

Sous la direction
d'ANNE-MARIE GINGRAS

GENRE ET
POLITIQUE
DANS LA **PRESSE**
EN *France* **CANADA**
ET AU



 Presses
de l'Université
du Québec

GENRE ET
POLITIQUE
DANS LA PRESSE
EN France ET AU CANADA

Membre de
L'ASSOCIATION
NATIONALE
DES ÉDITEURS
DE LIVRES

Presses de l'Université du Québec

Le Delta 1, 2875, boulevard Laurier, bureau 450, Québec (Québec) G1V 2M2

Téléphone: 418 657-4399

Télécopieur: 418 657-2096

Courriel: puq@puq.ca

Internet: www.puq.ca

Diffusion/Distribution:

CANADA Prologue inc., 1650, boulevard Lionel-Bertrand, Boisbriand (Québec) J7H 1N7
Tél.: 450 434-0306 / 1 800 363-2864

FRANCE AFPU-D – Association française des Presses d'université
Sodis, 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 77 403 Lagny, France – Tél.: 01 60 07 82 99

BELGIQUE Patrimoine SPRL, avenue Milcamps 119, 1030 Bruxelles, Belgique – Tél.: 02 736 68 47

SUISSE Servidis SA, Chemin des Chalets 7, 1279 Chavannes-de-Bogis, Suisse – Tél.: 022 960.95.32



La Loi sur le droit d'auteur interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».

Sous la direction
d'ANNE-MARIE GINGRAS

GENRE ET
POLITIQUE
DANS LA PRESSE
EN France ET AU CANADA

 Presses
de l'Université
du Québec

**Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales
du Québec et Bibliothèque et Archives Canada**

Vedette principale au titre :

Genre et politique dans la presse en France et au Canada

Comprend des références bibliographiques.

ISBN 978-2-7605-4128-3

1. Médias – Aspect politique. 2. Femmes dans les médias. 3. Hommes
dans les médias. I. Gingras, Anne-Marie, 1958- .

P95.8.G46 2014 302.23 C2014-941436-6

Les Presses de l'Université du Québec
reconnait l'aide financière du gouvernement du Canada
par l'entremise du Fonds du livre du Canada
et du Conseil des Arts du Canada pour leurs activités d'édition.

Elles remercient également la Société de développement
des entreprises culturelles (SODEC) pour son soutien financier.

Conception graphique

Michèle Blondeau

Image de couverture

iStock

Mise en pages

Info 1000 mots

Dépôt légal : 4^e trimestre 2014

- › Bibliothèque et Archives nationales du Québec
- › Bibliothèque et Archives Canada

© 2014 – Presses de l'Université du Québec

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

Imprimé au Canada

TABLE DES MATIÈRES

Présentation de l'ouvrage	XI
ANNE-MARIE GINGRAS	

PARTIE 1. À LA CONQUÊTE DU POUVOIR INSTITUTIONNEL

CHAPITRE 1

Fille, mère, épouse ou concubine	3
L'institution présidentielle française à l'épreuve des rôles sociaux genrés (2007-2012) FRÉDÉRIQUE MATONTI ET SANDRINE LÉVÊQUE	
Configurations et capitaux politiques	6
Représentation 1. Une femme présidente: oxymore	11
Représentation 2. Le président impuissant	13
Représentation 3. Trouble dans le genre	17
Hypothèses	20
Bibliographie	25

CHAPITRE 2

Une femme, une ministre de la Justice	29
Genre et pouvoir dans les discours de la presse française ISABELLE GARCIN-MARROU	
Corpus et modalités d'analyse	32
Rachida Dati, une « fille d'ouvrier marocain »	34
Élisabeth Guigou, une « pugnacité tout en douceur »	38

Michèle Alliot-Marie, une « femme chef dans un univers d'hommes »	41
Christiane Taubira, une « passionaria guyanaise »	43
Être une femme de pouvoir, un oxymore politique ?	45
Annexe – Corpus des discours	48
Bibliographie	54
CHAPITRE 3	
Marois, Boisclair et la cocaïne	55
Une étude des cadres des principaux rivaux de la course à la direction du Parti québécois en 2005	
ANNE-MARIE GINGRAS	
Trajectoires professionnelles et éléments de contexte sociopolitique	60
Appel à la solidarité féminine et caractère genré de la politique	63
Marqueurs identitaires de Marois et Boisclair	70
Conclusion	75
Bibliographie	76
CHAPITRE 4	
La droite à visage féminin	79
Les cas des Albertaines Alison Redford et Danielle Smith	
FRÉDÉRIC BOILY	
Contexte peu favorable aux femmes	80
Arrivée d'Alison Redford et de Danielle Smith: quand la droite albertaine se féminise	84
Alison Redford contre les <i>Old Boys</i>	86
Danielle Smith et les républicaines américaines	88
Campagne électorale d'avril 2012 et stéréotypes de genre	91
Conclusion: une nouvelle époque politique ?	97
Bibliographie	99
CHAPITRE 5	
Entre réappropriation et neutralisation du genre	101
Le cas de Christy Clark	
ÈVE ROBIDOUX-DESCARY ET FRÉDÉRIC BOILY	
Femmes et politique en Colombie-Britannique	103
Christy Clark et la course à la direction du Parti libéral	105
Élection de mai 2013: une victoire inattendue	112
Accent sur l'économie	112
<i>Gameframe</i> et stéréotypes de genre	114

Opinion des électrices	118
Conclusion.	119
Bibliographie	120

PARTIE 2. REPRÉSENTATIONS MÉDIATIQUES GENRÉES ET ENJEUX DE POUVOIR

CHAPITRE 6

La parité en débats dans la presse française 1997-2000. 125

VIRGINIE JULLIARD

Justifications de la réforme	127
Promouvoir l'égalité réelle entre les sexes.	128
Moderniser la vie politique	129
Œuvrer à satisfaire l'opinion	130
Enjeux politiques de la réforme.	131
Compétition pour l'opinion publique	131
Fragiliser/maintenir les alliances politiques	133
Disqualifier le Sénat au moment d'engager la réforme du scrutin sénatorial	134
Institutionnalisation de la « différence des sexes ».	137
Centralité de l'antagonisme entre universalistes et différentialistes dans la presse.	137
Argument des « valeurs féminines » et recours à la nature, points de cristallisation de la dispute féministe.	139
Pérennité d'un nouveau registre argumentatif dans le champ politique	140
Conclusion.	141
Bibliographie	142

CHAPITRE 7

Victimes ou bourreaux? 145

Étude comparée des représentations médiatiques
des femmes kamikazes dans onze médias francophones
et anglophones de 1985 à 2010

AURÉLIE CAMPANA

Processus de cadrage comme phénomènes culturels	148
Composition du corpus et rapide digression méthodologique	150
Cartographie des cadres construits et représentation médiatique des femmes kamikazes.	152

Avant 2002: les femmes kamikazes, ces soldats presque comme les autres	152
Après 2002: des femmes revanchardes ou instrumentalisées	153
Des femmes instrumentalisées	154
Vengeance des « veuves noires ».	155
Violence libératrice ou émancipatrice?	157
Processus de cadrage et construction d'une mythologie autour des femmes kamikazes.	159
Pratiques journalistiques et circulation de la nouvelle	159
Contexte de la « guerre contre le terrorisme »	161
Infantilisation des femmes, mythification de l'acte et déplacement du stigmaté.	162
Conclusion.	165
Bibliographie.	166
CHAPITRE 8	
La presse écrite et les affaires DSK	169
L'enjeu public-privé	
SARAH JACOB-WAGNER	
Mise en contexte des événements	170
Cadre théorique et méthodologique	172
Affaires de nature sexuelle et distinction entre le privé et le public	172
Traitement médiatique de la violence sexuelle	175
Cadres des comportements sexuels des figures publiques	177
Méthodologie.	179
Cadres avant et après 2011.	183
Avant l'affaire du Sofitel.	183
Après l'affaire du Sofitel.	185
Conclusion.	190
Bibliographie.	190
Notices biographiques	193

Présentation de l'ouvrage

ANNE-MARIE GINGRAS¹

D'une décennie à l'autre, de plus en plus de femmes se hissent dans la structure du pouvoir politique en France, au Canada et dans la majorité des démocraties occidentales. Candidates à la direction des partis politiques ou aux plus hauts échelons des gouvernements, titulaires de ministères régaliens, leurs avancées se font par à-coups et en dents de scie. L'idée que leurs succès électoraux sont en partie liés à leur image, comme pour les hommes, explique qu'on s'intéresse aux différenciations genrées dans la presse. L'usage de stéréotypes sexistes constitue-t-il encore un trait marquant de la médiatisation des parcours des femmes politiques ? Comment divers marqueurs identitaires comme la classe sociale, l'âge, l'origine ethnique et l'orientation sexuelle jouent-ils en conjonction avec le genre ? Depuis les débats sur la parité en France, comment l'idée d'un réenchantement de la politique fondé sur les qualités dites féminines s'est-elle concrétisée dans les stratégies communicationnelles des partis ? Enfin, comment les femmes politiques elles-mêmes gèrent-elles leur identité face à la presse et coconstruisent-elles leur image médiatique ?

Voilà quelques-unes des questions à l'origine de ce livre dont la première partie porte sur l'étude d'une série de marqueurs identitaires – genre, âge, orientation sexuelle, origine ethnique et classe sociale – dans la médiatisation du parcours de femmes et d'hommes politiques français et canadiens, alors que la seconde partie traite de la médiatisation

1. Merci à Linda Caletta pour la révision et la correction de la première version du texte.

de questions mettant en jeu des rapports de pouvoir entre hommes et femmes : la parité dans la représentation politique en France, les femmes terroristes et les stéréotypes sur la violence sexuelle.

Dans la première partie, les études de cas contiennent en majorité des éléments de comparaison entre diverses figures féminines ou masculines, de manière simultanée ou diachronique, de la même famille politique ou non. Certains chapitres mettent l'accent sur le contexte politique dans lequel les femmes évoluent, pour mieux cerner les éléments ayant exercé un impact sur leur parcours politique. D'autres s'attachent davantage aux connotations, expressions et représentations sociales des femmes politiques et présentent l'éventail des stéréotypes qui structurent la médiatisation d'un parcours politique. Enfin, plusieurs interrogent l'enchevêtrement de divers marqueurs identitaires, parmi lesquels le genre, l'âge, la classe sociale, l'origine ethnique et l'orientation sexuelle.

La lecture des contributions de cette première partie laisse penser que les stéréotypes sexistes ne s'imposent pas avec autant de force des deux côtés de l'Atlantique. Plusieurs pistes de recherche visant à expliquer cet état des choses méritent d'être explorées. Premièrement, faut-il voir dans le processus même de médiatisation de la vie politique une explication du poids différent des stéréotypes sexistes en France et au Canada ? Dans l'Hexagone, les stratégies de communication des partis font une large place à la starisation des hommes et femmes politiques, comme le recours aux magazines *people* l'illustre, et ces derniers contribuent fortement à modeler l'image des figures publiques. Or, dans ce type de presse, les rôles sociaux de genre occupent une place privilégiée et l'attention portée aux corps est particulièrement marquée. Les femmes et les hommes politiques français qui aspirent aux plus hauts échelons du pouvoir politique semblent se plier avec une relative bonne grâce à l'étalage d'une partie de leur vie privée. La mise en valeur, voire le vedettariat des figures politiques par le biais de leur apparence physique, de leur vie amoureuse ou familiale, comme on les retrouve dans *Paris Match*, n'ont pas d'équivalent au Québec et dans le reste du Canada. En effet, du côté ouest de l'Atlantique, les stratégies de conquête de l'électorat ne s'appuient pas sur les magazines populaires ; la minuscule presse *people*, dans les rares cas où elle s'intéresse aux personnages politiques, n'exerce que peu de poids dans la construction de leur image.

Deuxièmement, peut-on croire que les femmes politiques françaises auraient davantage « fait quelque chose » de leur identité genrée dans la construction de leur personnage public que les Québécoises et les Canadiennes, ce phénomène ayant même été croissant avec les débats sur la parité ? *A contrario*, l'absence de débat sur les stratégies visant à féminiser les parlements au Québec et dans l'ensemble du Canada aurait-elle encouragé les femmes politiques à tenter de neutraliser leur identité genrée pour éviter des commentaires sexistes ? En effet, à l'occasion des débats sur la parité en France, l'identité est devenue pour les femmes politiques – et pour les partis – une « ressource² », les qualités dites féminines agissant comme une clé de proximité envers l'électorat. On associe leur arrivée dans les parlements et plus encore dans les exécutifs au renouvellement du personnel politique, voire au renouveau de la politique elle-même, et ce, dans un contexte où croît le cynisme envers les élites politiques. Il semble que les débats sur la parité en France auraient encouragé les médias à interroger de manière soutenue les répercussions de la différence des sexes en politique, alors qu'au Québec et dans le reste du Canada, les stratégies pour féminiser les parlements ayant toutes échoué, cette question n'a été mise à l'agenda que de manière très épisodique. En conséquence, alors que les femmes politiques françaises coconstruiraient leur identité genrée de manière active – la campagne de Ségolène Royal en 2007 en constituant le prototype –, de l'autre côté de l'Atlantique, les femmes politiques auraient usé très minimalement de cette « ressource », voire tenté de faire oublier leur identité genrée, comme l'illustrent entre autres le recours au tailleur-pantalon sobre et la relative absence de la famille des candidates aux moments clés de leur vie politique.

Troisièmement, dans l'espoir d'enrichir la recherche comparée sur les femmes en politique, en étudiant avec les mêmes grilles d'analyse les postes les plus élevés de la hiérarchie politique d'un pays à l'autre, aurait-on un peu sacrifié l'examen des différences entre régimes politiques et entre systèmes partisans ? La fonction de président de la République française comporte-t-elle une dimension plus sacralisée, ou une charge symbolique plus forte que celle associée au poste de premier ministre, et *a fortiori* de premier ministre d'une province canadienne ?

2. Voir les chapitres 1 et 6.

De plus, comment le suffrage universel pour le chef de l'État vient-il complexifier les problèmes d'accession au pouvoir pour les femmes, comparativement aux systèmes dans lesquels la fonction suprême ne relève pas du suffrage ? La fonction de chef d'État, qui est aussi chef des armées, est-elle plus difficilement accessible aux femmes ? En conséquence, les catégories pour penser le genre en politique seraient-elles un peu différentes en France, au Québec et dans l'ensemble du Canada ? Les contributions de la première partie pointent en direction d'une réponse positive à cette question.

Dans le chapitre 1, Frédérique Matonti et Sandrine Lévêque analysent « l'impensé viriliste » de l'institution présidentielle française par le parcours médiatique de quatre candidats : ceux des ex-conjoints Ségolène Royal (2007) et François Hollande (2012) et ceux de Jean-Marie Le Pen (2007) et de sa fille Marine Le Pen (2012). Si les candidates sont sans cesse ramenées à leur genre par l'usage du prénom, l'attention aux rôles féminins traditionnels de mère et de conjointe et l'intérêt porté à leur apparence physique, l'analyse des représentations de Hollande et de Sarkozy révèle aussi qu'un type de virilité bien particulier est privilégié pour la fonction présidentielle. Leur écart à la norme se trouve lourdement souligné, alors que journalistes, humoristes et communicants travaillent à renforcer le rôle présidentiel masculin, hétérosexuel, blanc et bourgeois imposé historiquement. Les auteures font état de plusieurs hypothèses expliquant cet état de fait, dont la tyrannie des formats journalistiques et l'emprise de la communication sur la production des identités médiatiques des figures politiques.

Dans le chapitre 2, Isabelle Garcin-Marrou s'intéresse à la construction des catégories de genre, de « race » et de classe dans la médiatisation des parcours de quatre Françaises ministres de la Justice : Rachida Dati, Élisabeth Guigou, Michèle Alliot-Marie et Christiane Taubira. L'auteure cherche à saisir la construction médiatique de la réalité en étudiant les procédés sémiotiques à l'œuvre dans la presse. Elle distingue une tension entre le niveau des représentations, positives, qui circulent dans le concret des relations sociales, et la normativité des rapports sociaux que ces représentations font (ré)émerger, qui, elles, insistent lourdement sur l'appartenance de chaque femme politique à l'une ou à plusieurs des catégories identifiées. Garcin-Marrou se fonde sur la théorie

de la consubstantialité des rapports sociaux pour conclure que le genre apparaît d'autant plus marqué qu'il est mobilisé de façon coextensive avec les rapports de classe et de « race ».

Le chapitre 3 porte sur la médiatisation de la course à la direction du Parti québécois (PQ) de 2005, une étape marquante dans le parcours politique de Pauline Marois, qui a été première ministre de septembre 2012 à avril 2014. Anne-Marie Gingras analyse la manière dont le genre a été utilisé et instrumentalisé dans cette course, en lien avec les marqueurs identitaires de l'âge, de la classe sociale et de l'orientation sexuelle, effectuant ainsi une analyse des cadres des deux principaux rivaux, Pauline Marois et André Boisclair. Elle met au jour les trois discours sur le caractère genré que l'on retrouve dans la presse lors de cet événement, soulignant au passage les postulats de chacun sur l'influence des médias sur le succès populaire. En fin de compte, Gingras démontre que si la question du genre de Marois s'est bel et bien posée dans la médiatisation de la course à la direction du PQ, elle a été très liée à la classe sociale; ici, il faut surtout noter que d'autres éléments ont imprimé, de manière forte, leur empreinte sur la course, au premier chef la consommation de cocaïne de Boisclair.

Dans le chapitre 4, Frédéric Boily se penche sur la médiatisation du parcours d'Alison Redford, alors première ministre de l'Alberta, et de la chef de l'Opposition, Danielle Smith, de 2008 à 2012. Il examine la place des femmes sur la scène politique albertaine, puis analyse comment Redford a construit son image à la fois en féminisant son allure (vêtements, coiffure, etc.) et en adoptant une position plus centriste que celle de son parti sur plusieurs thèmes, cherchant ainsi à capter le soutien de l'électorat féminin. Quant à Danielle Smith, chef du Wildrose, l'identité d'une femme aurait pu adoucir l'image de ce parti de droite, mais les comparaisons avec les vedettes du Tea Party, Sarah Palin et Michele Bachmann, qualifiées de *mamas grizzly*, ont plutôt renforcé la perception que la fièvre droitiste se propageait au Canada. Lors de la campagne électorale de 2012, Redford s'est installée dans le rôle de la défenseuse de l'image traditionnelle des femmes en soulignant les positions trop libertaires de Smith – entre autres sur la prostitution – et en promettant un réinvestissement en santé et en éducation, se présentant comme une *soccer mom*.

Dans le chapitre 5, Ève Robidoux-Descary et Frédéric Boily étudient deux périodes clés du parcours politique de Christy Clark, la première ministre de la Colombie-Britannique, soit son accession à la tête du Parti libéral en février 2011 et la campagne électorale de mai 2013. Ils analysent la situation inédite des femmes en politique dans cette province et situent l'arrivée de Clark dans une période de recomposition du paysage politique brittano-colombien, avec des partis opposés en chute libre et un Parti libéral maintenant considéré au centre droit de l'échiquier politique. Utilisant les cadres stratégiques (*game frame*) et de fond (*issue frame*), Robidoux-Descary et Boily expliquent que la couverture sur Clark, principalement stratégique, lui été très favorable. Sans exploiter de manière prononcée son identité de femme, celle-ci a tout de même contribué à accentuer l'image de changement qu'elle projetait. Cependant, ce sont ses talents de communicatrice, son énergie et son dynamisme qui constituent les véritables clés de ses deux victoires.

Les chapitres de la seconde partie portent sur la médiatisation de questions qui mettent en scène des différenciations entre hommes et femmes, soit la parité dans la représentation politique en France, les femmes terroristes et les affaires de nature sexuelle auxquelles Dominique Strauss-Kahn a dû faire face. Chacun met en lumière la façon dont les logiques médiatiques opèrent, faisant valoir tant des éléments de culture politique que les enjeux qui relèvent des rapports de domination sociale et politique.

Le chapitre 6, rédigé par Virginie Julliard, porte sur la médiatisation du débat sur la parité dans la représentation politique en France de 1997 à 2000. L'auteure met à jour les divers registres argumentatifs utilisés par les partisans et les opposants à la réforme, tout en faisant valoir les enjeux de type politique, juridique et philosophique que la parité soulève. Les discours médiatiques mettent en scène la dispute féministe entre universalistes et différentialistes, ces dernières utilisant l'argument des « qualités féminines » – même si elles n'y croient pas toutes –, car c'est celui qui emporte le plus largement l'adhésion populaire. Ce débat médiatique sur la parité, s'il met en scène les conflits habituels de la scène politique française, comme celui entre la gauche et la droite, se trouve aussi enchevêtré à d'autres enjeux, comme le rôle, voire l'utilité du Sénat, le débat sur le mode de scrutin proportionnel

ainsi que le mariage pour les conjoints de même sexe. L'auteure conclut que l'institutionnalisation de la différence des sexes impose un nouveau registre argumentatif, qui dans certaines circonstances prend le pas sur l'universalisme.

Dans le chapitre 7, Aurélie Campana étudie la médiatisation des attentats-suicides commis par des femmes entre 1985 et 2010 dans onze journaux français, canadiens, britanniques et américains, de manière diachronique et en interrogeant les univers culturels dans lesquels les nouvelles sont fabriquées. Elle constate que depuis 2002, année où apparaissent des femmes kamikazes palestiniennes et où le théâtre de la Doubrovka est pris d'assaut par un commando tchéchène comprenant des femmes, l'image du terroriste se brouille quand le genre en cause n'est pas celui qui semble naturel. Dans la foulée des études sur la violence politique des femmes, Campana identifie les biais paternalistes et culturalistes qui président à la construction des nouvelles sur les attentats kamikazes. Elle identifie aussi les stéréotypes accolés aux femmes kamikazes, souvent victimisées, à l'action principalement mue par la vengeance ou le désespoir; le point de vue paternaliste consiste alors à refuser aux auteures de gestes terroristes une quelconque volonté proprement politique.

Enfin, dans le chapitre 8, Sarah Jacob-Wagner étudie les cadres médiatiques de l'ex-patron du Fonds monétaire international et homme politique français, Dominique Strauss-Kahn (DSK), ainsi que des gestes qui lui sont reprochés avant et après l'affaire très médiatisée du Sofitel de New York du 14 mai 2011, dans laquelle il est accusé d'agression sexuelle et de tentative de viol sur une femme de chambre. Elle analyse les comportements de DSK envers les femmes de manière générale, ainsi que les affaires Nagy et Banon qui impliquent des allégations de violence sexuelle. Sept quotidiens français et américains servent de matériau d'analyse, et l'auteure identifie les stéréotypes qui concernent les causes de la violence sexuelle. Après avoir étudié dix moments clés liés à ces affaires, elle constate que malgré une vision généralement plus positive en France qu'aux États-Unis, les cadres se sont complexifiés après le 14 mai 2011; en France, DSK est alors dépeint à l'aide de cadres moral (rejet du puritanisme), social, professionnel, personnel et judiciaire et aux États-Unis, à l'aide de cadres moral (condamnation morale), social et professionnel.

Cet ouvrage a été rendu possible grâce au soutien financier de la Faculté de science politique et de droit de l'Université du Québec à Montréal.

Partie 1

À LA CONQUÊTE

DU POUVOIR

INSTITUTIONNEL

CHAPITRE 1

Fille, mère, épouse ou concubine

L'institution présidentielle française à l'épreuve des rôles sociaux genrés (2007-2012)¹

FRÉDÉRIQUE MATONTI et SANDRINE LÉVÊQUE

La fonction présidentielle est définie par le droit (la Constitution et son exégèse), mais aussi par l'ensemble des rôles² attendus des électeurs, des professionnels de la politique et des observateurs à commencer par les journalistes. Comme toute institution, elle se présente comme « anonyme

-
1. Ce travail a été réalisé dans le cadre du laboratoire d'excellence Tepsis porté par le Pres heSam, portant la référence ANR-11-LABX-0067.
 2. Jacques Lagroye (1994). «Être du métier», *Politix*, n° 28; «On ne subit pas son rôle», Entretien avec J. Lagroye, préparé et recueilli par Frédéric Sawicki et Brigitte Gaïti, *Politix*, n° 38, 1997.

et sans histoire³» et, par conséquent, neutre du point de vue du genre. La sociologie politique française s'est attachée à déconstruire l'institution présidentielle. Un livre pionnier⁴ a ainsi montré, qu'au-delà du droit, la primauté de la fonction présidentielle était le produit d'une histoire qui a conféré à son détenteur des qualités particulières. Le président de la République, en particulier de la v^e, à la faveur de son incarnation dans un personnage « charismatique », Charles de Gaulle⁵, est progressivement devenu un « pontife constitutionnel⁶ » dont la fonction est quasi sacralisée. Historiquement, malgré les faibles pouvoirs conférés par les constitutions de 1875 et de 1946, le président incarne une part de la Nation⁷. Sous la v^e République, les pouvoirs que lui reconnaissent les textes, son élection au suffrage universel direct, renforcée par les logiques majoritaires induites par le mode de scrutin de la Chambre basse, ont contribué à établir le leadership présidentiel⁸. Mais la sociologie des institutions s'est peu intéressée à sa dimension genrée, au fait que le président est dans l'imaginaire collectif forcément un homme, doté par ailleurs des attributs de la virilité « bourgeoise ». Nous nous inscrirons ici dans une perspective selon laquelle « le fait que tous ces présidents étaient des hommes, blancs et hétérosexuels, a été peu pensé en tant que tel⁹ ».

Les candidatures à la présidence de la République d'un père, puis d'une fille d'un côté, d'une femme, puis de son ancien compagnon de l'autre nous permettront, parce qu'il s'agit de configurations exceptionnelles, de faire apparaître l'impensé genré de l'institution.

Ce travail s'appuie sur les matériaux recueillis entre 2006 (primaire du Parti socialiste qui a désigné Ségolène Royal comme candidate) et 2013 (les six premiers mois du mandat de François Hollande). Ces matériaux comprennent tous les articles des principaux *news magazines*

-
3. Delphine Dulong (2012). *Sociologie des institutions*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », p. 23.
 4. Bernard Lacroix et Jacques Lagroye (dir.) (1992). *Le président de la République. Usages et genèses d'une institution*, Paris, PFNSP.
 5. Brigitte Gaïti (1998). *De Gaulle prophète de la v^e République (1946-1962)*, Paris, PFNSP.
 6. Bastien François (1996). *Naissance d'une Constitution. La v^e République 1958-1962*, Paris, PFNSP.
 7. Nicolas Mariot (2006). *Bains de foule. Les voyages présidentiels en province, 1888-2002*, Paris, Belin.
 8. Daniel Gaxie dans Bernard Lacroix et Jacques Lagroye (dir.) (1992). *Op. cit.*
 9. Catherine Achin, Elsa Dorlin et Juliette Rennes (2008). « Capital corporel identitaire et institution présidentielle : réflexions sur les processus d'incarnation des rôles politiques », *Raisons politiques*, vol. 31, n° 3, p. 11.

(*Le Point*, *L'Express*, *Le Nouvel Observateur*), de deux titres de la presse quotidienne (*Libération* pour les quotidiens du matin, *Le Monde* pour les quotidiens du soir) pour la presse généraliste. Nous avons recueilli systématiquement les articles de deux magazines féminins (*Elle*, *Grazia* qui traitent de l'actualité) ainsi que de la presse *people* (*Gala*, *Voici*, *Points de vue*). Nous avons choisi enfin d'ajouter à nos sources les interventions des humoristes et des imitateurs de trois radios généralistes parmi les plus écoutées (France Inter, Europe 1, RTL), parce qu'elles prennent place dans les plages d'information. Dans les périodes les plus aiguës de la compétition électorale comme dans les moments de crise ou de controverses, nous avons fait un recueil systématique de l'ensemble de la presse en utilisant les logiciels Factiva, puis Europa News, et intégré les émissions politiques télévisuelles.

Le choix de ne pas s'en tenir à la presse généraliste a été dicté par une double logique : la prise en compte des pratiques des récepteurs, celle des pratiques des communicants et des professionnels de la politique. Il s'agissait donc de saisir, d'une part, l'ensemble des récits sur la politique auxquels chacun peut être exposé¹⁰ (c'est à ce titre que nous avons retenu les humoristes) et, d'autre part, les pratiques des communicants qui visent tous les supports. Nous reprenons, en effet, l'hypothèse d'Érik Neveu¹¹ selon laquelle tout « papier » est le produit d'une « configuration à trois pôles » : journalistes, professionnels du politique (communicants compris, ajoutons-nous) et opinion publique (à notre sens instrumentalisée et matérialisée sous la forme de l'acheteur ou du point d'audimat). Cette hypothèse nous a conduites à observer le travail des journalistes et des communicants lors des campagnes électorales de 2007 et 2012, et à mener des entretiens avec eux.

Comment traiter des représentations genrées recueillies dans ces récits du politique ? Nous les prenons à la façon dont Goffman¹² traitait des publicités. Après les avoir prélevées au hasard dans des magazines,

10. L'exposition à ces divers récits est plus ou moins grande et la composition des informations reçues varie selon la position sociale et les ressources culturelles du récepteur. Néanmoins, loin d'être passive, la réception, en effet, est une « opération de construction de sens effectuée dans la lecture (ou l'écoute) », Roger Chartier (1989). « Le Monde comme représentation », *Annales ESC*, n° 6, p. 1509.

11. Érik Neveu (1997). « Des questions "jamais entendues". Crise et renouvellements du journalisme politique à la télévision », *Politix*, n° 37, p. 25-56.

12. Erving Goffman (1977). « La ritualisation de la féminité », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 14, p. 34-50.

il en avait montré les récurrences: globalement, les femmes des publicités sont au plus «soumises» (plus basses que les hommes, couchées, penchées, souriantes) et au moins «dociles» (les hommes les guident). Pour Goffman, ce qui importe est ce que les publicités disent de nos modèles sociaux dominants et non pas ce qu'ils leur font. Loin de prescrire un comportement, elles ne feraient qu'«hyperritualiser» nos propres situations sociales. La première manière de saisir les récits genrés du politique consiste donc, dans cette lignée, à les prendre comme un révélateur des stéréotypes les plus partagés à propos des professionnels de la politique. Étudier les cadrages, les registres et leurs évolutions, c'est donc, si l'on considère que le genre est «une façon première de signifier des rapports de pouvoir¹³», selon la formule de Joan Scott, éclairer l'état des rapports de domination au sein de l'espace politique. En effet, précise-t-elle, le genre constitue un «moyen persistant et récurrent de rendre efficace la signification du pouvoir¹⁴». Que disent ces stéréotypes de la légitimité d'un parti ou d'une professionnelle ou d'un professionnel de la politique à conquérir et à occuper la fonction politique française suprême de président de la République?

Mais ces récits sur le politique et leurs représentations genrées sont aussi produits par des intermédiaires entre les citoyens ordinaires et les professionnels de la politique, intermédiaires qui participent à l'élaboration des catégories dominantes d'appréciation du politique, comme les politiques eux-mêmes. Parce que ces récits sont répétés et répétitifs, le genre ne constitue plus seulement une manière de signifier les rapports de pouvoir, il devient aussi, de manière performative, une façon de les faire.

CONFIGURATIONS ET CAPITAUX POLITIQUES

Comme on l'a montré pour les municipales de 2001¹⁵, première application de la loi sur la parité, le traitement médiatique des femmes politiques est tendanciellement différent de celui de leurs homologues masculins.

13. Joan Scott (1988). «Genre: une catégorie utile d'analyse historique», *Les Cahiers du Grif*, n^{os} 37-38, p. 141.

14. *Ibid.*, p. 143.

15. Delphine Dulong et Frédérique Matonti (2005). «L'indépassable "féminité". La mise en récit des femmes en campagne», dans Jacques Lagroye, Patrick Lehingue et Frédéric Sawicki (dir.), *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, Paris, Presses universitaires de France, p. 281-303.

Premièrement, on les désigne plus souvent qu'eux par leur prénom. Deuxièmement, on rappelle souvent leur statut de fille, de mère ou de compagne, alors que l'équivalent pour les hommes (fils, père, époux) est rarement mentionné. Troisièmement, même si cette caractéristique ne les concerne plus exclusivement, les propos concernant le corps, sa conformation, son *hexis*, et les manières de le vêtir et de le parer (maquillage, coiffure, etc.) abondent. Quatrièmement, les articles rapportent les activités privées de ces femmes, résultat de la mise en scène obligée des « intimités publiques¹⁶ ». Mais, pour ces professionnelles de la politique, les loisirs mentionnés sont « féminins », majoritairement pratiqués par les femmes et supposés conformes à leurs goûts, tandis que les activités hors politique relèvent de l'économie symbolique, traditionnellement dévolue aux femmes. Ces quatre traits sont accusés quand les articles sont longs, relèvent du genre journalistique du portrait, et *a fortiori* dans les *quick books*. Bien évidemment, la répétition de ces stéréotypes est aussi l'effet des stratégies de communication des professionnels de la politique.

L'élection de 2007 est marquée par la présence pour la première fois d'une femme au second tour : Ségolène Royal. Il s'agit d'abord du résultat d'une « primaire semi-ouverte¹⁷ » au Parti socialiste (PS), précédée par une campagne d'adhésion à 20 euros se soldant par près de 90 000 adhérents supplémentaires¹⁸. Sur plus de 180 000 votants, la majorité a donné l'avantage dès le premier tour de scrutin à Ségolène Royal, devant Dominique Strauss-Kahn et Laurent Fabius. Parce que la candidate n'a eu presque aucune responsabilité partisane (elle a brièvement siégé dans les instances exécutives de son parti) et qu'elle a coconstruit avec les médias sa popularité – mesurée par les « unes » et les sondages – sur son extériorité relative au PS, la primaire a pu être vue comme « une perte d'autonomie croissante des logiques partisanes dans la sélection du candidat¹⁹ ». S. Royal dispose néanmoins d'un capital politique conséquent accumulé dès ses débuts de conseillère à l'Élysée en 1981 jusqu'à son élection en 2004, à la présidence de la région Poitou-Charentes. Elle a ainsi été députée dès 1988 et nommée

16. Brigitte Le Grignou et Érik Neveu (1993). « Intimités publiques. Les dynamiques de la politique à la télévision », *Revue française de science politique*, vol. 43, n° 6, p. 940-969.

17. Rémi Lefebvre (2011). *Les primaires socialistes. La fin du parti militant*, Paris, Éditions Raisons d'Agir. Nous reprenons ses termes.

18. Les effectifs sont passés à 217 000 adhérents (127 000 au congrès précédent).

19. Rémi Lefebvre (2011). *Op. cit.*, p. 45.

trois fois ministre. Diplômée de Sciences Po, énarque, elle relève de la filière « administrative²⁰ » qui a donné, à quelques exceptions près, dont François Mitterrand et Nicolas Sarkozy, l'essentiel des candidats des « grands » partis à la présidentielle depuis 1974²¹. Elle dispose de soutiens au sein du PS: celui de prétendants comme Arnaud Montebourg ou Vincent Peillon, actuellement ministres, contestant le pouvoir de ceux qui tiennent les courants et les fédérations, ceux du secrétaire national en charge de l'organisation, François Rebsamen, et de François Hollande, premier secrétaire et alors son compagnon²². Enfin, sa candidature a bénéficié d'une sorte de « contexte discursif²³ ». La forte abstention, la croissance des votes intermittents et des votes pour les partis non gouvernementaux, la naissance d'un champ militant radical distinct du champ politique axé sur la conquête et la conservation du pouvoir politique ont ressuscité un discours sur la « crise de la représentation » qui avait déjà fondé l'argumentaire justifiant le vote de la loi sur la parité, en 2000. En effet, cette réforme, aboutissement des luttes des féministes et des pressions des institutions européennes, a réussi grâce à la promotion de la croyance que les femmes viendraient « réenchanter » la politique parce qu'elles feraient de la politique autrement²⁴.

François Hollande, en 2011, apparaît d'abord comme un *outsider* dans la compétition, en raison de l'accord entre Martine Aubry et Dominique Strauss-Kahn, selon lequel se présenterait celui qui serait le mieux placé des deux dans les sondages, accord auquel se serait ralliée S. Royal, début mai. Or, avant son arrestation le 18 mai à New York, Strauss-Kahn est l'incontestable favori de la primaire et de

-
20. Bastien François (2005). *Le régime politique de la V^e République*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».
 21. Voir Catherine Achin et Sandrine Lévêque (2007). « Femmes, énarques et professionnelles de la politique. Des carrières exceptionnelles sous contraintes », *Genèses*, n° 67, p. 24-44.
 22. Par la suite, en raison notamment de l'éloignement réciproque entre le PS et sa candidate pendant la campagne, la presse a glosé sur la réalité de ce soutien. Au moment de la primaire, les acteurs et les commentateurs y croient et agissent en conséquence.
 23. Terme forgé à partir d'un usage relâché de Quentin Skinner, pour désigner les controverses et les débats qui président aux prises de position intellectuelles et politiques.
 24. Laure Bereni (2007). *De la cause à la loi. Les mobilisations pour la parité politique en France (1992-2000)*, Thèse de science politique, Paris, Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

la présidentielle. Ce dernier éliminé, F. Hollande devient le favori d'une primaire « ouverte » (il suffit de payer 1 € pour être électeur) et l'emporte au second tour contre M. Aubry en octobre 2011, avec 56,5 % des voix.

À la différence de S. Royal, F. Hollande²⁵ dispose de la légitimité partisane, puisqu'il a été premier secrétaire du PS entre 1997 et 2008, et l'a entretenue en entreprenant, après avoir quitté cette fonction, une tournée des fédérations. Mais, dans ce parti où les luttes concurrentielles sont matérialisées par des courants et rendues acérées par le nombre très élevé d'élus et de collaborateurs d'élus, qui combattent donc pour des trophées autres que simplement symboliques, il a souvent été accusé d'être avant tout préoccupé de synthèse et de compromis – il n'a d'ailleurs pas animé de courant²⁶. Passé par l'Institut d'études politiques de Paris, diplômé des Hautes Études commerciales – HEC (l'école de commerce française la plus prestigieuse) et de l'École nationale d'administration – ENA (dont il est sorti très bien classé), il n'a pas pour autant entamé la carrière politique « par le centre » que cette accumulation de titres autorise habituellement, travaillant juste un temps comme conseiller à l'Élysée, puis comme directeur de cabinet du porte-parole du gouvernement et n'obtenant jamais de portefeuilles ministériels. Son *cursus honorum* passe par la légitimité électorale tôt conquise et au sein des « institutions dominantes²⁷ » qui assurent les carrières politiques nationales. Dès les législatives de 1981, il est « parachuté » dans la circonscription de Jacques Chirac, leader de la droite gaulliste, éliminé au premier tour de la présidentielle. Essuyant d'abord une série d'échecs

-
25. Sur Hollande, voir deux biographies journalistiques écrites avant sa candidature (et donc pas téléologiques), par l'ex-rédacteur en chef du service politique de TF1, François Bachy (2001). *François Hollande. Un destin tranquille*, Paris, Plon; François Bachy (2005). *L'énigme Hollande*, Paris, Plon; et deux ouvrages écrits avant la primaire de 2006: Céline Amar et Didier Hassoux (2005). *Ségolène et François. Biographie d'un couple*, Paris, Privé; et Marie-Ève Malouines et Carl Meeus (2006). *La Madone et le Culbuto. Ou l'inlassable ambition de François Hollande*, Paris, Fayard.
 26. En 1984, F. Hollande cofonde le petit groupe des «transcourants», destiné précisément à les dépasser, où figure notamment Jean-Pierre Le Drian, aujourd'hui ministre des Armées. Le petit groupe se place sous le patronage du «présidentiable» Jacques Delors, ancien ministre de l'Économie, président de la Commission européenne et père... de M. Aubry.
 27. Catherine Achin (2004). *Le mystère de la chambre basse. Comparaison des processus d'entrée des femmes au Parlement, France-Allemagne, 1945-2000*, Paris, Dalloz. Dans cet ouvrage, Achin distingue institutions dominantes et dominées du champ politique français, les premières étant accessibles à une élite fermée et masculine qui s'autoreproduit par cumul et sélection au sein du même vivier et les secondes (comme les assemblées européennes et régionales), plus ouvertes aux femmes.

aux élections cantonales, législatives et municipales en Corrèze, F. Hollande est élu député en 1988²⁸, puis conquiert la mairie de Tulle en 2001, un siège au Conseil général puis, enfin, sa présidence. Cette double légitimité partisane et élective lui assure une présence régulière dans les médias qui, à son tour, lui donne une bonne connaissance de leur fonctionnement et de ceux qui les animent²⁹ – d'autant que réputé pour ses bons mots, il est ce que les journalistes nomment un « bon client ».

La désignation des candidats au Front national (FN) relève d'un leadership beaucoup plus traditionnel. Dans ce parti d'extrême droite, créé notamment par Jean-Marie Le Pen en 1971³⁰, le président du parti est presque toujours le candidat. Il l'a en effet été à toutes les présidentielles sauf en 1981, où il n'avait pas réussi à rassembler les signatures nécessaires³¹. Marine Le Pen, sa plus jeune fille (née en 1968), a été élue en 2011 à la présidence du FN après de longues luttes concurrentielles³² et a ainsi obtenu implicitement sa désignation comme candidate à la présidentielle. L'un et l'autre n'ont quasiment que des capitaux partiisans, puisque leur expérience élective et *a fortiori* administrative est faible. J.-M. Le Pen a été élu député sous la IV^e République, puis en 1986, à l'occasion de l'instauration ponctuelle de la représentation proportionnelle et a obtenu des mandats européens. M. Le Pen a, ou a eu, elle aussi, des mandats régionaux et européens.

La succession des deux leaders est présentée par M. Le Pen et son entourage, mais aussi par bon nombre de commentateurs, comme une « dédiablement » du FN. Cette stratégie, correspondant à l'accession

28. Il est battu aux législatives de 1993, puis réélu constamment à compter de 1997.

29. En 1984, il travaille même au *Matin de Paris*, quotidien socialiste créé avant 1981 et alors en partie repris en main par Max Gallo, premier porte-parole du gouvernement socialiste.

30. Le Front national est né pour rassembler toutes les composantes de l'extrême droite (nostalgiques du Régime de Vichy, anciens de l'Algérie française, catholiques traditionnalistes, etc.).

31. À la suite de la réforme de 1976, un candidat doit obtenir 500 signatures d'élus pour être autorisé à se présenter. Ces signatures sont déposées au Conseil constitutionnel et rendues publiques. Pour les petits partis ayant peu ou pas d'élus, la course aux parrainages est difficile. Or, le FN a peu d'élus et peu de militants même s'il obtient des scores élevés.

32. Sur le FN et sur Marine Le Pen, voir deux ouvrages journalistiques, Caroline Fourest et Fiammetta Venner (2012). *Marine Le Pen démasquée*, Paris, Le Livre de Poche; Romain Rosso (2011). *La face cachée de Marine Le Pen*, Paris, Flammarion, coll. « Enquête »; aussi un ouvrage récent de politiste, Alexandre Dézé (2012). *Le Front national: à la conquête du pouvoir?*, Paris, Armand Colin.

aux responsabilités d'une génération ou d'une faction nouvelle, repose avant tout sur l'affichage de la prise de distance à l'égard des propos aux relents antisémites ou révisionnistes de J.-M. Le Pen, par exemple, ceux où il faisait de la Shoah un « point de détail » de la Seconde Guerre mondiale. Elle va de pair, dans le domaine des mœurs, avec l'évocation par M. Le Pen dans son autobiographie³³ ou dans ses interviews de ses deux divorces, avec l'édiction d'un programme qui n'interdit pas l'avortement et, en 2013, avec son absence aux manifestations contre l'ouverture du mariage aux couples de même sexe. En réalité, la xénophobie au cœur du programme du FN s'est simplement infléchie; la dénonciation des étrangers comme facteurs d'insécurité et d'aggravation du chômage demeure, tandis que la dénonciation de l'islam constitue le centre de la propagande électorale – M. Le Pen s'en est prise à diverses reprises à ce qu'elle nomme des « avortements de confort ».

REPRÉSENTATION 1. UNE FEMME PRÉSIDENTE : OXYMORE

Durant la campagne de 2007, Ségolène Royal est (et s'est) présentée comme fille d'un père, autoritaire, machiste et d'extrême droite. Elle est vue comme une compagne, au point que dans les ouvrages qui lui ont été consacrés juste avant la primaire, elle est traitée comme membre d'un couple en campagne, dont l'un ou l'autre sera candidat. Elle est enfin présentée et se présente comme une mère. Ce renvoi aux fonctions traditionnellement assignées aux femmes est coconstruit par les médias, par elle-même et son entourage: son compagnon est à la tête du PS et son fils aîné, Thomas Hollande, à celle de la « Ségosphère », l'une de ses équipes de campagne. Conformément à la répartition genrée des fonctions politiques, elle a occupé des ministères « féminins » (Éducation, Environnement, Famille) et s'est posée dans sa carrière en avocate de la famille en dénonçant la violence et la pornographie à la télévision, ainsi que le port du string à l'école³⁴. Ministre lors de la naissance de son quatrième enfant, elle est la première femme politique photographiée à la maternité, puis montrée donnant le biberon.

33. Marine Le Pen (2006). *À contre flots*, Paris, Grancher.

34. Une famille progressiste, néanmoins. S. Royal s'est prononcée pour l'ouverture du mariage aux couples de même sexe à la veille de la primaire de 2006, et a permis, en tant que secrétaire d'État, la délivrance de la pilule du lendemain aux mineures.

Elle a, par sa coiffure, le choix de vêtements blancs dès les régionales de 2004, voire les connotations religieuses de ses discours, accrédité son surnom de «Madone».

De manière relativement contradictoire, Ségolène Royal a fait l'objet dès l'été 2006, alors qu'on la perçoit comme une candidate à la primaire, d'attentions à son *hexis*, mais plus encore d'évaluations sexuelles et de remarques salaces. Ce traitement sexualisé lui est réservé. Ainsi, le journaliste de *Paris Match*, pendant l'entre-deux-tours, écrit «Sarkozy a passé vingt minutes dans sa loge [...] Il est là, costume de président», mais raconte que «Ségolène Royal se fait coiffer et maquiller dans une petite loge [...] Sa robe est souple, blanche à liserés noirs». Cet exemple parmi cent autres permet de mesurer les *requisits* genrés du rôle: ici, la robe et les soins donnés au corps s'opposent au «costume», par essence «présidentiel». Il en va de même de la voix et de la manière d'en user. Les critiques récurrentes à l'égard des voix de femmes, trop hautes, criardes, qui ne portent pas ou de la sienne (ton monocorde, de prêcheuse, de prédicatrice, bref ne sachant pas faire un discours à la tribune) montrent que la norme à laquelle elles se confrontent n'est pas universelle, mais bien masculine.

La sexualisation de la représentation est parallèle au retournement du cadrage médiatique. Au récit enchanté d'une *success story*, succède, dès janvier, un récit critique autour de ses «gaffes» et des «trous d'air» de la campagne, où elle se voit accoler par les humoristes le surnom de Bécassine, à la fois socialement méprisant et sexiste³⁵. La couverture de *L'Express* du 1^{er} février («Tiendra-t-elle ? Pourquoi tant de gaffes. Son plan pour rebondir. Elle et François») est exemplaire de ce retournement. À l'intérieur, le directeur du magazine, Christophe Barbier, intitule son édito «Changer de candidate?». Ce retournement se produit alors que le centriste François Bayrou monte dans les sondages. De manière, là encore exemplaire, à la mi-mars, *Le Nouvel Observateur*, qui avait fait sa une sur S. Royal en décembre 2005, «Et si c'était elle?», y place cette fois le candidat de l'UDF et titre «Et si c'était moi».

35. Bécassine est un personnage d'albums pour enfants du début du xx^e siècle. Cette bonne bretonne, montée à Paris, commet de nombreux impairs, aussi son prénom est-il passé dans la langue pour désigner une femme un peu sottte.

On présente la campagne comme « ratée³⁶ », qualification qui s'impose peu à peu. À l'issue de ce retournement, on lui accole un stigmate d'incompétence. Or, même s'il ne s'explique pas uniquement ainsi, ce stigmate renvoie à l'état des rapports sociaux de sexe. En effet, dès que la candidate traite des sujets les plus « masculins », abordés habituellement par les hommes et supposés accordés à leurs qualités « naturelles » – comme les relations internationales, les finances publiques et la défense nationale –, l'attention à ses éventuelles erreurs se fait plus acérée qu'à celles de son concurrent. Après la campagne, si ce déni de compétence perdure, le portrait de S. Royal se voit adjoindre une composante supplémentaire maniée par les professionnels de la politique et les humoristes : ses problèmes nerveux (voire mentaux).

La présence de ce stigmate, accolé à droite notamment par le premier ministre François Fillion³⁷, s'intensifie lors de la bataille pour le leadership du PS, au point de s'entremêler avec celui du mysticisme (la Madone et Jeanne d'Arc), et de donner naissance à l'évocation (banale) de l'hystérie. À cause de sa séparation de F. Hollande, survenue en juin 2007, on suppose que ce stigmate colle à son image d'autant plus aisément qu'on la croit en manque d'hommes³⁸ comme l'hystérique. Chez les journalistes, le même mélange donne naissance à la figure de la « télévangéliste ».

REPRÉSENTATION 2. LE PRÉSIDENT IMPUISSANT

Lors de la campagne de 2012, aucune femme n'a été en position éligible. En revanche, l'affrontement entre Nicolas Sarkozy, le président sortant, et François Hollande illustre deux modèles de masculinité. Comme l'ont montré Catherine Achin et Elsa Dorlin à propos de 2007, N. Sarkozy a mis en œuvre une « virilité ressource » lui permettant notamment de retourner un certain nombre de stigmates : d'abord traître,

36. Rémi Lefebvre, « Le récit d'une campagne "ratée". La mise en intrigue par la presse écrite de la campagne présidentielle de Ségolène Royal », Communication au Congrès de Toulouse de l'AFSP, septembre 2007.

37. L'appartement de Ségolène Royal a été cambriolé et elle a accusé le pouvoir en place de ne pas y être étranger.

38. La presse *people* ou à scandale se fait néanmoins l'écho de quelques liaisons de Ségolène Royal après sa rupture.

« figure négative, repoussoir parce qu'efféminée³⁹ » à cause de son choix en 1995 de soutenir Édouard Balladur contre Jacques Chirac à la présidentielle ; puis mari trompé puisque son épouse Cécilia l'a quitté pour un publicitaire. La succession des postes ministériels « masculins » (Intérieur, Économie) lui permet de combiner « virilité sécuritaire exacerbée » et « image plus consensuelle de "bon père de famille"⁴⁰ ». Durant le quinquennat, puis pendant la campagne de 2012, il n'a cessé de jouer de cette « virilité ressource ». La mise en scène de la conquête de Carla Bruni, grande séductrice promptement épousée, en est un élément, comme la mise en images de son corps, faisant du jogging partout, y compris lors d'une visite aux États-Unis parée d'un T-shirt de la police new-yorkaise⁴¹. Il en va de même de toute son *hexis*: malgré sa petite taille dont se moquent souvent les humoristes, Sarkozy marche, s'assied, se tient, parle, apostrophe, en exacerbant les supposés canons de la virilité populaire, voire des mafieux de cinéma⁴². Il n'est pas sûr d'ailleurs que cette « virilité ressource » soit accordée à la dimension masculine du rôle présidentiel, à laquelle la « virilité policée⁴³ » de la bourgeoisie est mieux adaptée, comme le montrent de nombreux rappels à l'ordre médiatiques.

Au sein de son parti, notamment comme premier secrétaire, Hollande s'est vu accoler un certain nombre de surnoms guère flatteurs en termes de virilité: Flanby⁴⁴, Guimauve Le Conquérant, Fraise des bois, Monsieur Petites Blagues. Lorsque sa première compagne devient pour la première fois ministre, on le surnomme par exemple « Monsieur Royal⁴⁵ ». En 2006-2007, les humoristes caricaturent ses rondeurs et les imitateurs ponctuent ses phrases d'un petit rire un peu niais, ou d'un « mais, Bibiche », censé apaiser la volcanique S. Royal.

39. Catherine Achin et Elsa Dorlin (2008). « Nicolas Sarkozy ou la masculinité mascarade du président », *Raisons politiques*, n° 3, p. 28.

40. *Ibid.*, p. 32.

41. Exhibition très ralentie après un « malaise vagal », bien peu viril finalement, lors d'un jogging.

42. Plusieurs incidents ont accrédité cette image. En visite au Salon de l'agriculture – lieu obligé pour les présidentiables et les présidents –, Nicolas Sarkozy avait répliqué à un homme refusant de lui serrer la main: « *Casse toi, pauvre con.* »

43. Catherine Achin et Elsa Dorlin (2008). « Nicolas Sarkozy et la masculinité mascarade... », *op. cit.*, p. 24.

44. Il s'agit d'une crème vanille, nappée de caramel, vendue en grande surface.

45. Ève Malouines et Carl Meeus (2006). *Op. cit.*

Pendant la primaire socialiste, la qualification de « gauche molle » par sa rivale M. Aubry s'inscrit dans cette même veine, chacun entendant bien évidemment autre chose. Pendant la campagne présidentielle, bénéficiant d'un cadrage médiatique favorable, cette dimension bien que jamais oubliée et parfois utilisée par ses adversaires est peu présente, alors qu'est aisément reprise l'image du candidat, puis du président, « normal », lancée par Hollande, dès un voyage en Algérie en décembre 2010. Enfin, dans ce qui peut être lu comme une épreuve de virilité – le traditionnel débat d'entre-deux-tours –, et malgré les intimidations virilistes dont Sarkozy et son entourage ont permis la fuite – « *je vais l'exploser* » aurait-il répété –, Hollande se démarque aux yeux des commentateurs par ses interventions⁴⁶, ainsi que son agressivité.

C'est donc une masculinité accordée aux rapports sociaux de sexe contemporains⁴⁷ qui semble avoir prévalu durant la campagne. Cette trêve a été de courte durée, comme le reflètent ces quelques « unes » : « « Pépère » est-il à la hauteur ?⁴⁸ » ou « Monsieur Faible⁴⁹ ». Dans ce qui a été décrit comme un « Hollande *bashing* », alimenté par une presse majoritairement orientée à droite, et économiquement à la recherche de unes qui font vendre, seule l'entrée en guerre de la France au Mali, décidée par le président de la République qui, en vertu de la Constitution, est « chef des armées », casse ces représentations pour une courte parenthèse. *Le Point* diagnostique « Le Hollande nouveau est arrivé », tandis que le chapô du papier commence par « Poigne. Ferme sur le “mariage pour tous”, chef de guerre au Mali, le président montre ses muscles⁵⁰ ». *Le Nouvel Observateur* qui, bien que proche du PS, ne l'a pas épargné, résume, en reprenant la fameuse anaphore, cette embellie du commentaire : « Hollande : moi, président.⁵¹ » C'est donc bien lorsqu'il se meut

46. Notamment, une anaphore scandée par « Moi président de la République » qui a été l'occasion d'une critique de la manière de gouverner du président sortant.

47. Conformément aux propositions par exemple de Danièle Kergoat (2009). « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux », dans Elsa Dorlin (dir.), *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*, Paris, Presses universitaires de France, il ne s'agit pas en dépit des évolutions de supposer pour autant l'égalité acquise ou la division sexuelle du travail disparue.

48. *Le Point*, 11 avril 2013.

49. *L'Express*, 10-16 avril 2013.

50. Charlotte Chaffanjon, Michel Revol et Armin Arefi (2013). « Le Hollande nouveau est arrivé », *Le Point*, 17 janvier.

51. François Bazin (2012). *Le Nouvel Observateur*, 17 janvier.

en chef de guerre, fonction classiquement masculine⁵², qu'il endosse enfin le rôle de président⁵³. Le directeur de la rédaction de *L'Express* l'écrit noir sur blanc: «Être chef de guerre pour devenir enfin chef d'État: telle est la métamorphose engagée par François Hollande depuis le 11 janvier⁵⁴.» Un des leitmotivs du commentaire en est même modifié. En effet, journalistes et communicants ironisent sur la cravate de F. Hollande qui ne serait jamais droite, notamment dans leurs *twitts*. Dans cette séquence, l'accessoire masculin, un symbole phallique, s'est redressé: «Déjà la détermination perce sous la tergiversation: verbe sobre, ton grave et mots justes, la cravate droite dans ses bottes», poursuit Christophe Barbier.

Dans ce déni de virilité, une séquence a été déterminante: la législative de La Rochelle où S. Royal était opposée au second tour à un socialiste, Olivier Falorni, qui n'avait pas eu l'investiture du PS⁵⁵. Après un très mauvais score au premier tour, dans une configuration où la candidate de droite n'a pu se maintenir faute d'un nombre insuffisant de voix, S. Royal reçoit entre autres l'appui de la première secrétaire du PS, M. Aubry et surtout du président de la République dont un mot de soutien figure sur sa profession de foi du second tour – l'enjeu est important puisque l'ancienne candidate vise la présidence de l'Assemblée nationale, qui pour la première fois reviendrait à une femme. Quasi immédiatement après la publicisation de ce dernier soutien, Valérie Trierweiler, la nouvelle compagne du chef de l'État et journaliste à *Paris Match*, twitte: «Courage à Falorni qui n'a pas démerité, qui se bat aux côtés des Rochelais depuis tant d'années dans un engagement désintéressé.» La quasi-totalité des titres, de la presse d'information à la presse *people*, s'en tient à un double cadrage: la jalousie et la rivalité des deux femmes et la manière dont elles menacent l'autorité du chef de l'État. Beaucoup de «unes» font

-
52. Il faudrait étudier les effets sur les stéréotypes lorsque des femmes, chefs de gouvernement, ont eu à endosser cette fonction, comme Margaret Thatcher ou Golda Meir (désignée un temps par Ben Gourion, comme le seul homme de son cabinet), dans un pays où les femmes font leur service militaire.
53. *Le Nouvel Observateur* a même consacré un article au service militaire de Hollande où l'on lit notamment que «le jeune "François", qui se destine à l'ENA, est déjà chef», «Quand il était bidasse», 24 janvier 2013.
54. «Islamisme: les guerres de François Hollande», *L'Express*, 16 janvier 2013.
55. O. Falorni s'est maintenu alors que S. Royal, qui avait laissé sa circonscription d'origine à son ancienne suppléante, a été investie par le PS dans La Rochelle, circonscription réservée à une femme, en vertu de l'application de la loi sur la parité.

un montage où Hollande figure entre les deux femmes. L'hebdomadaire *Marianne* titre « De la scène de ménage à la crise politique » et « Il est où, le président normal ?⁵⁶ », comme *Le Nouvel Observateur* avec « L'affaire Trierweiler », « Son dérapage sur Twitter », « Les coulisses de sa rivalité avec Ségolène », « Pourquoi elle défie Hollande⁵⁷ ». *L'Express* met directement à mal la virilité du chef de l'État qui ne tient pas « ses » femmes, en titrant : « Qui est le chef ?⁵⁸ ».

Si l'on admet que le genre sert à signifier les rapports de pouvoir, la qualification rapide de l'action et de la personne de Hollande comme molles, sert à mettre en doute sa légitimité et révèle l'impensé viriliste de la fonction présidentielle.

REPRÉSENTATION 3. TROUBLE DANS LE GENRE

Lors de la dernière campagne présidentielle de J.-M. Le Pen, l'insistance sur la vieillesse prédomine, comme le montre notamment la couverture de *Libération*. Le Pen, est régulièrement désigné comme « le vieux chef de l'extrême droite française⁵⁹ » ou comme un « vétéran⁶⁰ » ; Renaud Dély intitule son article « Le Pen, usé, vieilli, fatigué, mais toujours embusqué⁶¹ » et Christophe Forcari titre : « Le Pen brave un adversaire : ses anniversaires⁶² ». Le décalage générationnel avec ses concurrents préside encore à cette désignation : « Le Pen, le fantôme de la présidentielle⁶³ ». Ce vieillissement est quasiment toujours connoté sexuellement. R. Dély joue du double sens du mot « vigueur » (force, mais aussi bonne érection), en soulignant « qu'à bientôt 78 ans, Le Pen a perdu quelque vigueur⁶⁴ ». Toujours dans le même registre, Ch. Forcari rappelle que lors de son anniversaire, trois ans plus tôt, Le Pen « priait ses convives de “venir tirer son dernier coup”⁶⁵ ». Il est d'ailleurs révélateur que, en dépit d'un silence usuel dans la presse

56. 16-22 juin 2012.

57. 14-20 juin 2012.

58. 20-26 juin 2012.

59. Par exemple, le 3 janvier 2006 ou le 23 avril 2007 (avec moins de 11 % des voix, il est arrivé en 4^e position).

60. « Le Pen brave un adversaire : ses anniversaires », 3 août 2006.

61. 21 avril 2006.

62. 3 août 2006.

63. 30 août 2006.

64. « Le Pen, usé, vieilli, fatigué, mais toujours embusqué », *op. cit.*

65. « Le Pen, brave un adversaire : ses anniversaires », *op. cit.*

française sur la maladie des politiques, le journaliste fasse référence à un cancer de la prostate décelé en 2001. Cet impensé genré et sexualisé du rôle présidentiel est pourtant en décalage avec l'âge des présidents en fonction⁶⁶. Tient-il à ce que, comme le montrent ces citations pour Le Pen comme pour Hollande, ce sont des hommes journalistes qui en sont les promoteurs, alors que, nous allons y revenir, la profession s'est largement féminisée ?

Le traitement de Marine Le Pen se distingue de celui de Jean-Marie Le Pen. D'abord, elle est autant présente dans les médias que les autres candidats (176 passages radio ou télévision entre septembre 2011 et septembre 2012). Ensuite, on la traite comme les autres femmes politiques. Ainsi dans l'avant-propos de *La face cachée de Marine Le Pen*, Romain Rosso, journaliste à *L'Express*, la qualifie successivement de « fille du chef », « benjamine des filles Le Pen », « cheftaine » et « benjamine ». *Libération* titre, au fil des années, « Le Pen place sa fille en orbite⁶⁷ » ; « Marine, la star montante qui inquiète au FN⁶⁸ » ; « La nouvelle égérie du Front⁶⁹ » ; « Marine, premier meeting sans papa⁷⁰ ». Usage du prénom, insistance sur le statut filial, réduction à une fonction féminine d'inspiratrice (« égérie »), la description est identique. Hier, comme aujourd'hui, les portraits évoquent son physique (« voix cassée par les cigarettes blondes⁷¹ »), son statut matrimonial (« divorcée, mère de trois enfants, en passe de se remarier en décembre avec son compagnon⁷² ») et son allure (en « tailleur pantalon noir [...], elle s'est empressée de se remaquiller⁷³ »).

M. Le Pen apparaît ainsi avant tout comme une fille, mais aussi comme une mère et une compagne dont on scrute les évolutions physiques (coupe de cheveux, amaigrissement). Lorsque Virginie Le Guay lui consacre un portrait dans *Paris Match*⁷⁴, l'angle choisi est celui du couple en campagne. La dimension politique, puisque son compagnon est son directeur de campagne, est gommée au profit de la dimension

66. De Gaulle avait 79 ans à son départ du pouvoir en 1969 comme Mitterrand en 1995, et Chirac a quitté le pouvoir à 75 ans.

67. 30 août 2002.

68. 7 septembre 2002.

69. 13 décembre 2002.

70. 10 novembre 2003.

71. « Marine Le Pen, la tentation dynastique », 6 juin 2002.

72. « Télé, si ce n'est Le Pen, c'est donc sa fille », 26 décembre 2002.

73. *Le Parisien*, 29 avril 2012.

74. *Paris Match*, n° 3275, 25 février 2012.

sentimentale à travers l'évocation d'un rendez-vous manqué: «Louis Aliot atterrit à Orly, elle à Roissy. Comment faire? Marine est déçue. On sent qu'elle a besoin de son homme.» La photo en double page où son compagnon prend dans sa main le menton de M. Le Pen qui s'abandonne les yeux quasi clos, accentue cette dimension, comme la qualification du couple («les deux tourtereaux») par la journaliste.

Comme pour les autres professionnels de la politique, cette identité est coproduite par M. Le Pen et son entourage. L'usage du prénom prévaut tant au sein de la faction qui l'entoure depuis sa conquête du FN, sur les affiches ou dans les slogans («énergie bleu marine», «vague bleu marine», «génération bleu marine», «rassemblement bleu marine», «Marine, ça urge»), que lors des campagnes électorales et internes, ainsi qu'au service d'ordre des meetings rebaptisé «les gars de la Marine». Elle se présente elle-même comme une mère. Dans son autobiographie, elle évoque ses grossesses très rapprochées et les problèmes de couple qu'elles ont entraînés. Enfin, on rencontre, quoique plus rarement, son rôle de compagne. Le petit déjeuner des «tourtereaux» est, en effet, une «séance photo exclusive pour *Paris Match*», à un moment où elle baisse dans les sondages. Surtout, M. Le Pen se présente comme une fille. Son autobiographie constitue une réhabilitation du père, qualifié après le départ de son épouse de «capitaine [...] resté à la barre sans vaciller⁷⁵».

Mais alors que l'usage du prénom «minorise» (au sens de rendre mineure) les autres femmes politiques, il l'humanise, par comparaison avec son père. C'est le cas pour l'ensemble des rôles féminins mobilisés par les commentateurs et par elle-même. Les stéréotypes genrés de la couverture journalistique et l'identité stratégique mise en scène par la communication de M. Le Pen s'allient pour retourner le stigmate, retournement congruent avec la stratégie de «dédiabolisation», dont on a vu qu'elle est largement un trompe-l'œil. Cette coconstruction donne corps au sens propre à la vision dominante parmi les commentateurs journalistiques et parfois savants, que le FN a changé.

Ce retournement du stigmate n'est néanmoins pas complet. Une partie de sa représentation médiatique insiste bien sur le fait qu'elle est la fille de son père, mais sans la féminiser. Par exemple, Laurent Gerra,

75. Marine Le Pen (2006). *Op. cit.*, p. 125.

l'imitateur de la radio la plus écoutée (RTL) lui redonne le tic vocal identifiant de son père « n'est-ce pas ? » et lui laisse une voix masculine – elle a, de fait, la voix grave – qui répète fréquemment « oui, mon papa⁷⁶ ». La représentation de la fille avec les traits du père signifie la continuité, comme l'appellation « Jean-Marine », choisie par *Le Canard enchaîné*, un très influent journal satirique. Cette représentation moins accentuée est néanmoins présente dans la presse généraliste : on qualifie parfois M. Le Pen de « virile », tandis que les journalistes insistent sur sa ressemblance physique avec son père. C'est, de même, en exhibant ses loisirs masculins, comme le tir au pistolet, que la journaliste de *Elle*, Caroline Laurent-Simon, dévoile la réalité, soit l'extrémisme des positions, derrière la stratégie de communication de la candidate.

HYPOTHÈSES

La dimension genrée de l'institution présidentielle est donc présente lors de la sélection des candidats symboliquement autorisés à participer à la compétition comme pendant l'exercice du mandat. Journalistes, humoristes et communicants contribuent à renforcer ce rôle présidentiel masculin, hétérosexuel, blanc et bourgeois imposé par l'histoire et le droit. Nous en avancerons trois séries d'explications.

Pèsent tout d'abord sur les journalistes des logiques économiques⁷⁷ et technologiques imbriquées : les médias connaissent à la fois des difficultés financières et des licenciements dans les rédactions traditionnelles en même temps qu'une augmentation des entreprises de presse liées à la multiplication des sites Internet des titres papier, des *pure players* et des chaînes d'information en continu, augmentation rendant plus prégnant encore l'impératif de non-dépassement par la concurrence⁷⁸. Le suivisme des journalistes est accéléré par ce flux d'informations

76. Voir notamment le 2 mai 2012, « Laurent Gerra imite J.-M. Le Pen et sa fille avec le maréchal Pétain sur RTL », <<http://www.youtube.com/watch?v=OwTTBb16Nik>>. Le maréchal Pétain y devient le maréchal Moustache, accueilli par un J.-M. Le Pen ravi, au son du générique de « Bonne nuit les petits », une célèbre émission pour enfants.

77. Voir Patrick Champagne, « Le journalisme à l'économie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n^{os} 131-132, mars 2000, p. 3-7.

78. Sur les contraintes spécifiques liées à cette règle pratique de non-dépassement par la concurrence, voir Cyril Lemieux (2000). *Mauvaise presse*, Paris, Métailié.

continûment croissant par Internet ou les réseaux sociaux, à commencer par Twitter, qu'ils fréquentent assidûment. La logique déjà dénoncée par Pierre Bourdieu⁷⁹ d'une circulation circulaire de l'information produisant une homogénéisation et un appauvrissement des contenus en sort renforcée, comme le confirment par exemple la surenchère et la ressemblance des unes des hebdomadaires, évoquées plus haut.

Dans ces conditions, alors que les journalistes semblaient déjà souvent contraints de produire une information conforme au sens commun pour éviter les remises en cause du public⁸⁰, celui-ci se révèle aujourd'hui encore plus prompt à réagir aux articles jugés hétérodoxes grâce à Internet et aux réseaux sociaux⁸¹. Le discours conformiste sur le rôle présidentiel permet une économie de « moyens ». Constitué de routines, y compris d'écriture et de style dont témoignent les métaphores virilistes, il fait économiser du temps dans la production d'une information. Cette « tyrannie des formats⁸² » participe à la représentation d'un corps présidentiel genré.

Une deuxième série d'explications tient à l'emprise de la communication sur la production des « identités stratégiques⁸³ » des candidats. Bien que peu étudié, car difficilement accessible, le travail des communicants, et en particulier d'agence, a été récemment publicisé, voire dénoncé. Très présents dans des situations de crise, comme lors des affaires DSK⁸⁴ ou Cahuzac, ils jouent aussi un rôle majeur dans les situations plus ordinaires comme les campagnes électorales. Pour apprécier leur part dans la construction d'un modèle présidentiel masculin,

79. Pierre Bourdieu (1996). *Sur la télévision*, Paris, Liber.

80. Gaye Tuchman (1972). « Objectivity as strategic ritual: An examination of news-men's notions of objectivity », *American Journal of Sociology*, vol. 77, n° 4, p. 660-679.

81. Caroline Datchary rappelle que cette contrainte du regard constant du public peut devenir habilitante; parce que les journalistes sont susceptibles d'être contestés, ils doivent être exemplaires et justifient ainsi leurs contraintes professionnelles. Caroline Datchary (2010). « Ce que le web 2.0 fait à l'autonomie journalistique. L'expérience de *Médiapart* », dans Cyril Lemieux (dir.), *La subjectivité journalistique*, Paris, Éditions de l'EHESS, coll. « Cas de figure », p. 123-142.

82. La démonstration de C. Lemieux s'appuie d'ailleurs sur la publication par *L'Express*, d'une photo de N. Sarkozy mal rasé, mettant donc en scène un corps présidentiel virilisé. Cyril Lemieux (2010). « "Sarko pas rasé" ou la tyrannie des formats », dans Cyril Lemieux, *Un président élu par les médias. Regard sociologique sur la présidentielle de 2007*, Paris, Presses des Mines, p. 75.

83. Annie Collovald (1988). « Identités stratégiques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 73, p.29-40.

84. Voir à ce sujet le chapitre 8.

deux éléments peuvent être pris en compte. Le premier touche au recrutement social et genré de ceux qui occupent les postes les plus élevés de la hiérarchie de la communication politique, les *spin doctors*⁸⁵. En effet, si le secteur de la communication est féminin, il n'échappe pas pour autant aux logiques classiques de division sexuelle du travail. Dans la communication comme ailleurs, les femmes n'accèdent pas aux postes les plus élevés et restent le plus souvent cantonnées à des postes valorisant leurs qualités soit-disant naturelles (et donc dévalorisées en tant que compétences spécifiques) comme leur « sens du contact », leur « chaleur » et leur « bienveillance » particulièrement prisés dans le secteur des relations de presse⁸⁶. Sans préjuger d'une solidarité de classe sexuelle, qui conduirait les hommes à valoriser les qualités masculines, et les femmes, les qualités féminines, on peut néanmoins expliquer la dimension masculine et hétéronormée⁸⁷ du rôle présidentiel par les visions du monde des communicants, d'une part, produites par leur socialisation et leurs anticipations des cibles visées, et, d'autre part, renforcées par la division effective du travail politique et de communication qui place les hommes en position de décision stratégique⁸⁸ et les femmes en position de représentation, comme chargées de communication, voire comme porte-parole⁸⁹ des candidats.

-
85. Voir Sandrine Lévêque (2013). « Médias et communication », dans Catherine Achin et Laure Béréni (dir.), *Dictionnaire genre et science politique*, Paris, Presses de Science Po, p. 310-322.
86. Il est révélateur que dans l'affaire DSK, une femme (Anne Hommel) ait émergé. Alors qu'elle appartient au tout petit groupe de communicants qui a fabriqué la candidature de celui-ci, elle est rendue visible quand il s'agit, lorsqu'éclate l'affaire, d'accompagner, d'assister et de protéger le couple DSK-Anne Sinclair, mission finalement très « féminine ».
87. La communication met notamment en scène le rôle présidentiel hétéronormé et sexualisé à travers les épouses des candidats et des présidents. Voir Christiane Restier-Melleray (2005). « Femme(s) de... Jouer en couple en politique : des mises en récit sans importance », *Questions de communication*, n° 7, p. 87-104.
88. L'instauration de la parité a conduit les hommes dès les premières municipales à se replier vers la fabrication des listes ou la fixation de la ligne, ce qui leur conserve en réalité les décisions stratégiques et renforce leur leadership. Eric Fassin et Stéphane Latté (2005). « La galette des reines : femmes en campagne à Auxerre », dans Jacques Lagroye, Patrick Lehingue et Frédéric Sawicki (dir.), *op. cit.*, p. 219-241.
89. Marion Paoletti (2013). « Porte-parole dans la campagne présidentielle : incarner son genre avec classe », *Genre, sexualité et société*, Hors-série n° 2, <<http://gss.revues.org/2664>>.

Le second élément tient aux interactions directes entre journalistes et communicants, sortes d'« associés rivaux⁹⁰ ». Dans cette relation, en principe équilibrée, les communicants disposent néanmoins de ressources affaiblissant les capacités des journalistes à conserver l'initiative. L'observation des journalistes politiques en situation montre ainsi combien ils sont, dans les moindres détails, tenus par les équipes de campagne, regroupés dans des salles de presse ou dépendants de la sélection des *pools* qui accompagnent les candidats sur tel ou tel événement. Même si cet accompagnement répond à leur demande – par exemple, mieux la salle de presse est équipée, plus elle facilite le travail –, ils se retrouvent néanmoins dans une situation comparable (toutes choses égales par ailleurs) à celle des journalistes de guerre intégrés (*embedded*) à l'armée, bénéficiant d'un accès au terrain, mais devant se soumettre aux impératifs militaires. Associée aux restrictions économiques qui limitent les possibilités d'enquête, cette maîtrise de l'agenda uniformise l'information et renforce son caractère conformiste et stéréotypé du point de vue du genre. La mise en scène du meeting de F. Hollande à Bercy, le 29 avril 2012, introduit par deux femmes porte-parole, aujourd'hui ministres, Nadjat Vallaud-Belkacem et Aurélie Filippetti, figure ainsi la division sexuelle des rôles politiques, reprise comme telle par les journalistes⁹¹.

Notre troisième série d'explications tient à la morphologie du groupe des journalistes professionnels et à leur socialisation (primaire et secondaire). Globalement, les enquêtes⁹² font apparaître une transformation sociologique de la profession, dorénavant plus jeune, plus féminisée, plus précarisée, mais aussi plus diplômée, notamment par les écoles professionnelles, transformation qui vaut en particulier

90. Jean-Baptiste Legavre (2011). « Entre conflit et coopération. Les journalistes et les communicants comme associés-rivaux », *Communication et langages*, n° 169, p. 105-123.

91. Séverine Chauvel et Amélie Le Renard (2013). « Comment le travail journalistique amplifie la hiérarchie de genre. Une rédaction pendant la campagne présidentielle de 2012 », *Genre, sexualité et société*, Hors-série n° 2, <<http://gss.revues.org/2598>>.

92. Selon l'Observatoire des métiers de la presse en association avec la Commission de la carte professionnelle des journalistes, le nombre de journalistes, titulaires de la carte de presse, a connu une augmentation constante depuis la dernière guerre, dont le rythme s'est ralenti dès 2002. En 2010 et en 2011, pour la première fois depuis 1944, il a diminué. Cette diminution va de pair avec une augmentation du nombre de pigistes.

pour les journalistes politiques de la « grande presse ». Ces modifications bousculent les hiérarchies implicites de l'espace journalistique et, en particulier, la place de la rubrique politique. Noble rubrique par excellence à la fin de la guerre, elle se dévalorise peu à peu⁹³, et de plus se « dépolitise » en même temps que les journalistes qui en ont la charge⁹⁴. Cette double dévalorisation va de pair avec une féminisation⁹⁵.

Ces transformations pourraient-elles aussi contribuer à l'entretien d'un modèle sexuellement conformiste de l'institution présidentielle ? Les nouveaux « rubricards » politiques seraient techniquement irréprochables, mais pour beaucoup peu concernés par le sujet qu'ils traitent, capables d'ailleurs de passer au sport ou à la culture. Ce trait pourrait bien être renforcé par la socialisation secondaire, soit le passage de plus en plus fréquent par une école de journalisme qui, pour certains, uniformise les pratiques dans un sens conformiste⁹⁶. Enfin, cette formation « professionnalisante » des journalistes excluait jusqu'à une période récente tout enseignement sur le genre.

Le rôle de la féminisation est plus ambivalent. En effet, être une journaliste n'empêche pas de reproduire des stéréotypes genrés⁹⁷. Certains comme Erik Neveu ont même fait l'hypothèse qu'un « *habitus* féminin » conduirait à un traitement psychologisant de l'information politique. Les femmes journalistes adopteraient ainsi une stratégie

93. Eugénie Saïtta (2006). *Les transformations du journalisme politique depuis les années 1980. Une comparaison France-Italie*, Thèse de science politique, Rennes, Université de Rennes I.

94. Nicolas Kaciaf montre que dans les années 1970, les rubricards spécialistes d'un parti ou d'un courant dans la presse généraliste étaient souvent recrutés pour leur appartenance à ce courant ou à ce parti, voir « Engagement journalistique et bipolarisation de l'espace partisan. Le cas des services *Politique* de la presse écrite française », dans Sandrine Lévêque et Denis Ruellan (2010). *Journalistes engagés*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 55-72. Voir aussi Nicolas Kaciaf (2013). *Les pages « Politique »*. *Histoire du journalisme politique dans la presse française (1945-2006)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res Publica ».

95. Béatrice Damian-Gaillard et Eugénie Saïtta (2011). « Le processus de féminisation du journalisme politique et les réorganisations professionnelles dans les quotidiens nationaux français », *Communication*, vol. 28, n° 2, p. 317-336, <<http://communication.revues.org/index1725.html>>.

96. Voir François Ruffin (2003). *Les petits soldats du journalisme*, Paris, Les Arènes.

97. Delphine Dulong et Frédérique Matonti (2005). « L'indépassable "féminité". La mise en récit des femmes en campagne », *op. cit.*, p. 281-303.

qui consisterait à être *one of the girls*⁹⁸. Depuis la campagne de 2007, on assiste en effet au recours croissant à une explication des comportements des politiques par leurs mésaventures sentimentales qui rapproche certains articles des romans « à l'eau de rose » : rupture entre Cécilia et Nicolas Sarkozy, adultère de François Hollande, jalousie de « ses » deux femmes. Or ce cadrage, que nous qualifions de Harlequin, contribue à accréditer lui aussi une vision traditionnelle de l'ordre social genré. Reste que ce cadrage, bien que pratiqué par des femmes journalistes, comme Raphaëlle Bacqué et Ariane Chemin, au journal *Le Monde*, ne leur est pas réservé.

BIBLIOGRAPHIE

Achin, C. (2004). *Le mystère de la chambre basse. Comparaison des processus d'entrée des femmes au Parlement, France-Allemagne, 1945-2000*, Paris, Dalloz.

Achin, C. et E. Dorlin (2008). « Nicolas Sarkozy ou la masculinité mascarade du président », *Raisons politiques*, n° 3, p. 19-45.

Achin, C., E. Dorlin et J. Rennes (2008). « Capital corporel identitaire et institution présidentielle : réflexions sur les processus d'incarnation des rôles politiques », *Raisons politiques*, vol. 31, n° 3, p. 5-17.

Achin, C. et S. Lévêque (2007). « Femmes, énarques et professionnelles de la politique. Des carrières exceptionnelles sous contraintes », *Genèses*, n° 67, p. 24-44.

Amar, C. et D. Hassoux (2005). *Ségolène et François. Biographie d'un couple*, Paris, Privé.

Bachy, F. (2001). *François Hollande. Un destin tranquille*, Paris, Plon.

Bachy, F. (2005). *L'énigme Hollande*, Paris, Plon.

98. Cette expression fait référence aux quatre tactiques identifiées par Margareta Melin-Higgins quant aux comportements des femmes journalistes dans les rédactions qui 1) sont des marionnettes et acceptent le statut inférieur réservé aux femmes; 2) deviennent *one of the girls* et s'engouffrent dans la niche d'une sorte de contre-culture féminine; 3) quittent la rédaction; ou 4) deviennent *one of the boys* en adoptant des comportements masculins. Margareta Melin-Higgins (2004). « Coping with journalism: Gendered newsroom culture », dans Marjan de Bruin et Karen Ross (dir.), *Gender and Newsroom Cultures*, Cresskill, Hampton Press, p. 197-222.

- Bereni, L. (2007). *De la cause à la loi. Les mobilisations pour la parité politique en France (1992-2000)*, Thèse de science politique, Paris, Université Paris I Panthéon-Sorbonne.
- Bourdieu, P. (1996). *Sur la télévision*, Paris, Liber.
- Champagne, P. (2000). « Le journalisme à l'économie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n^{os} 131-132, p. 3-7.
- Chartier, R. (1989). « Le Monde comme représentation », *Annales ESC*, n^o 6, p. 1505-1520.
- Chauvel, S. et A. Le Renard (2013). « Comment le travail journalistique amplifie la hiérarchie de genre. Une rédaction pendant la campagne présidentielle de 2012 », *Genre, sexualité et société*, Hors-série n^o 2, <<http://gss.revues.org/2598>>.
- Collovald, A. (1988). « Identités stratégiques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n^o 73, p. 29-40.
- Damian-Gaillard, B. et E. Saïtta (2011). « Le processus de féminisation du journalisme politique et les réorganisations professionnelles dans les quotidiens nationaux français », *Communication*, vol. 28, n^o 2, <<http://communication.revues.org/index1725.html>>.
- Datchary, C. (2010). « Ce que le web 2.0 fait à l'autonomie journalistique. L'expérience de Médiapart », dans C. Lemieux (dir.), *La subjectivité journalistique*, Paris, Éditions de l'EHESS, coll. « Cas de figure », p. 123-143.
- Dézé, A. (2012). *Le Front national: à la conquête du pouvoir?*, Paris, Armand Colin.
- Dorlin, E. (dir.) (2009). *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*, Paris, Presses universitaires de France.
- Dulong, D. (2012). *Sociologie des institutions*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».
- Dulong, D. et F. Matonti (2005). « L'indépassable "féminité". La mise en récit des femmes en campagne », dans J. Lagroye, P. Lehingue et F. Sawicki (dir.), *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, Paris, Presses universitaires de France, p. 281-305.
- Fassin, E. et S. Latté (2005). « La galette des reines: femmes en campagne à Auxerre », dans J. Lagroye, P. Lehingue et F. Sawicki (dir.), *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, Paris, Presses universitaires de France, p. 219-241.
- Fourest, C. et F. Venner (2012). *Marine Le Pen démasquée*, Paris, Le Livre de Poche.
- François, B. (1996). *Naissance d'une Constitution. La 5^e République 1958-1962*, Paris, PFNSP.

- François, B. (2005). *Le régime politique de la v^e République*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».
- Gaïti, B. (1998). *De Gaulle prophète de la v^e République (1946-1962)*, Paris, PFNSP.
- Goffman, E. (1977). « La ritualisation de la féminité », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 14, p. 34-50.
- Kaciaf, N. (2010). « Engagement journalistique et bipolarisation de l'espace partisan. Le cas des services *Politique* de la presse écrite française », dans S. Lévêque et D. Ruellan (dir.), *Journalistes engagés*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 55-72.
- Kaciaf, N. (2013). *Les pages « Politique ». Histoire du journalisme politique dans la presse française (1945-2006)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res Publica ».
- Lacroix, B. et J. Lagroye (dir.) (1992). *Le président de la République. Usages et genèses d'une institution*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Lagroye, J. (1994). « Être du métier », *Politix*, n° 28, p. 5-15.
- Lagroye, J. (1997). « On ne subit pas son rôle », Entretien recueilli par F. Sawicki et B. Gaïti, *Politix*, n° 38, p. 7-17.
- Le Grignou, B. et E. Neveu (1993). « Intimités publiques. Les dynamiques de la politique à la télévision », *RFSP*, vol. 43, n° 6, p. 940-969.
- Lefebvre, R. (2007). « Le récit d'une campagne "ratée". La mise en intrigue par la presse écrite de la campagne présidentielle de Ségolène Royal », Communication au Congrès de Toulouse de l'Association française de science politique.
- Lefebvre, R. (2011). *Les primaires socialistes. La fin du parti militant*, Paris, Éditions Raisons d'Agir.
- Legavre, J.-B. (2011). « Entre conflit et coopération. Les journalistes et les communicants comme associés-rivaux », *Communication et langages*, n° 169, p. 105-125.
- Lemieux, C. (2000). *Mauvaise presse*, Paris, Métailié.
- Lemieux, C. (2010). « "Sarko pas rasé" ou la tyrannie des formats », dans C. Lemieux, *Un président élu par les médias. Regard sociologique sur la présidentielle de 2007*, Paris, Presses des Mines.
- Lévêque, S. (2013). « Médias et communication », dans C. Achin et L. Béréni (dir.), *Dictionnaire genre et science politique*, Paris, Presses de Science Po, p. 310-322.

- Malouines, M.-E. et C. Meeus (2006). *La Madone et le Culbuto. Ou l'inlassable ambition de François Hollande*, Paris, Fayard.
- Mariot, N. (2006). *Bains de foule. Les voyages présidentiels en province, 1888-2002*, Paris, Belin.
- Melin-Higgins, M. (2004). « Coping with journalism: Gendered newsroom culture », dans M. de Bruin et K. Ross (dir.), *Gender and Newsroom Cultures*, Cresskill, Hampton Press.
- Neveu, E. (1997). « Des questions "jamais entendues". Crise et renouvellements du journalisme politique à la télévision », *Politix*, n° 37, p. 25-56.
- Paoletti, M. (2013). « Porte-parole dans la campagne présidentielle : incarner son genre avec classe », *Genre, sexualité et société*, Hors-série n° 2, <<http://gss.revues.org/2664>>.
- Restier-Melleray, C. (2005). « Femme(s) de... Jouer en couple en politique : des mises en récit sans importance », *Questions de communication*, n° 7, p. 87-104.
- Rosso, R. (2011). *La face cachée de Marine Le Pen*, Paris, Flammarion, coll. « Enquête ».
- Ruffin, F. (2003). *Les petits soldats du journalisme*, Paris, Les Arènes.
- Saïtta, E. (2006). *Les transformations du journalisme politique depuis les années 1980. Une comparaison France-Italie*, Thèse de science politique, Rennes, Université de Rennes I.
- Scott, J. (1988). « Genre: une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du Grif*, n°s 37-38, p. 125-153.
- Tuchman, G. (1972). « Objectivity as strategic ritual: An examination of news-men's notions of objectivity », *American Journal of Sociology*, vol. 77, n° 4, p. 660-679.

CHAPITRE 2

Une femme, une ministre de la Justice¹

Genre et pouvoir dans les discours de la presse française

ISABELLE GARCIN-MARROU

Élisabeth Guigou, Rachida Dati, Michèle Alliot-Marie et Christiane Taubira ; quatre femmes, nommées ministres dans des gouvernements, de droite comme de gauche ; quatre femmes aux trajectoires sociales différentes (les unes étant issues de la bourgeoisie, les autres étant de condition initiale plus modeste) ; quatre femmes, dont deux, C. Taubira et R. Dati sont, respectivement, d'origine ultramarine et maghrébine.

-
1. L'usage voudrait que le terme ministre soit utilisé au masculin ; nous prenons dans ce chapitre le parti de féminiser la fonction, tout en indiquant que l'enjeu des discours médiatiques pourrait être résumé, *in fine*, par cette question posée de la féminisation d'une fonction usuellement qualifiée par le masculin.

Ces quatre femmes ont été (ou sont encore, pour C. Taubira), ministres de la Justice, assumant de ce fait l'une des fonctions régaliennes de l'État et exerçant un pouvoir usuellement associé au masculin.

Notre propos vise à comprendre comment s'articulent, dans les discours médiatiques, les questions de race, de classe et de genre, afin de saisir ce qui prime dans la construction de la figure politique de ces ministres, de leur (il)légitimité à occuper le poste et de leur (in)capacité à exercer le pouvoir. L'objectif est ici de penser « l'identité politique genrée telle que modulée par d'autres critères identitaires² » et de comprendre comment, et dans quelle mesure, les représentations médiatiques de ces femmes de pouvoir participent de l'établissement d'une normativité politique genrée. Nous émettons l'hypothèse que si les compétences des ministres sont affirmées par les discours, la domination se réinscrit dans la convocation des critères de genre, de « race » et de classe.

Avant toute chose, nous rappelons le propos d'Elsa Dorlin³, qui propose la mise en garde suivante quant à « l'usage épistémologique et politique des catégories de "sexe" et de "race" dans les études sur le genre » :

Après avoir dénaturisé le rapport de genre, on renaturalise[rait] les autres rapports de domination, en acceptant l'idée qu'il y aurait un rapport de genre et de « race », un rapport de genre et de classe, etc. Nous ne pouvons admettre la stabilité et l'unité des catégories de « race », de classe, de religion, etc., sous prétexte d'historiciser la catégorie de « sexe ».

Notre propos s'appuie sur ces précautions et vise à comprendre comment ces « catégories » (de « sexe », de « race » et de classe) sont construites dans et par les discours médiatiques. L'objectif n'est donc pas d'observer des catégories réifiées dans un discours particulier, mais de mettre en évidence la fabrication sociale de ces catégories, même si cette fabrication a des allures d'évidence. La force du discours médiatique, précisément sa force mythique (au sens où l'entendait Roland Barthes⁴), est sa capacité à voiler d'évidence une signification

-
2. Appel à communication de l'atelier « Genre, pouvoir et médias » organisé par Anne-Marie Gingras et Manon Tremblay, Congrès de la Société québécoise de science politique, Université de Montréal, 27-29 mai 2013.
 3. Elsa Dorlin (2005). « De l'usage épistémologique et politique des catégories de sexe et de race dans les études de genre », *Cahiers du genre*, n° 39, p. 99-100.
 4. Roland Barthes (1957). *Mythologies*, Paris, Éditions du Seuil.

qui est idéologiquement construite et qui renvoie à un rapport de domination (dans les travaux de Barthes, celui de la « petite bourgeoisie »). Face à cette évidence du discours médiatique, il y a donc nécessité de comprendre comment celui-ci construit et signifie un ou des rapports de domination.

Quelques précisions initiales sur la perspective générale dans laquelle ces discours médiatiques sont analysés. L'analyse est constructiviste, au sens où Bernard Delforce et Jacques Noyer la définissent⁵; les discours médiatiques sont saisis dans leur dynamique de construction de la réalité sociale, articulant processus de mise en forme discursive des informations et lien avec les autres discours sociaux circulant dans l'espace public (discours politique, judiciaire, associatif, etc.). Mais, comme l'indiquent les auteurs, cette analyse nécessite de ne pas négliger la dimension langagière de la construction de la réalité sociale, et c'est ce que nous proposons ici : saisir cette construction médiatique de la réalité sociale dans ses procédés langagiers, sémiotiques.

Pour ce faire, nous proposons de tenir compte de la distinction que propose Danièle Kergoat pour comprendre les rapports sociaux. Kergoat distingue deux « niveaux de réalité, celui des relations sociales et celui des rapports sociaux » : « Les relations sociales sont immanentes aux individus concrets entre lesquels elles apparaissent. Les rapports sociaux sont, eux, abstraits et opposent des groupes sociaux autour d'un enjeu⁶. »

Cette distinction nous permet de comprendre comment les discours (r)établissent, malgré des qualifications positives des femmes ministres, les rapports de domination de classe, de « race » et de genre. Nous distinguons donc, dans l'analyse, le niveau des représentations, construites, qui circulent dans le concret des relations sociales, et la normativité des rapports sociaux que ces représentations font (ré)émerger.

-
5. Bernard Delforce et Jacques Noyer (1999). « Pour une approche interdisciplinaire des phénomènes de médiatisation : constructivisme et discursivité sociale », *Études de communication*, n° 22, p. 14-15.
 6. Danièle Kergoat (2011). « Comprendre les rapports sociaux », *Raison présente*, n° 178, p. 12.

Une dernière précision doit être faite et tient à ce que Dorlin indique quant à la manipulation du terme « race » (qu'elle emploie toujours entre guillemets pour rendre compte de la difficulté particulière à manipuler épistémologiquement ce terme⁷):

Utilisé avec ou sans guillemets, le terme « race » désigne dans certains discours scientifiques *une catégorie d'analyse d'un rapport de pouvoir* [...] Le problème est : dans quelle mesure l'usage de la catégorie de « race » comme catégorie d'analyse, c'est-à-dire comme concept désignant le rapport de *racialisaton* des rapports sociaux, est-il manipulable, compréhensible ? Redéfini, manipulé avec toutes les précautions d'usage, le concept de « race » désigne-t-il sans équivoque un processus plutôt qu'une identité idéologique, ou une identité qui préexiste à l'analyse ?

Cette précision nous conduit à utiliser également le terme « race » avec des guillemets, pour signifier, sans équivoque, que nous analysons un processus construit. Nous verrons que les guillemets n'ont pas seulement une incidence typographique et permettent de déceler ce qui, dans les discours de presse, entretient *a minima* une certaine confusion identitaire sur la personnalité, notamment celles de R. Dati et de C. Taubira.

CORPUS ET MODALITÉS D'ANALYSE

Pour mener l'analyse proposée, nous avons effectué une recherche exhaustive des articles de presse parus dans les supports d'information générale français, dans la base Europress (<<http://www.europress.com>>) qui rassemble 6200 sources, dont des journaux, des publications spécialisées, les fils de presse, à 14 % en langue française. La constitution du corpus s'est faite à partir des mots clés suivants : « nom de la ministre » + « ministre » + « justice ». Nous avons collecté les 58 articles spécifiquement consacrés à chaque ministre (en excluant les articles généraux sur la formation du gouvernement – après avoir vérifié que rien ne s'y disait sur les ministres de la Justice –, et en excluant également les articles faisant simplement la liste des ministres nommés⁸).

7. Elsa Dorlin (2005). « De l'usage épistémologique et politique... », *op. cit.*, p. 96-97.

8. Ces 58 articles sont répartis comme suit : 14 articles (parus du 5 au 9 juin 1997) sont consacrés à la nomination d'É. Guigou le 4 juin 1997 ; ils sont issus des médias suivants : *Libération*, *Le Monde*, *La Croix*, *Les Échos*, *La Tribune*, *Le Progrès*, *Sud Ouest* ; 17 articles (parus du 18 au 21 mai 2007) sont consacrés à la nomination de R. Dati

Du point de vue théorique, l'analyse du corpus est narrative (au sens greimassien du terme⁹). Nous regardons comment est instauré le sujet du récit, c'est-à-dire comment le narrateur (le journaliste, le journal) définit une figure dotée de compétences à agir (ces compétences pouvant être négatives); la nomination constituant, dans une perspective narrative, un moment où le «sujet» devient un «sujet du faire» dont la qualification repose sur l'axiologie déployée par le narrateur. Nous repérons les éléments lexicaux qui caractérisent ces compétences et qui dessinent, discursivement, la figure des ministres. Précisons, cependant, que la question de l'attribution de la légitimité ne se joue pas exactement de la même façon pour les ministres que pour les candidates à une responsabilité électorale. Marion Paoletti précise ainsi, dans son analyse de la représentation médiatique des porte-parole de la campagne présidentielle 2012 :

Il y a bien une double contrainte des porte-parole qui sont censés «ne pas exister dans cette affaire» (entretien de Bernard Cazeneuve) et marquer une singularité pour donner sens à une nomination fondée sur des qualités particulières. C'est sans doute encore plus vrai des femmes qui doivent leur nomination au fait d'être tout ce que les candidats ne sont pas¹⁰.

Les ministres sont nommées et, à ce titre, elles bénéficient de la légitimité du président de la République (même si elles appartiennent, formellement, au gouvernement formé par le premier ministre). Il est à noter, cependant, que dans les quatre ministères dont nous observons l'instauration, trois ont déjà été élues ou sont en passe de l'être (E. Guigou, M. Alliot-Marie et C. Taubira). Seule R. Dati cumule une arrivée au ministère par nomination et une absence de légitimité électorale antérieure. Ses compétences ne peuvent être liées à une élection qu'elle

le 18 mai 2007; ils sont issus des médias suivants : Agence France-Presse (AFP), *Libération*, *Le Monde*, *La Croix*, *Les Échos*, *Le Figaro*, *Aujourd'hui en France*, *La Charente libre*, *La Voix du Nord*, *Sud Ouest*; 14 articles (parus du 23 au 25 juin 2009) sont consacrés à la nomination de M. Alliot-Marie le 23 juin 2009; ils sont issus des médias suivants : AFP, *L'Humanité*, *Le Monde*, *La Croix*, *Le Figaro*, *Les Échos*, *Sud Ouest*, *Le Télégramme*, *La Voix du Nord*, *Le Point*; enfin, 13 articles (parus du 16 au 19 mai 2012) sont consacrés à la nomination de C. Taubira le 16 mai 2012; ils sont issus des médias suivants : AFP, Reuters, *L'Humanité*, *Libération*, *Le Monde*, *La Croix*, *Le Figaro*, *Les Échos*, *Le Télégramme*, *La Voix du Nord*, *Marianne*, *Le Point*.

9. Algirdas Julien Greimas (1983). *Du sens II*, Paris, Éditions du Seuil.
10. Marion Paoletti (2013). «Porte-parole dans la campagne présidentielle: incarner son genre avec classe», *Genre, sexualité et société*, Hors-série n° 2, p. 3, <<http://gss.revues.org/index2664.html>>, consulté le 13 avril 2013.

aurait gagnée antérieurement à sa nomination; sa légitimité est donc uniquement celle de son installation, comme ministre, par le pouvoir d'un autre – d'un homme.

Avant d'entrer dans le détail des discours, remarquons que l'analyse quantitative du corpus permet de noter une surproduction quantitative (en nombre de signes) au moment de la nomination de R. Dati (et une légère surproduction pour C. Taubira). Notre comptage, manuel, indique ainsi une inflation du volume des discours au moment de la nomination de R. Dati (11 000 signes contre 8 800 pour C. Taubira et 6 900, respectivement, pour É. Guigou et M. Alliot-Marie). Il y a là un indice quantitatif que les éléments de «race» et de «classe» jouent, dans la nomination de R. Dati et de C. Taubira, aussi fortement que les éléments de genre dans la construction des figures politiques; notamment au moment de la nomination de R. Dati, première femme «issue de l'immigration» et d'origine sociale modeste à être nommée au portefeuille de la justice.

RACHIDA DATI, UNE « FILLE D'OUVRIER MAROCAIN »

Quels sont les éléments lexicaux et narratifs mobilisés pour raconter la nomination de R. Dati¹¹? Nombreux sont les termes qui font mention de l'origine de R. Dati; origine qualifiée, à la fois, du point de vue de la classe et de la «race». L'Agence France-Presse (AFP) décrit ainsi l'«*aide-soignante, fille d'ouvrier marocain*» dans un article titré «M^{me} Dati, *première personnalité d'origine maghrébine*» à un ministère important». *Libération* rappelle que «Rachida Dati est *la première personnalité d'origine maghrébine*» en titrant «La magistrate est la *première fille d'immigrés maghrébins* à obtenir un ministère régalien». Dans la même veine, *Le Monde* indique que la ministre est «issue d'une *famille algéro-marocaine de douze enfants, fille d'un ouvrier de Saint-Gobain*», en précisant que «*Rachida Dati est fière* de son parcours». Pour *La Croix*, la nomination de R. Dati est une «belle consécration pour cette fille de *père marocain et de mère algérienne, élevée dans une HLM de Chalon-sur-Saône avec*

11. Afin de permettre l'identification plus rapide des stratégies médiatiques de qualification narrative, nous avons pris le parti, d'une part, de sélectionner des extraits – le matériau complet se trouvant en annexe –, d'autre part, de mettre en italiques, dans les citations, les éléments ressortissant des trois dimensions de genre, de «race» et de classe. Nous mettons par ailleurs en gras les éléments dominants, en l'occurrence, pour R. Dati, les éléments de «race» et de classe.

onze frères et sœurs»; tandis que *Le Figaro* rappelle que la ministre est «**filles d'un père marocain et d'une mère algérienne** [et qu'elle] a été élevée avec ses onze frères et sœurs dans une cité de Chalon-sur-Saône ».

Les journaux de la presse quotidienne régionale annoncent également la nomination de la ministre en précisant les éléments de classe et de « race »; *Aujourd'hui en France – Le Parisien* titre «**Rachida Dati, fille d'un ouvrier marocain et d'une mère algérienne**», tandis que *Sud Ouest* indique tout à la fois que « [l]a jeune Rachida [est] **filles d'une Algérienne et d'un Marocain ouvrier à Saint-Gobain** », et qu'il « n'y a rien qui agace plus *la belle Rachida* que de se sentir considérée comme **"l'Arabe de service"** ».

Comme nous pouvons le constater, c'est bien la « race » – l'origine maghrébine de R. Dati – qui constitue l'élément qualifiant principal des discours. La classe arrive juste après, même si les deux qualificatifs identitaires sont entremêlés, par exemple dans l'évocation du père de R. Dati «**ouvrier marocain**». Les rappels constants de l'origine de la ministre renvoient à l'interrogation de Dorlin sur la présence d'une « identité idéologique, qui préexiste à l'analyse ». En l'occurrence, R. Dati semble bien inscrite dans une identité figée, celle d'une appartenance « raciale » qui, si elle n'est pas explicitement stigmatisée, demeure un marqueur extrêmement puissant de son altérité à la norme politique.

Il y a pourtant aussi, même si moins nombreux proportionnellement, des éléments de qualification explicitement genrés qui signifient le rapport de pouvoir. « Classiquement », pourrait-on dire, le rapport de genre est signifié par les qualifications qui identifient le caractère, l'apparence physique et les sentiments de R. Dati. La mention de sa « fierté » à être sur la photo du gouvernement (*Le Monde* du 19 mai 2007) nous semble par ailleurs être un des éléments les plus marquants dans la construction du rapport de domination, à la fois de « race », de classe et de genre. La fierté, manifestée en ces circonstances, est celle de l'élève dont le professeur note qu'elle a réussi son examen. R. Dati est jugée, ici, à partir d'une position dominante, celle de l'homme, blanc, bourgeois, pour qui une telle attribution de ministère relèverait de l'évidence d'un parcours politique. Ici, c'est bien la non-évidence du parcours et de l'accession de R. Dati à cette responsabilité politique qui est signifiée, sans que l'on puisse isoler une catégorie à partir de laquelle cette fierté se construit comme l'expression d'un rapport de domination.

Nous devons préciser que la mention de la « fierté » avait été largement reprise au moment où un homme « *issu de la diversité* », Azouz Begag, était nommé ministre délégué à la Promotion de l'égalité des chances, en juin 2005. Nous avons analysé, pour maintenir une perspective comparative et relationnelle « féminin – masculin », les 39 articles parus dans tous les supports d'information français au moment de la nomination du gouvernement de Villepin le 3 juin 2005¹². Dans ce gouvernement figurent donc A. Begag, dont les parents, d'origine algérienne, ne parlent pas français et qui a grandi « dans un bidonville de Villeurbanne », et Pascal Clément, nommé à la Justice, « avocat devenu député », d'origine plutôt bourgeoise. De ces 39 articles émerge le rappel constant de cette fierté du ministre A. Begag qualifié, comme R. Dati, par sa « race » et sa classe. Cela nous conduit à penser que le rapport de domination, exprimé par la mention de la fierté, est moins directement lié au genre, qui joue en plus pour R. Dati du fait de sa nomination à un ministère régalien; la fierté semble bien être un marqueur net de la domination de « race » et de classe.

« Race », classe et genre se mêlent donc et permettent la définition d'une figure qui bouscule la normativité politique même si elle ne présume pas de l'illégitimité de cette figure à occuper le poste. À cet égard, les quelques mentions du fait que R. Dati constitue un « *atout* » pour Nicolas Sarkozy ou que c'est par sa nomination que N. Sarkozy fait la preuve de son ouverture « aux femmes et à la diversité » sont l'indice de ce que la légitimité de R. Dati est, en fait, celle de N. Sarkozy qui l'a nommée (« *propulsée* » dit *La Croix*; *Libération* parlant de « *promotion* ») à ce ministère régalien de la Justice.

Est-ce à dire, pour autant, que le genre s'effacerait devant la classe et la « race » ? Dans le cas de R. Dati, les qualifications médiatiques construisent une figure dotée de compétences positives: elle a de la volonté, s'est « extraite » de sa condition sociale – de sa classe – initiale; elle a du charme et constitue, pour cet ensemble de compétences positives, un « atout politique » dans le gouvernement du président

12. Une collecte exhaustive des articles parus entre les 2 et 7 juin 2005, dans les agences de presse, et les presses quotidienne nationale et quotidienne régionale françaises a été réalisée dans la base d'archives Europress, avec les mots clés « Begag » + « Clément » + « ministre ».

fraîchement élu. Dans son récit explicite, le discours médiatique semble donc instaurer une figure politique dont les contours, quoique bousculant les normes de l'identité politique attendue à ce poste, ne remettent pas en question la légitimité.

Rappelons cependant la distinction « relations sociales » – « rapports sociaux » proposée par Kergoat. Ce qui apparaît, dans ces discours qui instaurent R. Dati comme ministre de la Justice, semble relever d'un double processus : dans le concret des individus, dans la réalité des relations sociales telle qu'elle est explicitement construite par les discours médiatiques, la ministre de la Justice est positivement qualifiée et son identité, triplement définie, ne fait pas obstacle à son instauration symbolique comme ministre de la Justice.

Il semble pourtant en aller autrement si l'on se situe sur le plan de la réalité des rapports sociaux, construits, eux, par l'ensemble des normes auxquelles les discours médiatiques renvoient. Sur ce plan, R. Dati est rappelée – renvoyée – à sa situation de dominée, que l'on considère le genre, la classe ou la « race ». Comme l'indique aussi Kergoat, si les choses changent dans les relations sociales (ici, la trajectoire de R. Dati, au regard de ses origines et de son sexe, est construite positivement), « le rapport social, lui, continue à opérer et à s'exprimer sous ses trois formes canoniques : exploitation, domination et oppression¹³ ». Autrement dit, l'ensemble des discours instaurant la ministre comme une figure à l'identité caractérisée, avant tout, par son sexe, sa « race » et sa classe réintroduit la domination de la norme politique masculine, « blanche » et bourgeoise.

Pour travailler cette hypothèse, nous proposons de comparer le « cas » de R. Dati avec celui des discours d'une ministre, également nommée à la Justice, mais *a priori* non dominée dans les rapports de classe et de « race » (conformes à la norme liée au poste de ministre de la Justice). Ce croisement des analyses peut nous permettre de saisir comment fonctionne cette « consubstantialité » des rapports sociaux dont parle Kergoat et sur laquelle nous reviendrons.

13. Danièle Kergoat (2011). « Comprendre les rapports sociaux », *op. cit.*, p. 12-13.

ÉLISABETH GUIGOU, UNE « PUGNACITÉ TOUT EN DOUCEUR »

Quand É. Guigou devient ministre de la Justice, en juin 1997, elle est la première femme nommée à ce poste. Comme pour R. Dati, sa nomination instaure une situation inédite et la construction médiatique de sa figure politique fait évidemment état de cette nouveauté. Mais É. Guigou est aussi tout de suite définie comme femme, bourgeoise et d'origine française (même si elle est « pied-noir », née à Marrakech¹⁴). *Libération*, qui titre « Élisabeth Guigou. **La pugnace** », précise d'emblée qu'elle « est la **première femme garde des Sceaux** [et que] ce n'est **ni par hasard ni pour cause de quota féminin** ». *Le Monde* rappelle son « image de *technocrate parisienne au look BCBG* », tandis que *La Croix*, qui titre « Élisabeth Guigou, une **pugnacité tout en douceur** » donne la parole à une femme, Geneviève Jürgensen, qui propose un éditorial particulièrement significatif des rapports de genre :

Élisabeth est une jolie femme, qui se met bien en valeur sans jouer la carte de la séduction. On peut lui en être reconnaissant, car rien n'est plus gênant que les femmes qui accèdent à d'importantes fonctions sans renoncer à minauder, exploitant l'arme des capacités propres en même temps que celle des chatteries d'autrefois, quand nul pouvoir n'était possible sans emberlificoter la gent masculine.

Enfin, le journal régional *Le Progrès* annonce la nomination en associant la qualification genrée à la fonction politique : « **Très femme, très politique.** »

L'élément dominant dans la construction médiatique de la figure d'É. Guigou relève donc bien du genre. É. Guigou a du caractère et du charme ; elle est une femme, dont on rappelle à la fois le tempérament, la pugnacité et la douceur. Mais cette figure de femme est aussi une figure d'expérience ; elle a déjà été ministre et, si elle n'a aucune expérience de la Justice, elle a déjà un parcours en politique et s'appuie sur ses « brillantes » études et sa formation à l'École nationale d'administration (ENA). Remarquons, mais nous y reviendrons, que son parcours politique est décrit, par *Libération*, comme ayant été accompli « dans l'ombre de Jospin » ; dans l'ombre d'un homme, donc, comme cela sera également

14. Rappel : nous mettons en italiques, dans les citations, les éléments ressortissant des trois dimensions de genre, de « race » et de classe. Nous mettons en gras les éléments dominants, en l'occurrence, pour É. Guigou, les éléments de genre.

signifié pour R. Dati et pour M. Alliot-Marie. La qualification genrée, très marquée, participe de la construction d'une figure légitime ; les compétences du sujet ainsi instaurées sont validées par les discours comme cohérentes avec sa nomination. Les discours médiatiques sanctionnent positivement les compétences de la nouvelle ministre dans l'ordre des relations sociales. Mais si l'on se situe sur le plan des rapports sociaux, ces discours rappellent l'ordre de la domination de genre et de classe. Le billet de Geneviève Jürgensen, paru dans *La Croix*, fait état du respect par É. Guigou des codes d'une séduction bien tempérée ; femme séduisante « *qui se met bien en valeur* » et qui ne joue pas de sa séduction. La ministre ne déroge donc ni aux normes du bon goût (norme de classe) ni à celles de la séduction que les femmes pourraient exercer sur les hommes. Décrite ailleurs comme maîtrisant les codes bourgeois (« *BCBG*¹⁵ »), É. Guigou est qualifiée positivement dans l'ordre de la domination de classe (elle est du côté dominant) et dans celui de la domination de genre (même si elle est, là, du côté dominé). Quant à son inscription dans l'ordre de la domination de « race », il est tellement évident qu'il n'est pas mentionné. Blonde aux yeux bleus, É. Guigou est évidemment, et sans qu'il soit besoin – discursivement ou narrativement – de le préciser, du côté dominant.

Ces configurations narratives – autour de R. Dati et autour d'É. Guigou – et ces articulations différenciées des rapports sociaux de classe, de « race » et de genre doivent être examinées, dans la perspective tracée par Kergoat, sous l'angle de la « consubstantialité » des rapports sociaux. Cette « consubstantialité » des rapports sociaux est ainsi définie par la sociologue : « La consubstantialité [...] c'est l'entrecroisement dynamique complexe de l'ensemble des rapports sociaux, chacun imprimant sa marque sur les autres ; ils se modulent les uns les autres, se construisent de façon réciproque¹⁶. »

La consubstantialité s'établit dans l'ordre des rapports sociaux – non des relations sociales. Or, dans l'ordre des relations sociales, pour R. Dati comme pour É. Guigou, les discours construisent des figures politiques positivement sanctionnées, du point de vue des critères de « race », de genre ou de classe. Mais la consubstantialité permet de saisir

15. « BCBG » : acronyme de « bon chic, bon genre ».

16. Danièle Kergoat (2011). « Comprendre les rapports sociaux », *op. cit.*, p. 19-20.

les configurations très différentes des normes mobilisées pour qualifier les figures des ministres. Ainsi, la configuration identifiable au moment de la nomination de R. Dati permet de saisir la « coproduction » des rapports sociaux. Parce qu'elle est femme, les discours peuvent déployer la norme de la domination genrée; laquelle renforce les normes de la domination de classe et de « race » et est renforcée par elles. R. Dati peut donc être qualifiée très positivement dans l'ordre des relations sociales; dans l'ordre des rapports sociaux, elle demeure dans une situation de domination assez forte puisqu'aucun critère ne lui permet d'échapper à cette assignation.

La situation est assez différente pour É. Guigou dont la figure est inscrite dans une configuration qui ne laisse subsister, comme ordre de la normativité, que le rapport homme-femme. La ministre – qui revendique la désignation « madame le ministre » – est d'origine plutôt bourgeoise; elle est blanche. La consubstantialité des rapports sociaux permet donc de saisir que, dans le cas d'É. Guigou, conforme à la norme de classe et de « race », la domination se reporte exclusivement sur le rapport de genre. Celui-ci apparaît alors comme seul ordre d'exercice de la domination, même si É. Guigou demeure positivement sanctionnée dans les relations sociales qu'expriment les discours médiatiques.

La normativité politique ne semble donc pas pardonner l'écart à la norme que constitue le fait d'être femme ou d'origine sociale modeste ou étrangère, notamment lorsque l'on est une femme nommée à un ministère régalien. Pourtant, les discours consacrés à R. Dati et à É. Guigou doivent être replacés dans un contexte où elles sont les premières (première femme, pour É. Guigou; première femme d'origine maghrébine et modeste pour R. Dati) à être nommées à un ministère régalien. La répétition de la nomination des femmes aux ministères importants (régaliens, notamment) doit donc être envisagée, maintenant, comme une variable susceptible de modifier les constructions narratives – et identitaires – des femmes ministres de la Justice.

MICHÈLE ALLIOT-MARIE, UNE « FEMME CHEF DANS UN UNIVERS D'HOMMES »

D'origine sociale bourgeoise, blanche et femme politique expérimentée, M. Alliot-Marie est nommée ministre de la Justice le 23 juin 2009, à la suite de l'éviction du gouvernement, entre autres, de R. Dati¹⁷.

L'AFP consacre à M. Alliot-Marie un assez long portrait, qui rappelle sa carrière politique et précise notamment que la ministre est « *femme et chef dans un univers d'homme* », qu'à « *la Défense, elle a su s'imposer dans un milieu réputé machiste* » et que cette « *blonde athlétique au caractère trempé, se faisait alors appeler Madame "le" ministre de la Défense*, pour marquer que seule la fonction compte et non le sexe de la personne qui l'occupe ». Et l'AFP précise également, renvoyant ainsi la ministre à « l'ombre d'un homme », qu'elle doit « *son envie de faire de la politique à son père, Bernard Marie, ancien député-maire de Biarritz* [et qu'] *elle la doit également à un ami de son père qui la convainc d'entrer au RPR, un certain Jacques Chirac.* » Plus focalisé sur la dimension politique de la figure, *Le Monde* décrit une « *Imperturbable "MAM"* » et précise que « c'est une vraie politique, *peu "bling-bling"* », tandis que *La Croix* indique que « *Michèle Alliot-Marie, 62 ans [...] est une grande habituée des postes régaliens* ». *Les Échos* rappellent que « *la gaulliste Michèle Alliot-Marie est une personnalité très populaire à droite, incontournable au sein de l'UMP* ». Dans les journaux régionaux, la dimension genrée est très présente. *Le Télégramme* indique ainsi que « *Michèle Alliot-Marie [...], femme et chef dans un univers d'hommes, MAM, comme on la surnomme familièrement, est une figure des années Chirac* » ; tandis que l'éditorialiste de *La Voix du Nord* précise que « *Michèle Alliot-Marie [n'est] pas une habituée des défilés de mode ni des soirées branchées* ».

Dans son article consacré aux deux femmes politiques M. Alliot-Marie et Roselyne Bachelot, Christine Bard caractérise ainsi la « *performance de masculinité* » accomplie par la ministre lors de son passage à la Défense (autre ministère régalien) :

17. Rappel : nous mettons en italiques, dans les citations, les éléments ressortissant des trois dimensions de genre, de « race » et de classe. Nous mettons en gras les éléments dominants, en l'occurrence, pour M. Alliot-Marie, les éléments de genre.

Michèle Alliot-Marie incarne un type de féminité autoritaire, raide, évocatrice du masculin [...] Un art consommé de faire disparaître le corps sexué dans la fonction. [Comme É. Guigou] Michèle Alliot-Marie demande que sa fonction ministérielle soit déclinée au masculin, qui représente pour elle le neutre de la langue¹⁸.

Les discours portés sur M. Alliot-Marie expriment cette performance de masculinité de la ministre de la Justice. Dans le concret des relations sociales, comme les discours – notamment du *Monde*, de *La Croix* et des *Échos* – les construisent, l'identité politique de la ministre est représentée comme conforme à une « non-féminité » du rôle, comme si, la dimension féminine étant presque effacée – en particulier par la ministre elle-même –, ne subsistaient que les enjeux politiques, très présents dans les discours analysés.

Pourtant, et une fois encore, si l'on se place du point de vue des rapports sociaux, c'est-à-dire dans l'ordre des rapports de domination, il semble que M. Alliot-Marie n'échappe pas à la réassignation à une position de dominée. Elle est une femme qui s'affirme comme figure la plus éloignée possible de la féminité, mais cela est signifié comme un acte de mise en conformité avec la norme attendue à ce poste politique. Si donc, les deux critères de domination que sont la classe et la « race » sont, comme pour É. Guigou, neutralisés au sens où les deux ministres sont du côté des dominants dans ces ordres de la domination, le critère de genre, même combattu par la ministre et modulé par l'expérience politique, semble continuer à jouer dans l'instauration d'une figure politique sur laquelle « pèse le soupçon d'hétéronomie¹⁹ ». Le rappel, par l'AFP, du rôle du père de M. Alliot-Marie et de Jacques Chirac dans son parcours politique renvoie d'ailleurs à ce soupçon d'hétéronomie²⁰. Ce soupçon,

18. Christine Bard (2012). « Performances de genre : images croisées de Michèle Alliot-Marie et de Roselyne Bachelot », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 17, p. 10-11, <<http://www.histoire-politique.fr>>.

19. Marlène Coulomb-Gully (2012a). *Présidente : le grand défi. Femmes, politique et médias*, Paris, Payot, p. 196.

20. Cette hétéronomie des figures politiques est marquée pour les trois ministres analysées jusqu'ici ; elle l'est également pour le ministre issu d'un groupe dominé, A. Begag. Le rappel constant aux mentors de ces ministres femmes ou homme d'origine étrangère constitue en effet un puissant rappel des responsables politiques à une situation de domination initiale dont ils et elles n'ont pu s'extraire qu'avec l'appui d'un personnage dominant (N. Sarkozy pour R. Dati ; L. Jospin pour

nous le constatons pour les figures médiatiques de R. Dati et É. Guigou. Une ministre n'échapperait donc pas, dans les discours, à l'assignation de genre, fût-elle une femme politique bourgeoise, blanche et expérimentée.

Examinons donc maintenant une figure dont l'autonomie semble être une des compétences centrales ; C. Taubira, car c'est d'elle qu'il s'agit, a en effet fondé un parti politique, et mené une carrière politique qui ne semble pas être issue de l'action d'un homme ; elle cumule donc l'autonomie et l'expérience (elle a déjà été ministre et une importante loi mémorielle porte son nom).

CHRISTIANE TAUBIRA, UNE « PASIONARIA GUYANAISE »

Les discours consacrés à C. Taubira, qui n'est ni la première femme ni la première femme non blanche à être nommée à ce poste²¹, saluent ses compétences et ses ressources, mais semblent bien réactiver les rapports sociaux et leurs ordres de la domination²².

Insistant sur les critères de genre et de « race », l'AFP mentionne à plusieurs reprises « la *pasionaria de l'outre-mer* [...] née à Cayenne en 1952, dans une famille modeste où sa mère élevait seule six enfants » ; *Le Monde* rappelle que la ministre est « née le 2 février 1952 à Cayenne, en Guyane », tandis que *Le Figaro* précise qu'elle « est devenue célèbre en étant la *première femme de l'outre-mer* à se présenter à l'élection présidentielle en 2002 » et que *La Croix* revient sur « la *Guyanaise* », sur son « *parcours émaillé de coups de colère* » et sur son « *caractère bien trempé* ».

L'Humanité et *Les Échos* sont les seuls journaux à s'en tenir strictement aux compétences politiques de la ministre. *L'Humanité* salue une « *oratrice talentueuse qui cultive une image de femme politique indépendante* » ; *Les Échos* indique que « Christiane Taubira [a été]

É. Guigou ; J. Chirac pour M. Alliot-Marie et D. de Villepin pour A. Begag). Nous reviendrons sur ce point après avoir envisagé le cas de C. Taubira.

21. Comme nous l'avons indiqué en rappelant le travail de Dorlin, la « race » n'est pas prise comme catégorie préexistante à l'analyse, mais bien comme une catégorie construite comme telle par les discours.
22. Rappel : nous mettons en italiques, dans les citations, les éléments ressortissant des trois dimensions de genre, de « race » et de classe. Nous graissons les éléments dominants, en l'occurrence, pour C. Taubira, les éléments de genre et de « race ».

propulsée ministre de la Justice et [qu'elle est] *la seule femme* à occuper un ministère régalien toutefois». Dans les quotidiens régionaux, le genre, à nouveau, réapparaît. Pour *Le Télégramme*, la ministre est « la première candidate venue de l'Outre-mer à se présenter à l'élection présidentielle, en plus d'être *femme et noire*. [Et c'est une] *oratrice de talent, au tempérament fougueux*.» Même veine dans *La Voix du Nord*, pour qui « la *pasionaria de l'outre-mer* [est] un électron libre à gauche [...] *la première candidate venue de l'outre-mer* à se présenter à la présidentielle, en plus d'être *femme et noire*». Les deux hebdomadaires *Marianne* et *Le Point* insistent également sur quelques éléments genrés. *Marianne* décrit une « *Guyanaise charmeuse et volubile*», tandis que *Le Point* précise qu'« *elle minaudait plutôt moins* [que ses concurrentes ministres] ».

Comme pour les trois précédentes ministres, les discours semblent construire une figure qui est – d'un point de vue narratif – positivement sanctionnée. C. Taubira a de l'expérience; une loi importante porte son nom; elle est diplômée et a une trajectoire personnelle que tous les discours reconnaissent comme étant une trajectoire remarquable (elle est devenue célèbre, indique *Le Figaro*, « *en étant la première femme de l'outre-mer à se présenter à l'élection présidentielle en 2002*»). Comme le montre Coulomb-Gully, la candidature de C. Taubira à l'élection présidentielle de 2002 est un véritable événement.

[Elle est] celle qui marque la plus grande rupture parmi ces présidentiables de « deuxième génération ». Elle révèle le caractère unanimement masculin et blanc de la représentation politique au plus haut niveau, et souligne, en tant que femme noire, la force de l'incarnation dans le jeu politique²³.

Cet événement conduit Coulomb-Gully d'ailleurs à identifier la figure politique de C. Taubira, en synthétisant plusieurs discours journalistiques, dont un portrait de *Libération*, à celle d'une « Vénus noire sous l'arbre à palabres »; et cela lui permet de conclure que « l'argument de la "diversité" est amené à jouer un rôle équivalent à celui du Genre qui, après avoir été perçu comme un handicap, tend à être considéré comme une ressource²⁴ ». Au regard de la démonstration de Coulomb-Gully, la montée en légitimité de la candidate femme et noire semble indéniable. Sa figure est positivement sanctionnée par les récits

23. Marlène Coulomb-Gully (2012a). *Op. cit.*, p. 195.

24. *Ibid.*

médiatiques de 2002, à l'exception toutefois de ce qui demeure comme « emblématique d'une représentation sexiste » : les adjectifs qui caractérisent le tempérament « *incontrôlable* », « *imprévisible* » de C. Taubira, au moment de sa candidature, adjectifs que nous retrouvons dans les discours sur sa nomination au ministère de la Justice.

Mais si nous envisageons ces discours dans ce qu'ils expriment de la normativité des rapports sociaux, la sanction paraît bien moins positive. En effet, si elle n'est que peu renvoyée à son origine de classe, C. Taubira est nettement assignée à son origine de « race » et à sa condition de femme. Un fugitif soupçon d'hétéronomie apparaît par ailleurs dans le propos des *Échos* qui décrit une ministre « propulsée ». Entre 1997, 2007, puis 2012, et malgré une diminution indéniable de « l'exclusion politique des femmes²⁵ » dans l'ordre des relations sociales, les discours continuent à manifester des rapports sociaux dans lesquels les femmes, sont – et pour reprendre l'expression de Coulomb-Gully en la transposant – « doublement marginalisées », comme femmes et comme « racialement » autres. La théorie de la consubstantialité des rapports sociaux nous conduit ainsi à conclure que le genre – toujours actif comme technologie de pouvoir et de domination – apparaît d'autant plus marqué qu'il est mobilisé de façon coextensive avec les rapports de classe et de « race » ; le rapport de classe semblant être plus ou moins neutralisé, dans le cas de C. Taubira, par sa très longue expérience politique.

ÊTRE UNE FEMME DE POUVOIR, UN OXYMORE POLITIQUE ?

Se peut-il alors que ce que Kergoat nomme les « pratiques subversives », c'est-à-dire des pratiques dans les relations sociales où les sujets sortent des « figures imposées » pour devenir des sujets « ayant le pouvoir d'agir dans la construction et le développement des rapports sociaux²⁶ », puissent faire bouger les figures narratives, retourner le stigmaté ou transformer le stigmaté en ressource identitaire et politique ?

25. *Ibid.*, p. 11-16. Deux dates importantes à retenir : juin 2000 et la loi sur la parité votée « *après des années d'âpres débats* », et 2007, année de présidentielle où, pour la première fois, une femme, Ségolène Royal, est au second tour de l'élection présidentielle.

26. Danièle Kergoat (2011). « Comprendre les rapports sociaux », *op. cit.*, p. 13.

Si le critère de la classe semble être le moins mobilisé dans cet ensemble de discours, celui de la « race » et celui du genre demeurent présents et participent, dans l'ordre des rapports sociaux, au rappel constant de la situation de domination où se trouvent, tout d'abord, les femmes et, ensuite, les femmes non blanches. Quand l'expérience politique n'est pas présente, c'est-à-dire quand le capital politique semble ne pas être un acquis de la trajectoire ou un héritage de classe, les rapports de domination incluent consubstantiellement l'ordre de classe ; c'est le cas particulier de R. Dati.

Être une femme et « issue de la diversité » : ce double stigmatisme a longtemps exclu de la représentation nationale les femmes et les personnes issues de l'immigration et, *a fortiori*, les femmes issues de l'immigration. La crise du système représentatif et la nécessité pour la démocratie d'offrir à la société un miroir plus fidèle ont permis un « retournement du stigmatisme », pour reprendre l'expression consacrée, et la conversion en ressource de ce qui a longtemps été rédhibitoire.

L'épisode [...] analysé est révélateur de l'ambivalence de la démarche. Positive dans ce qu'elle doit effectivement permettre une meilleure représentativité, celle-ci est aussi dangereuse : le risque est en effet d'identifier ces traits à des « marques » faisant percevoir celles et ceux qui en sont porteurs comme titulaires de leur seule spécificité (femmes, beurettes, noires...) ²⁷.

C'est ainsi que Coulomb-Gully conclut son analyse de l'épisode « Rama Yade – Rachida Dati et les élections européennes » ; nous ne pouvons que souscrire à cette conclusion. Il n'est pas encore tout à fait normal d'être une femme « issue de la diversité » dans le jeu politique français contemporain.

Le propos visait à penser « l'identité politique genrée telle que modulée par d'autres critères identitaires » et de comprendre comment, et dans quelle mesure, les représentations médiatiques de ces femmes de pouvoir participaient de l'établissement d'une normativité politique genrée. Nous faisons l'hypothèse que si les compétences des ministres étaient affirmées par les discours, dans le concret des relations sociales,

27. Marlène Coulomb-Gully (2012b). « D'Offenbach à Lévi-Strauss : Rama, Rachida, Nicolas et la plainte des européennes ». Sexe, race, classe », dans Philippe Maarek (dir.), *La communication politique européenne sans l'Europe*, Paris, L'Harmattan, p. 64.

la domination se réinscrivait dans la convocation, comme critères de construction des figures politiques, des critères de genre, de «race» et de classe. Les discours médiatiques, représentations construites dans le concret des relations sociales, donnent force à une normativité politique dans laquelle les rapports sociaux et les dominations qui les fondent demeurent toujours défavorables aux femmes. L'ordre du genre est au cœur de la consubstantialité des rapports sociaux, parfois modulé par la classe et la «race»; mais il ne s'efface jamais.

Les représentations médiatiques sont donc à comprendre comme exprimant une tension symbolique majeure; celle du progrès apparent dans la construction discursive des compétences politiques des femmes ministres versus un rappel toujours aussi net aux normes de la domination, de classe, de «race» et de genre.

ANNEXE – CORPUS DES DISCOURS

1. **Nomination de Rachida Dati le 18 mai 2007:** AFP, *Libération*, *Le Monde*, *La Croix*, *Les Échos*, *Le Figaro*, *Aujourd'hui en France*, *La Charente libre*, *La Voix du Nord*, *Sud Ouest* (17 articles du 18 au 21 mai 2007)

Aide-soignante, fille d'ouvrier marocain: sur son CV, Rachida Dati, 41 ans, magistrate multidiplômée [...] se présente avec la franchise de ceux qui ont gagné leurs galons grâce à leur seule volonté [...] Cette jeune femme, qui avait été sortie de l'ombre du cabinet ministériel où elle officiait auprès de M. Sarkozy [...] a connu une autre vie, plus difficile [...] Brune aux yeux aussi sombres que pétillants, elle a grandi dans une HLM de Chalon-sur-Saône, faisait le ménage avec sa mère qui ne savait ni lire ni écrire, s'occupait de ses frères et sœurs (elle est la deuxième d'une lignée de douze enfants [...]), a été un temps aide-soignante, tout en étudiant (AFP, 18 mai 2007, « M^{me} Dati, première personnalité d'origine maghrébine à un ministère important »).

Jamais élue. Même pas militante: pour les barons de la droite frustrés d'avoir été écartés, sa promotion est à mettre au compte de la discrimination positive [...] Dans ce gouvernement essentiellement peuplé de fils et de filles de bonne famille éduqués dans les meilleures écoles, Rachida Dati symbolise l'ouverture aux Français d'origine immigrée, à cette « diversité » [...] Fille d'un ouvrier marocain, Rachida Dati est la première personnalité d'origine maghrébine à décrocher un ministère régalien (*Libération*, 19-20 mai 2007, « La magistrate est la première fille d'immigrés maghrébins à obtenir un ministère régalien »).

Issue d'une famille algéro-marocaine de douze enfants, fille d'un ouvrier de Saint-Gobain, Rachida Dati est fière de son parcours [...] (*Le Monde*, 19 mai 2007).

Elle incarne la volonté de Nicolas Sarkozy d'ouvrir le gouvernement aux femmes et à la diversité. Ce sera la première fois en France qu'une personnalité d'origine maghrébine est propulsée à la tête d'un grand ministère [...] Belle consécration pour cette fille de père marocain et de mère algérienne, élevée dans une HLM de Chalon-sur-Saône avec onze frères et sœurs. Mais Rachida Dati est une battante [...] Multidiplômée, elle a travaillé comme aide-soignante à Dijon pour payer ses études [...] (*La Croix*, 21 mai 2007).

Fille d'un père marocain et d'une mère algérienne, elle a été élevée avec ses onze frères et sœurs dans une cité de Chalon-sur-Saône et elle a fait des études d'économie et de droit (*Le Figaro*, 19-20 mai 2007, « Rachida Dati, le sceau de la réussite »).

À 41 ans, Rachida Dati, fille d'un ouvrier marocain et d'une mère algérienne, devient la première personnalité issue de l'immigration à obtenir un poste ministériel aussi important sous la V^e République. Au 7^e rang dans l'ordre protocolaire ! Jusqu'à présent, on cantonnait plutôt les « beurs » à des tâches subalternes (*Aujourd'hui en France*, 19 mai 2007. Légende photo: « Rachida Dati, 41 ans, fille d'un ouvrier marocain et d'une mère algérienne, est devenue ministre de la Justice »).

La jeune Rachida, fille d'une Algérienne et d'un Marocain ouvrier à Saint-Gobain, avait envie de quitter sa cité de Chalon-sur-Saône, de s'ouvrir d'autres horizons que celui de sa nombreuse fratrie : huit filles et quatre garçons [...] Il n'y a rien qui agace plus la belle Rachida que de se sentir considérée comme « l'Arabe de service » [...] C'est elle pourtant, la fille des quartiers [...] À 41 ans, voici donc la petite beurette de Bourgogne installée dans les dorures de la Place Vendôme (*Sud Ouest*, 20 mai 2007).

2. **Nomination d'Élisabeth Guigou le 4 juin 1997:** *Libération, Le Monde, La Croix, Les Échos, La Tribune, Le Progrès, Sud Ouest* (14 articles du 5 au 9 juin 1997)

Élisabeth Guigou est la première femme garde des Sceaux. Ce n'est ni par hasard ni pour cause de quota féminin [...] C'est du fait de ses compétences, de son expérience et de l'énergie dont elle a fait preuve [...] Née au Maroc, en 1946, dans une famille de pieds-noirs, elle effectue de brillantes études. Elle est admise à l'ENA en 1971 [...] (*Libération*, 5 juin 1997, « Élisabeth Guigou. Garde des Sceaux. La pugnace »).

Les femmes qui exercent des fonctions régaliennes les assument totalement et n'agissent pas différemment des hommes [...] Son image de technocrate parisienne au look BCBG [...] Née le 6 août 1946 à Marrakech (Maroc), ancienne élève de l'ENA (*Le Monde*, 6 juin 1997, « "Madame Europe" à la Justice »).

Une première femme garde des Sceaux. Par tempérament, Élisabeth Guigou [...] a certainement plus de qualités que quiconque pour relever le défi. Fermeté, rigueur intellectuelle, mais aussi attention aux démunis [...] Elle sort de l'ENA en 1974 [...] (*La Croix*, 6 juin 1997, « Gouvernement Jospin. Élisabeth Guigou, une pugnacité tout en douceur »).

Élisabeth est une jolie femme, qui se met bien en valeur sans jouer la carte de la séduction. On peut lui en être reconnaissant, car rien n'est plus gênant que les femmes qui accèdent à d'importantes fonctions sans renoncer à minauder, exploitant l'arme des capacités propres en même temps que celle des chattering d'autrefois, quand nul pouvoir n'était possible sans emberlificoter la gent masculine (*La Croix*, 9 juin 1997, Billet Geneviève Jürgensen).

Pour la première fois dans l'histoire de la v^e République, c'est donc une femme qui en hérite [...] Cette femme de caractère y a fait un passage remarqué [...] (*La Tribune*, 5 juin 1997).

Le plus spectaculaire est, à n'en pas douter, la place des femmes: pas moins de cinq sur quatorze ministres [...] Mieux, elles y font tout sauf de la figuration, avec Martine Aubry et Élisabeth Guigou conduisant l'ordre protocolaire dans les postes hautement sensibles de l'Emploi et de la Justice [...] (*Le Progrès*, 5 juin 1997, « Très femme, très politique »).

3. **Nomination de Michèle Alliot-Marie le 23 juin 2009:** AFP, *L'Humanité*, *Le Monde*, *La Croix*, *Le Figaro*, *Les Échos*, *Sud Ouest*, *Le Télégramme*, *La Voix du Nord*, *Le Point* (14 articles du 23 au 25 juin 2009)

Michèle Alliot-Marie, 62 ans [...] a été la première Française présidente d'un grand parti, l'ex-RPR, ministre de la Défense, puis ministre de l'Intérieur [...] Femme et chef dans un univers d'homme, MAM, comme on la surnomme familièrement, est une figure des années Chirac et considérée comme incontournable à l'UMP [...] Elle a souvent mené et gagné des combats difficiles [...] À la Défense, elle a su s'imposer dans un milieu réputé machiste [...] Blonde athlétique au caractère trempé, elle se faisait alors appeler Madame « le » ministre de la Défense, pour marquer que seule la fonction compte et non le sexe de la personne qui l'occupe [...] Jeune universitaire, elle doit son envie de faire de la politique à son père, Bernard Marie, ancien député-maire de Biarritz [...] elle la doit également à un ami de son père qui la convainc d'entrer

au RPR, un certain Jacques Chirac [...] Les embûches furent nombreuses et les hommes de son parti peu enclins à lui faire des cadeaux [...] elle a su tirer profit des leçons prodiguées par son mentor (AFP, 23 juin 2009).

Imperturbable «MAM» [...] Jusqu'au bout, «MAM» a tenté de se maintenir au ministère de l'Intérieur [...] C'est une vraie politique, peu «bling-bling» (*Le Monde*, 25 juin 2009).

Michèle Alliot-Marie, 62 ans. C'est une grande habituée des postes régaliens qui a pris hier ses fonctions de garde des Sceaux. Après avoir été ministre de la Défense (2002-2007), puis de l'Intérieur (2007-2009) [...] (*La Croix*, 25 juin 2009).

L'ancienne présidente du RPR ne perd cependant rien au change, puisqu'elle succède à Rachida Dati à la Justice. L'entourage du chef de l'État la jugeait fatigante et l'a critiquée sur plusieurs dossiers [...] (*Le Figaro*, 24 juin 2009).

Les deux femmes [...] ont discuté une petite demi-heure [...] Pesant chaque mot, articulant chaque phrase, souriant toujours, mais sans grande conviction, MAM s'est montrée fidèle à elle-même (*Le Figaro*, 25 juin 2009).

Mais la gaulliste Michèle Alliot-Marie est une personnalité très populaire à droite, incontournable au sein de l'UMP (*Les Échos*, 25 juin 2009, «Alliot-Marie sera à la Justice une ministre peu malléable pour l'Élysée»).

Les présidents de la République aiment généralement avoir un homme (une femme) de confiance place Beauvau, et ce n'était pas le cas avec Michèle Alliot-Marie. Sarkozy a fini par obtenir son départ, non sans une résistance de l'intéressée, qui réclamait notamment en compensation l'arrivée au gouvernement de son compagnon Patrick Ollier (*Sud Ouest*, 24 juin 2009).

Ainsi Michèle Alliot-Marie passe de l'Intérieur à la Justice [...] Femme et chef dans un univers d'hommes, MAM, comme on la surnomme familièrement, est une figure des années Chirac. Elle a également présidé l'UMP (*Le Télégramme*, 25 juin 2009).

On dit [...] qu'il fallait donc trouver pour MAM un ministère à la hauteur de ses mérites... [...] Michèle Alliot-Marie n'étant pas une habituée des défilés de mode ni des soirées branchées [...] Sans ostentation ni fous

rires intempestifs, certes, Michèle Alliot-Marie a donc elle aussi porté la politique du président, au rythme du président (*La Voix du Nord*, 25 juin 2009).

Michèle Alliot-Marie [...] L'insatisfaction de Nicolas Sarkozy envers son ex-ministre de l'Intérieur était patente. Il lui reprochait l'absence de résultats et un manque d'autorité sur ses troupes. À la Justice, saura-t-elle mieux s'imposer ? (*Le Point*, 25 juin 2009).

4. Nomination de Christiane Taubira le 16 mai 2012 : AFP, Reuters, *L'Humanité*, *Libération*, *Le Monde*, *La Croix*, *Le Figaro*, *Les Échos*, *Le Télégramme*, *La Voix du Nord*, *Marianne*, *Le Point* (13 articles du 16 au 19 mai 2012)

Christiane Taubira, 60 ans, députée de Guyane depuis 1993, nommée mercredi ministre de la Justice, est la *pasionaria* de l'outre-mer [...] la loi qui reconnaît la traite et l'esclavage comme crime contre l'humanité [...] Sa notoriété sur la scène nationale lui vient à la fois de cette loi mémorielle de 2001 et aussi de ce qu'elle a été la première candidate venue de l'outre-mer à se présenter à l'élection présidentielle de 2002 [...] Née à Cayenne en 1952, dans une famille modeste où sa mère élevait seule six enfants [...], cette petite femme énergique et élégante, aussi bien à Paris que dans un site d'orpaillage en forêt amazonienne, est une oratrice talentueuse, souvent lyrique, capable de parler sans notes. Mais elle est aussi réputée pour être autoritaire, voire cassante et capable de colères mémorables [...] Profondément guyanaise (AFP, 16 mai 2012, 19h40, «Christiane Taubira, électron libre et *pasionaria* guyanaise, à la Justice»).

Après avoir donné son nom à une loi et concouru à l'élection présidentielle [...] Née à Cayenne, en Guyane, dans une famille modeste, cette porte-parole de la diversité (Reuters, 16 mai 2012).

Députée de Guyane depuis 1993, Christiane Taubira a été nommée ministre de la Justice. Cette oratrice talentueuse cultive une image de femme politique indépendante (*L'Humanité*, 18 mai 2012).

Christiane Taubira, 60 ans, députée de Guyane [...] certains socialistes qui la jugent peu sûre. En tous cas peu maniable (*Libération*, 17 mai 2012).

Née le 2 février 1952 à Cayenne, en Guyane (*Le Monde*, 16 mai 2012).

Contrairement aux autres visages de la diversité nommés au gouvernement, Christiane Taubira, 60 ans, est installée depuis longtemps dans le paysage politique français [...] Constamment réélue à l'Assemblée nationale, la Guyanaise gagne progressivement en notoriété, d'abord pour la loi mémorielle qui porte son nom, en 2001 [...] Dans ce parcours émaillé de coups de colère [...] le monde de la justice est toutefois peu abordé. Pendant le précédent quinquennat, le caractère bien trempé de la Guyanaise (*La Croix*, 18 mai 2012, p. 6, «Christiane Taubira, une insoumise à la chancellerie»).

Née à Cayenne, Christiane Taubira, 60 ans, députée de Guyane depuis 1993 [...] Elle est devenue célèbre en étant la première femme de l'outre-mer à se présenter à l'élection présidentielle en 2002 (*Le Figaro*, 17 mai 2012).

La parité respectée; [...] Christiane Taubira, propulsée ministre de la Justice et numéro quatre du gouvernement. La seule femme à occuper un ministère régalien toutefois. [...] La diversité bien représentée. [...] Christiane Taubira, députée de Guyane [...] (*Les Échos*, 18-19 mai 2012).

Elle est aussi, en 2002, la première candidate venue de l'Outre-mer à se présenter à l'élection présidentielle, en plus d'être femme et noire. [...] Oratrice de talent, au tempérament fougueux [...] (*Le Télégramme*, 17 mai 2012).

Christiane Taubira, 60 ans, nommée ministre de la Justice, députée de Guyane depuis 1993, est la *pasionaria* de l'outre-mer et un électron libre à gauche [...] Elle est aussi, en 2002, la première candidate venue d'outre-mer à se présenter à la présidentielle, en plus d'être femme et noire [...] M^{me} Taubira est mère de quatre enfants et divorcée (*La Voix du Nord*, 17 mai 2012, «Taubira, *pasionaria* guyanaise»).

Il s'agit de Christiane Taubira, qui se paye le luxe d'être l'unique femme à décrocher un ministère régalien: la Justice [...] La Guyanaise charmeuse et volubile (*Marianne*, 19 mai 2012).

[...] elle jure qu'elle n'est pas dans une course au poste, mais elle minaude plutôt moins [...] Christiane Taubira ministre de la Justice [...]: c'est une femme [...] c'est un symbole de la diversité [...] (*Le Point*, 16 mai 2012).

BIBLIOGRAPHIE

- Bard, C. (2012). « Performances de genre : images croisées de Michèle Alliot-Marie et de Roselyne Bachelot », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 17, <<http://www.histoire-politique.fr>>.
- Barthes, R. (1957). *Mythologies*, Paris, Éditions du Seuil.
- Coulomb-Gully, M. (2012a). *Présidente: le grand défi. Femmes, politique et médias*, Paris, Payot.
- Coulomb-Gully, M. (2012b). « D'Offenbach à Lévi-Strauss : Rama, Rachida, Nicolas et la plainte des européennes ». Sexe, race, classe », dans P. Maarek (dir.), *La communication politique européenne sans l'Europe*, Paris, L'Harmattan, p. 67-84.
- Delforce, B. et J. Noyer (1999). « Pour une approche interdisciplinaire des phénomènes de médiatisation : constructivisme et discursivité sociale », *Études de communication*, n° 22, p. 13-40.
- Dorlin, E. (2005). « De l'usage épistémologique et politique des catégories de sexe et de race dans les études de genre », *Cahiers du genre*, n° 39, p. 83-105.
- Dunezat, X. et R. Pfefferkorn (2011). « Articuler les rapports sociaux pour penser à contresens », *Raison présente*, n° 178, p. 3-10.
- Garcin-Marrou, I. (2009). « Ségolène Royal ou le difficile accès d'une femme au panthéon politique », *Mots. Les langages du politique*, n° 90, Paris, ENS Éditions, p. 13-28.
- Greimas, A.J. (1983). *Du sens II*, Paris, Éditions du Seuil.
- Kergoat, D. (2011). « Comprendre les rapports sociaux », *Raison présente*, n° 178, p. 11-21.
- Paoletti, M. (2013). « Porte-parole dans la campagne présidentielle : incarner son genre avec classe », *Genre, sexualité et société*, Hors-série n° 2, <<http://gss.revues.org/index2664.html>>, consulté le 13 avril 2013.

CHAPITRE 3

Marois, Boisclair et la cocaïne

Une étude des cadres des principaux rivaux de la course à la direction du Parti québécois en 2005

ANNE-MARIE GINGRAS

L'objectif de ce texte est d'évaluer dans quelle mesure et de quelles manières la question du genre s'est posée dans la médiatisation de la course à la direction du Parti québécois (PQ) en 2005. Comme Pauline Marois a été la première femme chef d'un grand parti politique au Québec, puis la première à occuper le poste de premier ministre (de septembre 2012 à avril 2014), il est opportun de se pencher sur une période marquante de son parcours politique, soit la course à la direction du PQ à l'automne 2005. Il s'agit d'une lutte qu'elle a perdue, et son accession à la tête du PQ en 2007 s'est finalement faite sans véritable compétition. En 2005, s'affrontaient alors neuf candidats dont les deux principaux rivaux

constituaient des figures susceptibles d'établir un précédent dans la vie politique québécoise : une femme de 56 ans présente dans le paysage politique québécois depuis 1981 et ayant été titulaire de onze portefeuilles ministériels, dont ceux des Finances, de la Santé et de l'Éducation, et un politicien de 40 ans ayant exercé la fonction de ministre durant quatre ans et s'étant démarqué par son charisme, son orientation sexuelle et sa consommation de cocaïne.

La littérature sur la médiatisation du parcours des femmes visant les postes les plus élevés de la hiérarchie politique tient aujourd'hui compte tant des stéréotypes sexistes que des cadres genrés. Le cadrage constitue un processus créant des modèles d'interprétation, d'exclusion et de sélection au sujet de personnages, d'événements ou de phénomènes; les cadres renvoient à de petites théories implicites sur ce qui est, ce qui arrive, ce qui importe¹. Utilisés de manière routinière par les médias, les cadres constituent des schèmes d'interprétation qui servent à la fois de contraintes et de ressources, nous permettant de comprendre le monde, le simplifier, l'organiser. Les cadres se mettent en forme dans quatre « lieux » qui s'influencent mutuellement : dans l'esprit des journalistes, dans les conventions des salles de rédaction, dans les contenus médiatiques et dans les contextes culturels et politiques où sont fabriquées les nouvelles².

De manière plus précise, la recherche pointe divers éléments à examiner, dont la visibilité médiatique moindre pour les femmes, l'intérêt pour la vie privée, la grande attention portée à l'apparence physique des candidates, l'usage accentué du prénom, l'insistance sur les rôles traditionnels des femmes, incluant les traits de personnalité dits féminins comme la compassion et l'intérêt pour la collaboration et la recherche de consensus et, enfin, l'association des femmes politiques à certains secteurs de politiques publiques³.

1. Todd Gitlin (2003). *The Whole World is Watching*, Berkeley, University of California Press, p. 7.
2. Voir Paul D'Angelo et Jim A. Kuypers (2009). «Arriving at the horizons of news framing analysis», dans Paul D'Angelo et Jim A. Kuypers (dir.), *Doing News Framing Analysis. Empirical and Theoretical Perspectives*, New York, Routledge, p. 357.
3. Ces éléments se retrouvent en tout ou en partie dans : Gertrude Robinson et Armande St-Jean (1995). «The portrayal of women politicians in the media», dans François-Pierre Gingras (dir.), *Gender Politics in Contemporary Canada*, Toronto, Oxford University Press, p. 176-190; Heather McIvor (1996). *Women and Politics in Canada*, Peterborough, Broadview Press, p. 209; Pippa Norris (1997). «Women

La recherche sur la médiatisation des parcours des femmes politiques fait aussi état de l'enchevêtrement de plusieurs marqueurs identitaires en plus du genre, soit la classe sociale, l'âge, l'origine ethnique et l'orientation sexuelle. Les préjugés et opinions négatives concernant toutes les facettes de l'identité des candidats et candidates peuvent se manifester de manière directe ou encore emprunter des voies indirectes, souvent par l'usage de qualificatifs négatifs sur la personnalité ou la capacité à exercer le leadership politique. Or, l'évaluation de la personnalité de ceux et celles qui aspirent aux plus hauts échelons du pouvoir ne se pose pas toujours de la même manière pour les femmes et pour les hommes. La recherche identifie deux écueils qui risquent d'affecter les représentations sociales des femmes en politique et qu'on retrouve dans la médiatisation de leur parcours: le double standard et la double contrainte (*double bind*). Le premier consiste à appliquer des critères différents pour évaluer les gestes, les performances et les choix des hommes et des femmes politiques en situation semblable. L'ambition et la force, considérées comme des qualités pour les hommes politiques, sembleraient moins positives pour les femmes. Dans le domaine de l'expression publique des émotions, le double standard se manifeste également, l'agressivité normale d'un chef politique paraissant souvent outrancière dans le cas de femmes dans la même situation. Ces différences laissent planer un doute sur l'égal potentiel des hommes et des femmes à l'égard du pouvoir d'attraction, de la capacité à susciter la confiance, bref du charisme. Quant à la double contrainte⁴, elle renvoie au paradoxe de ne jamais pouvoir répondre

leaders worldwide: A splash of color in the photo-op», dans Pippa Norris (dir.), *Women, Media and Politics*, New York et Oxford, Oxford University Press, p. 157-164; Rainbow Murray (dir.) (2010). *Cracking the Highest Glass Ceiling. A Global Comparison of Women's Campaign for Executive Office*, Santa Barbara, Praeger, p. 223-247; Linda Trimble et al. (2012). «Is it personal? Gendered mediation in newspaper coverage of Canadian national party leadership contests 1975-2012», *The International Journal of Press/Politics*, vol. 18, n° 4, p. 462-481; Delphine Dulong et Frédérique Matonti (2005). «L'indépassable "féminité". La mise en récit des femmes en campagne», dans Jacques Lagroye, Patrick Lehingue et Frédéric Sawicki (dir.), *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, Paris, Presses universitaires de France, p. 281-284; Catherine Achin et al. (2007). *Sexes, genre et politique*, Paris, Economica; Marlène Coulomb-Gully (2012). *Présidente: le grand défi. Femmes, politique et médias*, Paris, Payot.

4. Kathleen Hall Jamieson (1995). *Beyond the Double Bind. Women and Leadership*, Oxford, Oxford University Press. L'auteure souligne tout particulièrement la soi-disant incompatibilité entre la féminité et la compétence.

aux attentes, y compris à celles qui sont contradictoires. N'être ni trop jeune ni trop vieille, ni trop féminine ni trop masculine, et à la fois savoir incarner le changement et miser sur son expérience. Ces deux difficultés se posent de manière plus ou moins accentuée à la majorité des femmes politiques.

La recherche sur la médiatisation des parcours des femmes qui sollicitent les plus hauts postes de pouvoir fait aussi référence au double effet de l'identité femme; elle ouvre la voie à l'usage de stéréotypes sexuels, mais peut également servir d'atout, car les femmes sont perçues comme particulièrement habiles à gouverner autrement et à rechercher la collaboration et le compromis, à l'opposé des hommes qui se complairaient dans les dures rivalités du monde de la politique. Le regard essentialiste qu'on porte sur elles constituerait une arme qu'elles pourraient manier en jouant de la nouveauté, de la fraîcheur, de la proximité. La croyance en leur vocation de renouveler la politique exercerait un effet d'attraction sur certaines couches de l'électorat, particulièrement en période de démobilisation et de cynisme croissant envers la politique institutionnelle. Cet essentialisme pose évidemment problème; plusieurs chercheuses s'élèvent en faux contre cette vision des femmes en politique. Par exemple, Maillé la qualifie de «politique-fiction», conteste la sorte d'essence vertueuse qu'on attribue aux femmes et plaide pour déconstruire la catégorie «genre» pour y greffer de la complexité et «reconnaître la pluralité» chez les femmes comme chez les hommes⁵. Que la différence-femme ne corresponde pas à la réalité et soit en conséquence remise en cause n'empêche cependant pas que des acteurs sociaux y croient et s'y réfèrent, voire qu'on l'utilise stratégiquement comme argument de persuasion. C'est pourquoi l'on reconnaît que la médiatisation du parcours des femmes politiques comprend à la fois des éléments de sexisme et des préjugés favorables aux femmes, ces derniers fondés sur la soi-disant habileté des femmes à revitaliser la politique, susciter la confiance et améliorer le fonctionnement de l'État⁶.

5. Chantal Maillé (2002). *Cherchez la femme. Trente ans de débats constitutionnels au Québec*, Montréal, Éditions du remue-ménage, p. 178; voir aussi Pascale Navarro (2010). *Les femmes politiques changent-elles le monde?*, Montréal, Boréal.

6. Norris faisait remarquer déjà en 1997 qu'installer ainsi les femmes sur un piédestal ne pouvait que créer des attentes qui seraient inévitablement déçues. Pippa Norris (1997). «Women leaders worldwide...», *op. cit.*, p. 164.

Plusieurs questions restent en suspens au sujet de la médiatisation du parcours des femmes en politique. Les difficultés liées au genre ou à d'autres marqueurs identitaires agissent-elles de manière identique à toutes les étapes de la carrière, ou une neutralisation survient-elle après un certain temps? Ces difficultés sont-elles les mêmes pour les candidates aux postes les plus élevés et pour celles qui aspirent à des fonctions moins prestigieuses? Comment évaluer le poids de ces difficultés dans l'évolution de la carrière, en comparaison des facteurs politiques conjoncturels ou structurels? Et enfin, comment distinguer les difficultés propres au monde politique et celles liées à la médiatisation du parcours politique des femmes?

C'est avec ces questions en tête que nous tentons d'évaluer dans quelle mesure la course à la direction du PQ en 2005, et plus spécialement les parcours des deux principaux rivaux, Pauline Marois et André Boisclair, ont fait l'objet d'une couverture marquée par les repères identitaires que sont le genre, l'âge, la classe sociale et l'orientation sexuelle. Les traits de la personnalité renvoient aussi quelquefois à ces repères identitaires et pour cette raison, une attention spéciale y a été portée.

Dans un premier temps, nous verrons les trajectoires professionnelles de Marois et Boisclair, ainsi que le contexte dans lequel chacun a présenté sa candidature. Dans un deuxième temps, le caractère genré de la politique ainsi que l'appel à la solidarité féminine dans les articles de presse seront abordés. Dans un troisième temps, l'analyse de tous les marqueurs identitaires et des traits de personnalité permettra de mettre au jour les cadres des deux rivaux.

La couverture médiatique étudiée est celle de quatre quotidiens québécois, *Le Devoir*, *La Presse*, *Le Soleil* et la *Gazette* du 1^{er} septembre au 16 novembre 2005⁷. C'est en septembre, avec le début du semestre d'automne, que la course a vraiment débuté, même si Marois avait annoncé sa candidature dès le mois de juin. Boisclair a pour sa part déclaré sa candidature début septembre, même si des rumeurs au sujet de son intérêt pour le poste couraient depuis plusieurs mois, et le 16 novembre, la convention pour la direction du parti a pris fin. Les articles des trois premiers quotidiens ont été extraits de la base de données Eureka,

7. Cette recherche documentaire a été effectuée par mon assistante Ida Paola Angele Commin.

et la base Canadian Newsstand Major Dailies a été utilisée pour la *Gazette*. Les mots clés servant à trouver les articles étaient Marois (512 articles) et Boisclair (776 articles). Dans ce corpus, 55 articles (10,7 %) pour Marois et 78 (10 %) pour Boisclair, permettent de saisir les cadres médiatiques de l'un et l'autre qui ont trait à la personnalité ainsi qu'aux marqueurs de l'âge, du genre, de la classe sociale et de l'orientation sexuelle. La couverture médiatique plus importante pour Boisclair s'explique par le grand nombre de lettres de lecteurs, sollicitées par les quotidiens eux-mêmes au sujet de sa consommation de cocaïne, un sujet très prégnant dans le corpus analysé. Par ailleurs, l'identité de Marois apparaît bien plus souvent discutée que celle de Boisclair. Nous avons trouvé 105 référents liés aux marqueurs identitaires, soit en moyenne 2 par article, alors que pour Boisclair, il n'y en a que 32, soit en moyenne moins de 0,5 par article. Malgré ces précisions, spécifions que notre analyse de contenu est qualitative; elle se fonde sur la présence ou l'absence de référents liés aux traits de personnalité et aux marqueurs identitaires dans chacun des textes et non à leur fréquence dans l'ensemble du matériel. L'article constitue notre unité d'enregistrement. Enfin, d'autres contenus médiatiques ont été examinés et l'on y fera référence au besoin.

TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES ET ÉLÉMENTS DE CONTEXTE SOCIOPOLITIQUE

Pauline Marois se fait élire comme députée en 1981 après avoir servi dans les cabinets ministériels de Jacques Parizeau et de Lise Payette et avoir exercé diverses responsabilités en travail social à Québec, Montréal et dans l'Outaouais. Députée de 1981 à 1985, puis de 1989 à 2006, elle aura été titulaire de onze ministères, dont la Santé et les Services sociaux, l'Éducation, l'Industrie et le Commerce, la Main-d'œuvre et la Sécurité du revenu, la Science et la Technologie, les Finances, l'Économie et la Recherche, le Conseil du Trésor. De plus, elle occupe le poste de vice-première ministre de 2001 à 2003. Marois a présenté trois fois sa candidature à la direction du parti: en 1985, en 2005 et en 2007. Lors de sa troisième tentative, le parti se trouvait dans une situation lamentable depuis quelques mois, relégué au rang de deuxième opposition depuis l'élection de mars, avec seulement 36 députés à l'Assemblée nationale et 28,35 % des voix.

En 2007, il faut parler d'un couronnement plutôt que d'une course, aucun candidat ne l'ayant affrontée. Élu le 4 septembre 2012 comme première ministre à la tête d'un gouvernement minoritaire, Marois déclenche des élections 18 mois plus tard et perd le pouvoir le 7 avril 2014. Il s'agit donc d'une figure publique bien en vue lorsqu'elle se présente à la course à la direction du PQ en 2005, course qu'elle perd avec 30,6 % des voix, alors que Boisclair en obtient 53,7 %⁸.

Dans quel contexte Marois présente-t-elle sa candidature au poste de chef du PQ en 2005 ? Les femmes représentent alors 32 % des députés à l'Assemblée nationale et 21 % à la Chambre des communes⁹. L'atmosphère est particulièrement favorable à l'arrivée des femmes dans des postes de pouvoir ; Tremblay écrit en 2005 que le Québec affiche une performance enviable quand on compare la représentation des femmes à l'Assemblée nationale à celles des chambres basses ou uniques des parlements de quelque 180 pays de l'Union interparlementaire dont la moyenne était de 15,6 % à la fin de l'année 2004. Pour elle, le Québec se démarque favorablement : « Il est parmi le peloton des leaders mondiaux au chapitre de la représentation des femmes dans les parlements [...] et ce, malgré un mode de scrutin réputé pour désavantager les candidatures féminines¹⁰. » Par ailleurs, pour l'ensemble du Canada et de 1921 à 2007, la proportion de femmes ministres est plus élevée que la proportion de députées présentes dans les assemblées législatives, ces données incluant les cabinets ministériels au fédéral et dans les provinces : 41,6 % des 687 femmes élues députées sont devenues ministres, soit 286¹¹. Cela illustre une ouverture certaine envers les femmes de la part des chefs du gouvernement des divers paliers – voire des élites politiques – ou à tout le moins la croyance que la présence des femmes dans les cabinets ministériels peut servir stratégiquement à susciter la confiance de l'électorat envers l'État.

-
8. Robert Dutrisac (2005). « Boisclair au premier tour », *Le Devoir*, 16 novembre, p. A1.
 9. <<http://www.parl.gc.ca/Parlinfo/lists/Members.aspx?Language=F&Parliament=5d812d6c-2eea-49d9-87a6-0104c39462e4&Riding=&Name=&Party=&Province=&Gender=F&New=False&Current=False&First=False&Picture=False&Section=False&ElectionDate=>>>, consulté le 25 mai 2014.
 10. Manon Tremblay (2005). *Québécoises et représentation parlementaire*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 120-121.
 11. Manon Tremblay avec la collaboration de Sarah Andrews (2010). « Les femmes nommées ministres pendant la période 1921-2007 : la loi de la disparité progressive est-elle dépassée ? », *Recherches féministes*, vol. 23, n° 1, p. 148.

Bien que les femmes restent minoritaires dans des postes de pouvoir, leur présence dans les domaines politique, administratif, judiciaire et syndical se normalise¹². Le mouvement des femmes fait aussi sentir sa présence dans les moments clés de la vie politique, comme les débats constitutionnels¹³. La présence des femmes dans les postes de pouvoir ne suscite plus beaucoup de commentaires, la période où l'on faisait état des « premières » étant presque achevée. Cette situation colorera le parcours de Marois qui, malgré son appel à la solidarité des femmes lors de la course à la direction du PQ en 2005, aura du mal à susciter l'enthousiasme des « grandes premières ».

André Boisclair est élu député en 1989, à 23 ans, et il occupe un poste de ministre de 1998 à 2003. Quand il se lance dans la course à la direction du PQ en 2005, à 40 ans, sa candidature est perçue comme un changement de garde générationnelle. Les trois leaders précédents avaient au moment de leur départ 66 ans (Jacques Parizeau 1994-1995, Lucien Bouchard 1995-2001) et 68 ans (Bernard Landry 2001-2003). Le parti a perdu le pouvoir en 2003, après neuf années au pouvoir et une campagne durant laquelle les appuis populaires ont rapidement fondu. Certains analystes le dépeignent comme celui d'une seule génération, celle des premiers *baby-boomers*, et diagnostiquent un faible pouvoir attractif auprès des jeunes. À l'intérieur des rangs du parti, cette vision s'impose¹⁴ et constituera aussi, des années plus tard, l'élément clé expliquant certains des insuccès du parti sur la scène électorale, comme la

12. À titre d'exemples, en 2005, des femmes occupent les postes de juge en chef de la Cour suprême du Canada, de gouverneure générale du Canada et, toujours au palier fédéral, de vérificateur général, commissaire à la vie privée, commissaire aux langues officielles; au Québec, elles sont: présidente du Conseil du Trésor, présidente de la Centrale des syndicats nationaux, mairesse de Québec, lieutenant-gouverneure. De plus, entre 1985 et 2014, huit des onze vice-premiers ministres québécois ont été des femmes.

13. Chantal Maillé (2002). *Op. cit.*

14. Deux événements ont ancré cette vision au PQ: une allocution prononcée par le politiste Jean Hermann-Guay au Conseil national du parti le 18 octobre 2003 et ce qu'on a appelé le « rapport des trois mousquetaires » rédigé par trois jeunes députés du PQ, Alexandre Bourdeau, Stephan Tremblay et Jonathan Valois. Ce rapport fait état du désintérêt des jeunes pour la souveraineté et identifie les sujets qui les intéressent: la mondialisation, l'environnement ainsi que le développement durable. Voir « Le PQ, un parti rendu à maturité? », <<http://www.vigile.net/archives/ds-actu/docs3a/03-10-20-1.html#18pqhg>>, consulté le 20 mai 2014 et <<http://www.vigile.net/archives/04-archives-a/9-23.html>>, consulté le 22 mai 2014.

défaite du 7 avril 2014. Le besoin de renouveau s'exprime par l'attrait envers ce « jeune » candidat, dont la proximité avec les générations nées après 1965 semble aller de soi.

Boisclair est, au Québec, le premier candidat à la direction d'un parti ouvertement homosexuel à remporter une telle course. Comme dans la majorité des pays occidentaux, les droits des gais et lesbiennes sont de plus en plus affirmés au Québec : orientation sexuelle considérée comme motif officiel de discrimination (1977), Loi sur l'union civile au Québec (2002) qui inclut les conjoints de même sexe, et au fédéral Loi sur le mariage civil (2005) qui fait de même. Dans la majorité des provinces, des jugements de tribunaux antérieurs ont déclaré inconstitutionnel le cadre juridique du mariage qui exclut les conjoints de même sexe. L'acceptabilité sociale de l'homosexualité progresse, mais des réticences à son égard persistent, et vont se manifester lors de la course à la direction du PQ.

APPEL À LA SOLIDARITÉ FÉMININE ET CARACTÈRE GENRÉ DE LA POLITIQUE

Marois a-t-elle utilisé l'appel à la solidarité féminine pour mousser ses soutiens auprès de l'électorat ? Le début de sa campagne laisse voir qu'elle a d'abord privilégié la compétence et l'expérience comme qualités servant à cristalliser son image. Contrairement à ce que la recherche sur les femmes en politique laisse présager, sa compétence n'est jamais remise en cause ou même contestée ; au contraire, ses états de service et sa maîtrise des dossiers, en plus de sa politique la plus remarquée, la création des garderies à 5\$, sont souvent mentionnés. Par ailleurs, tant sa vaste expérience politique que sa participation à la course à la direction du PQ en 1985 l'empêchent de profiter de la nouveauté généralement associée à sa situation de première femme aspirant à la direction d'un parti susceptible de remporter l'élection. La compétence et l'expérience, de fort précieuses qualités en politique, court-circuitent l'effet de nouveauté. Une certaine lassitude apparaît : « Depuis le début de la campagne, elle n'a manqué aucune occasion de souligner son expérience ministérielle, au point d'en devenir un peu

agaçante: “Quand j’étais aux Finances [...]”, “Quand j’étais à la Santé [...]”, “Quand j’étais à l’Éducation [...]”¹⁵. » Cette lassitude s’étend aussi aux questions de fond :

La situation serait-elle différente si Pauline Marois était un homme de 56 ans? Probablement pas. En politique québécoise, ces années-ci, l’expérience ne paie pas. Elle est même suspecte. Les années consacrées à la politique et à la gouvernance signifient que vous jonglez avec les mêmes idées et les mêmes recettes depuis longtemps, que vous avez perdu de vue la réalité du vrai monde et des vraies affaires, et aussi, que vous avez des dettes à rembourser auprès des gens qui vous ont élu. Vos défauts, vos travers, vos carences sont connus. Plus que vos qualités, évidemment¹⁶.

Vers la troisième semaine de septembre, la consommation de cocaïne d’André Boisclair est rendue publique; elle envahit la couverture médiatique sur la course à la direction du PQ et les lettres de lecteurs affluent, surtout contre lui. On apprend qu’il a consommé de la cocaïne quand il était ministre, alors dans la trentaine, un phénomène qu’il tente de faire excuser en le qualifiant « d’erreur de jeunesse ». Il reste très discret sur les circonstances exactes de cette consommation, au point où on l’accuse de manquer de transparence. Son chef de cabinet a été mis en cause dans une transaction liée à la drogue, et cela s’ajoute à sa réputation de grand fêtard: « [...] ses frasques font jaser dans cet autre “village” d’un kilomètre carré autour du Parlement. Souvent, il parvient à semer son garde du corps. Le lundi, il réapparaît au cabinet, parfois avec les clés d’une auto louée qu’il n’a pas pu retrouver¹⁷. »

Boisclair gagne des appuis dans les sondages précisément au moment où le débat sur sa consommation de cocaïne fait les manchettes. Est-ce le caractère non conformiste de ses gestes qui lui attire des appuis? Une attitude franchement anti-rectitude politique? La tolérance habituelle qu’on manifeste vis-à-vis des « jeunes »? Une réaction anti-Marois? Les appuis à Boisclair semblent indiquer une tendance assez claire, constante, au point où des caricatures montrent Marois en junkie, seringue à la main, tentant de s’injecter un produit

15. Michel David (2005). « L’exception », *Le Devoir*, 15 octobre, p. B3.

16. Brigitte Breton (2005). « Plus que le sexe », *Le Soleil*, 12 octobre, p. A16.

17. Denis Lessard (2005). « André Boisclair. Son magnétisme est évident; sa compassion l’est moins », *La Presse*, 23 octobre, cahier Plus, p. 5.

dans les veines d'un bras¹⁸. Lorsqu'en octobre, elle utilise l'argument du sexisme en politique pour expliquer ses difficultés dans les sondages et tente de mousser les appuis en provenance des femmes, cette stratégie est perçue comme une bouée de sauvetage, comme illustrant la panique de la perdante :

On en est réduit à brandir l'étendard du féminisme pour rallier les militantes à la cause. Les images du rassemblement de mardi étaient d'ailleurs un peu tristounettes : des femmes d'un certain âge venues appuyer la candidate « des femmes ». Or, ce discours féministe un peu passéiste a assez peu de résonance chez les jeunes femmes¹⁹.

L'étude de la couverture médiatique de la course à la direction du PQ révèle que trois grandes idées structurent le discours sur le caractère genré de la politique. Chacune s'appuie sur un postulat différent au sujet de l'impact des médias sur l'évolution de la carrière politique. Si la politique est (plus ou moins) genrée, on postule que les médias reproduisent (plus ou moins) les effets de genre. Rares sont les articles qui distinguent la médiatisation de la politique et la politique comme telle, ou le caractère genré de la politique et le caractère genré de la médiatisation des événements politiques. En ce qui concerne les effets des médias sur la carrière politique, on les postule plus ou moins puissants, mais généralement directs, sur l'électorat qui régirait automatiquement en fonction des représentations médiatiques²⁰.

La première idée sur le discours sur le caractère genré de la politique concerne le sexisme inhérent aux luttes de pouvoir, ce qui nuirait *de facto* à Marois. Les femmes subiraient un « regard plus sévère », auraient

18. Philip Authier (2005). « PQ's week of the boomerang: Legendre's petard, Marois praised for losing "auntie" look », *The Gazette*, 1^{er} octobre, p. A13.

19. Katia Gagnon (2005). « La politique Star Académie », *La Presse*, 13 octobre, p. A26.

20. Cette position qui amalgame l'image médiatique et le succès populaire et qui postule un effet direct des médias sur l'opinion des individus se trouve en complet décalage avec la recherche en sciences sociales. Sur le plan cognitif, un ensemble d'éléments, qui se rapportent aux médias ou à l'individu en propre, peuvent expliquer les effets des messages médiatiques sur les opinions. La multitude d'éléments en cause nous interdit de postuler des effets directs. Voir Dennis Chong et James N. Druckman (2012). « Dynamics in mass communication effects research », dans Holli Semetko et Margaret Scammell (dir.), *The Sage Handbook of Political Communication*, Los Angeles, Sage, p. 307-323. Par ailleurs, les effets des médias ne s'exercent peut-être pas surtout sur les opinions des membres du public, mais plutôt dans le jeu stratégique des acteurs politiques ou encore sur le moral des troupes.

« plus de difficulté » à s'imposer, perdraient « leur crédibilité », il y aurait un « sexisme *soft*²¹ », la politique serait un « milieu hostile aux femmes ». À l'appui de cette thèse, des analyses qui démontrent les grandes compétences et l'expérience de la candidate avec plusieurs interrogations : mais pourquoi donc sa campagne ne lève-t-elle pas ? Le PQ serait-il macho ? se demande la présidente de la Centrale des syndicats du Québec²². Marois affirme elle-même être « victime de vieux préjugés », car selon elle, la population québécoise douterait encore de la capacité d'une femme de prendre les rênes du pouvoir ; bien que publiquement « prêts » pour une femme première ministre ou chef de parti – 88 % des Québécois se disent en faveur d'une femme première ministre contre 4 % qui s'y opposent – « quand joue l'inconscient, ils ont peut-être des doutes » croit-elle, ce qui expliquerait que ses appuis dans les sondages stagnent²³.

Cette position amalgame sans ménagement l'image médiatique et le succès électoral, sans nuance ni doute. Les cadres médiatiques, reflet exact de la vie politique, influenceraient l'électorat qui voterait en conséquence. Le caractère genré de la politique serait répercuté dans les quotidiens et le sexisme, bien vivant.

La deuxième idée au sujet du caractère genré de la politique, la plus répandue et la plus en phase avec la recherche, postule que le sexisme existe bel et bien en politique, mais que Marois ne peut attribuer ses difficultés à sa seule identité genrée. Une chroniqueuse écrit : « [...] être une femme lui nuit, c'est manifeste. Mais ses déboires ne tiennent pas qu'à cela. Car si les militants péquistes étaient des machos finis, ils voteraient néanmoins bien davantage pour une femme que pour un homosexuel²⁴. » On fait valoir que certains de ses attributs personnels – non liés aux marqueurs identitaires –, son idéologie, ainsi que la conjoncture exercent des effets plus prégnants que son identité. Ainsi, bien que ses compétences la qualifient comme meilleure candidate, elle n'aurait ni le bagout ni le sens de la répartie ou le talent oratoire attendus des candidats au plus haut échelon politique, ni l'instinct du tueur, ni la fougue d'un leader. Bref, on lui diagnostique un déficit de charisme.

21. Lysiane Gagnon (2005). « Sexisme *soft*? », *La Presse*, 13 octobre, p. A27.

22. Vincent Marissal (2005). « La catastrophe », *La Presse*, 8 octobre, p. A10.

23. Tommy Chouinard (2005). « Entrevue à *La Presse*. Pauline Marois se dit victime de préjugés », *La Presse*, 6 octobre, p. A4.

24. Katia Gagnon (2005). « La politique de Star Académie », *op. cit.*

Pour ses partisans, la manière de contourner ou de voiler cet aspect de la personnalité de Marois consiste à vanter ses qualités d'écoute, de « meneuse », de « rassembleuse », des idées qui se retrouvent presque exclusivement dans des lettres de lecteurs. Le malaise sur le manque d'attrait ou de charisme de Marois s'étale dans le titre d'un éditorial en sa faveur (« Pauline a un je-ne-sais-quoi²⁵ ») qui décrit le double standard en politique; si les mots pour le dire ne lui arrivent pas aisément, c'est que la journaliste n'arrive pas à concevoir clairement la qualité qu'elle cherche à décrire!

Ce genre de propos doit être comparé au charisme de Boisclair que constatent plusieurs analystes, dont la rédactrice en chef de *L'Actualité* qui résume la question :

André Boisclair est le premier homme ouvertement homosexuel qui aspire à devenir premier ministre du Québec. Il aurait dû savoir que cela ne se ferait pas sans mal. Si l'épreuve devait avoir raison de lui, les Québécois auraient alors à choisir entre deux candidats perçus comme « ennuyeux » et suscitant bien peu d'enthousiasme. À ennui égal, on se demande pourquoi ils choisiraient Richard Legendre plutôt que Pauline Marois.

La députée de Taillon a dirigé 11 ministères, certains névralgiques, dont le Conseil du Trésor. Sa nouvelle coupe de cheveux, sa garde-robe plus épurée atténuent l'image de riche dame patronnesse qu'elle a déjà projetée. Mais entre ça et l'électricité qu'a apportée dans la course un André Boisclair faisant du pied à un humoriste sur le plateau d'une émission de télé (comme on a pu le voir un dimanche soir de septembre), il y a un monde. Que les électeurs perçoivent bien²⁶!

Idéologiquement, les positions de Marois au sujet de la souveraineté lui attirent des critiques; elles auraient subi quelques circonvolutions et refroidi les militants péquistes dont elle aurait été incapable de gagner le cœur. Quant aux éléments de conjoncture, y compris la situation à l'intérieur du parti, on note que Marois serait au mauvais endroit au mauvais moment, alors que son parti privilégie une candidature nouvelle, plus proche de la catégorie d'âge susceptible de rassembler les 18-24 ans. Le PQ est aussi ciblé pour être l'un des plus durs pour ses chefs, les exigences à son égard étant évaluées à l'aune de sa capacité

25. Josée Boileau (2006). « Pauline a un je-ne-sais-quoi », *Le Devoir*, 13 octobre, p. A6.

26. Carole Beaulieu (2005). « Des scandales et des chefs », *L'Actualité*, vol. 30, n° 16, 15 octobre, p. 17.

à faire la souveraineté du Québec. Devant jouer sur deux tableaux, celui du projet souverainiste et celui de l'accession au pouvoir, le PQ opère en cherchant constamment ses points d'équilibre²⁷, et cela constitue un défi qui explique les reproches adressés à Marois.

Enfin, l'arbitraire qui caractérise le succès populaire expliquerait aussi la mauvaise fortune de Marois, selon un chroniqueur qui considère que l'argument du sexisme en politique comme facteur principal expliquant son insuccès relève d'un préjugé, bref ce serait « un préjugé au sujet des préjugés²⁸ » :

Pour plein de féministes d'un certain âge, quand une femme n'a pas le succès qu'elle mérite, l'explication est toute faite : on le sait ben, si c'était un homme, cela ne se passerait pas comme ça !

Mais pourquoi Bernard Landry n'a-t-il jamais été aussi populaire que Lucien Bouchard dans ses belles années ? [...] N'était-il pas, sur papier, le meilleur candidat pour remplacer Jacques Parizeau ? Bien sûr que oui.

Prenons Daniel Johnson. Meilleure éducation, meilleure expérience, intelligence disons certainement pas moindre... et pourtant il ne faisait pas le poids devant Jean Charest. On pourrait multiplier les exemples à l'infini de l'injustice apparente du succès populaire. Pourquoi ne pas parler de Louis Bernard [candidat à la direction du PQ], un homme supérieurement intelligent, un grand commis de l'État, qui connaît le Québec par cœur. On n'en parle même pas. On rit de ses lèvres [...] ²⁹.

Comment cette position rend-elle compte du lien entre l'image médiatique et le succès populaire ? Tout comme pour la première position sur le caractère genré de la politique, on postule un effet passablement direct entre l'image médiatique et le succès populaire. De plus, cette position dissocie la compétence de l'image médiatique, le succès en marketing politique se construisant de manière indépendante dans certains cas, ou semi-indépendante dans d'autres cas, des qualités propres à un individu. Enfin, « de nombreux éléments plus ou moins

27. Éric Montigny (2011). *Leadership et militantisme au Parti québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 200-201 ; voir aussi Pauline Marois avec la collaboration de Pierre Graveline (2008). *Québécoise !*, Montréal, Fides.

28. Yves Boisvert (2005). « La femme en tant que femme », *La Presse*, 19 octobre, p. A9.

29. *Ibid.*

définissables, certains anecdotiques, [construiraient] un personnage», selon le chroniqueur, alors il y aurait manifestement plus que le genre pour expliquer le succès populaire³⁰.

Les défenseurs de la troisième idée sur le caractère genré de la politique, les moins nombreux, prétendent qu'en 2005 au Québec, les femmes ne subissent aucun préjudice lié à leur genre. L'identité genrée exercerait moins d'influence dans le succès d'une candidature que les qualités et défauts propres des figures politiques. On s'appuie sur le nombre et le type de postes occupés par des femmes en politique pour remettre en cause l'existence des difficultés qu'elles subiraient. Leur succès constituerait une preuve de leur capacité à évoluer normalement dans le monde politique, tant sur la scène québécoise que municipale.

À l'Assemblée nationale, Jean Charest fait face à trois femmes : Louise Harel, Diane Lemieux et Agnès Maltais, respectivement leader intérimaire, leader parlementaire et présidente du caucus du Parti québécois.

À l'hôtel de ville, la mairesse Andrée Boucher donnera la répartition à la chef de l'Opposition officielle, Ann Bourget. Et à Lévis, Jean Garon s'est fait tasser par une autre femme, M^{me} Roy-Marinelli.

Dépourvues, les femmes en politique ? Il faudra réétudier la chose³¹.

Cette position qui dissocie le succès électoral de l'image médiatique minimise l'influence des cadres médiatiques sur la popularité et sur les résultats dans l'urne. L'insuccès de Marois est comparé au succès d'une politicienne de plus de 10 ans son aînée, qui a été mairesse de la ville de Sainte-Foy de 1985 jusqu'à la fusion des municipalités en 2001, puis mairesse de Québec de 2005 jusqu'à son décès en 2007. Il s'agit d'une femme politique audacieuse, autoritaire et au franc-parler indiscutable, dont l'habillement a fait l'objet de moqueries :

Mais comment comprendre que Pauline Marois traîne si loin derrière André Boisclair alors qu'elle le devance en expertise, en compétence et en transparence ?

30. *Ibid.*

31. Gilbert Lavoie (2005). « Marois à l'école de la mairesse », *Le Soleil*, 8 novembre, p. A16.

Son âge « avancé »... Le besoin de renouveau... Et M^{me} Boucher, alors ? Personne n'aurait osé prédire qu'une femme de 68 ans, souvent tournée en ridicule par ses critiques, pourrait séduire la population de Québec au point d'écraser trois candidats mâles appuyés par des machines politiques bien rodées. Serait-ce que la mairesse se bat comme un homme ? Faux. Elle se bat, point final³².

En dissociant l'image médiatique polie, avenante et agréable d'une figure politique de son succès électoral, cette position redonne aussi une autonomie certaine à l'électorat et pose la question des aspects de la personnalité privilégiés par l'électorat, qui seraient peut-être en décalage avec ceux favorisés par les élites politiques³³.

MARQUEURS IDENTITAIRES DE MAROIS ET BOISCLAIR

Abordé de manière directe, le genre de Marois a été traité par la critique des difficultés que vivent les femmes en politique à l'aide des trois grandes idées qui structurent le discours sur le caractère genré de la politique. Ce qui ressort de l'essentiel de la couverture médiatique est que pour Marois, le genre ne constituerait pas un élément déterminant dans son succès populaire ou électoral. Qu'en est-il des références indirectes à son genre ainsi que des autres marqueurs identitaires ?

Les propos sur l'apparence physique et l'habillement marquent-ils inévitablement la dimension genrée de la couverture médiatique ou de la vie politique ? Bien qu'on soit porté à répondre par l'affirmative, deux nuances s'imposent : d'abord ce type de propos au sujet de Marois renvoie souvent à la classe sociale, et Boisclair fait lui aussi l'objet de nombreuses remarques sur son apparence physique, remarques majoritairement péjoratives. De manière plus précise, 15 % des articles du matériel analysé contiennent des références à l'apparence physique de Marois ou à sa manière de s'habiller, alors que 35 % font référence à la classe sociale perçue³⁴. Il s'agit surtout de commenter ou de critiquer les remarques au sujet de ses foulards de soie, ses bijoux, ses écharpes.

32. *Ibid.*

33. Comme le démontrent les succès d'hommes et de femmes politiques au franc-parler et frondeurs ou perçus comme tels, à l'exemple des Régis Labeaume, Rob Ford, Denis Coderre.

34. Plusieurs articles contiennent des références à la fois à l'un et à l'autre.

L'habillement constitue un domaine où se manifeste fréquemment le double standard, et le cas à l'étude ne fait pas exception :

[...] on fait tout un plat avec les tailleurs de M^{me} Marois, mais on salue le bon goût de M. Boisclair, qui s'habille chez Dubuc³⁵. M^{me} Marois a été tellement échaudée par les critiques sur sa garde-robe qu'elle s'en tient volontairement, dans cette course, à des vêtements très simples, gris ou beiges. Et le moins de bijoux possible³⁶.

Il y a tout lieu de croire que la classe sociale attire davantage l'attention que l'apparence physique, ou qu'à tout le moins, dans le cas de Marois, l'enchevêtrement des deux rend difficile de cibler le genre comme marqueur l'ayant désavantagée au premier chef. Cet intérêt pour les commentaires sur la classe sociale perçue de Marois est illustré par le personnage de la Castafiore qui sert à la camper comme une grande bourgeoise. Même phénomène avec des expressions comme la « grande baronne ». De plus, on compare la maison de Marois au château de Moulinsart et on souligne que son mari est un habile homme d'affaires ayant pu se négocier une pension à vie de 80 000 \$ après six ans seulement de service public³⁷.

L'apparence physique de Boisclair suscite des commentaires dans 13 % des articles analysés, la majorité associant sa belle apparence à son manque de contenu ou à ses traits de caractère, ou encore à son attitude. Ce serait « une coquille vide qui se contente de faire le beau », le « *sex-symbol* d'une société en mal de jolis minois » et il « pourrait faire des pubs de dentifrice³⁸ ». Une chroniqueuse résume sa campagne par le slogan « sois beau et tais-toi », puisqu'il a refusé d'accorder des entrevues de fond aux journaux³⁹.

La classe sociale de Boisclair a été en quelque sorte pointée plus haut avec la référence au designer Dubuc. Huit pour cent des articles renvoient à ce marqueur identitaire, et on le fait principalement en se servant

35. Philippe Dubuc est un designer de mode principalement masculine de renommée internationale qui a pignon sur rue à Montréal.

36. Vincent Marissal (2005). « La catastrophe », *op. cit.*

37. Denis Lessard (2005). « Beaux états de service, manque de flair politique », *La Presse*, 23 octobre, cahier Plus, p. 4.

38. Martin Ouellet (2005). « Dure charge de Lebel contre Marois et Boisclair », *Le Devoir*, 10 septembre, p. A7; Jacques Léger (2005). « Une triste succession », *Le Devoir*, 13 septembre, p. A6.

39. Lysiane Gagnon (2005). « Une campagne redondante », *La Presse*, 12 novembre, p. A30.

de la cocaïne, une « drogue de riche⁴⁰ », une substance réservée à ceux qui gravitent autour du pouvoir, ou y aspirent, et du même souffle, voilà l'occasion d'associer Boisclair à une orientation idéologique précise :

Coke et pouvoir: mêmes effets secondaires, même style de junkies. La coke des hommes d'affaires, des avocats, des journalistes, la ligne tirée le midi juste avant d'aller baiser je sais pas qui, ou juste avant un rendez-vous important, *important*, c'est comme ça qu'on se sent. Et péremptoire. Et bavard [...] Ça décolle pas la coke, t'es tout là, hyper groundé dans le ici et maintenant. La plus straight de toutes les dopes. Une dope de jeune chambre de commerce⁴¹.

L'homosexualité de Boisclair constitue le marqueur identitaire le plus relevé dans le corpus médiatique analysé; 21 % des articles y font référence, en majorité pour souligner le fait et non le condamner. On trouve cependant quelques propos indiquant qu'il ne s'agit pas d'un problème en soi, mais qu'il pourrait l'être pour l'électorat, en particulier celui à l'extérieur de Montréal. Dans la presse quotidienne, rarement l'homosexualité de Boisclair constitue-t-elle ouvertement un problème – la rectitude politique s'exerçant pleinement –, mais être gai et avoir consommé constituerait un « cocktail explosif⁴² », « deux handicaps au lieu d'un seul⁴³ ». Si les propos clairement homophobes sont rares dans la presse écrite – ils sont plutôt entendus à la radio –, des inquiétudes se manifestent quant à la vulnérabilité potentielle de Boisclair qui devrait, s'il est élu, mener la dure bataille de la souveraineté. L'homosexualité semble aux yeux de plusieurs fragiliser sa candidature, car il s'agirait d'une caractéristique donnant prise à des attaques du Canada anglais.

Enfin, la question de l'âge vient compléter le portrait des éléments qui différencient les deux principaux rivaux. Bien qu'objectivement en phase avec les normes de la société québécoise, l'âge de Marois semble un problème (15 % des textes) lorsqu'il est comparé à celui de Boisclair (propos favorables dans 9 % des articles), de 15 ans son cadet, et ce problème n'existe que parce que le parti sent que les jeunes générations lui échappent. Ici, un double standard se manifeste clairement :

40. Yvan Duperré (2005). « La drogue et le pouvoir », *Le Devoir*, 21 septembre, p. A6.

41. Pierre Foglia (2005). « Le junkie », *La Presse*, 20 septembre, p. A5.

42. Gilles Baribeau (2005). « Lien rompu », *Le Soleil*, 21 septembre, p. A17.

43. Lysiane Gagnon (2005). « Retour sur image », *La Presse*, 20 septembre, p. A21.

Au congrès de juin, 76 % des délégués étaient prêts à renouveler leur confiance en un chef âgé de 68 ans. De douze ans sa cadette, M^{me} Marois est maintenant considérée comme une *has been*. Trop *straight* en plus. Elle doit parfois trouver que la politique est une chose bien ingrate⁴⁴.

En ce qui concerne les aspects de la personnalité de Marois, 22 % des articles font état de qualificatifs positifs – compétente, ayant de l’envergure, pragmatique, persévérante, rassembleuse, ayant de bonnes idées, radieuse, jolie, déterminée, humaine, femme d’action, ayant de l’empathie, sachant écouter, etc. –, alors que 16 % contiennent des éléments négatifs – ambitieuse, froide, délatrice, pas de flair, pas l’instinct du tueur, etc. Le principal point de divergence entre ses détracteurs et ses admirateurs concerne de manière indirecte la classe sociale : pour les uns, elle serait « hautaine » et pour d’autres, « pas snob pour deux sous ». Sa compétence n’est en aucun cas remise en cause. Un plus grand nombre de textes, soit 31 %, présentent une position mitigée, faisant état des traits de personnalité positifs et négatifs de Marois, comme l’illustre ce titre : « Beaux états de service, manque de flair politique⁴⁵ ». Par ailleurs, les autres articles évitent toute forme d’évaluation de Marois, indiquant entre autres que les femmes en politique mènent une vie plus dure que celle de leurs collègues masculins.

Par ailleurs, si l’on tient compte de la couverture positive (27 %) et négative (29 %) de Marois, deux constatations s’imposent. Premièrement, une part appréciable de la couverture négative sur Marois a trait à l’insuccès stratégique de la candidate plutôt qu’à ses traits de personnalité :

Même si elle n’y est pour rien, M^{me} Marois s’est elle-même enfermée dans le rôle de Brutus au cours de la dernière année en insistant pour que Bernard Landry déclenche une course au leadership [...] Le résultat est qu’elle passe aujourd’hui pour la méchante fée Carabosse qui a jeté un sort au charmant jeune prince⁴⁶.

Au total, 18 % des articles mentionnent les « défauts personnels » de Marois. Deuxièmement, les articles qui constituent clairement une défense de Marois n’ont pas tous été systématiquement codés positifs. Dans certains cas, il s’agit d’articles mitigés, puisque l’impressionnant

44. Michel David (2005). « La ciguë du PQ », *Le Devoir*, 1^{er} octobre, p. B3.

45. Denis Lessard (2005). « Beaux états de service, manque de flair politique », *op. cit.*

46. Michel David (2005). « La partie sans arbitre », *Le Devoir*, 22 septembre, p. A3.

étalage des reproches adressés à la candidate se trouve en fait à laisser une impression fort négative, surtout que la contrepartie, celle qui porte sur les éléments positifs sur Marois, est souvent placée à la fin de l'article.

Les traits de personnalité de Boisclair sont par contre beaucoup plus commentés, analysés, critiqués. La couverture négative sur Boisclair domine nettement; 59 % des articles font état de traits de personnalité négatifs, de son idéologie et de ses valeurs peu en phase avec celles de son parti, de son mauvais jugement, de son manque de transparence, de ses liens possibles avec des organisations criminelles – où s'est-il donc procuré de la cocaïne? Contrairement à ce qu'on retrouve dans la couverture sur Marois, l'essentiel des propos négatifs à son sujet le concerne au premier chef et non d'un point de vue stratégique. Même la mauvaise gestion de la crise sur la publicité de sa consommation de cocaïne lui est imputée personnellement, car elle est assimilée à un manque de jugement, une incapacité de s'entourer de personnes compétentes et politiquement habiles. On le dit arrogant, méprisant, calculateur, hypocrite, opportuniste, nonchalant, distant, irresponsable, niais, sans intégrité, inconscient, égoïste, immature, jeune homme un peu vide, sans culture, pas fiable, enfant gâté, impoli, agressif, moralement problématique, âpre, ayant des aptitudes à gouverner pour le moins douteuses. Plusieurs sites Internet l'écorchent. Il aurait privilégié l'embauche de gais dans son cabinet, humilié sa sous-ministre, n'aurait pas livré la marchandise lorsqu'il était ministre⁴⁷, aurait banalisé la cocaïne en la comparant à la marijuana.

[...] André Boisclair est considéré par tous ses anciens collègues ministres comme un personnage distant, arrogant, parfois même méprisant. «Le genre, résume l'un d'entre eux, qui arrive en retard à une réunion avec le téléphone portable sur l'oreille, sans s'excuser et qui repart avant la fin de la réunion sans prévenir»⁴⁸.

La couverture positive sur Boisclair se concentre dans 17 % des articles. Il serait humain, authentique, normal – qui n'a pas fêté? –, intelligent, énergique. Le cadre le plus utilisé pour le défendre est sans conteste qu'il ne serait «pas pire que les autres», les Parizeau, Lévesque

47. Denis Lessard (2005). «André Boisclair. Son magnétisme est évident; sa compassion l'est moins», *op. cit.*

48. Vincent Marissal (2005). «La catastrophe», *op. cit.*

et autres pour lesquels, jadis, on respectait davantage la vie privée. Seules des lettres de lecteurs, certaines sollicitées par les journaux pour débattre de la consommation de cocaïne par Boisclair, présentent le personnage de manière positive.

CONCLUSION

L'étude de la couverture médiatique de Marois et Boisclair durant la course à la direction du PQ en 2005 illustre bien l'enchevêtrement des traits de personnalité et des marqueurs identitaires que sont le genre, l'âge, la classe sociale et l'orientation sexuelle. La question du genre de Marois s'est bel et bien posée, mais elle a été très liée à sa classe sociale; cependant, d'autres éléments ont imprimé sur la course leur empreinte de manière plus forte, au premier chef la consommation de cocaïne de Boisclair. Enfin, l'irrésistible besoin de renouveau et l'attrait de la jeunesse associé à la crise existentielle du PQ ont eu raison de l'expérience de Marois.

Contrairement à ce que la recherche sur la médiatisation du parcours des femmes politiques enseigne, Marois n'a pas eu à subir du scepticisme face à son expérience, sa visibilité médiatique a été comparable à celle de son adversaire toute proportion gardée et on ne l'a pas indûment associée à des politiques publiques sectorielles considérées de l'univers féminin, elle qui avait été ministre des Finances, présidente du Conseil du Trésor et vice-première ministre. Cependant, son apparence physique a été commentée et ciblée comme un problème, et la question du leadership reste en suspens. En effet, les éléments qui composent le charisme nécessitent qu'on suscite la confiance et qu'on démontre une panoplie de caractéristiques – la vigueur, voire l'agressivité, la compassion, la proximité avec le peuple, le bagout, l'intelligence, etc. –, mais chaque figure politique présente une combinaison qui lui est propre. Marois aurait-elle raté sa combinaison en 2005, l'aurait-elle réussie lors de l'élection de septembre 2012, puis de nouveau ratée en 2014? Ou peut-on simplement conclure que le charisme n'est pas à tout coup un ingrédient du succès électoral?

En ce qui concerne le caractère genré de la politique et de la médiatisation du parcours des femmes en politique, peut-on penser que les difficultés liées aux marqueurs identitaires se posent de la même manière tout au long de la carrière ou, au contraire, qu'une

neutralisation survient à un certain moment⁴⁹? L'étude des images – photos, vidéos, caricatures – permettrait-elle de confirmer ou d'infirmer nos résultats de recherche? Enfin, peut-on penser que pour l'avenir, les cadres genrés et les autres marqueurs identitaires vont s'atténuer ou au contraire, qu'ils constituent une sorte de clé de communication et qu'ils vont plutôt dorénavant s'appliquer à l'ensemble du personnel politique, dont les hommes? C'est, au Canada, une tendance qui pointe à l'horizon avec les propos sur l'apparence physique de plusieurs hommes politiques: Justin Trudeau, Denis Coderre, Gaëtan Barrette et Rob Ford.

BIBLIOGRAPHIE

- Achin, C. *et al.* (2007). *Sexes, genre et politique*, Paris, Economica.
- Chong, D. et J.N. Druckman (2012). «Dynamics in mass communication effects research», dans H. Semetko et M. Scammell (dir.), *The Sage Handbook of Political Communication*, Los Angeles, Sage, p. 307-323.
- Coulomb-Gully, M. (2012). *Présidente: le grand défi. Femmes, politique et médias*, Paris, Payot.
- D'Angelo, P. et J.A. Kuypers (2009). «Arriving at the horizons of news framing analysis», dans P. D'Angelo et J.A. Kuypers (dir.), *Doing News Framing Analysis. Empirical and Theoretical Perspectives*, New York, Routledge, p. 356-368.
- Dulong, D. et F. Matonti (2005). «L'indépassable "féminité". La mise en récit des femmes en campagne», dans J. Lagroye, P. Lehingue et F. Sawicki (dir.), *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, Paris, Presses universitaires de France, p. 281-303.
- Gitlin, T. (2003). *The Whole World is Watching. Mass Media in the Making and Unmaking of the New Left*, Berkeley, University of California Press.
- Hall Jamieson, K. (1995). *Beyond the Double Bind. Women and Leadership*, Oxford, Oxford University Press.
- Maillé, C. (2002). *Cherchez la femme. Trente ans de débats constitutionnels au Québec*, Montréal, Éditions du remue-ménage.

49. La question du genre a été très peu abordée lors des campagnes électorales d'août-septembre 2012 et de mars-avril 2014.

- Marois, P., avec la collaboration de P. Graveline (2008). *Québécoise!*, Montréal, Fides.
- McIvor, H. (1996). *Women and Politics in Canada*, Peterborough, Broadview Press.
- Montigny, E. (2011). *Leadership et militantisme au Parti québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Murray, R. (dir.) (2010). *Cracking the Highest Glass Ceiling. A Global Comparison of Women's Campaign for Executive Office*, Santa Barbara, Praeger.
- Navarro, P. (2010). *Les femmes politiques changent-elles le monde?*, Montréal, Boréal.
- Norris, P. (1997). « Women leaders worldwide: A splash of color in the photo-op », dans P. Norris (dir.), *Women, Media and Politics*, New York et Oxford, Oxford University Press, p. 149-165.
- Robinson, G. et A. St-Jean (1995). « The portrayal of women politicians in the media », dans F.-P. Gingras (dir.), *Gender Politics in Contemporary Canada*, Toronto, Oxford University Press, p. 176-190.
- Tremblay, M. (2005). *Québécoises et représentation parlementaire*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Tremblay, M., avec la collaboration de S. Andrews (2010). « Les femmes nommées ministres pendant la période 1921-2007: la loi de la disparité progressive est-elle dépassée? », *Recherches féministes*, vol. 23, n° 1, p. 143-163.
- Trimble, L. *et al.* (2012). « Is it personal? Gendered mediation in newspaper coverage of Canadian national party leadership contests 1975-2012 », *The International Journal of Press/Politics*, vol. 18, n° 4, p. 462-481.

CHAPITRE 4

La droite à visage féminin

Les cas des Albertaines Alison Redford et Danielle Smith

FRÉDÉRIC BOILY

L'Alberta est certainement l'une des provinces les plus intéressantes pour examiner le cas de femmes qui ont fait irruption au sein de partis politiques se trouvant à la droite de l'échiquier politique et qui plus est, dans des rôles de première importance. En effet, l'une, Alison Redford, est à la tête du Parti conservateur, et l'autre, Danielle Smith, espère aussi gouverner puisque son parti, le Wildrose, forme l'opposition officielle depuis le scrutin du printemps 2012. Cette élection est d'ailleurs venue confirmer un scénario inusité, celui de la place prépondérante prise par les femmes sur la scène politique albertaine connue pour ses fortes personnalités masculines ainsi que pour son orientation de droite symbolisée par le Parti conservateur qui domine le paysage politique depuis 1971.

Comment analyser cette situation particulière alors que les partis de droite passent pour être inhospitaliers à l'égard des candidates, au contraire des candidats considérés comme plus conservateurs¹?

Nous examinerons d'abord quelle a été la place des femmes dans l'histoire politique albertaine. Le survol effectué dans cette première section sera bref, l'objectif étant seulement de montrer dans quel contexte se sont effectuées la montée et l'arrivée de ces deux femmes à la tête de leur formation respective, ce dont nous traiterons dans la deuxième section. Par la suite, nous pourrions, dans la troisième section, tourner notre regard en direction de la campagne électorale de 2012 afin de voir comment la symbolique féminine, si on peut le dire ainsi, a été utilisée par chacune d'elles. Nous examinerons comment la question du genre a été plus ou moins instrumentalisée dans la création de leur image respective, l'une (Redford) pour se montrer sous un jour plus centriste, l'autre (Smith) pour se camper (et être campée) résolument à droite. L'analyse de quelques épisodes controversés impliquant le marqueur identitaire du genre montrera comment celui-ci a été utilisé par les deux candidates.

CONTEXTE PEU FAVORABLE AUX FEMMES

La recherche démontre que l'accession des femmes aux plus hautes fonctions politiques s'avère plus fréquente qu'auparavant :

Dans une époque qui semble à bien des égards signer le temps d'une ouverture du champ politique aux femmes, ce renouveau s'incarne dans toute une série de femmes poussées sur le devant de la scène. Leur mise en avant est rendue possible par un contexte favorable dans lequel hommes et femmes ensemble voient ce que la mixité du pouvoir et de la pratique politique peuvent apporter à la cité².

-
1. Rainbow Murray (2010). *Cracking the Highest Glass Ceiling: A Global Comparison of Women's Campaigns for Executive Office*, Santa Barbara, ABC-Clio, p. 9.
 2. Claire Allan et Céline Mas (2007). *Femmes et politique*, Paris, Ellipses, p. 155.

Mais tout n'est pas rose, rappelle Rainbow Murray, et les obstacles demeurent pour contrecarrer la marche de la nouvelle vague de candidates³. D'ailleurs, au premier regard, la scène politique albertaine se prêtait plutôt mal à l'arrivée de femmes à la tête des principales formations politiques.

En effet, l'Alberta ne passe pas nécessairement pour être une terre propice à l'engagement politique des femmes. Voilà une province décrite, il n'y a pas si longtemps, comme étant « la plus macho au Canada⁴ ». Un retour sur l'histoire montre pourtant que la province a parfois été avant-gardiste en ce qui concerne la place des femmes sur la scène sociale et politique, puisqu'on compte quelques « premières » (*many « first »*). Par exemple, c'est en Alberta qu'elles ont été parmi les premières à voter, ce qui a permis l'élection des deux premières députées au Canada (1917), tout en voyant Irene Parlby se retrouver au Cabinet en 1921; elle a été la deuxième femme dans le Dominion à occuper une telle position⁵. On se rappellera aussi le fameux « cas des personnes » concernant la place des femmes au Sénat, qui trouve son origine en Alberta avec le *famous five*. Par la suite, le poids politique des femmes a stagné pendant la majeure partie du xx^e siècle puisque des 941 députés élus entre 1917 et 1975, seulement 29 étaient des femmes. Au tournant des années 1980-1990, la représentation politique des femmes a cependant connu une embellie puisque l'électorat de l'Alberta élisait des femmes dans une proportion de plus du quart des élus, soit 27 %. Après avoir atteint ce sommet en 1997, le pourcentage de femmes en Alberta va de nouveau décliner pour atteindre 16 % en 2004⁶. Ainsi, en 2009, il y avait 20,5 % de femmes élues à l'Assemblée législative albertaine, assez loin derrière le Québec (29,6 %), la Colombie-Britannique (29,4 %) et le Manitoba (31,6 %), seulement devant le Nouveau-Brunswick (12,7 %), la province ayant le moins

3. Rainbow Murray (2010). *Op. cit.*, p. 4.

4. Plus précisément, en 1982, dans la revue *Châtelaine*. Cité par Linda Trimble (1992). « The politics of gender in modern Alberta », dans Allan Tupper et Roger Gibbins (dir.), *Government and Politics in Alberta*, Edmonton, The Alberta University Press, p. 219.

5. Lois Harder et Linda Trimble (2005). « The art of contradiction: Women in Ralph Klein's Alberta », dans Trevor Harrison (dir.), *The Return of the Trojan Horse. Alberta and the New World (Dis)order*, Montréal, Black Rose, p. 298-299.

6. *Ibid.*, p. 299-300.

de députées⁷. Après l'élection de 2012, le pourcentage est passé à 26,4 %, soit 23 candidates sur 87⁸, permettant à l'Alberta de se rapprocher des législatures provinciales où on retrouve le plus de députées.

Au-delà de la représentation politique dans l'enceinte législative, plusieurs analystes ont mis l'accent sur le caractère réducteur et dévastateur des politiques mises en place par le premier ministre Ralph Klein au début des années 1990. Ce qu'on a surnommé la « Révolution Klein⁹ » a été particulièrement rude pour la cause féministe, des institutions désignées pour représenter la voix des femmes ayant même été démantelées¹⁰. Une relégation des responsabilités étatiques en matière sociale vers la sphère privée s'est produite, alourdissant le fardeau des femmes qui se retrouvaient un peu plus cantonnées à la sphère domestique, en raison des difficultés dans le marché du travail. Dans le « monde de Ralph », on a assisté à une reprivatisation des fonctions étatiques concernant la famille avec, en parallèle, une revalorisation de la famille traditionnelle¹¹. Certains ont même accusé Klein, lors des débats à l'Assemblée législative, de partir en « guerre » contre les femmes¹².

Ainsi, malgré quelques percées historiques des femmes sur la scène politique, leur cause n'apparaissait guère reluisante au milieu des années 2000. À première vue, elles ne jouaient pas un rôle prépondérant permettant de préparer le terrain politique en leur faveur, à l'exception de quelques femmes qui, sur le plan fédéral, ont exercé une fonction plus importante (Deborah Grey pour les réformistes ou Anne McClellan pour les libéraux fédéraux). Sur la scène politique provinciale, on notera la place de la libérale Laurie Blakeman qui, parmi tous les députés, a siégé le plus longtemps dans l'opposition, soit depuis 1997¹³.

7. Voir Geneviève Tellier (2011). « L'étude comparée des politiques publiques provinciales : un laboratoire à explorer », *Politique et sociétés*, vol. 30, n° 1, p. 99.
8. « More Women Win Seats in Alberta Legislature », Equal Voice, <<http://www.equalvoice.ca/pdf/provelection%20-%20final-%20media%20release%20-%20ab%20women%20elected.pdf>>, consulté le 20 avril 2013.
9. Mark Lisac (1995). *The Klein Revolution*, Edmonton, NeWest Press.
10. Gurston Dacks, Joyce Green et Linda Trimble (1995). « Road kill : Women in Alberta's drive toward deficit elimination », dans Trevor Harrison et Gordon Laxer (dir.), *The Trojan Horse. Alberta and the Future of Canada*, Montréal, Black Rose, p. 271-290.
11. Josée Bergeron (2007). « Le monde de Ralph : les familles et l'État », *Politique et sociétés*, vol. 26, n°s 2-3, p. 175-198.
12. Gurston Dacks, Joyce Green et Linda Trimble (1995). « Road kill... », *op. cit.*, p. 281.
13. Sarah O'Donnell (2013). « Blakeman's political fire runs deep », *Edmonton Journal*, 13 mai, p. A5.

Blakeman était l'une des rares voix qui, entre 2000 et 2003, ont osé parler de sujets touchant la cause féministe dans les débats législatifs¹⁴. Iris Evans a été une figure importante du caucus conservateur, présente depuis l'époque de Ralph Klein, dirigeant six ministères, dont celui des Finances¹⁵. Elle incarnait cependant une politicienne à l'ancienne pour qui les femmes devaient plutôt rester à la maison, comme elle l'avait suggéré devant le Club économique de Toronto, en 2009¹⁶. Rien ne présageait donc qu'on se retrouverait avec deux femmes à la tête des principales formations politiques, de surcroît à la droite du spectre politique.

Les chercheurs remarquent que des facteurs externes, l'environnement politique notamment, permettent de comprendre le succès ou l'échec des candidates briguant un mandat électif¹⁷. Or, une sorte de fenêtre d'opportunité s'est ouverte lorsque la scène politique albertaine est entrée dans une phase de recomposition après la démission de Klein en 2006¹⁸. En effet, son successeur, Ed Stelmach, a vu la droite du parti le contester vivement, l'obligeant à démissionner en janvier 2011, puis une course à la direction a eu lieu, alors que pratiquement au même moment, une nouvelle formation politique qui incarnait le changement voyait le jour.

Reste à savoir si les deux candidates ont délibérément joué la carte de la féminité pour se hisser à la tête de leur formation politique respective, comme d'autres l'ont fait ailleurs. Par exemple, Ségolène Royal qui a « opéré un tournant important au regard de la femme politique "classique" qui, le plus souvent, se situait dans un rapport mimétique par rapport aux hommes politiques : elle a en quelque sorte réconcilié la féminité et la politique¹⁹ ». Ainsi, Royal se serait installée

14. Lois Harder et Linda Trimble (2005). «The art of contradiction: Women in Ralph Klein's Alberta», *op. cit.*, p. 301. Au début des années 2000, les questions concernant les femmes ont été peu présentes dans les débats.
15. Sheila Pratt (2012). « Iris Evans vows to retread, not retire », *Edmonton Journal*, 5 février, <<http://www2.canada.com/edmontonjournal/news/sundayreader/story.html?id=5274754a-69cf-4533-a8f1-2da248d132d6>>, consulté le 23 mars 2012.
16. « Her own children "understood perfectly well that, when you're raising children, you don't both go off to work and leave them for somebody else to raise," Evans said. » *Ibid.*
17. Rainbow Murray (2010). *Op. cit.*, p. 8.
18. Pour plus de détails sur cette période, voir le chapitre 3 de Frédéric Boily (2013). *La droite en Alberta*, Québec, Presses de l'Université Laval.
19. Claire Allan et Céline Mas (2007). *Op. cit.*, p. 163.

dans une « féminité triomphante », au contraire d'autres candidates (Margaret Thatcher ou Angela Merkel). À quel type de processus a-t-on assisté en Alberta et les deux candidates ont-elles revendiqué la carte du genre pour se hisser au poste de commandement de leur formation respective ?

ARRIVÉE D'ALISON REDFORD ET DE DANIELLE SMITH : QUAND LA DROITE ALBERTAINE SE FÉMINISE

Un premier élément à examiner concernant l'irruption des femmes sur la scène politique est celui que les candidates qui parviennent au pouvoir, y arrivent souvent dans le sillage d'un parti ou d'une figure politique importante, comme dans les cas de Ségolène Royal, Hillary Clinton ou Angela Merkel, où « l'influence d'un mentor politique [...] a été déterminante²⁰ ». Ce « mentor » – respectivement François Mitterrand, Bill Clinton et Helmut Kohl – agissait comme un « sceau de légitimité pour la femme politique²¹ » qui avait besoin d'une figure paternelle pour confirmer qu'elle possédait les qualifications requises pour le poste, ce qui irait au-delà du simple fait d'être le dauphin du chef, comme c'est le cas avec les figures masculines. Par contre, Allan et Mas remarquent que ce type de patronage, si on peut l'appeler ainsi, aurait tendance à disparaître en raison de la féminisation plus marquée aujourd'hui qu'hier de la vie politique. Les hommes politiques n'exerceraient plus nécessairement ce rôle « d'éclaireur ».

Le cas albertain confirme en partie cette dynamique voulant qu'il ne soit plus nécessaire d'avoir un mentor en bonne et due forme. En effet, les deux candidates albertaines ne sont pas apparues dans l'ombre d'un candidat, comme avec les Royal, Clinton ou Merkel, et on ne trouve pas une figure masculine paternelle qui, à l'instar d'un conseiller politique, leur ouvrirait les portes pour les introduire dans les hautes sphères politiques. En partie seulement, parce que aussi bien Alison Redford que Danielle Smith ont cherché à se réinscrire dans une tradition politique pour se réclamer de l'héritage d'une figure masculine, agissant comme une caution dans l'univers politique albertain.

20. *Ibid.*, p. 161.

21. *Ibid.*

Élue en 2008, Alison Redford se situait elle-même dans l'héritage *Red Tory*, et plus particulièrement, celui de Peter Lougheed. Au-delà de la référence à Lougheed qui a, à quelques reprises, donné son appui à Redford, celle-ci lui a reconnu ce rôle de mentor :

Given almost any opportunity, Redford will declare the late Mr. Lougheed her mentor, and will add that his is legacy she carries forward. She'll say far less about the party's other dynastic leader, Klein, or about Getty – she had little to do with the Alberta PCs when those men were running the show²².

Lougheed ne faisait pas directement partie de l'équipe de campagne de Redford, aussi bien pour la course à la direction du PC que lors de l'élection provinciale, mais il agissait cependant comme une caution intellectuelle et politique sur les orientations préconisées par Alison Redford, qui tranchaient avec celles des autres candidats. En ce sens, il incarnait une sorte de mentor politique – surtout qu'on ne retrouvait pas cette même dynamique avec Ed Stelmach, dont la légitimité politique, celle de la continuité, découlait de son appartenance au parti de Ralph Klein. Redford invoquait ainsi une appartenance à l'aile progressiste-conservatrice : « *Ms. Redford's conservative credentials, however, run deep. She has strong ties to the federal Tories and has worked with Joe Clark and former Harper cabinet minister Jim Prentice²³.* »

Pour sa part, Danielle Smith se réclamait de l'autre branche de la droite albertaine, celle relevant de « l'héritage » de Preston Manning et de Ralph Klein. Comme Klein, elle a d'ailleurs « politiquement grandi » dans le milieu des communications puisqu'elle a été pendant six ans chroniqueuse au *Calgary Herald* avant de passer à *Global Sunday*, une émission d'affaires publiques²⁴. À cet égard, Danielle Smith peut être décrite comme une sorte de produit tardif de l'École de Calgary puisqu'elle a étudié à cette université (en science politique et en anglais), elle y a rencontré l'économiste Frank Atkins, directeur de maîtrise de Stephen Harper, et Tom Flanagan, ancien directeur de campagne de Stephen Harper, qui a joué le même rôle dans la campagne du Wildrose, en 2012.

22. Jason Markusoff (2013). « Our surprising premier », *Alberta Views*, janvier/février, p. 37.

23. Josh Wingrove (2011). « Will Alberta Tories roll out the red carpet for Redford ? », *The Globe and Mail*, 15 septembre, <<http://www.theglobeandmail.com/news/politics/will-alberta-tories-roll-out-the-red-carpet-forredford/article627355/>>, consulté le 5 mars 2013.

24. Sydney Sharpe (2012). « Right cross », *The Globe and Mail*, 14 avril, p. F1.

Au plan idéologique, Smith fait partie du cercle étroit de l'École de Calgary et de celui élargi des milieux réformistes. En d'autres termes, si les deux politiciennes n'avaient pas à proprement parler de mentor, elles se sont montrées assez soucieuses de s'inscrire dans une filière idéologique incarnée par des figures politiques masculines fortes.

Alison Redford contre les *Old Boys*

Par ailleurs, les deux jouaient aussi la carte de la rupture. Alison Redford a d'abord mis l'accent sur le fait qu'elle représentait une voie de renouveau, comme d'autres avant elle²⁵. Elle était loin de partir dans une position de favorite comme cela a été le cas pour d'autres candidates comme Hillary Clinton qui apparaissait invincible lorsqu'elle est entrée dans la course aux primaires démocrates²⁶. Redford n'est pas entrée dans la course à la direction du PC comme favorite. Or, dans cette entreprise de démarcation, Alison Redford mettait de l'avant – quoique pas trop explicitement – le fait qu'elle était la seule femme candidate dans cette course, se distinguant ainsi des autres candidats, tous masculins. Plus précisément, prenant la position de rebelle, elle se braquait contre les politiques trop à droite de son parti, en promettant qu'elle s'opposerait à certaines politiques du gouvernement conservateur précédent; en éducation, elle est revenue, aussitôt élue, sur une coupure de 100 millions annoncée auparavant. Elle proposait ainsi que le PC effectue une véritable métamorphose afin qu'il n'apparaisse plus comme le parti des *Old Boys*, expression péjorative décrivant le manque de renouvellement du parti²⁷. Certaines publicités de campagne, dévoilées à l'été 2011, étaient explicites à cet effet. Par exemple, sur l'une d'entre elles²⁸, on voyait une photographie de groupe montrant Redford entourée de jeunes femmes alors que, dans une autre, la candidate discutait avec des femmes de sa génération. Le message lancé était que la candidate Redford s'adressait d'abord directement aux femmes

25. Barry Cooper (2012). «Give me a premier who won't try to change our character», *Calgary Herald*, 18 avril, <<http://www.calgaryherald.com/opinion/Cooper+Give+premier+change+character/6474549/story.html>>, consulté le 18 avril 2012.

26. Rainbow Murray (2010). *Op. cit.*, p. 5.

27. Ce qui n'a pas empêché l'élite financière de Calgary de l'appuyer, contredisant ainsi l'image de gauche et de rupture avec le *Old Boy's Club*. Colby Cosh (2011). «Alberta's Old Boys' Club elects a new premier», *Macleans.ca*, 10 octobre, <<http://www2.macleans.ca/2011/10/10/the-old-boys%E2%80%99-club%E2%80%99s-new-premier/>>, consulté le 9 mars 2013.

28. Publicité électorale reçue à notre domicile en août 2011.

albertaines. S'affirmer sur le mode de la rébellion n'est pas en soi féminin ou masculin, sauf que, dans le contexte politique albertain, la dimension féminine accentuait cette dimension.

Alison Redford a par la suite entrepris de changer son image publique dans un sens plus « traditionnellement » féminin. Certains commentateurs, en particulier des femmes, ont noté ce changement d'image :

So who is the real Alison Redford? I don't think we know. When I first met her, three years ago, she had her hair buzzed severely short, and wore mannish suits that made her look as tough as Ron Liepert. For her leadership campaign, she grew out her hair, put on make-up and soft scarves, pearls and skirts. She's willing to assume the necessary costume, and outward colouration, to get to her goal²⁹.

Voilà qui illustre bien à quel point l'image publique des femmes en politique se nourrit des stéréotypes féminins liés à l'habillement. Quoi qu'il en soit, on a remarqué que Redford avait féminisé son image, ce qui était précisément l'effet recherché. Son image précédente plus masculine, qui semblait être sa marque de commerce jusque-là, a été modifiée. Au premier stade de sa carrière, comme ministre de la Justice, il s'agissait de ne pas trop se faire remarquer comme femme alors que, par la suite, et plus particulièrement lorsqu'elle s'est présentée à la course à la direction, elle a orienté sa campagne contre les *Old Boys* et pour les *soccer moms* se servant de son image de femme pour s'imposer.

Pour étoffer ce côté plus féminin, Redford a en effet misé, lors de sa campagne à la direction, sur l'éducation et la santé, aidée en cela par le stratège Stephen Carter, réputé pour avoir conçu la campagne victorieuse de Naheed Nenshi à la mairie de Calgary. « *She had a hope because she hit a bullseye with her target audiences: nurses and teachers and soccer moms and just anybody who watched her remarkable performance in Wednesday's televised debate, one day after the death of her mother³⁰.* » Ainsi, le fait d'être la seule candidate en conjonction avec l'idée qu'elle défendait des positions plus centristes comme l'éducation et la santé, donc au-delà de la seule rigueur budgétaire, lui permettait de se présenter comme *une candidate de rupture*. Cependant, Redford ne s'est pas installée dans

29. Paula Simons (2011). « Alison Redford: Alberta's new premier makes her debut », *Edmonton Journal*, 2 octobre, <<http://blogs.edmontonjournal.com/2011/10/02/alison-redford-albertas-new-premier-makes-her-debut/>>, consulté le 5 mars 2013.

30. Graham Thomson (2011). « Redford shakes up party establishment », *Edmonton Journal*, 2 octobre, p. A1.

une « féminité triomphante », mais plutôt dans une féminité sobre. Difficile de dire si cette stratégie a été planifiée de manière systématique, bien que plusieurs indices pointent dans cette direction.

Danielle Smith et les républicaines américaines

Avant même Alison Redford, Danielle Smith parvenait à se hisser à la tête d'un parti politique³¹ qui existait depuis l'élection de 2004, l'Alberta Alliance, et qui avait tenté à partir de la droite du PC, de canaliser les vents de rancœur contre les conservateurs³². Mais devant les échecs électoraux de 2008, une campagne à la direction a été tenue et remportée par Danielle Smith qui, immédiatement, attirait l'attention médiatique. Comme l'ont montré des politologues de l'Université de l'Alberta, le fait d'être une femme n'a cependant pas joué contre Danielle Smith, alors que la recherche sur le sujet a souvent montré que le cadrage (*framing*) des candidates féminines mettait l'accent sur des stéréotypes de genre comme l'appartenance à un sexe, l'insistance sur leur apparence ou leur rôle dans la sphère domestique³³. Or, à la surprise des auteures, non seulement le fait d'être une femme n'a pas joué en sa défaveur ou comme une barrière, mais plutôt un atout permettant à Smith d'être la *wild card* qui pourrait mettre fin à la dynastie conservatrice³⁴. Par exemple, Danielle Smith a parfois tenté de se raccrocher à son héritage maternel, celui de sa grand-mère enseignante³⁵, montrant ainsi le caractère frondeur de sa candidature.

Le fait d'être une femme permettait surtout d'adoucir la marque du Wildrose, un parti politique dont l'orientation de droite pouvait grandement bénéficier d'une certaine retenue, ce que font plusieurs partis de la même famille, comme nous l'avons mentionné plus haut. En effet,

-
31. Et il y a peut-être eu un effet d'entraînement dans la mesure où des militants du Parti conservateur pouvaient croire que, pour contrer l'arrivée de Danielle Smith, le PC devait se trouver une chef. Le cas du Parti libéral du Québec, où il n'y avait pas de femmes dans la course à la direction, montre que l'effet n'est pas mécanique.
 32. Pour plus de détails sur cette période, voir le chapitre sur les transformations du PC et l'émergence du Wildrose dans Frédéric Boily (2013). *Op. cit.*
 33. Linda Trimble et Angelia Wagner (2012). « "Wildrose Wild Card" : Alberta Newspaper Coverage of the 2009 Wildrose Alliance Leadership Contest », *Canadian Political Science Review*, vol. 6, n^{os} 2-3, p. 199.
 34. *Ibid.*, p. 198.
 35. « *An overachiever known for working hard, Ms. Smith says she is following in the footsteps of some strong women who came before her, such as her maternal great-grandmother.* » Sydney Sharpe (2012). « Right Cross », *op. cit.*

du côté des mouvements de droite, on note en général le besoin d'adoucir l'image traditionnelle d'une droite dure. Comme l'affirme la sociologue Amy Binder de la UC San Diego, il s'agit d'une stratégie utilisée par les mouvements conservateurs pour changer leur image: « *There is an effort to beautify the movement and have sexy girls on the front line [...] It's not the sensible shoes anymore. It's the conservative in stilettos*³⁶. » Marine Le Pen illustre bien ce phénomène, elle dont l'arrivée à la tête du Front national a permis de rajeunir l'image du parti³⁷. Ce n'est pas la seule dimension qui compte, mais le fait d'avoir une femme pour diriger ce parti après la figure hautement controversée de Jean-Marie Le Pen représentait indéniablement un coup médiatique pour ce parti puisque, pour reprendre les mots mêmes de Marine Le Pen, cela « adoucit beaucoup l'image³⁸ ».

Cela dit, la nomination de Danielle Smith n'a pas suscité de réactions claires. Ses positions politiques semblaient trop orientées à droite; alors plutôt qu'interpréter de manière enthousiaste la venue d'une femme à la tête d'un parti politique, cette nouvelle a été accueillie avec méfiance: représentait-elle l'équivalent, en politique canadienne, des républicaines américaines? Le Wildrose était (et est toujours) en effet perçu comme une excroissance canadienne du Tea Party, avec Danielle Smith dans le rôle de Sarah Palin et de Michele Bachmann³⁹. Ainsi, son irruption sur la scène politique renforçait la perception que la droite se porte trop bien au Canada, le parti apparaissant comme une nouvelle manifestation de cette fièvre droitiste qui, depuis quelques années, affecterait le corps électoral canadien. En ce sens, la stratégie d'adoucissement semble avoir peu fonctionné puisque la chef du Wildrose n'a cessé d'être comparée à Sarah Palin, l'égérie républicaine de l'élection de 2008. Comme elle, Smith incarnerait cette nouvelle génération de femmes politiques, ou *mamas grizzly*, comme elles ont été baptisées lorsqu'elles ont fait irruption sur la scène politique américaine en 2008⁴⁰. Mais les femmes de la droite américaine baignent notamment dans

36. Joseph Brean (2013). « Revenge of the nerds », *National Post*, 9 mars, p. A5.

37. Liliane Delwasse et Frédéric Delpech (2006). *Quand les femmes prennent le pouvoir*, Paris, Éditions Anne Carrière, p. 151.

38. Alexandre Dézé (2012). *Le Front national à la conquête du pouvoir*, Paris, Armand Colin, p. 148.

39. Sydney Sharpe (2012). « Right Cross », *op. cit.*

40. Voir l'article de Lisa Miller (2010). « Hear them growl », *Newsweek*, 27 septembre, <<http://www.thedailybeast.com/newsweek/2010/09/27/what-does-mama-grizzly-really-mean.html>>, consulté le 15 juillet 2012.

une religiosité qui est fondamentale pour comprendre leur engagement politique, comme l'illustre Michele Bachmann. Or, tel n'est pas le cas avec Danielle Smith, qui n'est pas engagée d'un point de vue religieux, au contraire de la fervente anglicane Christy Clark, la première ministre de la Colombie-Britannique qui a confié trouver de l'inspiration dans la Bible⁴¹. Ainsi, une trop grande comparaison avec les femmes de la droite américaine peut nous entraîner sur une fausse piste. À bien des égards, l'idéologie véhiculée par le parti de Danielle Smith rappelle plusieurs des mesures préconisées par les réformistes de Preston Manning ou encore de l'ancien gouvernement de Ralph Klein à son moment le plus à droite entre 1993 et 2000. Essentiellement, le programme politique développé par Danielle Smith et présenté à l'élection de 2012 s'articulait à partir des questions économiques et mettait l'accent sur la prospérité⁴², par exemple fixer des taux d'imposition les plus bas au Canada et miser sur les industries énergétiques. Ce message économique apparaissait, en fait, bien « masculin ».

Ainsi, les images publiques mises en scène par les deux candidates avant le déclenchement des élections montraient que l'une se voulait plus proche de la cause des femmes que l'autre :

Women appear to support Redford not just because she is a woman but because she forcefully tackles issues that are important to women. The same cannot be said of Wildrose leader Danielle Smith, who constantly attacks the Conservatives for overspending and demands budget cuts no matter the consequences. Apparently those are « male » issues because according to the recent ROI poll Smith is much more popular with male voters than female voters⁴³.

Deux femmes de droite ayant un visage fort différent au plan de la tradition politique se sont donc affrontées lors de l'élection provinciale de 2012.

-
41. Peter O'Neil (2012). « Clark finds inspiration, courage in the Bible », *Edmonton Journal*, 2 août, p. A13.
 42. Wildrose Alliance, *Policy Platform*, non paginé. Notons l'instauration d'une procédure du rappel des élus pourvu que 20 % de l'électorat signe une pétition (25 % si l'électorat est de moins de 1 000 individus), ainsi que des votes libres, sauf ceux sur le budget et les votes de confiance.
 43. Gillian Steward (2012). « Alberta Premier Alison Redford is winning over women », *The Star.com*, 13 février, <http://www.thestar.com/opinion/editorialopinion/2012/02/13/alberta_premier_alison_redford_is_winning_over_women.html>, consulté le 17 mai 2013.

CAMPAGNE ÉLECTORALE D'AVRIL 2012 ET STÉRÉOTYPES DE GENRE

Au moment du déclenchement de la campagne électorale en mars 2012, il était clair qu'une femme serait première ministre à l'issue du scrutin ; ou bien Alison Redford ou bien Danielle Smith, dont le parti avait lui aussi des chances de former le gouvernement, comme les sondages dans les intentions de vote l'indiquaient. Dans cette lutte électorale, comment le marqueur identitaire du genre a-t-il joué en faveur ou non de l'une ou l'autre candidate ?

Selon plusieurs, il faudrait distinguer, au moment des campagnes, deux types de couverture médiatique. Dans le premier type, l'accent est mis sur la figure du chef ; l'élection s'apparente à une joute sportive, et l'insistance porte sur les gaffes et les stratégies utilisées par les diverses « équipes ». C'est le cadrage stratégique, pensé en termes de jeu et de compétition, ou « *game frame*⁴⁴ ». Le second type de couverture porterait plutôt sur les questions et les programmes, par exemple la nature idéologique du parti ou les politiques mises de l'avant dans le programme, baptisé « *issue frame* » ou cadrage de fond⁴⁵. Par exemple, Sampert et Trimble ont montré que la campagne électorale fédérale de 2000 s'était organisée selon un cadrage stratégique construit avec des référents masculins. Or, certains événements survenus lors de la campagne de 2012 illustrent le fait que les questions concernant la nature idéologique du Wildrose ont occupé une large place et que, dans cette lutte pour la définition du parti de Danielle Smith, des interrogations liées à des enjeux féminins ont servi de points de repère idéologiques.

En effet, lorsque Danielle Smith est devenue chef du Wildrose, on évoquait l'idée que cette arrivée, comme nous l'avons précisé plus haut, pouvait adoucir l'image de ce parti jugé de la droite radicale. Sans qu'on puisse affirmer hors de tout doute qu'il s'agissait d'une stratégie clairement élaborée, on croyait qu'elle pouvait attirer la sympathie, voire quelques votes de l'électorat féminin jugé réfractaire aux partis radicaux de droite. Or, un examen de la campagne montre que la question du genre a été problématique pour Danielle Smith et son parti. Quelques incidents montrent que des stéréotypes sexistes ont eu

44. Shannon Sampert et Linda Trimble (2003). « "Wham, bam, no thank you ma'am": Gender and the game frame in national newspaper coverage of election », dans Manon Tremblay et Linda Trimble (dir.), *Women and Electoral Politics in Canada*, Oxford, Oxford University Press, p. 211.

45. *Ibid.*

un impact sur le déroulement de la campagne, le marqueur identitaire de genre ayant joué en sous-texte et de façon « accidentelle », mais parfois aussi délibérée à certaines occasions. Plus précisément, le genre a été instrumentalisé dans la lutte partisane, et contre le parti le plus à droite, par les conservateurs d'Alison Redford, qui ont misé à la fois sur des enjeux perçus comme étant favorables à la cause des femmes et sur l'image traditionnelle de la femme.

Une affaire en particulier a agi comme un révélateur du caractère sexiste de la couverture médiatique. En effet, au moment où a débuté la campagne électorale, on a ridiculisé – le terme n'est pas trop fort – la chef du Wildrose lorsque l'autobus de campagne a été présenté à la presse devant l'Assemblée législative, peu avant le déclenchement officiel de l'élection. Comme il est coutume de le faire (lorsqu'un parti en a les ressources, ce qui n'est pas toujours le cas), les autobus de campagne se présentent avec la publicité du parti (logo et couleur du parti), souvent avec une photographie du chef, parfois accompagné de quelques candidats ou partisans. Or, l'image de Danielle Smith se trouvait placée à l'arrière de l'autobus, si bien que les pneus de l'engin motorisé se trouvaient à la hauteur de la poitrine de la chef du Wildrose. Immédiatement, les sarcasmes et les quolibets ont fusé sur les médias sociaux et la photographie de l'autobus s'est retrouvée, le lendemain, à faire les manchettes, comme celle du *Edmonton Sun*, journal pourtant favorable à cette formation, qui tirait à la une avec une large : « *Check the tires!* » (20 mars 2012).

Cet épisode de début de campagne illustre ce qu'un spécialiste de la communication politique, Christian Delporte, avait remarqué à propos du caractère différencié du jugement politique qui est porté sur un homme et sur une femme :

Si la femme porte une tenue trop ostensiblement identifiée à la séduction, elle se décrédibilise, passant vite pour une gourde. Si, au contraire, elle s'habille sans recherche particulière d'harmonie, se maquille peu, ne se préoccupe guère de sa silhouette un peu ronde, elle sera la risée des caricaturistes et on s'interrogera même sur les causes de son manque de féminité : n'est-elle pas un peu fruste, un peu brutale ? Peut-on vraiment lui faire confiance⁴⁶ ?

46. Christian Delporte (2011). *Une histoire de la séduction politique*, Paris, Flammarion, p. 339.

Cette affaire venait de nouveau illustrer l'idée que le corps des candidates féminines se trouvait scruté avec non seulement plus d'attention que celui des candidats masculins dans les campagnes, mais qu'il devenait un « objet » permettant de statuer sur les capacités à gouverner de la candidate. En effet, le stéréotype sexiste, sujet à se gausser jusque chez les animateurs américains, s'est presque immédiatement transformé en une critique du manque de jugement de l'équipe de campagne de la formation de Danielle Smith. Le reproche est notamment venu d'une députée néo-démocrate, Rachel Notley, qui s'est servie de l'affaire comme d'un levier pour dénigrer le manque de jugement du Wildrose, tout en se défendant de dire qu'il s'agissait de sexisme :

NDP critic Rachel Notley said the issue is not about sexism, but bad management. « They need to question the quality of their election team in allowing the bus to go forward like that », said Notley. She said it's inevitable in elections when the stakes are high, the debate will hit the gutter. « As it gets increasingly competitive, sometimes the discussion is going to degrade somewhat and obviously that's a little bit of what happened here »⁴⁷.

Il est vrai que, dans ce cas, la frontière entre la critique concernant les capacités de management de l'équipe du Wildrose et celle de la stéréotypation sexuelle de la candidate se révèle plutôt mince. Mais pourquoi une femme qui ne gère pas correctement son image (sexuelle) serait-elle moins compétente à gérer les affaires de l'État ? La photographie mal placée conduisait les observateurs à douter qu'on puisse faire confiance à Danielle Smith et son parti, celle-ci apparaissant comme « non professionnelle », pour reprendre l'expression d'une journaliste du *Calgary Herald*⁴⁸. Ainsi, comme le faisait remarquer Clare Beckton, directrice exécutive du Centre for Women in Politics and Public Leadership (Carleton University) : « *These stories continue to reinforce stereotypes about women... they tend to focus on women's bodies instead of focusing on what women bring to the table in terms of their competencies [...]* It can and

47. The Canadian Press (2012). « Wildrose bus: Wheels on Danielle Smith's campaign ride prompt chuckles on Twitter », *Huffington Post*, <http://www.huffingtonpost.ca/2012/03/19/wildrose-bus-wheels-danielle-smith_n_1364650.html>, consulté le 15 mars 2013.

48. Lucia Corbella (2012). « Danielle's campaign team bust-ed over wheely bad photo placement », *Calgary Herald*, 19 mars, <<http://blogs.calgaryherald.com/2012/03/19/danielles-campaign-team-bust-ed-over-wheely-bad-photo-placement/>>, consulté le 16 mars 2013.

*does make women think twice about running [for office]*⁴⁹.» Avec son lot de sarcasmes grivois, l'épisode avait tout pour décourager d'éventuelles candidates, et certaines d'entre elles s'en sont d'ailleurs plaintes, comme Shannon Stubbs, candidate (défaite) du Wildrose dans la circonscription de Fort Saskatchewan-Vegreville. Bien entendu, l'image des candidats masculins s'avère aussi scrutée à la loupe, mais dans ce cas-ci, c'est le côté négatif centré sur la dimension sexuelle qui frappe. À une plus petite échelle, l'épisode se compare avec les critiques élevées contre le manque d'intelligence de Sarah Palin qui ont été particulièrement nombreuses dans son cas, elle qui est devenue la cible des émissions satiriques américaines⁵⁰.

La question du genre a rapidement refait surface, cette fois à propos de la question de la prostitution. Au moment où débutait la campagne tombait le jugement de la Cour d'appel de l'Ontario au sujet de la légalisation de la prostitution. Redford s'est immédiatement déclarée en désaccord avec cette légalisation, tout en demandant à Danielle Smith de s'expliquer sur le sujet, elle qui, en tant que journaliste, avait écrit un article dans lequel elle ouvrait la porte à la création d'un quartier « *red light* » à Calgary, il y a plusieurs années⁵¹. Ici, la question de la prostitution servait à dénoncer le caractère libertarien ou trop peu traditionnel, au sens du conservatisme moral, de l'idéologie du Wildrose: « *Redford has tried to cast the prostitution issue as illustrative of Smith's unbridled individualism, contrasting it with Redford's concern about upholding community values and safe communities. But is it really about that, or is this just another skirmish in the battle of the sexes*⁵²? » La sincérité du conservatisme de Danielle Smith, jugée trop libertarienne sur la prostitution, se trouvait ainsi mise en doute sur cette question.

49. Postmedia News (2012). « Wildrose party to rethink the wheels on Danielle Smith's campaign bus », *National Post*, 20 mars, <<http://news.nationalpost.com/2012/03/20/wildrose-party-to-rethink-the-wheels-on-danielle-smiths-campaign-bus/>>, consulté le 15 mars 2013.

50. Frédérick Gagnon (2012). « Postface. Féminisme et antiféminisme après l'élection "historique" de 2008: quand l'Amérique échoue au test Dworkin », dans Andrea Dworkin, *Les femmes de droite*, Montréal, Éditions du remue-ménage, p. 242.

51. Kelly Cryderman (2012). « Redford's team takes swipe at Smith over newspaper column on prostitution », *Calgary Herald*, 27 mars, <<http://www.calgaryherald.com/news/crime-and-justice/Redford+team+takes+swipe+Smith+over+newspaper+column+prostitution/6362957/story.html>>, consulté le 11 mai 2012.

52. Bruce Cameron (2012). « Battle of the sexes: Playing to strengths », *CBC news*, <<http://www.cbc.ca/news/canada/calgary/story/2012/03/30/albertavotes2012-opinion-bruce-cameron.html>>, consulté le 17 mars 2013.

Ce manque de franchise à l'égard des valeurs familiales lui a de nouveau été reproché lorsqu'une militante, qui gravitait dans l'entourage des conservateurs, a mis en doute la bonne foi de Danielle Smith en matière de politiques familiales en laissant entendre que, puisque la chef du Wildrose n'avait pas d'enfant, son discours en la matière ne pouvait guère être crédible⁵³ : Smith a rétorqué qu'elle et son conjoint avaient consulté une clinique de fertilité, ce qui a d'ailleurs amené Alison Redford à s'excuser auprès d'elle. Ainsi, la question du genre refaisait surface, mais cette fois du côté des valeurs traditionnelles : Danielle Smith n'ayant pas d'enfant, son discours en matière de défense familiale sonnait faux.

C'était là un nouvel exemple montrant que les femmes en politique sont souvent ramenées à leur corps, à leur apparence physique ou encore aux valeurs que la société projette sur elles. Comme l'écrit Christian Delporte,

quelles que soient les images observées, elles renvoient à l'idée qu'en matière de séduction politique, la femme reste tributaire du rôle qu'on lui attribue et des valeurs qu'incarne son sexe dans la société des hommes. Elle l'accepte ou le refuse; elle rejette violemment les clichés d'une supposée identité féminine ou les exploite à son profit⁵⁴.

Dans ce cas précis, on accusait la chef du Wildrose de rejeter l'image traditionnelle de la femme qui se réalise par la famille. Elle s'est d'ailleurs empressée de réitérer l'importance que la famille avait pour elle en révélant, par un communiqué de presse, qu'elle et son conjoint avaient fréquenté une clinique de fertilité⁵⁵. Par contre, d'aucuns ont

53. « "If @ElectDanielle likes young and growing families so much, why doesn't she have children of her own?" Ms. Wilkie wrote, along with "#wrp family pack = insincere." » Dawn Walton et Josh Wingrove (2012). « Government staffer's tweet makes fertility an issue in Alberta election campaign », *The Globe and Mail*, 31 mars, <<http://www.theglobeandmail.com/news/politics/government-staffers-tweet-makes-fertility-an-issue-in-alberta-election-campaign/article4096979/>>, consulté le 17 mars 2013.

54. Christian Delporte (2011). *Op. cit.*, p. 309.

55. « *When David and I married in 2006, we intended to have children together. After a few years, we sought help from the Calgary Regional Fertility Clinic. I appreciated the support and assistance of the caring staff as we went through tests and treatments, but in the end, we were not successful. I consider myself very fortunate to have a terrific stepson, Jonathan, David's son from a previous marriage. I am also blessed to have grown up in a large family with four siblings who have given me the opportunity to be the auntie of 5 terrific nieces and nephews: Emily, Sam, Chloe, Seyenna and Logan. Family is very important to me and I consider this to be a very personal matter. I will not be*

mentionné que Danielle Smith avait peut-être instrumentalisé cet épisode à son profit, en faisant remarquer que les propos de la militante sur Twitter tombaient à point nommé pour Danielle Smith qui pouvait ainsi réaffirmer sa foi en la famille, elle qui était vulnérable sur cette question⁵⁶. Quoi qu'il en soit de la récupération politique survenue à cette occasion, l'épisode montre que Danielle Smith se trouvait « prisonnière » de sa féminité, au sens traditionnel et familial du terme. Que la chef du Wildrose soit de droite n'est pas étranger à cela, mais il reste que la question ne s'est pas posée pour les candidats masculins.

De manière générale, l'élection du printemps 2012 a montré que les conservateurs d'Alison Redford ont plutôt misé sur l'image traditionnelle de la femme qui prend soin de sa famille et de ses proches et sur un programme politique correspondant à cette image, qui mettait de l'avant des réinvestissements en santé et en éducation. Les conservateurs de Redford voulaient représenter les *soccer moms*, une expression décrivant les femmes préoccupées par l'éducation et les soins de santé⁵⁷. En conformité avec sa socialisation politique première dans les milieux conservateurs plus progressistes, Alison Redford a mené une campagne au centre, sinon au centre gauche de l'échiquier politique, en mettant de l'avant un programme politique susceptible de plaire à une partie de l'électorat féminin (enseignantes et infirmières) ainsi qu'à la partie traditionnelle-progressiste des femmes qui doivent s'occuper des soins aux membres de la famille. Paradoxalement, c'est la candidate plus progressiste (Alison Redford) qui s'est servie du discours traditionnel qui met l'accent sur la défense de la famille et de la communauté, pour se situer plutôt au centre politique, alors que la candidate la plus à droite n'utilisait pas l'image de la féminité lors de la campagne, du moins pas pour son programme politique. S'il y a d'autres éléments expliquant la faiblesse des résultats du Wildrose, il semble que l'absence d'intérêt lié aux questions du genre se soit reflétée dans les urnes puisque son parti

commenting on it further. » <<http://www.wildrose.ca/press-releases/statement-by-wildrose-leader-danielle-smith-on-pc-staffer%E2%80%99s-comments-regarding-wildrose-family-pack/>>, consulté le 17 mars 2013.

56. Gary Mason (2012). « On fertility, Danielle Smith protests too much », *The Globe and Mail*, 1^{er} avril, <<http://www.theglobeandmail.com/news/british-columbia/on-fertility-danielle-smith-protests-too-much/article627629/>>, consulté le 17 mars 2013.
57. Graham Thomson (2012). « Alberta Election 2012: Thomson: Progressive appeal of Conservatives wins 2012 election », *Edmontonjournal*, 23 avril, <<http://www.edmontonjournal.com/news/alberta-politics/6506542/story.html>>, consulté le 7 juillet 2012.

a fait élire seulement deux candidates, soit 3 députées (plus Smith elle-même) sur 17 ou 17 % des élus du parti. Au contraire, du côté du Parti conservateur, il y a eu 18 élues (sur les 22 candidatures de femmes), ce qui représente 25 % des élus conservateurs.

CONCLUSION : UNE NOUVELLE ÉPOQUE POLITIQUE ?

À peine l'élection provinciale albertaine était-elle terminée que d'aucuns laissaient entendre que la question du genre avait eu, somme toute, peu d'importance. À partir du moment où deux candidates s'affrontent dans une lutte électorale où toutes deux ont des chances de l'emporter, un effet de neutralisation se produit en empêchant l'une de jouir d'un avantage sur l'autre :

A growing body of research demonstrates that when a woman's fitness for office is being judged against only male opponents, there's a tendency to read her behaviour in stereotypically sexist ways. Tzipi Livni, Israel's recently deposed leader of the Opposition, described the challenge she faced this way: « People either see you as a cold and alienated bitch, or... soft, gentle and weak, unable to take decisions on security issues. » But when two worthy female politicians are squaring off and gender is no longer a point of differentiation, it may change what issues get discussed and how. If you don't have to prove, Margaret Thatcher-style, that you're tougher than any man, maybe you can acknowledge some of the realities that otherwise get ignored⁵⁸.

Si l'observation semble correspondre en partie à ce qui s'est passé lors de la dernière élection en Alberta, nous avons aussi vu que des épisodes controversés ont illustré la persistance d'un « facteur genre » à l'œuvre, qui a surtout fait sentir ses effets contre le Wildrose.

Cela dit, on assiste à d'indéniables progrès en matière de représentation féminine avec des élues qui se retrouvent maintenant à la tête de leur gouvernement, le phénomène ayant même été décrit comme hors normes : « *The extraordinary gender change in Canadian political leadership has arrived without much fanfare. But we've never seen anything like it. Just a few years ago, it was hard to find a female premier anywhere; they were a political*

58. Shari Graydon (2012). « With two strong women in the Alberta premier's race, gender's non-starter », *The Globe and Mail*, 23 avril, <<http://www.theglobeandmail.com/commentary/with-two-strong-women-in-the-alberta-premiers-race-genders-a-non-starter/article4101477/>>, consulté le 15 mars 2013.

*subspecies*⁵⁹.» Le journaliste du *Globe and Mail* supposait même que cette arrivée de femmes à la tête de gouvernements provinciaux changerait les choses sur le plan de la politique nationale avec, par exemple, davantage de rencontres interprovinciales. Un ancien conseiller libéral en matière de politique étrangère, Eugene Lang, abondait lui aussi dans le même sens en affirmant que certaines premières ministres, celles de l'Alberta et de l'Ontario, pourraient réhabiliter l'idée d'une certaine légitimité pour les taxes, contrairement au discours albertain traditionnel.

*The nascent tax reform agendas emerging under the Wynne and Redford governments are potentially revolutionary in their longer-term implications if they succeed in sparking a conversation among Canadians about the appropriate role, levels and uses of taxes, and in the process recast two decades of anti-tax political discourse. Wynne and Redford might in fact be putting the first nail in the coffin of the conventional view that any talk of tax increases is political suicide in this country*⁶⁰.

Est-ce que ces premières ministres nouvellement élues vont amener un vent de renouveau sur la scène politique canadienne, voire une amélioration des relations intergouvernementales? Pour le moment, on note quelques avancées au plan symbolique, comme lorsqu'Alison Redford a participé au défilé de la fierté gaie, à Calgary, une première dans l'histoire politique albertaine⁶¹. Toutefois, il est trop tôt pour parler d'une féminisation postélectorale des enjeux politiques. En fait, l'arrivée de premières ministres ne produira pas de manière mécanique une féminisation des questions politiques simplement parce que les pesanteurs du système, celles liées au provincialisme notamment, ne disparaîtront pas d'elles-mêmes. Par exemple, lorsque vient le temps de défendre les intérêts respectifs de leur province, autant Alison Redford que Christy Clark (et surtout cette dernière) l'ont fait avec opiniâtreté. La structure politique albertaine étant ce qu'elle est, les enjeux politiques

59. Lawrence Martin (2013). « Can the influx of women change the game? », *The Globe and Mail*, 12 février, p. A15.

60. Eugene Lang (2013). « Margaret Thatcher, Kathleen Wynne, Alison Redford and the politics of conviction », *The Star.com*, 13 avril, <http://www.thestar.com/opinion/commentary/2013/04/13/margaret_thatcher_kathleen_wynne_alison_redford_and_the_politics_of_conviction.html>, consulté le 16 mai 2013.

61. Presse canadienne (2013). « Alison Redford named Calgary Gay Pride Parade Grand Marshal », *The Huffington Post*, 30 août, <http://www.huffingtonpost.ca/2013/08/30/alison-redford-pride-parade_n_3844526.html>, consulté le 2 septembre 2013.

se dessinent autour de thèmes depuis longtemps en discussion – pensons à l'exploitation des sables bitumineux – et qui se prêtent mal à une approche féministe.

Enfin, pour notre propos, une nouvelle question vient de surgir à la suite de la démission de la première ministre Alison Redford, en mars 2014, après des mois de contestation à l'intérieur de son parti et de sondages lui étant défavorables. Certains croient, comme la politologue Melanee Thomas de l'Université de Calgary, que Redford a été victime de son genre et qu'elle a été poussée hors du parti par des élites masculines qui ne toléraient pas d'être dirigées par une femme première ministre⁶². Derrière cette démission se trouverait une dimension cachée, celle du sexisme, qui aurait conduit à juger plus durement les actions de Redford que celles de ses prédécesseurs masculins. À première vue, il ne semble pourtant pas que ce soit le cas, car l'ex-première ministre était aussi contestée à l'extérieur du parti par ses propres partisans, dans les milieux de l'éducation et de la fonction publique, qui l'accusaient de ne pas avoir tenu ses promesses de campagne. Sans exclure totalement l'hypothèse du caractère sexiste de certaines remarques ou caricatures, il semble plutôt que Redford ait tout simplement démissionné en raison des erreurs de son gouvernement. En somme, seules des analyses plus fines, notamment comparatives avec des épisodes passés impliquant des hommes politiques albertains comme Ralph Klein pourront montrer s'il y avait un préjugé sexiste à l'œuvre dans cette démission.

BIBLIOGRAPHIE

Allan, C. et C. Mas (2007). *Femmes et politique*, Paris, Ellipses.

Bergeron, J. (2007). « Le monde de Ralph : les familles et l'État », *Politique et sociétés*, vol. 26, n^{os} 2-3, p. 175-198.

Boily, F. (2013). *La droite en Alberta. D'Ernest Manning à Stephen Harper*, Québec, Presses de l'Université Laval.

62. Eva Ferguson (2014). « Some see gender politics at play in Alison Redford's short term as a premier », *Calgary Herald*, 23 mars, <<http://www.calgaryherald.com/news/politics/Some+gender+politics+play+Alison+Redford+short+term/9641581/story.html>>, consulté le 25 mars 2014.

- Dacks, G., J. Green et L. Trimble (1995). « Road kill: Women in Alberta's drive toward deficit elimination », dans T. Harrison et G. Laxer (dir.), *The Trojan Horse. Alberta and the Future of Canada*, Montréal, Black Rose, p. 271-290.
- Delporte, C. (2011). *Une histoire de la séduction politique*, Paris, Flammarion.
- Delwasse, L. et F. Delpech (2006). *Quand les femmes prennent le pouvoir*, Paris, Éditions Anne Carrière.
- Dézé, A. (2012). *Le Front national à la conquête du pouvoir*, Paris, Armand Colin.
- Gagnon, F. (2012). « Postface. Féminisme et antiféminisme après l'élection "historique" de 2008: quand l'Amérique échoue au test Dworkin », dans A. Dworkin, *Les femmes de droite*, Montréal, Éditions du remue-ménage, p. 240-266.
- Harder, L. et L. Trimble (2005). « The art of contradiction: Women in Ralph Klein's Alberta », dans T. Harrison (dir.), *The Return of the Trojan Horse. Alberta and the New World (Dis)order*, Montréal, Black Rose, p. 297-312.
- Lisac, M. (1995). *The Klein Revolution*, Edmonton, NeWest Press.
- Murray, R. (2010). *Cracking the Highest Glass Ceiling: A Global Comparison of Women's Campaigns for Executive Office*, Santa Barbara, ABC-Clio.
- Sampert, S. et Trimble, L. (2003). « "Wham, bam, no thank you ma'am": Gender and the game frame in national newspaper coverage of election », dans M. Tremblay et L. Trimble (dir.), *Women and Electoral Politics in Canada*, Oxford, Oxford University Press, p. 211- 226.
- Tellier, G. (2011). « L'étude comparée des politiques publiques provinciales: un laboratoire à explorer », *Politique et sociétés*, vol. 30, n° 1, p. 95-115.
- Trimble, L. (1992). « The politics of gender in modern Alberta », dans A. Tupper et R. Gibbins (dir.), *Government and Politics in Alberta*, Edmonton, The Alberta University Press, p. 219-245.
- Trimble, L. et A. Wagner (2012). « "Wildrose Wild Card": Alberta newspaper coverage of the 2009 Wildrose Alliance leadership contest », *Canadian Political Science Review*, vol. 6, n°s 2-3, p. 197-207.

Christy Clark est une déesse.
Elle a créé un miracle et je suis étonné.
— Sam SULLIVAN, nouveau député libéral
de Vancouver/False Creek
et ancien maire de Vancouver¹

CHAPITRE 5

Entre réappropriation et neutralisation du genre

Le cas de Christy Clark

ÈVE ROBIDOUX-DESCARY et FRÉDÉRIC BOILY

C'est à la surprise de tous les observateurs que les libéraux de Christy Clark sont parvenus à demeurer au pouvoir lors de l'élection du 14 mai 2013 en Colombie-Britannique. En menant les troupes libérales à la victoire avec 50 députés contre 33 pour les néo-démocrates (un député vert et une indépendante), Clark a suscité l'étonnement même parmi ses propres partisans, comme le montre la citation en exergue de ce chapitre. Certes, elle a perdu son siège, mais compte tenu des circonstances de la victoire, son parti concédant 20 points de pourcentage au Nouveau Parti démocratique (NPD) d'Adrian Dix dans les sondages sur les intentions de vote au début de la campagne, cette défaite jetait peu d'ombre sur son succès². D'ailleurs, elle a facilement remporté l'élection partielle le 10 juin 2013, ce qui lui a permis d'entrer à l'Assemblée législative

-
1. «C.-B. : victoire majoritaire surprise des libéraux», *Radio-Canada.ca*, 15 mai 2013, <<http://www.radio-canada.ca/regions/colombie-britannique/2013/05/15/001-victoire-liberaux-elections-provinciales.shtml>>, consulté le 10 septembre 2013.
 2. *Ibid.*

de Victoria. Désormais, personne ne pouvait plus contester sa légitimité. Avec cette victoire, elle venait ainsi grossir les rangs des femmes qui, comme Alison Redford en Alberta, Pauline Marois au Québec, Kathleen Wynne en Ontario et Kathy Dunderdale à Terre-Neuve, étaient premières ministres à l'été 2013, parachevant une dynamique politique d'entrée des femmes dans les plus hautes fonctions gouvernementales sur la scène provinciale. Plusieurs questions se posent quant à la victoire de Clark, dont l'une consiste à savoir à quel point le marqueur identitaire du genre a joué ou non en sa faveur dans sa prise de contrôle du parti et, par la suite, dans sa victoire inattendue. La question du genre a-t-elle été davantage évoquée lors de la course à la direction du parti ou lors de l'élection générale? Est-ce que le fait d'être une femme a constitué un atout ou un désavantage politique? A-t-elle sciemment utilisé sa féminité comme une ressource politique? Des remarques à caractère sexiste ont-elles accompagné son retour sur la scène politique, elle qui avait quitté le gouvernement libéral en 2005? Voilà quelques-unes des questions qui font l'objet de ce chapitre.

Pour évaluer à quel point le marqueur identitaire du genre a influencé ou non la croissance de popularité des libéraux de Clark ainsi que son arrivée au pouvoir, nous rappellerons d'abord l'évolution de la place des femmes depuis deux décennies dans cette province. Nous verrons que la Colombie-Britannique a déjà eu, pendant un bref laps de temps, une première ministre désignée, qui a cependant mordu la poussière à l'élection de 1991 face aux néo-démocrates de Mike Harcourt. Dans un deuxième temps, nous nous attarderons à l'ascension de Clark à la tête d'un parti de centre droit et à son parcours afin de voir si son identité de femme l'a avantagée ou non. La question se pose pour bien des partis politiques qui tentent d'associer le personnel politique féminin au renouveau de la vie politique – préoccupations axées sur la famille, l'éducation et la santé, et style plus collaboratif. Enfin, dans un troisième temps, nous analyserons la campagne du printemps 2013 en identifiant le cadre principal de Christy Clark. Nous montrerons, à partir d'une analyse de cadre, qu'elle a surtout parlé d'économie, délaissant les thèmes associés aux politiques d'intérêt traditionnellement féminin. Enfin, nous laisserons de côté l'élection partielle, remportée par Clark avec 62 % des voix le 10 juin 2013: Clark se présentait en effet dans une circonscription qui avait été remportée avec plus de 50 % du vote par le candidat libéral et sa victoire apparaissait ainsi comme une formalité.

FEMMES ET POLITIQUE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Une particularité propre à la politique de la Colombie-Britannique, eu égard à la place des candidates aux plus hauts échelons de la hiérarchie politique, est l'existence d'une première ministre il y a de cela plus de vingt ans. En effet, en 1991, Rita Margaret Johnston avait été choisie lors d'un vote secret du caucus du Crédit social pour succéder à Bill Vander Zalm qui, discrédité, quittait son parti en plein scandale politique³. Rita Johnston appartenait au clan des fidèles de Vander Zalm, qu'elle avait connu en politique municipale à la fin des années 1960 à Surrey. Elle avait d'ailleurs remplacé Vander Zalm dans sa circonscription lorsque celui-ci s'était absenté durant un an, en 1983. En juillet 1991, sa nomination avait été par la suite confirmée lorsqu'elle avait accédé à la direction du parti, après une course âpre qui, notons-le, l'opposait à une autre candidate, Grace McCarthy. Au contraire de Johnston, McCarthy avait joué la carte de l'*outsider* (elle avait quitté le parti en 1988), alors que Johnston représentait la continuité avec l'*establishment* créditiste, ce qu'elle a dû traîner comme un boulet au moment de la campagne électorale de 1991⁴. Le passage au pouvoir de Johnston rappelle à plusieurs égards celui de Kim Campbell qui, incidemment, avait brigué la direction du Crédit social britanno-colombien en 1986. En effet, les deux succédaient à un chef mal aimé, à la tête d'un parti marqué par une impopularité notable. Sans grande surprise, Johnston a essuyé une lourde défaite, échouant même, comme Campbell, à conserver son poste de députée. On note surtout que le Crédit social a récolté seulement 7 députés contre 51 pour les néo-démocrates, prélude à sa disparition définitive, ce qui encore là évoque le sort du Parti conservateur qui ne reviendra pas au pouvoir avant la fusion avec l'Alliance canadienne, en 2004.

Cela dit, la situation des femmes politiques en Colombie-Britannique a été fort avantageuse dans le passé. Dans une étude consacrée à la représentation des femmes sur les scènes législatives canadiennes au tournant des années 2000, Brenda O'Neill remarquait que la Colombie-Britannique faisait partie des provinces ayant

3. William Rayner (2000). *British Columbia's Premiers in Profile. The Good, the Bad, and the Transient*, Surrey, Heritage House, p. 222-223.

4. *Ibid.*, p. 223.

un pourcentage appréciable d'élues⁵. On comptait notamment, en 2002, 20,8 % d'élues au sein du caucus libéral, le parti qui gouvernait, et un pourcentage encore plus élevé de femmes au Cabinet (28,6 %), la province se situant alors avec Terre-Neuve (27,7 %) et le Manitoba (31,3 %) parmi les provinces comptant le plus de femmes dans des postes de décision⁶. Plus récemment, soit en 2009, il y avait 29,4 % de femmes élues à l'Assemblée législative à Victoria, une proportion similaire à celle du Québec au même moment (29,6 %) et proche de celle du Manitoba (31,6 %) ⁷. Aujourd'hui, selon l'organisme Equal Voice, la province du Pacifique serait la seule comprenant plus d'un tiers de femmes élues, soit, avec la victoire de Clark, 30 élues ou 35,3 %⁸. En ce sens, l'arrivée de Clark s'inscrit dans une tendance plus générale, d'abord canadienne, mais aussi typique de la Colombie-Britannique, qui voit depuis les années 1990 – et surtout peut-être encore plus à partir des années 2000 – les femmes prendre une place de plus en plus importante au sein des gouvernements de cette province. L'arrivée de Clark présente aussi d'autres similitudes avec des phénomènes des autres provinces.

Nous avons vu au chapitre 4 (Boily) qu'Alison Redford et Danielle Smith sont arrivées à la tête de leur formation politique respective dans une période de recomposition du champ politique albertain, c'est-à-dire avec un Parti conservateur aux prises avec de sérieuses difficultés. Or, la situation s'est révélée encore plus difficile pour Clark qui a pris la tête du Parti libéral après la démission de Gordon Campbell, un premier ministre qui faisait face, depuis de nombreux mois, à une forte opposition populaire au sujet de l'adoption de la taxe de vente harmonisée. Cette adoption avait suscité beaucoup d'insatisfaction, ce qui avait conduit Gordon Campbell à quitter le parti qu'il venait pourtant

5. Brenda O'Neill (2006). «Women's status across the Canadian Provinces, 1999-2000», dans C. Dunn (dir.), *Provinces: Canadian Provincial Politics*, Peterborough, Broadview Press, p. 477.

6. *Ibid.*, p. 478.

7. Voir Geneviève Tellier (2011). «L'étude comparée des politiques publiques provinciales : un laboratoire à explorer», *Politique et sociétés*, vol. 30, n° 1, p. 99.

8. «BC's elected chamber is now the only legislature nation-wide with women holding more than one-third of the seats, and has the highest percentage of women's representation of any legislature.» Equal Voice (2013). «After BC's election, women comprise one-third of BC legislature», <http://www.equalvoice.ca/french/speaks_article_fr.cfm?id=736>, consulté le 10 septembre 2013.

de mener à la victoire⁹. Comme dans le cas albertain, la situation a favorisé le renouvellement du personnel politique. Lorsque Clark s'est présentée à la course à la direction du Parti libéral, elle a d'ailleurs misé sur le changement¹⁰, ce qu'elle a pu aisément faire puisqu'elle n'était plus membre du caucus. Elle avait d'ailleurs quitté la vie politique active pour animer un *talk-show* à la radio en 2005.

Il faut préciser qu'avec la victoire de Clark, il s'agissait, comme pour l'Alberta, de l'arrivée d'une femme à la tête d'un parti de droite, les libéraux étant devenus, comme le remarque le politologue Hamish Telford, un parti de centre droit. Un portrait idéologique de la Colombie-Britannique montre que les libéraux ont occupé la place laissée vacante par le Crédit social dans les années 1990, tout en s'imposant face au Parti conservateur qui est devenu un parti politique moribond¹¹. Voyons maintenant comment s'est effectuée l'arrivée de Clark à la tête du Parti libéral.

CHRISTY CLARK ET LA COURSE À LA DIRECTION DU PARTI LIBÉRAL

Pour ce faire, nous avons analysé deux quotidiens de la Colombie-Britannique : *The Province* et le *Vancouver Sun*, du 8 décembre 2010, lancement de la campagne de Clark, au 27 février 2011, lendemain de l'élection à la direction libérale. Ces quotidiens ont les tirages les plus élevés de la province. Les deux appartiennent au Pacific Newspaper Group Inc., une filiale de Postmedia, le plus important éditeur de quotidiens au Canada. Ces deux journaux visent des publics différents, *The Province* s'adressant à un lectorat populaire. Au total, nous avons examiné 72 articles, tous rédigés par des journalistes. Le courrier des lecteurs n'a pas été pris

9. « Mr. Campbell announced last month he was stepping down in the wake of abysmal polling numbers, blamed largely on his introduction of the unpopular HST, a blended federal and provincial tax in B.C. » Jeanne Armstrong (2010). « Christy Clark to seek leadership of B.C. Liberals », *National Post*, 8 décembre, <<http://news.nationalpost.com/2010/12/08/christy-clark-to-seek-leadership-of-b-c-liberals/>>, consulté le 10 septembre 2013.
10. Gary Mason (2011). « Get ready for a wild ride with Premier Clark », *The Globe and Mail*, 26 février, <<http://www.theglobeandmail.com/news/british-columbia/get-ready-for-a-wild-ride-with-premier-clark/article622616/>>, consulté le 26 juillet 2013.
11. « They [les conservateurs] have to either fold their tent and realize that the Liberals are the main party of the centre-right, the main conservative party going, or they try and rebuild. » Keven Drews (2013). « Cummins quits after B.C shutout », *National Post*, 20 juillet, p. A5.

en considération puisque nous voulions nous concentrer sur les journalistes et ceux qui font l'opinion par la chronique. Nous n'avons pas analysé les photos qui accompagnaient les articles, ce qui aurait demandé une méthodologie différente.

Plus précisément, notre étude s'appuie sur la notion de cadre médiatique. Selon Sampert et Trimble, «*News frames are mechanisms for selecting, interpreting, and presenting information*¹²». Par ailleurs, il est essentiel de distinguer deux types de cadres associés à la couverture médiatique des campagnes électorales: le cadre stratégique (*game frame*) et le cadre de fond (*issue frame*). Alors que le cadre stratégique transforme les élections en joutes sportives et met l'accent sur les leaders, la férocité des compétitions, les bévues, les performances ainsi que les résultats des sondages, le cadre de fond insiste sur les questions idéologiques, c'est-à-dire qu'il porte plutôt sur les enjeux et les différences dans les programmes des partis. De manière générale, le cadre stratégique sous-entendrait que les femmes n'ont pas le capital politique nécessaire pour concurrencer leurs opposants masculins avec succès. En effet, les stéréotypes sportifs souvent utilisés comme celui de *jab* appartiennent à un univers plus masculin (en l'occurrence celui de la boxe), ce qui défavorise généralement les candidates.

Tout comme Smith dans la course à la direction du parti Wildrose en 2009¹³, il semblerait que Clark n'ait pas non plus été dépeinte en fonction de son genre. En effet, si la couverture médiatique de la course à la direction du Parti libéral n'a pas été marquée par des commentaires liés au genre de Clark, c'est qu'un autre type de discours a prévalu.

Alors qu'au départ on comptait six candidats, deux se sont rapidement désistés laissant George Abbott, Christy Clark, Kevin Falcon et Mike de Jong dans la course. Si les candidates ont parfois de la difficulté à se faire valoir auprès du public ou encore si elles semblent être

12. Shannon Sampert et Linda Trimble (2003). «“Wham, bam, no thank you ma'am” : Gender and the game frame in national newspaper coverage of election 2000», dans Manon Tremblay et Linda Trimble (dir.), *Women and Electoral Politics in Canada*, Don Mills, Oxford University Press, p. 212.

13. Linda Trimble et Angelia Wagner (2012). «“Wildrose wild card” : Alberta newspaper coverage of the 2009 Wildrose Alliance Leadership Contest», *Canadian Political Science Review*, vol. 6, n^{os} 2-3, p. 197-207.

des candidates de second rang¹⁴, cela n'a pas été le cas pour Clark. Dès le début de la course à la direction du Parti libéral, elle a joui d'une attention soutenue des médias et on l'a décrite comme la meneuse de la course dans la majorité des articles: «*Christy Clark is the clear front-runner among B.C. Liberal Party members as they prepare to select a new leader this Saturday, an internal poll by the Clark campaign shows*¹⁵.» Clark a aussi été largement citée par les journalistes. En ce qui concerne sa visibilité, le cadre stratégique l'a donc avantagée. Par ailleurs, il faut souligner que dans leurs articles, les journalistes ont privilégié l'utilisation du nom de famille seul lorsqu'ils ont fait allusion à la candidate. Selon plusieurs chercheurs, dont Murray, l'usage répété du prénom d'une femme engendre deux effets néfastes¹⁶. Tout d'abord, s'il est utilisé seul, il suppose la familiarité plutôt que l'autorité. Toutefois, lorsqu'il est jumelé au nom de famille, il suggère un manque de connaissance de la candidate, comme si cette dernière devait être constamment présentée aux électeurs. En revanche, on constate que l'utilisation seule du nom de famille, comme dans le cas de Clark, renvoie au fait que la personne est connue et respectée. La question du respect semble cependant peu claire, Clark ayant échoué à obtenir l'appui d'une bonne partie du caucus libéral.

Tout comme pour l'Albertaine Alison Redford, les opposants de Clark ont insisté à plusieurs reprises sur le faible appui que les députés de sa famille politique ont apporté à sa candidature lors de la course à la direction de son parti. Toutefois, on lui a rarement reproché de manquer de compétence. C'est sans aucun doute son statut d'*outsider* qui a suscité le plus de critiques: «*Clark touts this lack [of support] as some sort of badge of honour, an inevitability associated with her status*

-
14. À ce sujet, l'étude de Sampert et Trimble sur la couverture du *Globe and Mail* lors de la campagne électorale fédérale de 2000 démontre que Joe Clark et les conservateurs ont été davantage mentionnés dans les manchettes qu'Alexa McDonough et le NPD. Alors que Clark a été maintes fois nommé en premier, McDonough a été largement moins visible dans la majorité des articles. Par ailleurs, alors que les candidats masculins ont été mentionnés plus souvent que leurs partis (ce qui indique la position prééminente des chefs de parti dans le cadre stratégique), McDonough a été dépeinte par les journalistes comme moins importante que son parti.
 15. Jonathan Fowlie (2011). «*Internal poll puts Christy Clark far ahead of other candidates; She has 43% support among decided voters*», *Vancouver Sun*, 24 février, p. A3.
 16. Rainbow Murray (2010). *Cracking the Highest Glass Ceiling: A Global Comparison of Women's Campaigns for Executive Office*, Santa Barbara, Praeger, p. 13.

*as an outsider*¹⁷.» Pour cette raison, sa candidature a souvent été contestée. Par ailleurs, certains ont également déploré son association étroite avec le Parti libéral du Canada, alors que d'autres ont condamné ses lacunes au sujet de grandes questions politiques. Mais il s'agit là de critiques habituelles pour tous les candidats qui briguent la direction d'un parti.

Dans un chapitre précédent, nous avons vu que les candidates albertaines Redford et Smith ont cherché à se réinscrire dans une tradition politique incarnée par une figure masculine forte. Pour Clark, cette question est plus nuancée; fille de Jim Clark, un libéral convaincu, elle a misé sur le respect des valeurs du parti inculquées depuis son enfance. Elle a aussi à plusieurs reprises déclaré bien aimer la politique, tout en rendant hommage au Parti libéral de la Colombie-Britannique. Cependant, Clark a surtout misé sur le changement: «*I am not running in this so I can be just another politician doing the same old thing*¹⁸.» En fait, la candidate est allée jusqu'à faire la promotion de son statut d'*outsider* afin d'en tirer avantage. D'ailleurs, Clark a été présentée à plusieurs reprises comme la candidate la plus susceptible de convaincre les gens de voter pour les libéraux lors de la prochaine élection. Nous croyons qu'elle a capturé l'imagination des électeurs en leur offrant un visage nouveau, avec l'avantage d'être une femme. Toutefois, alors que la théorie de Murray suppose que le gain initial de popularité des candidates s'estompe rapidement en raison des stéréotypes sexistes qu'on retrouve dans les médias¹⁹, cela ne semble pas avoir été le cas pour Clark. En effet, la couverture médiatique n'a pas entraîné avec le temps une défiance du public envers la candidate, ce qui lui a permis de remporter la victoire.

En ce qui concerne le cadre médiatique de son image publique, on a décrit Clark comme la plus télégénique (*most camera friendly*²⁰), sans toutefois mettre l'accent sur ses caractéristiques physiques. Ce sont ses talents de communicatrice qui lui ont valu le plus d'éloges. Il y a aussi

17. Vaughn Palmer (2011). «Christy Clark's lack of caucus support seen as threat to party unity by McGeer; Former B.C Liberal leader and Social Credit cabinet minister is supporting Kevin Falcon», *Vancouver Sun*, 24 février, p. A3.

18. Doug Ward (2011). «Clark takes heat from Liberal rivals; Kevin Falcon grills hopeful over her willingness to stay with the party if she loses», *Vancouver Sun*, 21 février, p. A1.

19. Rainbow Murray (2010). *Op. cit.*, p. 5.

20. Gordon Gibson (2011). «Liberals' choice will wield true power for two years», *Vancouver Sun*, 23 février, p. A15.

tout lieu de croire que sa personnalité lui a attiré des appuis dans les sondages: Clark «*has a softer image than the others and when you see her on camera, she just comes across a little bit more polished and with a little bit more style than some of the others*²¹». Par ailleurs, bien que les propos vus précédemment fassent référence à l'image de Clark, ils pourraient tout aussi bien décrire un homme. Notons que ses opposants ont, eux aussi, fait l'objet de commentaires similaires: «*It was the kinder, gentler Falcon that kicked off his campaign for the Liberal leadership in November – doing photo-ops on World AIDS Day, waxing poetic about his experiences as a new dad and pledging help for autistic children*²².» Dans cet extrait, Falcon est décrit par des caractéristiques traditionnellement associées au genre féminin. On a aussi décrit Clark comme une candidate énergique et ayant une forte personnalité. Dans l'ensemble, les médias ont dressé un portrait fort positif de la candidate: «*Christy Clark has a lot going for her as she launches her bid to become British Columbia's 35th premier: name recognition, speaking skills, charisma and – best of all – she's not a cabinet minister in an unpopular government*²³.» Soulignons enfin que nous n'avons trouvé aucun indice suggérant qu'elle soit trop émotive. Cette fois-ci encore, le cadre stratégique semble avoir favorisé la candidate.

Il semble que la vie privée de Clark n'ait pas été davantage exposée que celles de ses adversaires masculins, contrairement à l'idée largement retrouvée dans la littérature au sujet de la presse qui mettrait l'accent de manière disproportionnée sur la vie privée des candidates, même si elle s'avère non pertinente²⁴. Les journalistes se sont bien plus intéressés à sa carrière d'animatrice de radio qu'à son rôle de mère. En effet, parmi tous les articles étudiés, un seul fait référence à son statut de mère célibataire. Il n'a été que rarement question de son rôle domestique,

21. Doug Ward (2011). «Falcon trails Clark despite backing of establishment; Ipsos Reid poll suggests Clark most popular among candidates», *Vancouver Sun*, 26 janvier, p. A2. Le terme «*polished*» est souvent porteur d'une ambiguïté; il désigne à la fois la délicatesse, la subtilité et la finesse d'une personne, mais également le fait qu'elle soit accomplie. *The Collins English Dictionary*, <<http://www.collinsdictionary.com/dictionary/english/polished?showCookiePolicy=true>>, consulté le 23 septembre 2013.
22. Michael Smyth (2011). «Falcon's image fractured in search for fans», *The Province*, 13 janvier, p. A6.
23. Michael Smyth (2010). «Feeble start weakens outsider's advantage», *The Province*, 9 décembre, p. A6.
24. Linda Trimble et Angelia Wagner (2012). «“Wildrose, wild card”...», *op. cit.*, p. 199.

si ce n'est par Clark elle-même qui a utilisé sa maternité pour justifier son départ de la vie politique en 2005. Elle a aussi mentionné à plusieurs reprises l'importance de pouvoir subvenir financièrement aux besoins de sa famille lorsqu'on lui a reproché son manque de dévouement au parti.

À ce sujet, revenons brièvement sur la carrière de Clark. Elle a été élue pour la première fois à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique en 1996, dans la circonscription de Port Moody-Burnaby Mountain (1996-2001). Par la suite, elle a été députée de Port Moody-Westwood (2001-2005). Elle a occupé, entre autres, le poste de vice-première ministre, ministre de l'Éducation, ministre du Développement de l'enfance et de la Famille et, enfin, vice-présidente du Conseil du Trésor²⁵. Après Pauline Marois, elle a été la deuxième femme canadienne à accoucher durant un mandat ministériel. Clark a annoncé publiquement son retrait de la vie politique en mars 2005. Néanmoins, elle se présentait aussitôt comme candidate à la tête de la Non-Partisan Association à la mairie de Vancouver contre Sam Sullivan contre qui elle a perdu le 24 septembre 2005²⁶. Entre 2005 et 2011, elle a travaillé dans le secteur des médias comme chroniqueuse et analyste, et surtout comme animatrice du *Christy Clark Show* sur les ondes de CKNW (août 2007 à décembre 2010). À la même époque, elle a créé la Pink Shirt Campaign, une initiative pour lutter contre l'intimidation dans les écoles, lieux de travail et communautés²⁷.

Il semblerait que le départ de Clark du gouvernement Campbell en 2005 ne lui ait pas nui. Au contraire, le fait d'être moins associée au gouvernement en poste, tout en ayant une expérience politique appréciable a de toute évidence joué en sa faveur lors de la course à la direction du Parti libéral, tout comme sa carrière d'animatrice de *talk-show* a sans doute contribué à ce que Clark soit connue du public. Les autres candidats, quant à eux, n'ont pas bénéficié de cet avantage. On peut donc avancer que plus qu'un gagne-pain, la carrière d'animatrice de

25. « Honourable Christy Clark », *BC Newsroom*, <<http://www.newsroom.gov.bc.ca/ministries/office-of-the-premier/biography/honourable-christy-clark.html>>, consulté le 30 octobre 2013.

26. « Profil de Christy Clark, première ministre de la Colombie-Britannique », *À voix égales*, 25 juillet 2005, <http://www.equalvoice.ca/french/speaks_article_fr.cfm?id=773>, consulté le 30 octobre 2005.

27. *BC Newsroom*.

Clark a joué un rôle clé dans ses réussites. Qui plus est, la combinaison de trois éléments, le renouveau politique, la familiarité sociale et le talent communicationnel, s'est avérée hautement efficace.

Par ailleurs, la candidate a beaucoup misé sur son plan «Family First», une thématique traditionnelle de la droite, et elle s'est décrite comme «*all for kindness and respect and compassion*²⁸», des qualités traditionnellement associées au genre féminin. Cependant, même si le thème de la famille a été assez exploité durant la campagne de Clark, la candidate a toutefois abordé les mêmes questions que ses opposants : la taxe de vente harmonisée, le budget (y compris les taxes et le déficit), la réforme du gouvernement, le salaire minimum, les soins de santé, l'éducation et finalement, le maintien de l'ordre.

Nous avons mentionné plus haut que l'utilisation d'un cadre stratégique défavorise souvent les femmes, mais cela n'a pas semblé être le cas pour Clark. En tant qu'adversaire de taille, Clark a été décrite de la même façon que ses adversaires du sexe opposé, c'est-à-dire par un langage stéréotypé masculin qui rappelle les combats sportifs. Les médias ont entretenu l'image d'une candidate très forte, énergique, imbattable (*unstoppable*). Clark a même été qualifiée de tigre politique : les journalistes ont souligné à maintes reprises son esprit combatif et son agressivité. De toute évidence, malgré la présence d'un cadre stratégique dans les médias, Clark n'a pas été dépeinte comme une joueuse de moindre importance dans la joute électorale, bien au contraire. Il faut toutefois mentionner que selon plusieurs chercheurs, le fait de positionner les femmes comme *one of the boys* n'élimine pas un cadre basé sur le genre²⁹.

Dans l'ensemble, il semblerait que les seuls commentaires liés au genre de Clark sont venus de son principal adversaire, Abbott. Ce dernier lui a, entre autres, reproché d'avoir quitté le parti pour des raisons familiales, la qualifiant ensuite d'opportuniste. Il a également risqué un rapprochement entre la position idéologique de Clark et sa sexualité : «*adopting the Kama Sutra of HST positions*³⁰». Mentionnons au passage

28. Ian Austin (2010). «Clark offers "fresh perspective"; Former deputy premier says she learned lots as radio talk-show host», *The Province*, 9 décembre, p. A6.

29. Linda Trimble et Angelia Wagner (2012). «"Wildrose, wild card" ...», *op. cit.*, p. 199-200.

30. Vaughn Palmer (2011). «"Genial George" goes negative», *Vancouver Sun*, 11 février, p. A3.

que cette caractérisation négative de Clark, loin d'être profitable, a plutôt suscité chez plusieurs des doutes sur l'unité du parti. Parallèlement, le mouvement ABCC (*Anybody but Christy Clark*) n'a pas produit le résultat escompté. Finalement, à cause de sa silhouette svelte, Clark n'a pas été victime de comparaisons péjoratives sur son apparence. En effet, elle n'a pas subi de commentaires liés à son apparence physique et n'a pas eu besoin, par exemple, de modifier son style vestimentaire. L'apparence de Clark n'a donc pas été un facteur défavorable dans la couverture médiatique de la candidate au sens où on aurait insisté lourdement sur son habillement ou sur son allure. Par contre, nous pouvons aussi dire que sa prestance de femme dynamique a été un avantage, car elle a renforcé l'effet de nouveauté projeté comme *outsider*.

ÉLECTION DE MAI 2013 : UNE VICTOIRE INATTENDUE

Comme pour la course à la direction du Parti libéral, nous avons analysé des articles de presse à partir du déclenchement des élections, le 16 avril 2013, jusqu'au lendemain du scrutin, le 15 mai 2013. Nous avons recueilli 140 articles des quotidiens *The Province* et *Vancouver Sun* écrits par des journalistes et, comme pour la course à la direction du parti, en excluant le courrier des lecteurs. L'étude des textes montre, comme nous allons le voir, que le genre de Clark a été à peine mentionné, alors que les médias ont plutôt mis l'accent sur son idéologie politique, insistant sur le cadre de fond (*issue frame*). Précisons que cette fois encore, le manque de visibilité n'a pas été un obstacle pour la candidate, elle qui était déjà première ministre de la province depuis 2011.

Accent sur l'économie

Dans les analyses postélectorales, les observateurs ont surtout lié la performance des libéraux à un élément clé, leur discours économique. De manière plus précise, cinq raisons ont été évoquées pour expliquer le succès de Clark. C'est parce qu'elle n'aurait pas hésité à parler du futur (leçon 1), tout en restant réaliste (leçon 2), particulièrement sur le court terme (leçon 3) – mais en demeurant ambitieuse quant au long terme (leçon 4) – qu'elle serait sortie victorieuse de la confrontation électorale du printemps 2013. Ce n'est qu'à la leçon 5, celle du pouvoir de l'image, que le facteur du genre aurait joué, de manière stéréotypée, puisque

Clark maîtrisait, au dire du journaliste, l'art de se présenter (habillement) et de converser³¹. Même son de cloche du côté du *National Post* où la victoire surprise de Clark est vue comme étant essentiellement le résultat de son message économique et de la sombre menace, évoquée tout au long de la campagne, que l'arrivée d'un gouvernement néo-démocrate faisait peser sur l'avenir de la province³². «*During the campaign, Clark attempted to frame the election as a vote on the economy, gambling that her predecessor's economic record would be enough to convince voters to keep the Liberals in power*³³.» En martelant qu'ils étaient mieux placés que les néo-démocrates pour gérer l'économie, les libéraux de Clark auraient, dans un premier temps, semé le doute chez les électeurs, qui, dans un second temps, auraient mis de côté leurs réticences à l'égard du Parti libéral pour lui faire confiance à nouveau. La plupart des observateurs ont aussi parlé du style dynamique de Clark et de sa proximité avec l'électorat, ce qui tranchait avec le style plus terne et scolaire d'Adrian Dix qui prétendait vouloir faire une campagne positive en se refusant à sombrer dans la publicité négative («*He wanted to sell hope over fear*³⁴»). De ce bref survol des premiers commentaires postélectoraux, nous pouvons déduire que la victoire de Clark aurait peu à voir avec son genre et qu'elle n'aurait pas capitalisé sur cette dimension pour gagner ou pour mettre de l'avant des politiques particulières. Mais est-ce bien le cas ?

31. «*In the case of courting voters, Ms. Clark knew the power of images. She wore a hard hat on one campaign stop and dressed casually in a classroom of children on another stop. She gave the impression of someone who is willing to listen, Mr. D'Avignon said, whether to workers on the assembly line or kids in school.*» Brent Jang (2013). «Five leadership lessons from Christy Clark's surprise victory», *The Globe and Mail*, 17 mai, <<http://www.theglobeandmail.com/report-on-business/careers/careers-leadership/five-leadership-lessons-from-christy-clarks-surprise-victory/article11982647/>>, consulté le 10 septembre 2013.
32. Brian Hutchison (2013). «With the B.C. Liberals' victory, Christy Clark becomes a political legend», *National Post*, 13 mai, <<http://fullcomment.nationalpost.com/2013/05/15/brian-hutchinson-with-the-b-c-liberals-victory-christy-clark-becomes-a-political-legend/>>, consulté le 10 septembre 2013.
33. Canadian Press (2013). «B.C. Premier Christy Clark on majority: "Well, that was easy"», *Maclean's*, 15 mai, <<http://www2.macleans.ca/2013/05/15/b-c-premier-christy-clark-well-that-was-easy/>>, consulté le 10 septembre 2013.
34. Gary Mason (2013). «The only sure election winner: negative campaigning», *The Globe and Mail*, 17 mai, <<http://www.theglobeandmail.com/commentary/the-only-sure-election-winner-negative-campaigning/article11973183/>>, consulté le 10 septembre 2013.

Plusieurs auteurs affirment que les femmes se sont vu attribuer dans le passé des secteurs spécifiques de politiques publiques : « [Women are] more strongly associated with “soft” policy areas while men are more positively associated with the “hard” policy areas of foreign policy and the economy³⁵. » Dans le cas de la campagne électorale de Clark, on constate au contraire que c’est le thème de l’économie qui a dominé. Pour l’équipe libérale, « [t]out est une question d’économie ». D’ailleurs, « the B.C. Liberals have played a simple strategy: put Clark in an industrial setting each day and talk about jobs and the economy³⁶ ». Le programme électoral du parti faisait la promotion d’un plan essentiellement économique visant à « libérer » la province de la dette (*debt-free*). La plateforme électorale présentait ainsi le message de Clark : « In this provincial election, British Columbians will face a choice between today’s BC Liberals’ plan to control spending, create jobs and keep the economy growing, or going back to the NDP who will run up debt and grow the size of government³⁷. » Alors que la première ministre a insisté à maintes reprises sur son objectif de réduire la dette de la province, certains en ont profité pour mettre en doute ses propos et l’ont, au contraire, accusée de l’augmenter. Puisque Clark a beaucoup discuté d’économie, sa couverture médiatique a été très marquée par ce type de thèmes. En d’autres mots, le cadre de fond a été davantage utilisé que le cadre stratégique.

Game frame et stéréotypes de genre

De la même manière que lors de la course à la direction, on retrouve encore ici des analogies sportives dans la couverture médiatique, bien qu’elles ne soient pas aussi nombreuses : « Think of it like a lopsided hockey game in the third period. Christy Clark’s Liberals have pulled their goalie and are throwing everything at the net, while Dix’s New Democrats have retreated

-
35. Deborah Alexander et Kristy Andersen (1993). « Gender as a factor in the attribution of leadership traits », *Political Research Quarterly*, vol. 46, n° 3, p. 527-545 ; Kathleen Dolan (2004). *Voting for Women: How the Public Evaluates the Women Candidates*, Boulder, Westview Press, cité dans Rainbow Murray (2010). *Op. cit.*, p. 6.
36. Jonathan Fowlie et Jeff Lee (2013). « Polls suggest possible momentum for trailing B.C. Liberals », *Vancouver Sun*, 3 mai, <<http://www.vancouversun.com/news/Polls+suggest+possible+momentum+trailing+Liberals/8336418/story.html>>, consulté le 9 septembre 2013.
37. « Strong Economy, Secure Tomorrow », BC Liberals 2013 Platform, <<http://www.bcliberals.com/media/BCL%20booklet%20FINAL%20online.pdf>>, consulté le 19 septembre 2013.

*behind the blue-line into a defensive shell*³⁸.» Les journalistes ont privilégié l'analogie avec le hockey, peut-être en raison du fait que Clark rappelle souvent son intérêt pour ce sport, elle qui est partisane des Canucks de Vancouver. Clark est manifestement traitée comme ses opposants ; le cadre stratégique vient confirmer la légitimité de la candidate.

Les journalistes utilisent en effet le même langage pour décrire Clark et Dix : par exemple, tous deux sont qualifiés de *big fish*. De plus, il n'est pas rare que la première ministre soit associée à des valeurs traditionnellement masculines : « *For Christy Clark, a politician who loves nothing more than campaigning, the comeback-for-the-ages fairy tale is the equivalent of a political adrenalin shot*³⁹.» D'ailleurs, on reproche à Dix un manque d'énergie pour faire campagne, alors que Clark semble entièrement dévouée à cette dernière. Les journalistes admirent sans équivoque les traits masculins associés à la capacité de gouverner que possède la candidate.

Pendant, il est difficile de dire à quel point le fait qu'elle soit une femme a été perçu comme un avantage clair sur son adversaire. Il est vrai que la candidate a fait référence à son statut de mère à plusieurs reprises : « *Since becoming premier two years ago, Clark has put her family front and centre, pointing to her modest Burnaby roots and her experiences as a working mother as the underpinnings of her character*⁴⁰.» Selon les journalistes, il n'était pas rare d'entendre Clark partager, entre deux discours, des anecdotes sur sa vie avec son fils. Il semble toutefois que ce soit tout autant la dimension *populiste soft* (proximité avec les électeurs) qu'elle a développée ou peaufinée dans le monde des communications, que celle de « première ministrable » qui l'aient favorisée en lui donnant un avantage sur son adversaire néo-démocrate, un politicien au style moins flamboyant. Selon les sondages, Clark a remporté le titre de « candidat avec qui les électeurs aimeraient le plus partager un repas » devant son principal adversaire, Dix. La proximité avec les électeurs est notamment ressortie lors des débats, de l'avis des médias, de même que sa personnalité, Clark ayant remporté la plupart d'entre eux :

38. Michael Smyth (2013). « No-Risk Di Elect us and we'll explain later », *The Province*, 18 avril, p. A6.

39. Michael Smyth (2013). « A tale of two campaigns », *The Province*, 5 mai, p. A6.

40. Jonathan Fowlie (2013). « Christy Clark Politician first; B.C.'s premier has been educated in the hard-knocks school of politics for almost her entire life », *Vancouver Sun*, 27 avril, p. D1.

« *Once again Premier Christy Clark was the most polished of the four party leaders. As with the earlier radio debate, Monday's televised debate showed her superior skills as a communicator, honed in the broadcast medium*⁴¹. »

La première ministre est souvent décrite comme la meilleure *performer* (cadre stratégique), même si on lui reproche parfois un manque de profondeur. Selon plusieurs, sa formation d'animatrice de radio lui permettrait de garder son calme sous la pression. Alors que Clark est qualifiée d'oratrice redoutable, qui sait reconnaître les erreurs de son parti, Dix doit pour sa part subir des commentaires liés à ses maladresses oratoires. Clark a ainsi montré l'étoffe d'une première ministre, alors que Dix ne paraît pas posséder les aptitudes requises. En résumé, la candidate ne serait ni trop masculine ni trop féminine, simplement « première ministrable » en raison de ses talents d'oratrice ou de communicatrice hors pair.

On constate donc que le cadre stratégique la positionne encore une fois comme *one of the boys*. Nous avons toutefois remarqué un commentaire qui souligne le genre de Clark venant de Darlene Marzari, ancienne députée et militante politique de longue date : « *I am sensing that she has a very rough row to hoe. Which, as a feminist, I am sorry about*⁴². » Bien qu'elle soit en désaccord avec l'idéologie politique de Clark, Marzari a toutefois souligné qu'elle reconnaissait la valeur de Clark en tant que leader féminine. Parallèlement, le candidat Rich Coleman a affirmé : « *She's a great role model for women and for young women. She really stepped up and provincially, the campaign was very well done*⁴³. » Dans ce contexte, le fait d'être une femme constitue donc une valeur ajoutée. Cela est d'autant plus vrai qu'elle se montre fière des valeurs anglicanes qu'on lui a inculquées, et qui peuvent être associées à l'idée de se préoccuper de ses semblables. Elle n'a pas caché aux journalistes que les valeurs anglicanes la guident dans sa vie personnelle, et aussi dans sa manière de gouverner : « *I was raised with those kinds of Anglican values that we should all do what we can to try to look after everybody else. That's sort of what guides me*⁴⁴. » Ce

41. Vaughn Palmer (2013). « Confident Dix remains in control », *Vancouver Sun*, 20 avril, p. A4.

42. Jeff Lee (2013). « Clark's riding may be up for grabs; With the Liberals down in the polls, some believe the battle is the NDP's to lose », *Vancouver Sun*, 24 avril, p. A5.

43. Glenda Luyms et Susan Lazaruk (2013). « Liberals bolster Valley stronghold; John van Dongen's long spell in power set to end », *The Province*, 15 mai, p. A9.

44. *Ibid.*

faisant, elle endossait l'image traditionnelle du politicien de droite qui ne cache pas ses valeurs, mais qui n'en fait pas un porte-étendard politique non plus.

On trouve également quelques commentaires maladroits liés au genre de Clark, comme celui-ci : « *Instead, Clark gets to win the crown of Comeback Queen*⁴⁵. » De son côté, l'ex-conjoint de Clark, Mark Marissen, la qualifie plutôt de *Comeback Kid*. À ce sujet, bien que les médias aient mentionné à quelques reprises l'ex-conjoint de Clark, cela nous semble inévitable parce qu'il faisait alors partie de son équipe de conseillers.

Cela dit, il semblerait que les articles des quotidiens ne reflètent pas l'étendue des commentaires sexistes dirigés contre Clark. En effet, ce sont désormais plutôt les médias sociaux comme Facebook, Twitter et les blogues qui attirent les commentaires inappropriés. Alors qu'on retrouve dans la plupart des attaques des commentaires sexuels grossiers, des insultes homophobes ou de vicieuses attaques personnelles, on remarque également occasionnellement des appels à la violence. Selon la bloggeuse Diamond Isinger,

*[o]ften criticism toward men has to do with their style of leadership: whether they're more focused on control or if they can't keep control of their caucus or whatever else. A lot of the criticism aimed toward women is sexual or really offensive, or stuff to do with their appearance*⁴⁶.

Mentionnons pour notre propos l'incident impliquant Ron Herbert, le candidat conservateur de Vancouver-West End. Ce dernier fut congédié par son parti pour avoir qualifié Clark ainsi que Beverley McLachlin, la juge en chef à la Cour suprême du Canada, de *bitch* sur Twitter et Facebook. Par conséquent, même si les commentaires désobligeants en ligne ainsi que le mépris envers les politiciens n'ont rien de nouveau, les attaques à l'endroit des femmes politiques sur les médias sociaux se démarqueraient par leur caractère plus personnel

45. Stephen Hume (2013). « Strong advance voter turnout signalled opposition to change; But legislature will be radically different both in tone and substance », *Vancouver Sun*, 15 mai, p. A11.

46. Andrea Woo (2013). « Blog reveals sexist comments about female premiers », *The Globe and Mail*, 13 février, <<http://www.theglobeandmail.com/news/british-columbia/blog-reveals-sexist-comments-about-female-premiers/article8653596/>>, consulté le 12 septembre 2013.

et négatif. Mais il faudrait ici des études plus poussées portant spécifiquement sur les médias sociaux pour vérifier s'il y a bien un déplacement des commentaires sexistes dans cette sphère.

Opinion des électrices

Enfin, discutons ici d'un phénomène qui a été mentionné à plusieurs reprises lors de la campagne électorale : celui de l'opinion des électrices. En mars 2011, au lendemain de l'élection de Clark à la direction du Parti libéral, les sondages suggéraient que les électeurs étaient prêts à réélire les libéraux de la Colombie-Britannique. Les données ont plus particulièrement montré que les libéraux gagnaient en popularité auprès des électrices, suggérant ainsi que la campagne de Clark autour du thème de la famille s'était avérée profitable. Selon Mario Canseco, vice-président de la firme de sondage Angus Reid Public Opinion, un phénomène d'identification chez les électrices pourrait être apparu : « *Hey, this is interesting, this is a person who is here for me*⁴⁷. » Ce phénomène s'expliquerait par le fait que Clark avait mis à l'avant-scène une question traditionnellement dominée par d'autres partis, la famille. Toutefois, cette question a par la suite été éclipsée par d'autres et les résultats des sondages se sont alors métamorphosés : tandis que le NPD faisait un bond spectaculaire, la cote de popularité de Clark a brusquement chuté. Avec Clark comme première ministre, l'écart entre l'opinion des femmes et des hommes se serait rapidement creusé, le NPD parvenant à regagner la confiance des électrices. Or, au cours de la campagne électorale de 2013, cet écart se serait soudainement rétréci, alors que l'appui et l'opinion des électrices en faveur de Clark et du Parti libéral devenaient de plus en plus importants à mesure que la fin de la campagne approchait, en fait dès le début du mois de mai 2013⁴⁸. Toutefois, l'appui des hommes serait, quant à lui, demeuré à peu près le même.

Ceci pourrait s'expliquer par les efforts de Clark pour séduire l'électorat féminin lors d'événements organisés pour les groupes de femmes. Également, il semblerait que son slogan « *strong economy equals*

47. Olivier Cassidy (2013). « Christy's gender gap? Although Christy Clark has made gains in recent polls, more women plan on voting for the NDP than the Liberals in the upcoming ballot », *The Province*, 5 mai, p. A14.

48. Ian Bailey, Andrea Woo et Daniel Bitonti (2013). « Liberals no longer far behind NDP in B.C. election poll », *The Globe and Mail*, 3 mai, <<http://www.theglobeandmail.com/news/british-columbia/liberals-no-longer-far-behind-ndp-in-bc-election-poll/article/11693436/>>, consulté le 3 novembre 2013.

strong families » ait porté fruit ainsi que la position controversée de Dix sur l'expansion du pipeline de la société Kinder Morgan. Malgré la réduction de cet écart, la relation entre Clark et les électrices demeure complexe. Selon Olivier Cassidy, journaliste au quotidien *The Province*, le phénomène s'explique par une antipathie envers soit Clark, soit son parti, ou les deux à la fois. Selon cette thèse, la première ministre n'apparaissait pas assez authentique aux yeux des électrices, qui douteraient de sa sincérité, particulièrement les mères qui s'identifieraient moins à elle. Le commentaire de Laila Yuile, chroniqueuse politique pour le *24 Hours*, illustre on ne peut mieux cette idée : « *Because her life as a single mother is so removed. So when she comes out and brings her son and talks about how hard it is to be a working mother, most women who are in the same situation would actually just roll their eyes*⁴⁹. »

Toutefois, cette explication ne fait pas l'unanimité. D'autres comme la sondeuse Evi Mustel affirment que l'écart d'opinion entre les hommes et les femmes n'aurait rien à voir avec Clark elle-même⁵⁰. De plus, contrairement aux résultats de certains sondages, cet écart ne serait pas aussi important. Les chiffres montraient plutôt des données similaires à celles de l'époque où Gordon Campbell était premier ministre de la Colombie-Britannique sous la bannière du Parti libéral. Il s'agirait donc d'un problème lié au parti plutôt qu'à la candidate elle-même.

CONCLUSION

Comme nous l'avons vu, Clark a proposé à l'électorat de sa province un programme politique de droite, tant pour sa course à la direction que pour l'élection. En campagne, la première ministre a fait la promotion de l'épargne pour les études postsecondaires. Ceci rejoint son plan « Family First », déjà ardemment défendu lors de la campagne à la direction du Parti libéral. Elle n'a donc pas développé un programme politique que nous pourrions associer à des préoccupations féministes. Au contraire, sa plateforme électorale mettait l'accent sur le développement économique de la province, notamment sur la création d'un complexe pour

49. Olivier Cassidy (2013). « Christy's gender gap? Although Christy Clark has made gains in recent polls, more women plan on voting for the NDP than the Liberals in the upcoming ballot », *op. cit.*

50. *Ibid.*

l'acheminement du gaz naturel liquéfié. En ce sens, si des études ont montré que les électeurs ont tendance à percevoir les femmes comme étant plus libérales et les hommes plus conservateurs⁵¹, les récentes élections provinciales contredisent ce point de vue. C'est que les formations de droite cherchent aujourd'hui à attirer des candidatures féminines, question d'adoucir leur image.

Ainsi comprise, il semblerait que la victoire de Clark n'ait pas tant signifié une absence de stéréotypes de genre qu'une réappropriation du genre à des fins politiques pour donner un visage différent à une formation en quête de changement. Selon Murray, «*gender stereotyping can pose barriers but also create opportunities, depending on other features of the political context*⁵²». Dans le cas de Clark, la candidate a réussi à en tirer avantage. Nous pouvons même penser que Clark, comme femme, a été perçue comme étant plus libérale qu'elle ne l'est véritablement. Alors que ce stéréotype est particulièrement nuisible aux candidates de gauche qui apparaissent alors comme «*trop libérales*», cela peut s'avérer être un avantage pour celles dites de droite. Dans le cas de Clark, ce stéréotype lui a sans doute permis de séduire un plus grand nombre d'électeurs, en remportant des votes au détriment du NPD. Par ailleurs, Clark a aussi bénéficié du vote conservateur, le parti le plus à droite sur l'échiquier politique étant maintenant rayé de la carte électorale de la Colombie-Britannique.

BIBLIOGRAPHIE

BC Liberals (2013). «*Strong economy, secure tomorrow*», <<http://www.bcliberals.com/media/BCL%20booklet%20FINAL%20online.pdf>>, consulté le 19 septembre 2013.

Collins (2014). «*The Collins English Dictionary*», <<http://www.collinsdictionary.com/dictionary/english/polished?showCookiePolicy=true>>, consulté le 23 septembre 2013.

Murray, R. (2010). *Cracking the Highest Glass Ceiling: A Global Comparison of Women's Campaigns for Executive Office*, Santa Barbara, Praeger.

51. Rainbow Murray (2010). *Op. cit.*, p. 9.

52. *Ibid.*, p. 6.

- O'Neill, B. (2006). « Women's status across the Canadian Provinces, 1999-2002 », dans C. Dunn (dir.), *Provinces: Canadian Provincial Politics*, Peterborough, Broadview Press, p. 467-486.
- Rayner, W. (2000). *British Columbia's Premiers in Profile. The Good, the Bad, and the Transient*, Surrey, Heritage House.
- Sampert, S. et L. Trimble (2003). « "Wham, bam, no thank you ma'am": Gender and the game frame in national newspaper coverage of election 2000 », dans M. Tremblay et L. Trimble (dir.), *Women and Electoral Politics in Canada*, Don Mills, Oxford University Press, p. 211-248.
- Tellier, G. (2011). « L'étude comparée des politiques publiques provinciales: un laboratoire à explorer », *Politique et sociétés*, vol. 30, n° 1, p. 95-115.
- Trimble, L. et A. Wagner (2012). « "Wildrose wild card": Alberta newspaper coverage of the 2009 Wildrose alliance leadership contest », *Canadian Political Science Review*, vol. 6, n°s 2-3, p. 197-207.

Partie 2

REPRÉSENTATIONS

MÉDIATIQUES GENRÉES

ET ENJEUX DE POUVOIR

CHAPITRE 6

La parité en débats dans la presse française 1997-2000

VIRGINIE JULLIARD

Formalisée à la fin des années 1980 dans les instances européennes, la revendication paritaire émerge dans l'espace public médiatique français en 1992. Jugeant problématique la sous-représentation des femmes en politique, des militantes féministes et des femmes politiques réclament des mesures pour mettre en œuvre l'égalité numérique des hommes et des femmes dans les instances de représentation nationale. Les politiques en prennent acte dès 1995, avec la création d'un Observatoire de la parité notamment ; mais ce n'est qu'en 1998 qu'une action visant sa mise en œuvre est engagée, lorsque le premier ministre Lionel Jospin entreprend de réviser le deuxième alinéa de l'article 3 de la Constitution relatif à la souveraineté et à la représentation nationale. Le projet de loi constitutionnelle est adopté en Conseil des ministres le 17 juin 1998. Le texte que les parlementaires doivent entériner et qui a fait l'objet d'un consensus entre l'Élysée et Matignon stipule : « La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats et aux fonctions. » Loin de faire consensus, dans le champ politique comme dans le mouvement féministe, cette réforme constitutionnelle suscite des débats, qu'orchestre

la presse nationale, tout particulièrement durant les discussions parlementaires. Le 15 décembre 1998, lors du vote en première lecture, l'Assemblée nationale, où la gauche plurielle est majoritaire, renforce le texte qui stipule désormais : « La loi détermine l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats et aux fonctions. » Le 26 janvier 1999, le Sénat, où les formations de droite sont majoritaires, adopte un texte proposant de compléter l'article 4 relatif aux partis politiques en ces termes : « [Les partis politiques] favorisent l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives. » En l'absence de vote conforme, nécessaire pour réviser la Constitution, la réforme est bloquée. Les sénateurs justifient leur position en expliquant que le principe d'universalité de la représentation est ainsi respecté, arguant une position commune à celles de certaines féministes. Outre les discussions parlementaires et les prises de parole des acteurs politiques, la presse accorde également une visibilité inédite à la « dispute féministe¹ » sur la parité. Les acteurs impliqués dans la controverse n'ayant pas la même perspective, ne poursuivant pas le même objectif et ne partageant pas les mêmes normes d'intervention, ce croisement des discours a pour effet d'emmêler les enjeux politiques, juridiques et philosophiques du débat. Cela contribue à compliquer ce dernier, et ce, d'autant plus que la presse prend majoritairement position en faveur de la réforme. Celle-ci sera finalement entérinée le 8 juillet 1999.

Cette étude souhaite contribuer au champ de réflexion ouvert au sein des sciences de l'information et de la communication autour de la question de l'articulation entre genre, médias et politique en France. Si la construction médiatique du genre en politique a fait l'objet de plusieurs travaux², il nous importe ici d'étudier le rôle joué par les médias dans la production de discours relatifs à une action publique visant l'égalité des sexes, à l'occasion d'une controverse qui se déploie dans un contexte de cohabitation. Quels sont les enjeux de la réforme pour les différents acteurs engagés dans le débat, et quelles conséquences ces enjeux ont-ils sur la production des discours relatifs à la réforme ?

-
1. Voir Hélène Le Doaré (2000). « Parité », dans Helena Hirata *et al.* (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, Presses universitaires de France, p. 136-141.
 2. Voir par exemple : Marlène Coulomb-Gully (2012). *Présidente : le grand défi. Femmes, politique et médias*, Paris, Payot ; Aurélie Olivési (2012). *Implicitement sexiste ? Genre, politique et discours journalistique*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.

Pour répondre à ces questions, j'ai conduit une analyse sémi-discursive des articles que *Le Figaro*, *L'Humanité*, *Libération* et *Le Monde*, d'une part, et que *L'Express*, *Marianne*, *Le Nouvel Observateur* et *Le Point*, d'autre part, consacrent à la parité entre le 19 juin 1997 (discours de politique générale de Lionel Jospin) et le 6 juin 2000 (promulgation de la loi d'application). Cette analyse concerne tant les tribunes signées par des personnalités que les entretiens qu'elles accordent aux rédactions, tant les articles de fond que les éditoriaux ou les courriers de lecteurs. Elle s'intéresse aux textes, à leur mise en forme, et à leurs illustrations afin de mettre au jour les nuances que peut exprimer l'articulation de différents langages sémiotiques³.

Dans un premier temps, je présenterai les différents registres argumentatifs justifiant la révision constitutionnelle dans l'espace public médiatique français. Dans un deuxième temps, j'exposerai les enjeux politiques d'une telle réforme qui dépassent, dans un contexte de cohabitation et de réformes institutionnelles, la seule égalité des sexes. Dans un troisième temps, je reviendrai sur l'institutionnalisation de la différence des sexes qui s'observe au fil de la controverse. L'étude vise ainsi à mettre au jour l'articulation entre enjeux, acteurs et points de cristallisation des débats⁴.

JUSTIFICATIONS DE LA RÉFORME

Si elles revendiquent la parité au nom de la justice qui doit être rendue aux femmes et de l'égalité des sexes, féministes et femmes politiques ont à cœur de prouver que cette mesure favorable aux femmes œuvre également au bien commun. Sans surprise, les discours de légitimation de la réforme par le gouvernement empruntent largement à cette stratégie argumentative. Toutefois, les registres argumentatifs avancés pour étayer cette thèse n'ont pas le même poids dans les discours des différents acteurs impliqués dans le débat.

3. Les articles ont été identifiés grâce au moteur de recherche d'Europresse, puis l'analyse a été conduite sur des supports reproduisant la mise en pages initiale (photocopie, microfiches), mais ne conservant pas toujours le numéro de page, hors marge. C'est la raison pour laquelle celui-ci ne figure pas dans les références de ce chapitre.

4. Pour une contextualisation plus large, voir Virginie Julliard (2012). *De la presse à Internet, la parité en questions*, Paris, Hermès-Lavoisier.

Promouvoir l'égalité réelle entre les sexes

La parité est d'abord réclamée au nom de l'égalité réelle entre les sexes. Le débat sur la parité croise ainsi le « champ problématique⁵ » de la dichotomie entre égalité réelle et formelle. Si l'égalité des droits politiques entre hommes et femmes est reconnue par la Constitution, la sous-représentation des femmes en politique manifeste, pour les partisans de la parité, la persistance d'une inégalité de fait qu'il convient de corriger : « Les Françaises sont électrices et éligibles depuis 1945. Combien sont-elles au Parlement aujourd'hui ? 5 % seulement, moins encore qu'il y a quarante-huit ans ! Les dernières élections législatives prouvent une fois de plus que rien ne changera, sinon par la loi⁶. » L'injustice que subissent les femmes est reconnue par un grand nombre d'acteurs du débat, même parmi les opposants à la parité qui condamnent avant tout la solution juridique proposée pour remédier à cette injustice⁷, la réforme constitutionnelle ouvrant la voie à des mesures de discrimination positive. Effectivement, à l'instar de Gisèle Halimi, les partisans de la parité considèrent que l'universalité de la représentation proclamée par l'article 3 de la Constitution est un obstacle à l'égale participation des hommes et des femmes dans la représentation nationale. Selon eux, il convient donc d'aménager ce principe sur lequel s'est fondé le Conseil constitutionnel pour repousser un amendement visant à interdire les listes électorales composées à plus de 75 % d'individus du même sexe⁸. C'est cette solution que préconise l'Observatoire de la parité⁹ et que suit Lionel Jospin pour mettre en œuvre la parité : « Une révision de la Constitution, afin d'y inscrire l'objectif de la parité entre les femmes et les hommes, sera proposée¹⁰ », annonce-t-il dans son discours de politique générale. La réforme constitutionnelle est discutée par les tenants du respect des principes républicains, et notamment les féministes universalistes, qui estiment que l'universalisme est la seule manière d'atteindre l'égalité

5. Louis Quéré (2001). « Construction des problèmes publics et action collective », *Coloquios. Uma Tensao entre o Global e o Local*, Coimbra, Universidade Aberta, p. 97-113.
6. « Manifeste des 577 pour une République paritaire », *Le Monde*, 10 novembre 1993.
7. Évelyne Pisier (1997). « Qui peut le plus pourrait le moins », *Le Monde*, 11 mars.
8. Gisèle Halimi (1994). « Égalité = parité », *Le Monde*, 22 avril.
9. Gisèle Halimi (1996). *La parité dans la vie politique*, Rapport technique de la Commission pour la parité entre les femmes et les hommes dans la vie politique de l'Observatoire de la parité, Paris.
10. « Un objectif de "parité" pour mettre le droit en accord avec les mœurs », *Le Monde*, 21 juin 1997.

sans diviser la société¹¹. Intégrant ce contre-argument, le gouvernement invoque la nécessité d'agir au vu du retard pris par la France dans la mise en œuvre de ses principes, notamment par rapport aux autres pays démocratiques¹². L'argument est particulièrement relayé par la presse de gauche :

Le premier ministre tranche un débat qui oppose ceux qui estiment que l'universalité de la citoyenneté interdit toute sectorisation qui pourrait déboucher sur une communautarisation, à ceux qui font remarquer que le retard [...] pris par la France [...] impose des mesures exceptionnelles¹³.

Moderniser la vie politique

La parité est également présentée par ceux qui la soutiennent comme la garantie d'une meilleure représentativité de l'électorat. Stratégiquement, ils soulignent que l'équilibre entre hommes et femmes dans la représentation nationale ne se borne pas à promouvoir les droits d'un segment de la population, mais serait bénéfique pour tous. « La parité des sexes est une condition de la réalisation de la démocratie, au même titre que la séparation des pouvoirs et le suffrage universel », affirment les signataires du « Manifeste des 577 pour une démocratie paritaire » en 1993¹⁴. L'argument est repris six ans plus tard par le gouvernement :

Notre démocratie souffre de cette injustice faite aux femmes. Elle en reste incomplète, inachevée, inaccomplie [...] ¹⁵ Il faut donc agir [...] pour que nos concitoyens, ayant des élus qui leur ressemblent mieux, se sentent plus proches d'eux. Pour que notre démocratie, profondément renouvelée par la féminisation, gagne en dynamisme, en vitalité, en imagination¹⁶.

11. « "Un mauvais coup porté à la République" », entretien accordé par Élisabeth Badinter à *Libération*, 18 juin 1998.

12. Voir par exemple le discours d'Élisabeth Guigou lors de l'ouverture des discussions parlementaires à l'Assemblée nationale, reproduit dans : « Les députés sont d'accord pour organiser l'égalité hommes-femmes », *Le Monde*, 17 décembre 1998.

13. « Un objectif de "parité" pour mettre le droit en accord avec les mœurs », *Le Monde*, 21 juin 1997.

14. « Le Manifeste des 577 pour une République paritaire », *op. cit.*

15. Ce type de parenthèses indique une coupure réalisée par le journal lui-même.

16. Discours de Lionel Jospin devant le Congrès réuni pour valider la révision constitutionnelle, reproduit dans : « Lionel Jospin : "pour que cesse cet archaïsme" », *Le Monde*, 20 juin 1999.

Le débat sur la parité croise là également le champ problématique de la « crise de la représentation¹⁷ ». Effectivement, une meilleure représentativité de l'électorat est aussi le gage d'une modernisation de la vie politique, assurent les partisans de la réforme. Selon certains d'entre eux, l'arrivée en nombre des femmes en politique va non seulement contribuer au renouvellement du personnel politique, mais aussi à celui des thématiques et des « valeurs » du champ investi¹⁸. Cette thèse est étayée par l'argument de « qualités » spécifiques à chaque sexe qui découle lui-même de la reconnaissance d'une différence essentielle entre les sexes. Ceci permet également de relier le registre de justification relatif à la justice et à l'égalité d'une part, et le registre de la modernisation de la vie politique, d'autre part. En effet, des mesures de discrimination positive en faveur d'une catégorie de la population se voient ainsi justifiées par les qualités propres qui lui sont reconnues et dont tout un chacun profiterait.

Œuvrer à satisfaire l'opinion

L'opinion, fréquemment sondée sur la parité entre 1996 et 1997, se déclare favorable à la réforme du fait de la refondation du politique qu'elle promet : « L'exclusion des femmes, expression et traduction de la crise de la démocratie représentative, semble, si l'on en croit les sondages et enquêtes, de plus en plus mal vécue par l'opinion¹⁹. » Or précisément, ce soutien de l'opinion à la réforme est souvent lié à l'espoir de voir les « qualités féminines » infuser dans la vie politique. C'est ce dont témoigne un encadré publié dans *L'Humanité* qui rapproche les résultats de deux sondages : le premier relatif à l'adhésion populaire à la réforme : « 71 %, c'est la proportion de personnes interrogées en mai 1996 par l'IFOP – hommes et femmes – qui se prononçaient pour la parité comme principe politique. 77 % se disaient favorables à la modification de la Constitution pour y parvenir » ; le second relatif aux croyances en matière de « qualités féminines » : « 66 %, c'est la proportion de personnes interrogées

17. Mariette Sineau (2001). *Profession : femme politique*, Paris, Presses de Sciences Po ; Pierre Rosanvallon (1998). *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, Gallimard.

18. « Le Manifeste des dix pour la parité », *L'Express*, 6 juin 1996.

19. Références du paragraphe : « Un "no woman's land" nommé France », *L'Humanité*, 15 décembre 1998.

en mai 1997 par la SOFRES – hommes et femmes – qui estimaient que les femmes “étaient plus proches des gens” que les hommes “pour ce qui concerne la politique”».

Ce soutien de l’opinion à la parité participe largement au déclenchement de l’action politique, les acteurs institutionnels entrant en compétition pour attirer un maximum d’opinions favorables, tandis que l’énoncé doxique selon lequel les femmes ont des qualités particulières s’impose comme argument stratégique pour plaider leur entrée en nombre en politique.

ENJEUX POLITIQUES DE LA RÉFORME

L’analyse de la médiatisation de l’engagement de la révision constitutionnelle et des discussions parlementaires met au jour les jeux et enjeux politiques dans lesquels s’inscrit la réforme au-delà du seul enjeu politique de l’égalité réelle entre les sexes.

Compétition pour l’opinion publique

Dès lors que l’on constate que l’opinion est favorable à la parité, le soutien des acteurs politiques à la réforme est perçu comme un calcul politique, tandis que leur opposition est comprise comme une déconnexion des préoccupations des électeurs. La ligne éditoriale des journaux étudiés joue un rôle crucial dans l’appréciation des positions rapportées. D’abord, ce sont celles de Jacques Chirac et de Lionel Jospin qui sont décryptées. À droite, les opposants à la parité tentent de décrédibiliser la réforme en soulignant qu’elle a été engagée par un premier ministre trop proche des féministes qui la réclament, à l’instar de Sylviane Agacinski, son épouse. Le député Didier Julia, par exemple, fustige «le texte Agacinski-Jospin²⁰», ravivant le spectre du pouvoir occulte des femmes. La presse de droite relaye ce point de vue en suggérant que Lionel Jospin est manipulé par les «lobbys féministes²¹». Pour sa part, la presse de gauche ironise sur le soutien tardif de Jacques Chirac à la parité : après avoir longtemps «chipoté²²», «le président de la République décide de se faire le chantre

20. Cité dans « Les députés sont d’accord pour “organiser” l’égalité hommes-femmes », *Le Monde*, 17 décembre 1998.

21. Dessin de Calvi à la une, *Le Figaro*, 18 juillet 2000.

22. « Même la droite entonne le chabadabada », *Libération*, 15 décembre 1998.

de la modernisation de la vie publique²³», pour «ne pas laisser M. Jospin engranger seul les bénéfices du projet de loi sur la parité²⁴». Le consensus politique, à la tête de l'exécutif puis à l'Assemblée nationale, où élus de droite s'associent à la gauche plurielle lors du vote en faveur de la réforme, est interrogé par les féministes opposées à la parité. «La gauche paritaire se réjouit de voir son programme accepté par la droite. Qu'elle se méfie des stratégies consensuelles et reste à gauche²⁵», estime par exemple Évelyne Pisier. En effet, les féministes universalistes, à l'instar de Danielle Sallenave, s'alarment de ce que la stratégie différentialiste, généralement mobilisée pour «enferm[er] [l]es femmes dans leur destin biologique²⁶», par la nouvelle droite notamment, gagne du terrain à gauche. Quelle que soit leur position à l'égard de la réforme, les députés de droite s'inquiètent du flou que recèle le texte soumis à leur vote. En l'état, jugent-ils, il n'est pas suffisamment précis et nécessite l'adoption d'une loi d'application dans le cadre de laquelle le rôle de l'Assemblée nationale est prépondérant. Ils craignent que celle-ci ait alors toute latitude pour élargir la proportionnelle sans que le Sénat puisse s'y opposer. C'est d'ailleurs sur ce point que se focalisent en particulier les élus de l'opposition dans la chambre basse – «Tous les intervenants de droite ont exprimé la hantise d'une extension du scrutin proportionnel²⁷». Ainsi, Marie-Jo Zimmermann – issue du Rassemblement pour la République (RPR) et favorable à la réforme – «n'a pas hésité à évoquer une telle perspective en termes de "tricherie politicienne" qui pourrait "se cacher derrière la grande cause des femmes"²⁸» rapporte ironiquement le quotidien. Au contraire, *Le Figaro* prend l'argument au sérieux, comme en témoigne une caricature signée Calvi, publiée à la une de l'édition du 15 décembre 1998. Le dessin montre deux hommes s'interrogeant devant un paravent sur lequel est inscrit «la parité» et sont représentés une femme et un homme ceints de l'écharpe tricolore: «et cela cacherait quelque chose?» Selon le dessinateur, la question est fondée puisque, dissimulé par le paravent, Lionel Jospin porte une urne sur laquelle est inscrit «la proportionnelle».

23. «La parité s'invite dans la Constitution», *Libération*, 18 juin 1998.

24. «Jacques Chirac se pose en modernisateur de la démocratie», *Le Monde*, 5 décembre 1998.

25. Évelyne Pisier (1999). «Contre l'enfermement des sexes», *Le Monde*, 11 février.

26. Danièle Sallenave (1999). «La difficile gloire de la libre existence», *Le Monde*, 21 janvier.

27. «La Constitution se fait le tremplin de la parité», *L'Humanité*, 16 décembre 1998.

28. *Ibid.*

Si la crainte d'une extension de la proportionnelle s'exprime parmi les élus de droite au Sénat, c'est surtout sur la défense du principe d'universalité que paraissent se focaliser les discussions et qui semble justifier le vote non conforme. Cette focalisation des débats révèle une volonté de déstabiliser le camp adverse en jouant sur des points de dissension au sein de la gauche plurielle.

Fragiliser/maintenir les alliances politiques

Tout d'abord, l'insistance de l'opposition sur la proportionnelle est une manière de fragiliser l'alliance du Parti socialiste (PS) avec les autres formations de la gauche plurielle, car si ce type de scrutin va dans le sens des intérêts du Parti communiste français (PCF) et des Verts²⁹, il dessert aussi les grands partis. Ainsi, en forçant le chef du gouvernement à lui assurer que la réforme n'est pas une manœuvre visant à généraliser la proportionnelle³⁰, la droite le met en porte-à-faux à l'égard de ses alliés politiques. Ensuite, en soulignant qu'elle partage la position de féministes telles qu'Élisabeth Badinter et de socialistes tels que Robert Badinter pour repousser le texte adopté par l'Assemblée nationale, la majorité sénatoriale entend déjouer l'accusation de misogynie tout en fragilisant la cohésion affichée au sein du PS. Ce discours est relayé par la presse de droite :

La majorité sénatoriale [...] a jugé dangereuse [...] l'inscription dans la loi fondamentale d'une « parité » obligatoire. Et s'ils ont défendu ce point de vue sans complexes, c'est, en particulier, parce qu'ils y ont été encouragés, lors de leurs auditions, par Élisabeth Badinter³¹.

Dans la presse de gauche, cette stratégie est démasquée comme une manœuvre de « diversion³² » des sénateurs. L'argument s'en voit disqualifié : « Dix fois, vingt fois, [les sénateurs] ont convoqué leur principal témoin de moralité, Élisabeth Badinter³³ » ou encore : « Les arguments de Robert Badinter [ont été] exploités par la droite sénatoriale pour relever son conservatisme d'un peu de philosophie républicaine³⁴. »

29. « Parité hommes-femmes : projet de loi accouché, baptême différé », *Libération*, 17 décembre 1998.

30. « Le mode de scrutin législatif ne sera pas modifié au nom de la parité », *Le Monde*, 11 décembre 1998.

31. « Le Sénat bouleverse le texte sur la parité », *Le Figaro*, 27 janvier 1999.

32. « Le Sénat hors la loi », *L'Humanité*, 26 janvier 1999.

33. « Le Sénat se braque, les femmes trinquent », *Libération*, 27 janvier 1999.

34. « Le pouvoir des notables masculins, la preuve par le Sénat », *Le Monde*, 19 février 1999.

À gauche, il s'agit désormais de minimiser les effets négatifs de ces voix discordantes et de réaffirmer la cohésion de la majorité et sa volonté de poursuivre la réforme. *Le Monde*, qui soutient alors ouvertement le gouvernement, s'approprie ce discours :

À l'image de la majorité « plurielle », le Parti socialiste ne s'est pas laissé ébranler par l'hostilité exprimée par quatorze femmes contre le projet de loi sur la parité dans *L'Express* [...], même si deux d'entre elles, Évelyne Pisier et Irène Théry, appartiennent au comité économique, social et culturel mis en place, en juillet 1998, auprès de sa direction³⁵.

Réciproquement, le vote non conforme du Sénat permet à la gauche d'instrumentaliser la division de la droite, la majorité sénatoriale ne suivant pas la ligne de Jacques Chirac : « Pris à contre-pied par son camp après le rejet de la parité au Sénat, [il] doit veiller à ne pas s'aliéner la moitié du corps électoral³⁶. » La presse de droite s'en offusque :

François Hollande a affirmé qu'en cas de blocage, « le chef de l'État devra se poser la question du référendum [...] Mais on peut ne pas en arriver là. Il suffit que Jacques Chirac se fasse entendre de ses propres amis » a-t-il fait remarquer, avant de conclure avec perfidie : « ou alors c'est à n'y rien comprendre, car s'il n'arrive même pas à convaincre les sénateurs de droite, qui arrivera-t-il à convaincre dans le pays³⁷? »

Le blocage de la réforme au Sénat permet surtout à la gauche de disqualifier la haute assemblée quelques semaines avant d'engager la réforme du scrutin sénatorial.

Disqualifier le Sénat au moment d'engager la réforme du scrutin sénatorial

L'inscription de la parité dans la Constitution a été défendue au nom de l'égalité des sexes, de la modernisation de la vie politique et pour satisfaire l'opinion publique. Dès lors que le vote des sénateurs constitue un obstacle pour la mener à son terme, chacun de ces arguments est retourné contre eux par les partisans de la parité : « machistes, ringards,

35. « La direction du Parti socialiste reste imperméable au "badinterisme" », *Le Monde*, 18 février 1999.

36. « M. Chirac réfléchit aux moyens d'envoyer un "signe" aux femmes », *Le Monde*, 29 janvier 1999.

37. Propos rapportés dans « La "patate chaude" du référendum », *Le Figaro*, 2 février 1999.

antidémocrates³⁸», scandent les féministes invitées par le groupe communiste au Sénat pendant les travaux préliminaires de la commission des lois. Slogans et mots d'ordre des militantes appelant à manifester sont relayés par *L'Humanité*. Si l'opinion partout invoquée s'exprime plutôt timidement en réalité, la presse de gauche entreprend néanmoins de disqualifier le Sénat. Il est ainsi intéressant de souligner la radicalisation du discours de *Libération* dans les éditoriaux, au fil des discussions parlementaires. D'abord très mesuré à l'égard d'une réforme qui ne fait pas consensus et qu'il considère à «double tranchant³⁹», le discours se fait polémique lors du vote du Sénat en première lecture. Évoquant la possibilité d'un référendum pour contourner la chambre haute, Laurent Joffrin se réjouit d'imaginer les sénateurs «contraints au débat démocratique»: «Les opposants à la parité se battront en terrain découvert et non dans l'enceinte surannée d'une forteresse croulante gouvernée par des valeurs cacochymes. Nous verrons alors où est la volonté populaire⁴⁰.» Les réactions qui accueillent le blocage du Sénat à gauche inscrivent donc également le débat sur la parité dans le champ problématique du bicamérisme. Le 21 avril 1998, Lionel Jospin avait qualifié le Sénat d'«anomalie parmi les démocraties» dans un entretien accordé au *Monde*⁴¹.) Après la réforme du cumul des mandats, ce nouveau blocage fait ressurgir la question de l'utilité d'une seconde chambre législative à gauche: «Supprimons le Sénat» propose ainsi la députée socialiste Odette Grzegorzulka, citée dans *Le Figaro* du 3 février 1999⁴².

Du point de vue de la droite sénatoriale, Matignon, épaulé par le PS, exerce une «pression [...] psychologique⁴³» sur les sénateurs. «La manœuvre est claire: il s'agit de noircir l'adversaire pour le rendre antipathique», analyse Josselin de Rohan, président du groupe RPR au Sénat⁴⁴. *Le Figaro* corrobore cette analyse: «Le bureau national du PS a définitivement scellé l'offensive en dénonçant "le conservatisme

38. «Le Deuxième sexe s'invite au Palais du Luxembourg», *L'Humanité*, 26 janvier 1999.

39. «À double tranchant», éditorial de Jacques Almaric, *Libération*, 18 juin 1998.

40. «Volonté populaire», éditorial de Laurent Joffrin, *Libération*, 2 février 1999.

41. «Lionel Jospin donne la priorité à ses choix économiques et sociaux», *Le Monde*, 21 avril 1998.

42. «Josselin de Rohan: "le PS veut régler un compte avec le Sénat"», *Le Figaro*, 3 février 1999.

43. «Matignon à qui perd gagne», *Le Figaro*, 4 février 1999.

44. «Josselin de Rohan: "le PS veut régler un compte avec le Sénat"», *op. cit.*

et l'archaïsme du Sénat⁴⁵.» Les sénateurs s'inquiètent des conséquences de ce «pilonnage médiatique⁴⁶» sur l'opinion, le «procès en sorcellerie⁴⁷» qu'instruirait contre eux le gouvernement trouvant un écho favorable dans les médias. Les élus affirment ne pas être dupes des calculs politiques qui motivent l'inscription de la parité dans la Constitution. Puisque la promesse de Lionel Jospin de ne pas étendre le scrutin proportionnel diminue fortement l'effectivité de la réforme, sa sincérité à vouloir la mener à bien est mise en doute : «Comment [Lionel Jospin] concilie-t-il la recherche de la parité avec le scrutin uninominal à un tour ?⁴⁸» s'interroge ainsi Josselin de Rohan. Dans *Le Figaro*, Judith Waintraub donne des éléments de réponse : la parité compte au nombre des réformes que Lionel Jospin envisagerait de sacrifier⁴⁹. Selon la journaliste, si la révision constitutionnelle s'avérait impossible, du fait de l'absence de vote conforme, le premier ministre bénéficierait néanmoins des retombées de la parité en termes d'image, tandis que le Sénat endosserait la responsabilité de l'échec, et ce, à quelques semaines de l'engagement de la réforme du scrutin sénatorial. La disqualification du Sénat dans la phase polémique de la controverse sur la parité aurait pour objectif de préparer l'opinion à l'affrontement qui s'annonce sur cette nouvelle réforme. Les féministes opposées à la parité dénoncent elles aussi «les jeux politiques habituels» qui parasitent le débat «avec leurs surenchères, leurs hypocrisies et leurs marchandages : “Donnez-moi de la parité et vous cumulerez des mandats ; cédez-nous les femmes et on vous appuiera contre les homosexuels”⁵⁰.» *Libération*, favorable à la réforme, se place également comme traducteur de ce «jeu subtil» pour en informer une opinion publique silencieuse :

Ce jeu subtil échappe probablement à la majorité de l'opinion, mais [...] contrairement aux apparences, cette obstination sénatoriale à sombrer dans le ridicule sert Lionel Jospin plus qu'elle ne l'agace. Certes, du fait de la force d'inertie du Palais du Luxembourg, plusieurs des projets emblématiques du gouvernement piétinent – cumul des mandats, parité –, ont été retardés – Conseil supérieur de la magistrature –, ou vont être ralentis – Pacs. Mais ce faisant, le Sénat s'autodésigne comme parangon

45. «Les ambassades de Christian Poncelet», *Le Figaro*, 4 février 1999.

46. «Les femmes donnent du cœur aux sénateurs», *Le Figaro*, 5 mars 1999.

47. «“Procès en sorcellerie” au Palais du Luxembourg», *Le Figaro*, 17 février 1999.

48. «Josselin de Rohan : “le PS veut régler un compte avec le Sénat”», *op. cit.*

49. «Matignon à qui perd gagne», *op. cit.*

50. Évelyne Pisier (1999). «Contre l'enfermement des sexes», *op. cit.*

du conservatisme, et entraîne dans son processus de ringardisation l'ensemble de la droite [...] Le premier ministre, qui n'aime rien tant que de réactiver le bon vieux clivage gauche-droite pour ressouder sa majorité plurielle et stigmatiser l'état de décomposition de l'opposition, a bien compris les avantages de la situation⁵¹.

Le débat sur la parité est enfin le lieu d'émergence d'un nouveau paradigme dans la philosophie politique française, qui n'est pas sans rapport avec l'inscription durable des « valeurs féminines » au nombre des arguments à la disposition des acteurs politiques.

INSTITUTIONNALISATION DE LA « DIFFÉRENCE DES SEXES »

Un des points de focalisation du débat concerne la mise en cause du principe d'universalité de la représentation, qui ravive la conflictualité autour de la « différence des sexes » dont les enjeux sont à la fois philosophiques et politiques.

Centralité de l'antagonisme entre universalistes et différentialistes dans la presse

Le recours des sénateurs aux arguments avancés par Élisabeth Badinter pour bloquer la réforme constitutionnelle a pour effet de rendre visible la dispute féministe sur la parité. Toutefois, cette médiatisation réduit le débat à deux postures antagonistes incarnées par deux figures médiatiques : Sylviane Agacinski, favorable à la parité et à la révision de l'article 3, qui représente le courant « différentialiste » du féminisme français, d'une part, et Élisabeth Badinter, qui s'oppose à la parité et à la révision de l'article 3 et représente le courant « universaliste », d'autre part. De fait, la parité réactive un ancien clivage du mouvement féministe entre universalistes et différentialistes, essentialistes et culturalistes, qui s'opposent sur le statut de la différence des sexes⁵² et sur les stratégies à adopter pour remédier à l'inégalité des sexes. La parité est une revendication qui s'inscrit dans la stratégie « différentialiste », laquelle considère la différence des sexes comme fondamentale et réclame des droits spécifiques

51. « Le chantage d'un Sénat désuet », *Libération*, 2 février 1999.

52. Françoise Picq (1995). « Des mouvements féministes entre spécificité et universalité », dans Collectif Ephesia, *La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*, Paris, La Découverte, p. 328-336.

pour les femmes en vertu de cette différence : l'égalité entre les sexes dépend de la reconnaissance de leur différence. Conséquemment, les féministes différentialistes estiment que la représentation politique doit tenir compte des particularités de chacun et elles préconisent une représentation incarnée. Au contraire, les féministes universalistes considèrent que la différence des sexes est insignifiante et ne doit pas donner lieu à des droits spécifiques : l'égalité des sexes doit être obtenue au nom de la commune identité des hommes et des femmes. Conséquemment, elles estiment que la représentation politique doit faire abstraction de toute spécificité parce que chacun est considéré pour ce qui le rattache à l'ensemble des égaux et elles prônent l'universalité de la représentation. L'opposition irréconciliable entre différentialistes et universalistes découle de la conceptualisation de l'égalité par la philosophie des Lumières qui la considère à la fois comme une construction humaine et une loi naturelle⁵³. Or, si les droits découlent des qualités naturelles des individus et des groupes, cela implique « une incomparabilité radicale entre des conditions sociales perçues, dorénavant, non plus comme inégales, mais comme “différentes”⁵⁴ ».

Des positions alternatives existent, cependant. Par exemple, Geneviève Fraisse entend délier la question politique et normative de l'égalité des sexes de cet objet soumis à la description épistémologique et à l'investigation scientifique qu'est la différence des sexes⁵⁵. L'égalité serait ainsi « au principe de la réflexion politique », là où la différence des sexes se trouverait « au principe du travail épistémologique⁵⁶ ». La philosophe estime que le débat sur la parité s'est déplacé de la revendication d'un exercice partagé de la citoyenneté (plan stratégique et politique) vers l'appartenance à une humanité unique ou duelle (plan philosophique) alors qu'il conviendrait de séparer ces questions afin de délier les valeurs et les faits. La différence des sexes observable dans la société (sur le plan des faits) ne devrait avoir aucune incidence sur le plan des valeurs. La philosophe se positionne en faveur de la parité, mais,

53. Carole Pateman (1988). *The Sexual Contract*, Stanford, Stanford University Press.

54. Eleni Varikas (2000). « Égalité », dans Helena Hirata *et al.* (dir.), *op. cit.*, p. 55.

55. La différence des sexes est alors appréhendée de manière « préthéorique », c'est-à-dire sans que soit tranché son caractère essentiel ou insignifiant, son statut naturel ou construit. Voir Françoise Collin (2000). « Différence des sexes (théories de la) », dans Helena Hirata *et al.* (dir.), *op. cit.*, p. 26-35.

56. Geneviève Fraisse (1996). *La différence des sexes*, Paris, Presses universitaires de France.

contrairement à Sylviane Agacinski, elle estime que parité ne se justifie que pour des raisons de justice et d'égalité réelle, écartant tout argument relatif aux soi-disant « qualités féminines ». Hormis dans *L'Humanité*, qui interviewe Geneviève Fraisse à plusieurs reprises⁵⁷ probablement en raison de la proximité de la philosophe avec les communistes, cette proposition est peu relayée par les journaux du corpus.

Argument des « valeurs féminines » et recours à la nature, points de cristallisation de la dispute féministe

Dans un contexte culturel où il est difficile de s'affranchir du paradigme universaliste, les partisans de la parité élaborent le concept d'« universalité de la différence » pour souligner la spécificité de la « différence des sexes » et justifier une réforme qui ouvre la voie à des mesures de discrimination positive. Sylviane Agacinski affirme par exemple qu'« en tant qu'elle caractérise *a priori* tout être humain, donc qu'elle est universelle, la différenciation des sexes peut être dite "naturelle"⁵⁸ ». C'est au nom de cette différence signifiante que l'on peut reconnaître des « valeurs » et des « qualités » spécifiques aux femmes. L'argument des « qualités féminines » est particulièrement prégnant dans le discours des acteurs politiques qui défendent la réforme. Cela se manifeste en particulier au moment où la dispute féministe éclate dans la presse et paraît menacer l'unité de la gauche plurielle. Plusieurs femmes du gouvernement Jospin réaffirment alors leur soutien à la réforme dans la presse⁵⁹. Elles soulignent le machisme qui règne dans la vie politique française (et, *a contrario*, le dévouement des militantes) pour exciper de la nécessité d'adopter des mesures de discrimination favorables aux femmes (les hommes politiques ne feraient pas de place aux femmes sans y être obligés). Dès lors que la parité se présente comme une mesure concrète pour répondre à ces problèmes, l'opposition des féministes universalistes à la réforme est interprétée comme le signe d'une méconnaissance des réalités attribuée, dans un registre très polémique, à leur position sociale, à leur statut d'intellectuelle déconnectée des réalités, voire à leur âge – l'adhésion ou non à la parité serait une question de génération, l'argument nourrit également

57. Voir par exemple : « Le mot "parité" », *L'Humanité*, 29 juin 1999.

58. Sylviane Agacinski (1998). « Contre l'effacement des sexes », *Le Monde*, 6 février.

59. Voir les cinq témoignages publiés par *L'Humanité* durant la semaine du 24 janvier 1999.

les discours de disqualification des sénateurs. Ces propos sont rapportés par les journaux, de droite comme de gauche, à l'instar de cette déclaration d'Yvette Roudy à l'AFP qui identifie les féministes antiparitaires à « une caste mondaine et intellectuelle⁶⁰ ». Si, pour les journaux de gauche, il s'agit de disqualifier les adversaires de la réforme, cela a pour conséquence, plus largement, de confirmer les représentations traditionnellement négatives du mouvement féministe (présenté comme divisé et dogmatique⁶¹).

PÉRENNITÉ D'UN NOUVEAU REGISTRE ARGUMENTATIF DANS LE CHAMP POLITIQUE

Tous les acteurs politiques qui utilisent l'argument des « qualités féminines » n'y souscrivent pas forcément, à l'instar de Roselyne Bachelot qui souligne sa valeur doxique, et par là même, stratégique :

C'est l'argument qui marche le mieux. Si je me lance dans des argumentations fumeuses sur la souveraineté ou l'égalité, personne ne réagit. Mais quand je dis « les femmes avec leurs qualités... », là tout le monde applaudit, car tout le monde est d'accord pour nous reconnaître ces qualités. Alors je me dis que cela vaut peut-être le coup, pour faire avancer la cause, d'utiliser de mauvais arguments⁶².

Cet argument est d'ailleurs employé par les sénateurs de droite qui finissent par accepter la réforme en deuxième lecture. Ainsi, Pierre Fauchon, sénateur centriste du Loir-et-Cher se déclare-t-il « favorable à la présence des femmes dans la vie politique, car elles ont une plus grande appréhension des réalités. Les hommes, eux, se préoccupent trop de théorie et de manœuvre politique⁶³ ».

60. Par exemple: « La direction du Parti socialiste reste imperméable au “badintérisse” », *op. cit.*

61. Lisbet van Zoonen (1992). « The women's movement and the media: Constructing a public identity », *European Journal of Communication*, n° 7, p. 453-476.

62. Roselyne Bachelot et Geneviève Fraisse (1999). *Deux femmes au royaume des hommes*, Paris, Hachette Littératures, p. 269.

63. Cité dans « Les femmes donnent du cœur aux sénateurs », *op. cit.*

Si l'argument des « qualités féminines » n'est pas toujours efficace⁶⁴, il refait néanmoins surface ponctuellement dans les discours médiatisés, à l'occasion de certaines élections, comme des débats sur la différence des sexes qui ont rythmé les quinze dernières années⁶⁵. La pérennisation de cet argument accompagne le processus d'institutionnalisation de la différence des sexes. Outre qu'elle est dorénavant inscrite dans la Constitution, elle compte désormais au nombre des registres argumentatifs faisant consensus dans le champ politique, au côté de celui d'universalisme. Dès lors, les formations politiques jouent sur l'un ou l'autre de ces registres selon la position qu'elles occupent dans ces débats. Ainsi, les partisans de la parité et les opposants à l'ouverture du mariage aux personnes de même sexe mettent-ils généralement en avant le caractère essentiel de la différence des sexes, se référant à Sylviane Agacinski, qu'ils soient de gauche ou de droite, tandis que les opposants à la parité et les partisans de l'ouverture du mariage aux couples de même sexe s'appuient sur le principe d'universalité et considèrent la différence des sexes comme insignifiante, se référant à Élisabeth Badinter.

CONCLUSION

L'étude menée ici a permis de démêler les enjeux de la mise en œuvre de la parité et de comprendre le lien entre ces enjeux et les schémas argumentatifs des acteurs impliqués dans la controverse. Ainsi, les partisans de la parité la défendent-ils au nom de la justice qui doit être rendue aux femmes, de l'égalité réelle entre les sexes et du bien commun : l'entrée des femmes en politique œuvrant à refonder le politique en raison du renouvellement de personnel et des « valeurs » qu'elle paraît assurer. Ce dernier registre argumentatif est mis en avant par le gouvernement au moment d'entreprendre la réforme. L'argument des « qualités féminines »,

64. Voir les travaux qui observent l'usage stratégique des « qualités féminines » dans les discours des candidates aux élections municipales de 2001 : Delphine Dulong et Frédérique Matonti (2005). « L'indépassable féminité : la mise en récit des femmes en campagne », dans J. Lagroye, P. Lehingue et F. Sawicki (dir.), *Mobilisations électorales : le cas des municipales de 2001*, Paris, Presses universitaires de France, p. 281-303 ; et le reflux de l'argument lors des législatives de 2002 : Marion Paoletti (2005). « Utiliser le genre comme variable distinctive : un fugace enchantement », *Questions de communication*, n° 7, p. 59-71. t

65. Voir Maxime Cervulle (2014). « Les controverses autour du "mariage pour tous" dans la presse nationale quotidienne : du différentialisme ethnosexuel comme registre d'opposition », *L'Homme et la société*, vol. 3-4, n°s 189-190, p. 207-222.

en particulier, apparaît bien vite stratégique, car il semble remporter l'adhésion de l'opinion publique. Dès lors, les positions des acteurs impliqués dans la controverse peuvent être interprétées au regard de l'attention qu'ils accordent aux attentes de leur électorat. La controverse révèle des jeux politiques qui dépassent la mise en œuvre de l'égalité entre les sexes. Par ailleurs, la division du mouvement féministe sur la parité que ces jeux mettent à jour est l'occasion de saisir certains des enjeux de cette réforme qui marque un tournant dans notre culture politique. D'abord, la différence des sexes se voit institutionnalisée par la révision de l'article 3 de la Constitution. Ensuite, elle s'impose comme nouveau registre argumentatif, prenant le pas sur l'universalisme en certaines circonstances. L'inscription de la parité sous l'article 1 de la Constitution (réforme constitutionnelle de 2008), la pérennité de l'argument des qualités propres à chaque sexe dans la communication politique et la récurrence de la mise en débat de la différence des sexes en apportent de nouveaux témoignages.

BIBLIOGRAPHIE

- Bachelot, R. et G. Fraisse (1999). *Deux femmes au royaume des hommes*, Paris, Hachette Littératures.
- Cervulle, M. (2014). «Les controverses autour du “mariage pour tous” dans la presse nationale quotidienne: du différentialisme ethnosexuel comme registre d'opposition», *L'Homme et la société*, vol. 3-4, n^{os} 189-190, p. 207-222.
- Collin, F. (2000). «Différence des sexes (théories de la)», dans H. Hirata *et al.* (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, Presses universitaires de France, p. 26-35.
- Coulomb-Gully, M. (2012). *Présidente: le grand défi. Femmes, politique et médias*, Paris, Payot.
- Dulong, D. et F. Matonti (2005). «L'indépassable féminité: la mise en récit des femmes en campagne», dans J. Lagroye, P. Lehoucq et F. Sawicki (dir.), *Mobilisations électorales: le cas des municipales de 2001*, Paris, Presses universitaires de France, p. 281-303.
- Fraisse, G. (1996). *La différence des sexes*, Paris, Presses universitaires de France.
- Halimi, G. (1996). *La parité dans la vie politique*, Rapport technique de la Commission pour la parité entre les femmes et les hommes dans la vie politique de l'Observatoire de la parité, Paris.

- Julliard, V. (2012). *De la presse à Internet, la parité en questions*, Paris, Hermès-Lavoisier.
- Le Doaré, H. (2000). «Parité», dans H. Hirata *et al.* (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, Presses universitaires de France, p. 136-141.
- Olivési, A. (2012). *Implicite sexiste? Genre, politique et discours journalistique*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.
- Paoletti, M. (2005). «Utiliser le genre comme variable distinctive: un fugace enchantement», *Questions de communication*, n° 7, p. 59-71.
- Pateman, C. (1988). *The Sexual Contract*, Stanford, Stanford University Press.
- Picq, F. (1995). «Des mouvements féministes entre spécificité et universalité», dans Collectif Ephesia (dir.), *La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*, Paris, La Découverte, p. 328-336.
- Quéré, L. (2001). «Construction des problèmes publics et action collective», *Coloquios. Uma Tensao entre o Global e o Local*, Coímba, Universidade Aberta, p. 97-113.
- Rosanvallon, P. (1998). *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, Gallimard.
- Sineau, M. (2001). *Profession: femme politique*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Van Zoonen, L. (1992). «The women's movement and the media: Constructing a public identity», *European Journal of Communication*, n° 7, p. 453-476.
- Varikas, E. (2000). «Égalité», dans H. Hirata *et al.* (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, Presses universitaires de France, p. 54-60.

CHAPITRE 7

Victimes ou bourreaux?

Étude comparée des représentations médiatiques des femmes kamikazes dans onze médias francophones et anglophones de 1985 à 2010

AURÉLIE CAMPANA

Les attentats-suicides ne représentent qu'une minorité des attaques terroristes commises à travers le monde. Ils ont pourtant un impact bien supérieur aux autres types de terrorisme, tant ils contribuent à instiller un sentiment de vulnérabilité dans les populations touchées¹. Ces attentats bénéficient d'un relais important dans les différents médias, qui accordent

1. Scott Atran (2006). «The moral logic and growth of suicide terrorism», *The Washington Quarterly*, vol. 29, n° 2, p. 127.

au terrorisme une « place de choix » dans la litanie des nouvelles². Cette attention médiatique s'en trouve renforcée quand l'auteure de l'attentat est une femme³. La participation des femmes à ce type de violence vient en effet frapper les imaginaires, mais également bouleverser l'image que l'on se fait de la femme en temps de conflit, considérée le plus souvent comme une victime ou comme une actrice passive, restant en retrait des tumultes créés par la guerre ou une crise politique.

Ce chapitre analyse, dans une perspective comparée, le cadrage du phénomène des femmes kamikazes dans onze médias français, canadiens, britanniques et américains entre 1985 et 2010. Il vise plus particulièrement à saisir l'influence des contextes sociaux et culturels sur les représentations médiatiques et à interroger les différences de traitement de ce phénomène avant et après 2002. L'année 2002 marque en effet un tournant, sanctionné par l'entrée en scène de femmes kamikazes en Palestine et la prise d'otages du théâtre moscovite de la Doubrovka par un commando tchéchène composé d'hommes et de femmes. L'implication de femmes kamikazes, devenues bourreaux au même titre que les hommes, vient brouiller l'image type du terroriste véhiculée par les médias occidentaux⁴. Cette dernière, incarnée par un jeune homme mû par des croyances politiques ou religieuses, excluait pour ainsi dire les femmes, malgré leur participation à plusieurs groupes terroristes d'extrême gauche européens entre autres. Comment comprendre ce glissement ? Comment interpréter le changement de ton observé dans les journaux sélectionnés ?

Plusieurs auteurs ont analysé les représentations médiatiques des femmes kamikazes⁵, mais peu l'ont fait dans une perspective comparée, à l'exception de Friedman, qui limite toutefois son analyse

-
2. Brigitte Nacos (2005b). *Les médias et le terrorisme*, Paris, Éditions Saint-Martin, p. 12.
 3. Anne Speckhard (2008). « The emergence of female suicide terrorists », *Studies in Conflict and Terrorism*, vol. 31, n° 11, p. 999.
 4. Dan Berkovitz (2005). « Suicide bombers as women warriors : Making news through mythical archetypes », *Journalism and Mass Communication Quarterly*, vol. 82, n° 3, p. 607.
 5. The Middle East Media Research Institute – MEMRI (2002a). « Wafa Idris : The celebration of the first female Palestinian suicide bomber – Part I », *Inquiry & Analysis Series Report*, n° 83, 12 février 2002 ; The Middle East Media Research Institute – MEMRI (2002b). « Wafa Idris : The celebration of the first female Palestinian suicide bomber – Part II », *Inquiry & Analysis Series Report*, n° 84, 13 février 2002 ; The Middle East Media Research Institute – MEMRI (2002c). « Wafa Idris : The celebration

à quatre quotidiens américains⁶. Les travaux sur la violence politique des femmes, objet récent qui peine à se départir du sceau de l'illégitimité dont il a longtemps été frappé⁷, ne consacrent que peu de réflexions à leur participation à des groupes terroristes. De plus, ces deux corpus ne traitent pas de l'évolution dans le temps du traitement médiatique réservé aux femmes kamikazes, pas plus qu'ils n'abordent les spécificités propres aux différents univers culturels dans lesquels la nouvelle est produite. Ce chapitre interroge ces différents aspects. Après avoir présenté le cadre conceptuel et les outils méthodologiques mobilisés, il propose une cartographie des principaux cadres utilisés par les journaux sélectionnés pour expliquer les attentats-suicides commis par des femmes. Puis, il examine les schémas d'interprétation de phénomènes entourés de stéréotypes qui circulent dans des univers médiatiques pourtant très divers. Ce faisant, il analyse les contextes culturels et historiques qui influent sur le traitement médiatique des femmes kamikazes. Il montre ainsi que, si les représentations médiatiques des femmes kamikazes sont façonnées par des stéréotypes semblables à ceux entourant les femmes violentes⁸, les conditions de production de la nouvelle, couplées à une appréhension biaisée des conflits impliquant des

of the first female Palestinian suicide bomber – Part III», *Inquiry & Analysis Series Report*, n° 85, 14 février 2002; Dan Berkovitz (2005). «Suicide bombers as women warriors...», *op. cit.*; Brigitte Nacos (2005a). «The portrayal of female terrorists in the media: Similar framing patterns in the news coverage of women in politics and in terrorism», *Studies in Conflict & Terrorism*, vol. 28, n° 5, p. 435-451; Claudia Brunner (2005). «Female suicide bombers – Male suicide bombing? Looking for gender in reporting the suicide bombings of the Israeli-Palestinian conflict», *Global Society*, vol. 19, n° 1, p. 29-48; Avi Issacharoff (2006). «The Palestinian and Israeli media on female suicide terrorists», dans Yoram Schweitzer (dir.), *Female Suicide Bombers: Dying for Equality?*, Tel Aviv, Institute for National Security Studies (INSS), p. 43-50; Fanny Bugnon (2009). «Quand le militantisme fait le choix des armes: les femmes d'Action directe et les médias», *Sens public*, n° 5, <<http://www.sens-public.org/spip.php?article683>>.

6. Barbara Friedman (2008). «Unlikely warriors: How four U.S. news sources explained female suicide bombers», *Journalism and Mass Communication Quarterly*, vol. 85, n° 4, p. 841-859.
7. Pour comprendre le déni entourant la violence des femmes comme objet d'études et ses conséquences pour l'appréhension du phénomène de manière générale, voir Coline Cardi et Geneviève Pruvost (2011). «La violence des femmes: occultations et mises en récit», *Champ Pénal/Penal Field, nouvelle revue internationale de criminologie*, vol. 8, <<http://champpenal.revues.org/8039>>.
8. Sur les huit récits (occultation; interprétation «biologique»; psychologisation; interprétation culturaliste; domination masculine; acte politique qui relève de l'exception; signe d'une émancipation; violence et le mythe des Amazones) qui dominant l'interprétation de la violence des femmes, voir *ibid.*

groupes islamistes, occultent certains aspects centraux de l'engagement. La dimension politique est ainsi tue au profit de schémas d'interprétation mêlant culturalisme, paternalisme et romantisme.

PROCESSUS DE CADRAGE COMME PHÉNOMÈNES CULTURELS

Plusieurs approches peuvent être mobilisées pour analyser les processus de cadrage et leurs effets⁹. Bien que la communication politique se soit dotée de nombreux outils conceptuels et méthodologiques¹⁰, nous ne nous limiterons pas à ces derniers. Nous mobiliserons aussi la littérature sur les mouvements sociaux, qui propose, entre autres, d'analyser l'influence des aspects culturels et idéationnels sur la production des cadres¹¹. Nous définissons les cadres comme « des schémas d'interprétation¹² » et les processus de cadrage comme « l'utilisation du langage et des idées pour interpréter une question ou un enjeu et influencer la compréhension des autres¹³ ».

Les recherches portant sur le cadrage interrogent l'élaboration des cadres, la dissémination et la circulation des idées, des symboles et des images, tout en prenant en considération leurs différentes fonctions et leurs possibles effets. Comme Benford et Snow le montrent, les processus de cadrage proposent une interprétation stratégique d'une question ou d'un enjeu : ils mettent en exergue certains aspects, opèrent une hiérarchie et les structurent. Parallèlement, ils passent sous silence d'autres dimensions, jugées peu pertinentes par rapport à l'objectif fixé¹⁴. Les entrepreneurs en cadrage investis dans la fabrication ou la dissémination des cadres s'engagent dans une production dynamique de sens et offrent des schémas d'interprétation, qui circulent par différents

-
9. Dietsch Scheufele (1999). « Framing as theory of mass media effects », *Journal of Communication*, vol. 49, n° 1, p. 103.
 10. Voir entre autres Robert Entman (1993). « Framing: Toward clarification of a fractured paradigm », *Journal of Communication*, vol. 43, n° 4, p. 51-58.
 11. Pamela Oliver et Hank Johnston (2000). « What a good idea! Ideologies and frames in social movement research », *Mobilization: An International Journal*, vol. 5, n° 1, p. 37-54.
 12. Erwin Goffman (1974). *Frame Analysis. An Essay on the Organization of Experience*, New York, Harper and Row, p. 24.
 13. Robert Benford (2010). « Framing », dans Ronald Jackson (dir.), *Encyclopedia of Identity*, Thousand Oaks, Sage, p. 294. Notre traduction.
 14. Robert Benford et David Snow (2000). « Framing processes and social movements: An overview and assessment », *Annual Review of Sociology*, vol. 26, p. 614.

canaux. Les médias constituent l'un de ces canaux de diffusion¹⁵. Les messages qu'ils véhiculent ont une résonance particulière, à travers le rôle central qu'ils occupent dans nos sociétés. Ces messages doivent toutefois être déconstruits, dans la mesure où les médias ne constituent pas uniquement des caisses de résonance, mais bien des agents culturels¹⁶, impliqués dans l'élaboration de cadres que l'on qualifiera ici de médiatiques.

Comme le montrent de nombreux chercheurs, les processus de cadrage sont fortement influencés par les contextes historiques et culturels dans lesquels ils prennent place. Reese saisit très bien cette dimension quand il affirme que les cadres sont enchâssés dans un «tissu culturel¹⁷». Les entrepreneurs médiatiques qui y participent puisent dans des ressources culturelles existantes, tout comme dans des répertoires discursifs et symboliques qui font sens dans des univers culturels donnés. En ce sens, les processus de cadrage sont partie prenante de phénomènes culturels plus larges et contribuent à faire résonner des références quelquefois solidement ancrées dans les mémoires collectives¹⁸. Ces réservoirs de sens ne sont toutefois pas statiques¹⁹. Ils peuvent évoluer graduellement sous les effets des processus de cadrage qui impliquent des ajustements, voire des distorsions. Certaines de ces ressources culturelles subissent des transformations, qui peuvent ultimement mener à l'altération d'un certain nombre de symboles, de croyances et de significations.

-
15. David Snow (2004). «Framing processes, ideology and discursive fields», dans David Snow, Sarah Soule et Hans Kriesi (dir.), *The Blackwell Companion to Social Movements*, Malden, Blackwell Publishing, p. 403.
 16. John Downing (2008). «Social movement theories and alternative media: An evaluation and critique», *Communication, Culture and Critique*, vol. 1, n° 1, p. 42.
 17. Stephen Reese (2010). «Finding frames in a web of culture: The case of the War on Terror», dans Paul D'Angelo et Jim Kuypers (dir.), *Doing News Framing Analysis: Empirical, Theoretical, and Normative Perspectives*, New York, Routledge, p. 18.
 18. Baldwin Van Drop (2007). «The constructionist approach to framing: Bringing culture back in», *Journal of Communication*, vol. 57, n° 1, p. 73.
 19. Mayer Zald (1996). «Culture ideology and strategic framing», dans Doug McAdam, John McCarthy et Mayer Zald (dir.), *Comparative Perspectives on Social Movements: Political Opportunities, Mobilizing Structures and Cultural Framing*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 267.

COMPOSITION DU CORPUS ET RAPIDE DIGRESSION MÉTHODOLOGIQUE

Pour saisir l'interaction entre ces différentes dimensions, nous nous baseons sur la proposition méthodologique formulée par Hank Johnston et utiliserons « l'analyse des microdiscours » afin de cartographier et d'étudier la structure et le contenu des cadres²⁰. Notre corpus est constitué de 702 articles tirés de quotidiens français, canadiens, britanniques et américains, qui tous possèdent une section « monde » ou « nouvelles internationales » et qui publient des articles originaux. Nous avons utilisé les outils de recherche Factiva et Eureka.cc pour collecter les données entre 1985 et 2010 dans les journaux sélectionnés.

Tableau 7.1

Liste des quotidiens d'où sont tirés les articles composant notre corpus

Nom du quotidien	Bases de données	Période couverte par la ou les bases de données
<i>Le Monde</i>	Eureka	1987 à 2010
<i>Le Figaro</i>	Factiva et Eureka	1997 à 2010
<i>Libération</i>	Factiva et Eureka	1995 à 2010
<i>The Globe and Mail</i>	Factiva	1980 à 2010
<i>National Post</i>	Factiva	1998 à 2010
<i>La Presse</i>	Eureka	1990 à 2010
<i>Le Devoir</i>	Eureka	1992 à 2010
<i>The New York Times</i>	Factiva	1980 à 2010
<i>The Washington Post</i>	Factiva	1984 à 2010
<i>The Guardian</i>	Factiva	1981 à 2010
<i>The Times</i> (Londres)	Factiva	1981 à 2010

Comme l'illustre le tableau 7.1, la couverture offerte par ces deux bases de données varie d'un journal à l'autre. Surtout, les archives numérisées des journaux anglophones sont disponibles à compter de 1980 ou 1981, ce qui n'est pas toujours le cas pour les journaux francophones. Tributaire de cette ressource, nous reconnaissons l'inégalité

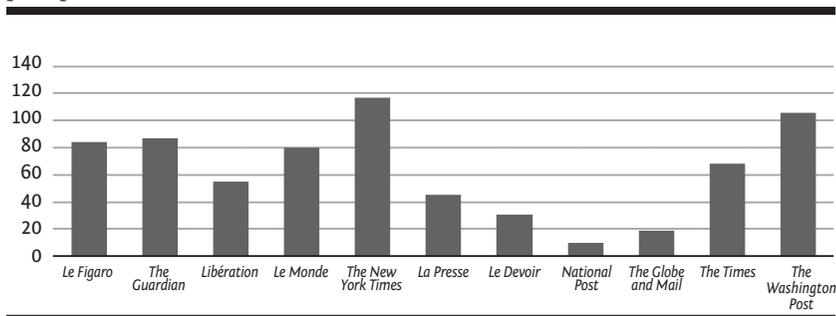
20. Hank Johnston (1995). « A methodology from frame analysis. From discourse to cognitive schemata », dans Hank Johnston et Bert Klandermans (dir.), *Social Movements and Culture*, Minneapolis, University of Minnesota Press, p. 219.

de traitement de nos sources et le déséquilibre que cela peut engendrer. Nous croyons toutefois disposer d'un échantillon suffisant pour valider les résultats de la recherche concernant les années 1980-1998.

Le même traitement a été appliqué à tous ces journaux. Les recherches ont d'abord porté sur les principaux conflits impliquant des femmes kamikazes : Liban, Sri Lanka, Palestine/Israël, Tchétchénie/Caucase du Nord/Russie, Irak, Turquie. Pour chacun de ces conflits, les recherches ont été effectuées à l'aide des mots clés suivants (en français et en anglais) : femme, kamikaze, attentat-suicide, attaque kamikaze, veuve noire. Les articles inclus dans notre corpus (figure 7.1) comprennent des nouvelles et des enquêtes journalistiques traitant des femmes kamikazes dans les conflits mentionnés ci-dessus, ainsi que des articles de fond traitant du phénomène de manière plus générale.

Figure 7.1.

Nombre d'articles traitant des femmes kamikazes
par quotidien sélectionné



Une fois les textes rassemblés et les ambiguïtés levées dans la mesure du possible, en particulier sur le genre des auteurs des attentats, nous avons effectué une analyse de contenu des textes, puis avons sélectionné les passages jugés les plus pertinents et avons opéré une microanalyse de discours. Cette méthode propose d'inclure les textes sélectionnés dans leur contexte respectif, tout en analysant les termes, les images, les symboles privilégiés, ainsi que « toutes les sources de signification²¹ ». Ces « sources » peuvent être culturelles ou psychologiques, mais les discours peuvent également être influencés par les rôles

21. *Ibid.*, p. 222.

sociaux et les interactions sociales. Dans cette perspective, la microanalyse de discours s'avère être un outil méthodologique pertinent pour saisir les influences culturelles.

CARTOGRAPHIE DES CADRES CONSTRUITS ET REPRÉSENTATION MÉDIATIQUE DES FEMMES KAMIKAZES

Comme nous l'avons déjà précisé en introduction, l'année 2002 marque incontestablement un tournant. En janvier 2002, une femme se fait exploser au centre de Jérusalem, attirant le regard sur une réalité jusque-là étrangère au conflit israélo-palestinien, les attentats-suicides ayant été menés dans ce contexte exclusivement par des hommes²². Cet événement semble agir comme une sorte de révélateur pour nombre de journalistes. Cette prise de conscience amène dès lors un changement dans le traitement médiatique du phénomène.

Avant 2002 : les femmes kamikazes, ces soldats presque comme les autres

Les médias sélectionnés se sont peu intéressés aux femmes kamikazes entre 1985, date de l'apparition du phénomène au Liban, et 2002. Il est vrai que les attentats-suicides en eux-mêmes, au demeurant peu nombreux – exception faite du Sri Lanka – suscitaient peu de réactions, mis à part le fait de souligner leurs conséquences politiques éventuelles. De fait, le genre de la kamikaze n'attire pas l'attention. Cette même tendance concerne tous les conflits marqués par des attentats-suicides commis par des femmes. Que ce soit dans des articles portant sur le Sri Lanka, le Liban ou encore la Turquie (question kurde), aucune analyse genrée n'émerge. Un aspect attire toutefois le regard : la jeunesse des femmes kamikazes. Les qualificatifs de « jeune femme » ou d'« adolescente » reviennent

22. L'attentat-suicide du 28 janvier 2002 est présenté par nombre de journaux comme la première attaque kamikaze menée par une femme dans le cadre du conflit israélo-palestinien. Toutefois, en 1995, *Le Monde* mentionne la possibilité que l'auteur de l'attentat du 11 septembre 1995 soit une femme. « Août 1995 dans le monde », *Le Monde*, 11 septembre 1995, p. 10. Une autre information publiée par *Libération* souligne, en juin 1997, l'arrestation en Israël d'une femme qui s'appropriait à commettre, selon les dires d'Y. Arafat relayés par un journal israélien, une attaque-suicide. « Israël : attentat déjoué », *Libération*, 24 juin 1997, p. 10. Aucune de ces informations n'a été corroborée.

le plus souvent, sans que cette dimension soit pourtant remise en question. Ces articles privilégient en effet plutôt une analyse descriptive du mode opératoire.

Un attentat-suicide dans un poste de police a tué hier cinq personnes à Adana (sud de la Turquie). La jeune femme, Leyla Kaplan, 17 ans, qui portait la bombe sur elle a été déchiquetée dans l'explosion qui a tué trois policiers et un civil de passage²³.

De fait, les journalistes n'interrogent ni la trajectoire individuelle ni l'engagement de ces femmes. En revanche, l'avantage tactique et stratégique qu'elles représentent pour les organisations insurgées et terroristes est souligné. Certains articles notent en effet le peu de suspicion que les femmes suscitent auprès des armées ou des forces de police, sans parler du tabou culturel que peut représenter dans certaines sociétés la fouille corporelle des femmes, aux points de contrôle par exemple²⁴. Les femmes sont donc présentées comme des acteurs presque comme les autres, qui servent avant tout les intérêts des mouvements qui revendiquent l'attentat et plus largement la cause qu'ils disent représenter.

Après 2002 : des femmes revanchardes ou instrumentalisées

Les cadres utilisés à compter du début de l'année 2002 évoluent et se diversifient, dans la foulée du premier attentat commis par une femme en Israël. On observe parallèlement une augmentation quantitative du nombre d'articles consacrés aux attentats-suicides, une tendance qui reflète l'utilisation de plus en plus fréquente de ce mode d'action dans un nombre toujours plus grand de conflits. Trois cadres principaux émergent de l'analyse. Le premier souligne l'instrumentalisation des femmes par les groupes terroristes ; il se place dans la continuité des analyses produites avant 2002, tout en insistant de manière plus appuyée sur la nature passive de l'engagement. Le deuxième décrit le désespoir ressenti par ces femmes, à qui la guerre aurait tout enlevé, et le désir de vengeance exprimé par certaines d'entre elles. Le troisième cadre déplace le regard vers la dimension libératrice de la violence : l'attentat-suicide deviendrait pour les femmes un moyen de se joindre à un combat de « tout un peuple » en vue d'atteindre un objectif particulier (indépendance, autonomie...).

23. «Attentat-suicide en Turquie: 5 morts», *Libération*, 26 octobre 1996, p. 6.

24. Dilip Ganguly (2000). «Extremist rebel group blamed for Sri Lankan bomb», *The Washington Post*, 6 janvier, p. A20.

Ces trois cadres, qui se superposent, s'attachent à isoler les motivations personnelles des femmes, alors même que ces aspects sont le plus souvent passés sous silence pour les hommes qui commettent des attentats-suicides. Le modèle adopté pour traiter du cas de Wafa Idris, la première femme kamikaze palestinienne, est transposé aux cas qui surviennent après janvier 2002. Cette attaque a créé une véritable onde de choc dans les différents médias que nous avons analysés, relayée par l'expression d'une impossibilité à concevoir l'engagement de ces femmes autrement que motivé par la vengeance, le désespoir et un détournement de ces émotions au profit du mouvement terroriste. Ce prisme n'est en rien nouveau, en tant qu'il reproduit nombre de stéréotypes sur les femmes terroristes et, plus largement, sur les femmes violentes²⁵. Leur victimisation passe en effet sous silence la dimension politique de l'engagement et le fait qu'elles puissent, au même titre que les hommes, agir comme des bourreaux. L'adhésion à des croyances religieuses, que l'on pourrait croire jouer un rôle central dans les schémas d'interprétation proposés, est reléguée au second plan, alors même que la plupart de ces conflits ont vu émerger des groupes se revendiquant de l'islam radical.

Des femmes instrumentalisées

Le premier cadre, qui est diffusé par une majorité des articles composant notre corpus, souligne l'instrumentalisation dont les femmes seraient les victimes. Deux dimensions le composent. Premièrement, de nombreux articles reprennent l'argument de l'avantage tactique que représentent les femmes pour les organisations terroristes: qu'elles agissent sous couvert d'un hijab²⁶, déguisées en soldats du camp adverse²⁷ ou qu'elles feignent

25. Brigitte Nacos (2005a). «The portrayal of female terrorists in the media...», *op. cit.*, p. 436; Coline Cardi et Geneviève Pruvost (2011). «La violence des femmes...», *op. cit.*

26. «Iraq: Une femme kamikaze tue cinq personnes», *Le Figaro*, 29 septembre 2005, p. 5. Le *Washington Post* offre une version quelque peu différente de ce premier attentat commis par une femme en Irak, puisqu'il insiste sur le fait que la kamikaze portait des vêtements d'homme. Jackie Spinner (2005). «Female suicide bomber attacks U.S. military post», *The Washington Post*, 29 septembre, p. A16. La thèse du *Figaro* est corroborée par celle véhiculée par *Le Monde* (rubrique Repères, 30 septembre 2005, p. 5), alors qu'aucun autre quotidien de notre corpus ne fait mention du code vestimentaire adopté par la kamikaze.

27. Steven Erlanger et Michaël Slackman (2009). «Israeli officials say main goals in Gaza are still unfulfilled», *The New York Times*, 14 janvier, p. 6.

un handicap²⁸, elles sont moins susceptibles de se faire démasquer que les hommes et passent plus facilement les points de contrôle²⁹. Toutefois, les femmes n'auraient initialement pas toujours pleine conscience d'être dirigées vers la mort. C'est ici qu'intervient le deuxième aspect, qui représente celui sur lequel s'arrêtent le plus lourdement les articles de notre corpus : la manipulation. L'histoire de cette « grand-mère » irakienne, arrêtée en 2009, a fait les grands titres de plusieurs journaux britanniques. Elle aurait avoué avoir envoyé plusieurs femmes à la mort, dans certains cas immédiatement après les avoir recrutées, dans d'autres cas, après une phase d'endoctrinement³⁰. Le *Times* met de l'avant une autre dimension : cette recruteuse aurait proposé à des femmes violées et rejetées par leur famille et la société une « sortie », qui leur permettrait d'évacuer la honte et le stigmate social³¹. Certains articles vont plus loin, établissant un lien direct entre torture, viol et engagement³². Ces femmes seraient ainsi des victimes dépourvues de toute perspective d'avenir, à la merci des groupes terroristes à la recherche de recrues malléables.

Vengeance des « veuves noires »

Le second cadre, souvent articulé au premier, assimile l'attentat-suicide à un acte mêlant désespoir et revanche. Il stipule que les femmes seraient poussées à commettre l'irréparable en réponse au contexte de guerre dans lequel elles survivent ou pour venger la disparition de proches. En d'autres termes, les conditions mêmes de la guerre engendreraient leur radicalisation. La coordonnatrice d'une association médicale, citée dans un article du *Guardian* portant sur la première kamikaze palestinienne, estime ainsi qu'à la vue des conditions créées par le conflit (destruction de maisons, appauvrissement, divorce *in absentia* imposé à la femme, augmentation

-
28. Dans ce cas, la femme a simulé un handicap à une jambe. Chris McGreal (2004). « Human-bomb mother kills four Israelis at Gaza checkpoint », *The Guardian*, 15 janvier, p. 17.
 29. « This week : Fresh horror in Iraq, and old emnity in Gaza », *The Guardian*, 1^{er} octobre 2005, p. 16 ; Sudarsan Raghavan (2008). « Female suicide bombers are latest war tactic », *The Washington Post*, 17 septembre, p. A01.
 30. Martin Chulov (2009). « Woman “admits” recruiting suicide bombers: More than 80 allegedly enlisted for missions: Iraqi suspect shown confessing in video », *The Guardian*, 4 février, p. 13.
 31. Deborah Haynes (2009). « The “suicide bomb queen” who preyed on shame of rape victims to turn them into lethal weapons », *The Times*, 5 février, p. 30
 32. Deborah Haynes (2008). « Love, blackmail and rape – How al-Qaeda grooms women as “perfect weapons” », *The Times*, 30 juillet, p. 32.

de la prostitution...), «de nombreuses femmes sont déprimées et suicidaires. Si l'on donne aux femmes palestiniennes la chance de devenir kamikazes, elles le feront³³». Dans cette perspective, les groupes insurgés/terroristes sont accusés de tirer profit de l'état de relative déshérence sociale dans lequel se trouveraient ces femmes, victimisées par la guerre.

Certains de ces groupes exploiteraient parallèlement un désir de vengeance, à la suite de la mort d'un proche parent. Cette thèse est d'ailleurs propagée par plusieurs acteurs directs des conflits et reprise, sans distance critique aucune, par les journalistes, qui se lancent dans une reconstitution des trajectoires individuelles de ces femmes. Ayant perdu là un mari, ici un père, un fils ou un neveu, ces femmes n'auraient tout simplement plus rien à perdre. Le geste de plusieurs femmes palestiniennes est ainsi lu à travers ce prisme. Aayat al-Akhras, qui a commis un attentat-suicide à Jérusalem-Ouest en mars 2002, aurait été motivée par la mort d'un cousin et les blessures infligées à deux autres³⁴. Comme le souligne un Tchétchène vivant à Moscou, dont le point de vue sur la prise d'otages du théâtre de la Doubrovka est repris par l'auteur de l'article pour appuyer la thèse de la vengeance :

Si des femmes ont agi comme ça, c'est qu'elles sont désespérées et veulent venger la mort de leurs proches. Et puis il y a le chef du commando, Baraïev, c'est un dur, un violent, il est détesté par les Tchétchènes, c'est un vrai salaud. Qu'un salaud puisse s'allier aux femmes, ça fait peur. Ce n'est plus du désespoir, c'est au-delà...³⁵

Particulièrement mobilisé pour expliquer les attentats-suicides commis par des femmes dans le cadre des conflits palestinien, russo-tchétchène et irakien³⁶, ce cadre est incarné par l'image des «veuves noires», élaborée à la suite de la prise d'otages d'octobre 2002 à Moscou.

33. Libby Brooks (2002). «“We just want to live normally” – As the intifada produces its first female suicide bomber, Libby Brooks reports on the daily life of Palestinian women», *The Guardian*, 29 janvier, p. 8.

34. Graham Usher (2002). «At 18, bomber became martyr and murderer», *The Guardian*, 30 mars, p. 5.

35. Patrick de Saint-Exupéry (2002). «Moscou découvre le piège tchétchène», *Le Figaro*, 25 octobre, p. 2-3-4.

36. Seul le conflit au Sri Lanka semble échapper à ce schéma d'interprétation. Il faut dire que le nombre d'attentats-suicides a considérablement diminué dans les années 2000 par rapport aux années 1990 et que ce conflit lointain ne semble guère intéresser les médias de notre corpus.

Les femmes du commando tchéchène étaient alors vêtues de longues robes noires sur lesquelles certaines portaient une ceinture d'explosifs. Ce symbole provoque une dramatisation de l'acte, d'abord voulue par les terroristes eux-mêmes, qui ont pris soin de mettre en scène leur action. Elle est abondamment relayée par les médias, qui s'en emparent et la transposent à plusieurs contextes, jusqu'à l'ériger en explication quasi universelle de l'engagement des femmes³⁷. Le *Times* souligne ainsi, parlant des deux femmes membres du commando de Beslan, « que la présence parmi les preneurs d'otages de “veuves noires”, femmes désespérées et possiblement endoctrinées, veuves et sœurs d'hommes tchéchènes assassinés, ne surprendra personne³⁸ ». Le *Figaro*, qui reprend les grandes conclusions d'un documentaire télévisé, fait d'Obeïda, jeune palestinienne arrêtée avant de passer à l'acte, une femme motivée par le désir de venger son fiancé tué aux mains de soldats israéliens³⁹. Enfin, *Le Devoir* prête à l'Irakienne Sajida Moubarak Atrous al-Rishaoui, qui n'est pas parvenue à faire sauter sa bombe dans un hôtel jordanien en 2005 alors que ses complices se faisaient exploser, un désir de vengeance⁴⁰.

Cette dramatisation est renforcée par une mise en scène supplémentaire, qui souligne la participation des femmes à une entreprise de libération, expression d'une appartenance à un groupe dont l'existence même serait menacée.

Violence libératrice ou émancipatrice ?

En effet, l'attentat-suicide est parallèlement présenté comme un moyen pour les femmes de quitter une passivité assignée pour s'engager dans un combat actif contre l'occupation d'une armée considérée comme étrangère, qu'elle soit israélienne, cinghalaise, turque, américaine, russe... Dans cette perspective, il s'agit non seulement de résister, mais également de démontrer une volonté partagée par toute une population de combattre

37. *The Guardian* estime même que « c'est la famille et non l'idéologie » qui explique ces gestes. Nick Paton Walsh (2004). « Women moved by family, not ideology », *The Guardian*, 1^{er} septembre, p. 13.

38. Sebastian Smith (2004). « Where vengeance follows mourning », *The Times*, 6 septembre, p. 5.

39. Patrick de Carolis (2004). « Cette semaine : compte rendu d'un reportage télé », *Le Figaro Magazine*, 21 février, p. 5.

40. Guy Taillefer (2005). « Portrait-robot de la femme kamikaze. Qui est-elle et pourquoi le fait-elle? », *Le Devoir*, 25 novembre, p. 1 et 10.

l'ennemi coûte que coûte. Le *National Post* titre le 30 janvier 2002, après le premier attentat commis par une femme palestinienne, que « c'est le droit des femmes de combattre l'occupation⁴¹ ». Les femmes kamikazes sont ainsi érigées en icônes de la résistance, au côté des hommes⁴².

Si l'implication des femmes est vue comme participant d'un effort commun pour déloger un adversaire, la dimension politique de leur engagement est le plus souvent tue. De plus, seuls quelques articles mentionnent explicitement la dimension émancipatrice de la violence, qui voudrait que les femmes recherchent un statut égal à celui de l'homme dans la violence. Le *Times* estime ainsi que « les femmes ont finalement réussi à obtenir les mêmes droits que les hommes dans l'un des derniers bastions du chauvinisme masculin⁴³ ». Le *Washington Post* souligne que les femmes tamoules « rejoignent la brigade des Tigres noirs, car elles se sentent respectées et en sécurité au sein de cette force⁴⁴ ». La violence servirait donc une tentative de renversement des modes de domination dans des sociétés encore très traditionnelles, marquées par une forme d'organisation patriarcale. Cette thèse du combat pour l'égalité ne semble toutefois pas partagée par la majorité des auteurs, qui préfèrent insister sur les conditions productrices de violence. Une journaliste du *Guardian* considère même que l'on ne peut comparer les actions des femmes kamikazes palestiniennes avec celles de Leila Khaled, Palestinienne ayant participé à un détournement d'avion en 1969 avant de devenir des années plus tard une politicienne de premier plan. Selon Libby Brooks, cette dernière agissait au nom de la liberté du peuple palestinien et de l'égalité des femmes, alors que les femmes d'aujourd'hui ne feraient que répondre à l'incertitude et l'instabilité provoquées par la guerre⁴⁵. Enfin, il est à noter que les rares allusions à la fonction émancipatrice de la violence concernent le cas palestinien. Dans les autres cas, les journalistes se contentent

-
41. Marina Jimenez et Jonathan Kay (2002). « Israel's new threat: The lipstick martyr: Profiling suicide bombers: It is a Muslim woman's right to fight against occupation », *National Post*, 30 janvier, p. A03.
 42. Certaines ont d'ailleurs intégré le panthéon des martyrs. Libby Copeband (2002). « Female suicide bombers: The new factor in Mideast's deadly equation », *The Washington Post*, 27 avril, p. C01.
 43. Ben Macintyre (2004). « Women are deadlier than the male in terrorism's propaganda war », *The Times*, 11 septembre, p. 26.
 44. Emily Wax (2009). « Privacy goes public in Sri Lanka; During military checks, modesty is a casualty », *The Washington Post*, 3 mars, p. A08.
 45. Libby Copeband (2002). « Female suicide bombers... », *op. cit.*, p. 9.

de faire référence à la distribution traditionnelle des rôles genrés dans les sociétés qui produisent ce type de violence. Cette inclinaison nous amène à interroger les aspects culturels qui influencent les processus de cadrage.

PROCESSUS DE CADRAGE ET CONSTRUCTION D'UNE MYTHOLOGIE AUTOUR DES FEMMES KAMIKAZES

Cette cartographie permet d'identifier, au-delà des cadres dominants, un certain nombre d'éléments qui contribuent à façonner les processus de cadrage. Trois aspects seront ici soulignés : les pratiques journalistiques, qui participent d'une certaine homogénéisation de la nouvelle et de son rendu ; le contexte de la « guerre contre le terrorisme » qui a indirectement alimenté les analyses du phénomène des femmes kamikazes et a encouragé les journalistes à verser dans le sensationnalisme ; la fabrication et la reproduction de stéréotypes qui infantilisent ces femmes et produisent une analyse psychologisante de leurs actions, tout en entretenant le silence, et donc le déni, autour de la dimension politique de leur engagement.

Pratiques journalistiques et circulation de la nouvelle

La circulation des nouvelles contribue à une standardisation non seulement de l'information, mais également du ton adopté dans les articles pour décrire et analyser le phénomène des femmes kamikazes. La « tyrannie des formats » induit une reproduction du contenu des articles, mais également de « son angle, son "concept", son rythme, ses schémas narratifs⁴⁶ ». On remarque en effet l'importance des comptes rendus des agences de presse, Reuters, Associated Press et l'Agence France Presse, qui sont utilisés comme sources premières d'information par des journalistes qui ne sont pas toujours sur les lieux de l'événement. De fait, il existe indéniablement une différence de traitement entre le conflit israélo-palestinien et les autres. Dans le premier cas, la majorité des journaux faisant partie de notre corpus dispose d'un correspondant permanent ou de contacts dans la région. De plus, les enjeux géopolitiques, économiques et culturels rattachés à ce conflit aiguissent historiquement l'intérêt

46. Cyril Lemieux (2010). *Un président élu par les médias? Regard sociologique sur la présidentielle de 2007*, Paris, Presses des Mines, p. 47.

des médias⁴⁷. Enfin, si le conflit reste ouvert, les conditions de sécurité permettent une circulation relativement aisée des journalistes, au contraire de l'Irak ou encore du Caucase du Nord. Pour ces zones peu facilement accessibles, les agences de presse internationales ainsi que les agences de presse et les journaux locaux, constituent des sources souvent exclusives. Ces derniers sont en partie alimentés par les organes de sécurité, qui ne laissent filtrer que certaines informations, souvent au détriment de détails cruciaux, et par les groupes terroristes eux-mêmes, qui tentent d'orienter à travers leurs interventions la lecture de l'acte.

Le journaliste se trouve pris dans un système de tensions, qui dépasse la nouvelle même, mais l'affecte directement. On relève ainsi des approximations, voire des différences factuelles, entre des articles qui traitent d'un même événement. Elles ont trait au nombre de victimes, information importante, mais qui ne se révèle pas centrale à une compréhension de l'acte. Elles peuvent toutefois concerner l'identité même de la kamikaze. Ainsi, la quatrième femme palestinienne a d'abord été identifiée comme Nidal Daraghni par le *Washington Post*. Ce nom figure dans le communiqué des Brigades des Martyrs d'al-Aqsa, qui ont revendiqué l'attentat⁴⁸. Pourtant, dès le lendemain, ce même journal donne une autre version, qui se révélera être la bonne: la terroriste s'appelait en fait Andaleeb Takafka⁴⁹. Le journal s'est contenté de rectifier son erreur initiale, mais sans le signaler ouvertement. Une lecture rapide des articles des 13 et 14 février pourrait laisser croire à l'occurrence de deux attentats différents. Si l'interprétation donnée à l'acte ne s'en trouve pas affectée, ces divergences traduisent la fragilité des informations au sujet des femmes kamikazes et les luttes de signification qui peuvent accompagner celles que les acteurs du conflit laissent transpirer. À cette instabilité de la nouvelle, s'ajoutent les contraintes imposées par une autre forme de tyrannie, celle de l'immédiateté. La concurrence, qui se joue aux niveaux national et international, peut dès lors expliquer

47. Béatrice Fleury et Jacques Walter (dir.) (2009). « Les médias et le conflit israélo-palestinien. Feux et contre-feux de la critique », *Recherches textuelles*, n° 9, <<http://communication.revues.org/2546>>.

48. Keith B. Richburg et Alan Sipress (2002). « Strife complicates Powell's mission; Bomber kills 6; Arafat talks postponed », *The Washington Post*, 13 avril, p. A01.

49. Daniel Williams (2002). « Bomber unleashed secret rage; Woman's mother says Sharon won't deter the quiet ones », *The Washington Post*, 14 avril, p. A18.

la propension de certains médias à reproduire des informations sans les vérifier, alors même que leur nature exige de les manier avec le plus grand des discernements.

Contexte de la « guerre contre le terrorisme »

Les attaques-suicides qui se déroulent à compter de 2002 sont interprétées au regard d'un contexte ou en écho à cette situation qui dépasse le cadre strict dans lequel ou laquelle elles se déroulent, celui de la « guerre contre le terrorisme », déclenchée par les États-Unis à la suite des attentats du 11 septembre 2001. Cette « chasse aux terroristes », à l'échelle planétaire, a contribué à diaboliser l'islamisme et par ricochet la religion musulmane, pointant la barbarie de certaines actions ou le côté rétrograde des rapports de genre entre autres. Comme le montre Castells, ce contexte a orienté les imaginaires collectifs et opéré un « réseau d'associations dans l'esprit des gens⁵⁰ ». Le phénomène des femmes kamikazes échappe d'autant moins à cette tendance que la majorité des groupes qui y ont recours se revendiquent de l'islam radical, incarné dans les imaginaires occidentaux par une Al-Qaeda tentaculaire. Les médias ont d'ailleurs largement participé à la diffusion et à la reproduction de ce mythe, en faisant de cette organisation une menace suprême et une obsession⁵¹.

Plusieurs procédés ont été utilisés pour alimenter ces perceptions de l'existence d'un danger imminent. L'un des plus efficaces consiste à porter l'attention sur les formes de terrorisme qui renvoient l'image d'une menace omniprésente. Les attentats-suicides en sont une, plus encore quand ils sont perpétrés par des femmes. D'ailleurs, il n'est pas rare que les articles fassent mention de l'existence de bataillons de femmes kamikazes, spécialement entraînées et prêtes à fondre sur l'ennemi. Comme le souligne *The Guardian*, « on croit que les femmes suspectées de s'être fait exploser dans le métro de Moscou appartiennent à une légion de femmes recrutées par les rebelles séparatistes tchéchènes, connues en Russie comme les "veuves noires"⁵² ».

50. Manuel Castells (2009). *Communication Power*, Oxford, Oxford University Press, p. 269.

51. Des Freedman et Diyan Kishan Thussu (2012). « Introduction: Dynamics of media and terrorism », dans Des Freedman et Diyan Kishan Thussu (dir.), *Media and Terrorism: Global Perspectives*, Londres, Sage Publications, p. 4.

52. Miriam Elder (2010). « Moscow bombings: Black Widows: Fearsome legion of female killers », *The Guardian*, 30 mars, p. 15.

Pourtant, la reconstitution de la trajectoire des femmes qui ont mené à bien un attentat ou qui ont échoué, tend à montrer que la constitution de tels bataillons n'était pas systématique et qu'elle relève souvent d'un mythe entretenu tant par les médias, les organes de sécurité des États, que par les groupes terroristes eux-mêmes⁵³. Bien au contraire, dans la plupart des cas, les femmes étaient envoyées à la mort à la suite d'une formation très sommaire sur le fonctionnement des dispositifs de mise à feu de la bombe qu'elles portaient.

Dès lors, une sorte de course au sensationnalisme s'engage amplifiée par la nécessité de faire circuler rapidement des nouvelles qui résonnent avec les imaginaires collectifs du lectorat⁵⁴. Ceci renforce la standardisation et l'homogénéisation de la nouvelle et contribue à la reproduction d'un certain nombre de stéréotypes teintés de romantisme et de culturalisme.

Infantilisation des femmes, mythification de l'acte et déplacement du stigmata

Au-delà des informations factuelles et du ton des articles, l'analyse montre la circulation d'un certain nombre de stéréotypes, qui contribuent à alimenter toute une mythologie autour des femmes kamikazes. Comme nous l'avons souligné plus haut, l'explication de l'engagement de ces dernières est le plus souvent réduite à des motivations d'ordre personnel. Loin de se limiter à rapporter la nouvelle et à l'analyser, nombre d'articles versent dans un romantisme non déguisé, renvoyant ainsi à l'innocence de ces femmes. Ainsi, comme Nacos l'avait déjà souligné⁵⁵, les articles décrivent souvent l'apparence de ces femmes :

Le sourcil noir fourni, l'air buté, le regard partagé entre mépris et indifférence, les bras fermement croisés sur la poitrine, un voile clair ajusté sur les cheveux : telle est apparue Tauriya Hamamra, dans la presse israélienne, le 30 mai⁵⁶.

53. L'existence des Tigres noirs au sein du LTTE renverrait à cette réalité, mais ces bataillons ne sont avérés ni en Palestine ni en Tchétchénie. Quant à l'Irak, des informations contradictoires circulent.

54. Dan Berkovitz (2005). «Suicide bombers as women warriors...», *op. cit.*, p. 607.

55. Brigitte Nacos (2005b). *Les médias et le terrorisme*, *op. cit.*, p. 439.

56. Stéphanie Le Bars (2002). «La "fierté" de Tauriya Hamamra, candidate-kamikaze», *Le Monde*, 13 juin, p. 2.

Djannet Abdourakhmanova avait 17 ans. Cette jeune fille daghestanaise aux joues potelées est l'une des deux kamikazes qui a déclenché sa ceinture d'explosifs dans le métro de Moscou, lundi, causant la mort de 39 personnes⁵⁷.

Si les journaux francophones abondent de détails sur les traits physiques et la personnalité supposée des femmes kamikazes, les journaux anglophones font montre d'une distance plus grande. Ils n'échappent toutefois pas à cette tentation de mettre en parallèle la vie de ces femmes que rien ne semblait prédestiner à un tel destin. « Son nom signifie rossignol en arabe, mais sa famille se souvient qu'elle a à peine pipé mot le matin où elle s'est fait exploser et a emporté dans la mort six Israéliens⁵⁸. »

Ces techniques rhétoriques créent un décalage entre la jeunesse, la beauté, voire l'insouciance de ces femmes, pour la plupart bien intégrées et éduquées, et l'action qu'elles ont commise. Elles traduisent également une impossibilité à concevoir ce qui est bien souvent présenté comme inconcevable et renvoient le lectorat à la thèse de la victimisation de ces femmes et à leur instrumentalisation. D'ailleurs, les qualificatifs utilisés et l'insistance avec laquelle est reproduite cette image de la femme victime, détournée de ses fonctions sociales traditionnelles, véhiculent une vision très paternaliste et enferment la femme dans un rôle genré qui semble incompatible avec l'acte perpétré. La plupart des articles mettent en effet en scène leur statut. Elles ne sont pas seulement femmes, mais « une vierge kamikaze⁵⁹ », une « mère de deux enfants en bas âge⁶⁰ », une « étudiante en littérature anglaise⁶¹ », une « étudiante au lycée, fiancée et qui devait se marier⁶² », ou encore une « veuve de 23 ans⁶³ »...

57. « Une des kamikazes du métro de Moscou avait 17 ans », *Le Monde*, 3 et 4 avril 2010, p. 6.

58. Daniel Williams (2002). « Bomber unleashed secret rage... », *op. cit.*, p. A18.

59. Adrien Jaulmes (2002). « Darine Abou Aiche, la vierge-kamikaze de Naplouse », *Le Figaro*, 2 mars, p. 2.

60. Greg Myre (2004). « Gaza mother, 22, kills four Israelis in suicide bombing », *The New York Times*, 14 janvier, p. 3.

61. Robert Tait (2003). « Face of a teenage suicide bomber », *The Times*, 21 mai, p. 18.

62. « The cancer of suicide bombing », *The New York Times*, 3 avril 2002, p. 18.

63. Sophie Shihab (2002). « L'armée russe écrase la Tchétchénie sous la terreur et la torture », *Le Monde*, 16 janvier, p. 2.

Cette vision de la femme ordinaire engagée dans une action extraordinaire produit deux effets. Elle renforce tout d'abord l'horreur attachée à ce type de violence et enracine cette impossibilité à penser autrement l'engagement de ces femmes. À ce titre, les médias francophones tendent plus encore à la victimisation des kamikazes et à la psychologisation de leurs actions que les médias anglophones : ils prennent soin de mentionner systématiquement les noms des auteurs des attentats, de souligner les éléments les plus traumatiques de leur trajectoire, mais également de mettre en scène l'acte en essayant de retracer la vie quotidienne.

Wafa l'héroïne de son camp natal, dans la vie comme dans la mort. Wafa la militante de l'organisation des femmes du Fatah, l'ambulancière, la volontaire du Croissant-Rouge palestinien, relevant les morts et les blessés à travers toute la Cisjordanie. Wafa la mystérieuse terroriste de la rue de Jaffa, qui a tué un Israélien et en a blessé près de 100 dimanche dernier⁶⁴.

Dans un second temps, cette vision conforte, certes indirectement, les inégalités de genre dans les sociétés concernées. Elle va même plus loin, puisqu'elle refuse à ces femmes toute autonomie dans la décision et dans la commission de l'acte. Elle participe donc d'une infantilisation de ces femmes, qui sont présentées uniquement comme la femme de, la veuve de ou la fille de. Ces procédés rhétoriques, alimentés par un fort culturalisme, visent, consciemment ou non, à souligner l'inhumanité de ceux qui envoient ces femmes à la mort. Ils posent également une question lancinante, qui traverse nombre d'articles, celle de l'intentionnalité, aspect central à la définition même de l'attentat-suicide. Le cas de Wafa Idris est représentatif de cette impossibilité à penser un engagement non contraint et de cette tendance à victimiser les femmes. En effet, ce cas chargé symboliquement a été l'objet de nombreuses spéculations quant à la nature véritable de l'attaque. Est-elle morte « accidentellement » alors que son objectif était de déposer la valise contenant la bombe ? Le détonateur était-il mal réglé ou déclenché à distance⁶⁵ ? Ces interrogations ont continué à ponctuer nombre d'articles, même après la confirmation de la nature intentionnelle de l'attentat-suicide. Ils sont alimentés

64. Pierre Prier (2002). « Wafa Idris la kamikaze du Fatah », *Le Monde*, 31 janvier, p. 3.

65. Voir par exemple, Gilles Paris (2002). « Le mystère persiste sur la kamikaze palestinienne », *Le Monde*, 29 janvier, p. 2. James Bennet (2002). « Israëlis declare Arab woman was in fact a suicide bomber », *The New York Times*, 9 février, p. 6.

par des enquêtes journalistiques menées auprès des proches de l'auteure, qui remettent en question ce geste, tout comme par l'absence de note ou de vidéo, alors que cette pratique est répandue chez les hommes kamikazes palestiniens. Cette version est si solidement ancrée que l'auteure du deuxième attentat commis par une femme en Palestine est qualifiée par *Le Figaro* de « première femme auteure avérée⁶⁶ ».

CONCLUSION

La mise en récit du phénomène des femmes kamikazes n'échappe en rien aux stéréotypes qui entourent les femmes violentes en général. L'existence d'un biais paternaliste et culturaliste dans le traitement d'une réalité, qui tout en restant lointaine, vient heurter les imaginaires des lectorats occidentaux, renforce la thèse de femmes victimisées et manipulées. Notre analyse met en évidence les effets produits par la superposition des trois cadres que nous avons identifiés sur les interprétations données au phénomène. Ces cadres dépeignent les femmes kamikazes comme des victimes de conflits qui les dépassent et d'organisations terroristes qui instrumentaliserait une détresse psychologique ou un sentiment de vengeance. Ils induisent donc une lecture biaisée de leurs actions et font de la guerre un moteur quasi exclusif de l'engagement. Si l'on ne peut exclure les effets de conflits enracinés dans la longue durée aux conséquences sociales désastreuses, ces conditions ne doivent en rien conduire à occulter les autres facteurs qui contribuent à un engagement *a priori* impensable dans la violence extrême. La potentielle adhésion volontaire à un système de croyances politiques ou religieuses est ainsi passée sous silence, déniait à ces femmes la possibilité même de se transformer intentionnellement en bourreaux au nom d'un idéal ou d'une cause.

Une telle lecture, teintée de romantisme, pose un certain nombre de problèmes. Elle contribue d'abord à renforcer les stéréotypes mentionnés plus haut, à reproduire, si ce n'est cautionner, les rapports de domination qui traversent ces sociétés. Surtout, elle diffuse une image tronquée d'une réalité fort complexe qui ne peut être réduite à ses dimensions psychologisantes. Le contexte de « la guerre contre le terrorisme » et dans une autre mesure les pratiques journalistiques ont indéniablement

66. « Israël va durcir sa pression militaire », *Le Figaro*, 4 mars 2002, p. 2.

contribué à diffuser à une grande échelle ces images et les stéréotypes qui y sont attachés. Ces derniers intègrent d'ailleurs le domaine de la recherche sur le terrorisme. En effet, les médias servent bien souvent de sources de seconde main aux chercheurs qui s'intéressent à ces problématiques. Ainsi, nombreuses sont les recherches portant sur les femmes kamikazes basées en tout ou en partie sur des bulletins de nouvelles et des enquêtes journalistiques⁶⁷. Cette tendance résulte des difficultés d'accès au terrain, du peu de disponibilité des sources et de leur caractère souvent partiel et biaisé, ainsi que de la disparition de celles qui ont perpétré ces attaques-suicides, quand elles ne sont pas arrêtées avant. Elle interroge pourtant, car, la plupart du temps, aucune distanciation n'est opérée par le chercheur par rapport aux conditions de production de la nouvelle, alors même que les représentations médiatiques s'avèrent largement orientées par cette impossibilité manifeste à concevoir l'engagement extrême de ces femmes autrement que comme la conséquence d'un processus de victimisation.

BIBLIOGRAPHIE

- Atran, S. (2006). «The moral logic and growth of suicide terrorism», *The Washington Quarterly*, vol. 29, n° 2, p. 127-147.
- Benford, R. (2010). «Framing», dans R. Jackson (dir.), *Encyclopedia of Identity*, Thousand Oaks, Sage, p. 294-296.
- Benford, R. et D. Snow (2000). «Framing processes and social movements: An overview and assessment», *Annual Review of Sociology*, vol. 26, p. 611-639.
- Berkovitz, D. (2005). «Suicide bombers as women warriors: Making news through mythical archetypes», *Journalism and Mass Communication Quarterly*, vol. 82, n° 3, p. 607-622.
- Brunner, C. (2005). «Female suicide bombers – Male suicide bombing? Looking for gender in reporting the suicide bombings of the Israeli-Palestinian conflict», *Global Society*, vol. 19, n° 1, p. 29-48.
- Bugnon, F. (2009). «Quand le militantisme fait le choix des armes: les femmes d'Action directe et les médias», *Sens public*, n° 5, <<http://www.sens-public.org/spip.php?article683>>.

67. Karen Jacques et Paul J. Taylor (2009). «Female terrorism: A Review», *Terrorism and Political Violence*, vol. 21, n° 3, p. 503.

- Cardi, C. et G. Pruvost (2011). «La violence des femmes: occultations et mises en récit», *Champ Pénal/ Penal Field, nouvelle revue internationale de criminologie*, vol. 8, <<http://champpenal.revues.org/8039>>.
- Castells, M. (2009). *Communication Power*, Oxford, Oxford University Press.
- Downing, J. (2008). «Social movement theories and alternative media: An evaluation and critique», *Communication, Culture and Critique*, vol. 1, n° 1, p. 40-50.
- Entman, R. (1993). «Framing: Toward clarification of a fractured paradigm», *Journal of Communication*, vol. 43, n° 4, p. 51-58.
- Fleury, B. et J. Walter (dir.) (2009). «Les médias et le conflit israélo-palestinien. Feux et contre-feux de la critique», *Recherches textuelles*, n° 9, <<http://communication.revues.org/2546>>.
- Freedman, D. et D.K. Thussu (2012). «Introduction: Dynamics of media and terrorism», dans D. Freedman et D.K. Thussu (dir.), *Media and Terrorism: Global Perspectives*, Londres, Sage Publications, p. 1-20.
- Friedman, B. (2008). «Unlikely warriors: How four U.S. news sources explained female suicide bombers», *Journalism and Mass Communication Quarterly*, vol. 85, n° 4, p. 841-859.
- Goffman, E. (1974). *Frame Analysis. An Essay on the Organization of Experience*, New York, Harper and Row.
- Issacharoff, A. (2006). «The Palestinian and Israeli media on female suicide terrorists», dans Y. Schweitzer (dir.), *Female Suicide Bombers: Dying for Equality?*, Tel Aviv, Institute for National Security Studies (INSS), p. 43-50.
- Jacques, K. et P.J. Taylor (2009). «Female terrorism: A review», *Terrorism and Political Violence*, vol. 21, n° 3, p. 499-515.
- Johnston, H. (1995). «A methodology from frame analysis. From discourse to cognitive schemata», dans H. Johnston et B. Klandermans (dir.), *Social Movements and Culture*, Minneapolis, University of Minnesota Press, p. 217-235.
- Lemieux, C. (2010). *Un président élu par les médias? Regard sociologique sur la présidentielle de 2007*, Paris, Presses des Mines.
- The Middle East Media Research Institute – MEMRI (2002a). «Wafa Idris: The celebration of the first female Palestinian suicide bomber – Part I», *Inquiry & Analysis Series Report*, n° 83, 12 février.
- The Middle East Media Research Institute – MEMRI (2002b). «Wafa Idris: The celebration of the first female Palestinian suicide bomber – Part II», *Inquiry & Analysis Series Report*, n° 84, 13 février.

- The Middle East Media Research Institute – MEMRI (2002c). «Wafa Idris: The celebration of the first female Palestinian suicide bomber – Part III», *Inquiry & Analysis Series Report*, n° 85, 14 février.
- Nacos, B. (2005a). «The portrayal of female terrorists in the media: Similar framing patterns in the news coverage of women in politics and in terrorism», *Studies in Conflict & Terrorism*, vol. 28, n° 5, p. 435-451.
- Nacos, B. (2005b). *Les médias et le terrorisme*, Paris, Éditions Saint-Martin.
- Oliver, P. et H. Johnston (2000). «What a good idea! Ideologies and frames in social movement research», *Mobilization: An International Journal*, vol. 5, n° 1, p. 37-54.
- Reese, S. (2010). «Finding frames in a web of culture: The case of the war on terror», dans P. D'Angelo et J. Kuypers (dir.), *Doing News Framing Analysis: Empirical, Theoretical, and Normative Perspectives*, New York, Routledge, p. 17-42.
- Scheufele, D. (1999). «Framing as theory of mass media effects», *Journal of Communication*, vol. 49, n° 1, p. 103-122.
- Snow, D. (2004). «Framing processes, ideology and discursive fields», dans D. Snow, S. Soule et H. Kriesi (dir.), *The Blackwell Companion to Social Movements*, Malden, Blackwell Publishing, <http://www.blackwellreference.com/acces.bibl.ulaval.ca/subscriber/tocname.html?id=g9780631226697_chunk_g978063122669718>.
- Speckhard, A. (2008). «The emergence of female suicide terrorists», *Studies in Conflict and Terrorism*, vol. 31, n° 11, p. 995-1023.
- Van Drop, B. (2007). «The constructionist approach to framing: Bringing culture back in», *Journal of Communication*, vol. 57, n° 1, p. 60-78.
- Zald, M. (1996). «Culture ideology and strategic framing», dans D. McAdam, J. McCarthy et M. Zald (dir.), *Comparative Perspectives on Social Movements: Political Opportunities, Mobilizing Structures and Cultural Framing*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 261-274.

CHAPITRE 8

La presse écrite et les affaires DSK

L'enjeu public-privé¹

SARAH JACOB-WAGNER

Le 14 mai 2011, les forces policières de New York arrêtent Dominique Strauss-Kahn (DSK) pour « acte sexuel criminel au premier degré », agression sexuelle et tentative de viol à l'endroit de Nafissatou Diallo, une employée d'origine guinéenne de l'hôtel Sofitel où il logeait à New York. DSK est alors directeur général du Fonds monétaire international (FMI) et pressenti comme candidat du Parti socialiste français (PS) pour les prochaines élections présidentielles. Donné favori par les sondages, plusieurs voient en lui le futur président de la République. L'affaire du Sofitel provoque donc de fortes réactions en France et aux quatre coins de la planète. Quelques jours après son arrestation, DSK démissionne du FMI. En juillet 2011, alors qu'il devient clair qu'il ne pourra prendre part

-
1. Le présent texte constitue une adaptation d'un chapitre d'un mémoire de maîtrise consacré au traitement médiatique des affaires DSK réalisé à l'Université Laval sous la direction d'Anne-Marie Gingras. L'auteure tient à remercier le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) pour leur soutien financier.

aux primaires du PS, il abandonne ses aspirations présidentielles pour 2012. Au fil des mois, l'ancien directeur général du FMI fait face à de nouvelles accusations et des événements survenus avant 2011 refont surface. En plus de l'affaire du Sofitel, trois autres affaires de nature sexuelle retiennent l'attention des médias.

L'objectif de ce texte est de présenter une analyse des cadres de DSK et des gestes qui lui ont été reprochés dans sept quotidiens français et américains avant et après l'affaire du Sofitel. Le concept de cadrage (*framing*) renvoie au processus de création de « schèmes d'interprétation » qui permettent à des individus de « localiser, percevoir, identifier et étiqueter des événements » dans leur espace quotidien et le monde en général, qui contribuent à les guider dans leurs actions et dans leurs interactions². Les cadres s'inscrivent ici au sein de deux cultures politiques qui comportent de nombreuses différences³, parmi lesquelles on compte la conception de la distinction entre le privé et le public. Après avoir rappelé brièvement à quoi renvoie chacune des affaires DSK, nous exposerons le cadre théorique et méthodologique qui soutient notre démarche. Par la suite, nous présenterons les résultats de recherche et les discuterons.

MISE EN CONTEXTE DES ÉVÉNEMENTS

Dans le contexte de l'affaire du Sofitel, DSK doit faire face à la fois à une procédure pénale et à une procédure civile. En août 2011, le procureur abandonne les chefs d'accusation qui pèsent contre DSK, principalement en raison des problèmes de crédibilité de Diallo. Cet abandon des chefs d'accusation marque la fin de la procédure pénale. En décembre 2012, DSK et Diallo concluent un accord à l'amiable, ce qui met un terme à la procédure civile.

2. Jean-Gabriel Contamin (2009). « Analyse des cadres », dans Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 39.
3. Dans le contexte de l'affaire du Sofitel, il y a eu un débat très intéressant au sujet de la « théorie française de la séduction » opposant l'historienne américaine Joan W. Scott à un groupe d'intellectuelles et d'intellectuels français. Voir Sarah Jacob-Wagner (2013). *Le traitement médiatique des affaires DSK et la distinction privé/public*, Mémoire de maîtrise en science politique, Québec, Université Laval, p. 111-126.

Lorsque le scandale du Sofitel éclate, les regards se tournent vers le passé de DSK. Une affaire datant de 2008 retient particulièrement l'attention. Cette année-là, DSK fait l'objet d'une enquête de la part du FMI au sujet d'une relation entretenue avec une subordonnée, l'économiste Piroska Nagy. En octobre 2008, un rapport déposé par une firme d'avocats blanchit DSK : il n'y aurait eu ni abus de pouvoir, ni harcèlement sexuel, ni favoritisme. Cependant, dans une lettre envoyée à l'un des enquêteurs quelques jours avant le dépôt du rapport, Nagy dénonce certaines rumeurs qui circulent alors dans les médias. Dans cette lettre, elle décrit une situation qui relève du harcèlement sexuel.

Dans les mois qui suivent son arrestation à New York, DSK se trouve mêlé à deux autres scandales distincts, soit l'affaire Banon et l'affaire du Carlton. L'affaire Banon renvoie à une plainte déposée par la journaliste Tristane Banon en juillet 2011 pour une tentative de viol qui serait survenue en 2003. En octobre 2011, le parquet de Paris décide de classer sans suite cette plainte. Dans un communiqué de presse, il indique que « des faits pouvant être qualifiés d'agressions sexuelles sont [...] reconnus », mais que « ces faits ne peuvent être poursuivis, l'action publique étant éteinte en application de la prescription triennale en matière délictuelle⁴ ». De manière parallèle, DSK est aussi impliqué dans un scandale de prostitution, dite affaire du Carlton de Lille. Dans le cadre de cette affaire, DSK sera jugé pour « proxénétisme aggravé en réunion » au cours d'un procès qui aura lieu en 2014.

Pour chacune des affaires examinées, DSK ou ses avocats ont livré une version des faits où ils présentent les événements comme un jeu de séduction ou comme du libertinage (voir le tableau 8.1). En plus de ces quatre affaires, diverses allégations au sujet du comportement de DSK envers les femmes ont été rapportées, certaines pouvant être associées à du libertinage, d'autres, à de la violence sexuelle.

4. Parquet du tribunal de grande instance de Paris, *Affaire Banon/DSK*, Communiqué de presse du procureur de la République, 13 octobre 2011. Soulignons que l'agression sexuelle constitue un délit en France; la prescription est de trois ans en matière délictuelle. Le viol et la tentative de viol constituent quant à eux des crimes; la prescription est de dix ans en matière criminelle.

Tableau 8.1

Allégations et version de DSK pour chacune des affaires

Événement	Allégations	Version de DSK
Affaire Nagy (2008-2009)	Harcèlement sexuel	Infidélité (« erreur de jugement »)
Affaire du Sofitel (2011-2012)	Acte sexuel criminel au premier degré (fellation forcée), tentative de viol et agression sexuelle	Relation consentie et non tarifée (« faute morale »)
Affaire Banon (2011) [2003]	Tentative de viol	Tentative de séduction ratée
Affaire du Carlton (2011-)	Proxénétisme	Participation à des soirées libertines

CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

De l'avis de plusieurs, on peut envisager une « affaire » comme un moment de transformation sociale parce que de fortes remises en question sont susceptibles de survenir dans ce contexte⁵. Dans cette perspective, nous avons cherché à vérifier si les événements du Sofitel ont modifié les cadres de DSK et des affaires Nagy et Banon dans la presse française et américaine. Le cadre théorique de notre étude s'appuie notamment sur les écrits concernant les affaires de nature sexuelle impliquant des figures publiques, sur les critiques féministes de la distinction privé/public et sur le traitement médiatique de la violence sexuelle. La méthodologie utilisée consiste en une analyse de contenu basée sur le concept de cadrage défini précédemment.

Affaires de nature sexuelle et distinction entre le privé et le public

En France, les comportements sexuels des figures publiques reçoivent habituellement très peu d'attention médiatique. Lorsque des « écarts » sont rendus publics, ils ne suscitent habituellement pas de scandale⁶. À l'opposé, les affaires de nature sexuelle sont nettement plus répandues

5. Damien de Blic et Cyril Lemieux (2005). « Le scandale comme épreuve. Éléments de sociologie pragmatique », *Politix*, vol. 3, n° 71, p. 11; Hervé Rayner (2005). *Les scandales politiques, l'opération « Mains propres » en Italie*, Paris, Éditions Michel Hourdir.
6. Il serait toutefois inexact de parler d'une absence complète d'affaires de nature sexuelle en France (p. ex. l'affaire des ballets roses en 1959 et l'affaire Markovic en 1968).

aux États-Unis. On attribue généralement l'écart entre les deux pays au fait qu'on respecte davantage la distinction entre le privé et le public en France qu'aux États-Unis, et ce, à la fois par les journalistes et par la population de manière générale. Dans la littérature, on invoque principalement deux facteurs pour expliquer cette situation, soit la culture religieuse et le droit. D'une part, on respecte le « mur de la vie privée » dans la tradition catholique (France), alors que l'on considère la vie publique comme le reflet de la vie privée dans la culture protestante ou puritaine (États-Unis⁷). Ainsi, s'il faut se montrer irréprochable sur le plan personnel pour occuper une fonction publique aux États-Unis, l'exemplarité morale ne constitue pas un critère jugé essentiel pour les figures politiques en France. D'autre part, le droit français protège beaucoup mieux la vie privée que le droit américain, et ce, qu'il s'agisse du droit pénal ou du droit civil⁸. Quiconque s'aventure sur le terrain de la vie privée s'expose donc à des conséquences plus sévères en France qu'aux États-Unis. Serge Bornstein soulève une troisième piste d'explication pour éclairer la particularité de la situation en France, soit la hiérarchie sociale plus marquée dans ce pays :

[Le] profond élitisme qui a continué à caractériser la société française, en dépit des révolutions et des républiques, a contribué à perpétuer l'idée très répandue que les dirigeants politiques du pays, malgré tous leurs défauts, représentent une sorte d'élite naturelle jouissant d'une série de privilèges justifiés, parmi lesquels celui d'avoir une vie privée à l'abri des citoyens ordinaires⁹.

En résumé, on attribue généralement la moins grande fréquence des scandales sexuels en France au fait qu'on n'y lève pas le voile sur la sexualité « privée » des dirigeants. S'il faut reconnaître que les conceptions du privé et du public diffèrent en France et aux États-Unis, le fait de lier systématiquement les scandales sexuels à une « publicisation

-
7. Stephen E. Bornstein (1992). « La politique des scandales », dans Peter A. Hall, Jack Hayward et Howard Machin (dir.), *L'évolution de la vie politique française*, Paris, Presses universitaires de France, p. 365; Jamil Dakhli (2008). *Politique people*, Rosny, Éditions Bréal, p. 63.
 8. *Ibid.*, p. 68; Raymond Kuhn (2004). « Vive la différence? The mediation of politicians' public images and private lives in France », *Parliamentary Affairs*, vol. 57, n° 1, p. 27; Hélène Trouille (2000). « Private life and public image: Privacy legislation in France », *International and Comparative Law Quarterly*, vol. 49, p. 202; Ari Adut (2008). *On Scandal Moral Disturbances in Society, Politics, and Art*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 180.
 9. Stephen E. Bornstein (1992). « La politique des scandales », *op. cit.*, p. 366.

du privé » s'avère problématique. En effet, cette explication repose sur le présupposé que les comportements sexuels appartiennent nécessairement au domaine privé.

Héritée de la Grèce antique et présente dans presque toute la théorie politique moderne, la distinction entre le privé et le public est principalement associée au libéralisme. Ainsi, autant dans ses versions classiques que contemporaines, le libéralisme établit une séparation stricte entre ces deux sphères. Comme le soutient Carole Pateman, la théorie libérale présente cette séparation comme si elle s'appliquait de manière indifférenciée à tous les individus¹⁰. Or, cette dichotomie n'a jamais été neutre du point de vue du genre. Pour cette raison, les féministes ont fortement remis en question le rapport entre le privé et le public¹¹. D'ailleurs, le slogan féministe « le personnel est politique » (ou « le privé est politique »), apparu dans les années 1970, illustre cette volonté de redéfinir la relation entre le privé et le public. Selon Susan Moller Okin, ce slogan signifie que « ce qui se passe dans la vie personnelle, et en particulier dans les relations entre les sexes, n'est pas imperméable à la dynamique du pouvoir, qui est généralement considérée comme caractéristique du politique¹² ». C'est sous l'impulsion des féministes que des comportements sexuels autrefois considérés comme « normaux », « acceptables » ou « privés » ont été politisés et qu'ils sont aujourd'hui conçus comme de la violence sexuelle.

Sur le plan théorique, on peut définir la violence sexuelle ainsi :

[T]out acte sexuel, tentative pour obtenir un acte sexuel, commentaire ou avances de nature sexuelle, ou actes visant à un trafic ou autrement dirigés contre la sexualité d'une personne en utilisant la coercition, commis par une personne indépendamment de sa relation avec la victime, dans tout contexte, y compris, mais sans s'y limiter, le foyer et le travail¹³.

-
10. Carole Pateman (1983). « Feminist critiques of the public/private dichotomy », dans Stanley I. Benn et Gerald F. Gaus (dir.), *Public and Private in Social Life*, New York, St. Martin's Press, p. 283.
 11. *Ibid.*, p. 281-303; Susan Moller Okin (2000). « Le genre, le public et le privé », dans Than-Huyen Ballmer-Cao, Véronique Mottier et Léa Sgier (dir.), *Genre et politique. Débats et perspectives*, Paris, Gallimard, p. 345-395; Diane Lamoureux (2004). « Public/privé », dans Helena Hirata et al. (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, Presses universitaires de France, p. 85-190.
 12. Susan Moller Okin (2000). « Le genre, le public et le privé », *op. cit.*, p. 363.
 13. Rachel Jewkes, Purna Sen et Claudia Garcia Moreno (2002). « La violence sexuelle », dans Etienne G. Krug et al. (dir.), *Rapport mondial sur la violence et la santé*, Genève, Organisation mondiale de la santé (OMS), p. 165.

Ce concept comprend notamment le viol, la tentative de viol, l'agression sexuelle et le harcèlement sexuel. Il importe de rappeler le fait que les hommes constituent la vaste majorité des agresseurs, alors que les femmes et les enfants des deux sexes représentent la vaste majorité des victimes¹⁴.

Traitement médiatique de la violence sexuelle

Les affaires DSK impliquent toutes des allégations de violence sexuelle. Plusieurs études consacrées au traitement médiatique de cette forme de violence ont montré que les médias véhiculent de nombreux stéréotypes à ce sujet¹⁵. Certains constats effectués dans ces travaux sont utiles pour l'analyse des affaires DSK. Comme nous nous intéressons ici aux cadres de DSK, nous nous attarderons uniquement aux stéréotypes qui concernent les causes de la violence sexuelle et les agresseurs sexuels et n'aborderons pas ceux portant sur les victimes¹⁶ de violence sexuelle.

Dans les médias, on présente fréquemment la violence sexuelle comme le résultat d'un problème individuel. Plus spécifiquement, on associe la violence sexuelle à la pathologie: les agresseurs sont dépeints

14. Nancy Berns (2001). «Degendering the problem and gendering the blame: Political discourses on women and violence», *Gender & Society*, vol. 15, n° 2, p. 268; Patrizia Romito (2006). *Un silence de mortes: la violence masculine occultée*, Paris, Éditions Syllepse.
15. Voir notamment Helen Benedict (1992). *Virgins and Vamps: Sex Crimes and the Press*, New York, Oxford University Press; Elizabeth Carll (2003). «News portrayal of violence and women: Implications for public policy», *American Behavioral Scientist*, vol. 46, n° 12, p. 1601-1610; Renae Franiuk et al. (2008). «Prevalence and effects of rape myths in print journalism: The Kobe Bryant case», *Violence against Women*, vol. 14, p. 287-309; Marian Meyers (1997). *News Coverage of Violence against Women: Engendering Blame*, Thousand Oaks, Sage; Shannon Sampert (2010). «Let me tell you a story: English-Canadian newspapers and sexual assault myths», *Canadian Journal of Women and the Law*, vol. 22, n° 2, p. 301-328; Keith Soothill et Sylvia Walby (1991). *Sex Crime in the News*, Londres, Routledge.
16. Selon les études citées dans la note précédente, une femme qui dénonce des actes de violence sexuelle se voit traitée de manière différenciée de la part des médias selon qu'on la considère comme une «bonne» ou une «mauvaise» victime. Soulignons que ces travaux sont particulièrement pertinents pour comprendre le traitement réservé à Diallo par la presse française et américaine dans le contexte de l'affaire du Sofitel. D'abord présentée comme la «victime idéale», Diallo est devenue une «mauvaise victime» après que le procureur eut fait état de ses problèmes de crédibilité. On a également assisté à une «culpabilisation» de Diallo dans la presse écrite, autant en France qu'aux États-Unis. Pour plus de détails à ce sujet, voir Sarah Jacob-Wagner (2013). *Op. cit.*, p. 95-110.

comme des psychopathes, des pervers ou des êtres déséquilibrés¹⁷. Cette association pose problème pour deux raisons. D'une part, les agresseurs ne correspondent généralement pas à ce stéréotype. Il peut donc y avoir une confusion quant au « profil type » de l'agresseur : quand un homme ne correspond pas à l'image du psychopathe, on juge « qu'il n'est pas le type d'homme » qui peut commettre des gestes de violence sexuelle. D'autre part, en présentant les cas de violence sexuelle comme le résultat d'une pathologie, on évacue complètement la dimension sociale et structurelle de ce problème ; on « dépolitise » le problème. C'est l'idée que défend ici Elizabeth Carll : « *Maintaining this mirage of individual pathology, the news media denies the social roots of violence against women and absolves the larger society of any obligation to end it*¹⁸. » Toutefois, le fait de tenir compte de la dimension sociale de la violence sexuelle n'exclut pas qu'il soit pertinent de tenir compte de facteurs individuels ou psychologiques dans certains cas¹⁹. Par ailleurs, on mentionne souvent la « dépendance sexuelle » pour faire référence à une personne dont l'existence se centre autour de la sexualité. Si les comportements associés à la dépendance sexuelle constituent parfois de la violence sexuelle (p. ex. viol, pédophilie, etc.), ils peuvent aussi ne pas relever de la violence sexuelle (p. ex. recours à des partenaires multiples qui sont consentants ou masturbation compulsive)²⁰. En ce sens, la notion de dépendance sexuelle ne s'inscrit pas toujours dans une logique de « pathologisation » de la violence sexuelle. En effet, il s'agit plutôt d'une logique de « pathologisation » des comportements sexuels qui s'écartent de la « norme », qu'il s'agisse de sexualité consentie ou de violence sexuelle.

Lorsque l'on ne dépeint pas l'agresseur comme une personne « malade », la violence sexuelle est souvent associée à la séduction ou au désir sexuel (*lust*) dans les médias. On présente alors le phénomène comme le résultat de signaux romantiques mal exprimés ou mal interprétés. Les cas de violence sexuelle sont ainsi décrits à l'aide de mots qui évacuent leur dimension « violente ». En outre, à la suite du dépôt d'une plainte pour violence sexuelle, on fait souvent appel à l'idée

17. Helen Benedict (1992). *Op. cit.*, p. 15 ; Elizabeth Carll (2003). « News portrayal of violence and women... », *op. cit.*, p. 1603 ; Marian Meyers (1997). *Op. cit.*, p. 10-11.

18. Elizabeth Carll (2003). « News portrayal of violence and women... », *op. cit.*, p. 1603.

19. Le problème survient quand la violence sexuelle apparaît comme un enjeu strictement individuel. Voir Patrizia Romito (2006). *Op. cit.*, p. 54-55.

20. Anne Morellini (2008). « Addictions sexuelles : où commence la pathologie ? », *Perspectives Psy*, vol. 47, n° 1, p. 39.

d'une mauvaise compréhension entre l'agresseur et la victime (la victime a mal compris qu'il s'agissait de séduction) ou à l'idée d'un mensonge de la victime (la victime était consentante ou elle a tout inventé²¹).

Cadres des comportements sexuels des figures publiques

Les scandales de nature sexuelle ne surviennent pas toujours à la suite d'allégations de violence sexuelle. Par exemple, ils peuvent découler de la révélation d'une relation extraconjugale consentie. De plus, ce n'est pas toujours au nom de la reconnaissance de la violence sexuelle que l'on conteste la distinction entre le privé et le public dans le contexte des scandales sexuels impliquant des figures politiques. En effet, on évoque différents arguments pour remettre en question cette frontière. Notamment, ces affaires peuvent nuire à l'exercice du pouvoir, entacher des réputations, entraîner du chantage, mener à des poursuites judiciaires, engager les ressources financières de l'État²², menacer la sécurité nationale²³, etc. À partir d'un examen de la littérature et d'une lecture flottante des articles du corpus retenu, nous avons élaboré une grille d'analyse qui comprend six façons de concevoir les comportements sexuels des figures publiques, soit le cadre moral dans deux variantes et les cadres social, personnel, professionnel et judiciaire²⁴. Dans chaque cas, on doit tenir compte de deux éléments, soit la catégorisation de la nature des comportements sexuels (violence sexuelle ou sexualité consentie) et la catégorisation des comportements sur l'axe privé/public.

Quand les comportements sexuels relèvent de l'infidélité ou du libertinage (sexualité consentie), on les aborde souvent sous l'angle d'un enjeu moral. On soulève alors la question suivante : les figures publiques devraient-elles faire preuve de fidélité à l'endroit de leur partenaire et pratiquer la monogamie ? Les avis sur le sujet se partagent en deux camps.

21. Les cas de fausses accusations sont difficiles à mesurer précisément. On estime toutefois leur fréquence assez rare. Voir notamment David Lisak *et al.* (2010). « False allegations of sexual assault: An analysis of ten years of reported cases », *Violence against Women*, vol. 16, n° 12, p. 1331.

22. À titre d'exemple, on peut penser au président François Mitterrand qui a utilisé l'argent public afin de garder le secret au sujet de la fille qu'il a conçue en dehors du mariage.

23. Citons le cas de John Profumo, ancien ministre de la Guerre britannique. Voir Andrei S. Markovits et Mark Silverstein (1988). « Introduction », dans Andrei S. Markovits et Mark Silverstein (dir.), *The Politics of Scandal: Power and Process in Liberal Democracies*, New York, Holmes and Meier, p. 8.

24. On peut relever plus d'un cadre à la fois (p. ex. social et judiciaire).

D'un côté, on réprovoque l'infidélité et le libertinage et on estime que ces comportements méritent l'attention du public: le «manque de vertu» de l'élu en fait un mauvais dirigeant (condamnation morale de l'infidélité ou du libertinage). De l'autre côté, on ne fustige pas ces comportements et on considère qu'ils font partie du domaine privé (rejet du puritanisme).

Les cas de violence sexuelle peuvent être associés à un problème de nature sociale. Dans cette perspective, on dénonce la tolérance à l'égard de la violence sexuelle ou sa banalisation («la violence sexuelle, ce n'est pas grave»), la négation du caractère social de la violence sexuelle («la violence sexuelle découle d'un problème individuel») ou la négation complète de ce phénomène («la violence sexuelle n'existe pas»).

On aborde parfois les comportements sexuels des figures publiques sous l'angle d'un problème personnel. Dans ce cas, on met l'accent sur une pathologie, une psychologie particulière ou une faille momentanée. Les comportements sexuels des élus envisagés sous cet angle peuvent être associés au public dans les cas de violence sexuelle (p. ex. «cet homme a une maladie qui le pousse à commettre des actes qu'il faut dénoncer») ou au privé s'ils relèvent de la sexualité consentie (p. ex. «cet homme a certes un appétit sexuel démesuré, mais il ne fait rien de mal»).

Les comportements sexuels des figures publiques sont aussi considérés comme un enjeu sur le plan professionnel. Dans cette perspective, on s'inquiète des possibilités de chantage ou des répercussions possibles sur le travail. Dans certains cas, on peut craindre des conséquences pour la sécurité nationale du pays. Selon ce point de vue, il faudrait lever le voile sur les comportements sexuels quand il y a une possibilité d'interférence entre la vie privée et la vie publique. Ici, ce n'est pas nécessairement la nature des comportements sexuels (sexualité consentie ou violence sexuelle) qui pose problème, mais l'impact de ces comportements sur la vie professionnelle ou sur l'échiquier politique.

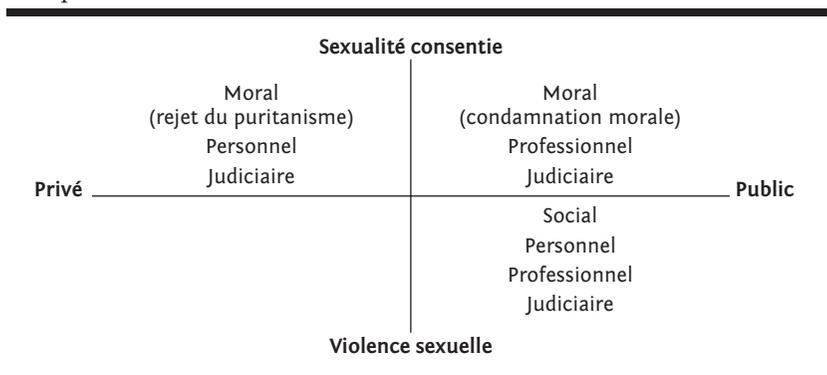
Enfin, les affaires de nature sexuelle peuvent soulever un enjeu judiciaire. En effet, le droit encadre les différentes formes de violence sexuelle: selon le type de violence et le pays, on les considère comme des crimes, des délits ou comme une forme de discrimination sexuelle. Ainsi, elles peuvent conduire à des poursuites au pénal et au civil. Dans certains cas, des comportements relevant de la sexualité consentie sont également susceptibles de mener à des poursuites (p. ex. un élu a utilisé de l'argent public afin de dissimuler une relation extraconjugale).

Quand on s'intéresse aux intrigues de nature sexuelle en tant qu'affaires judiciaires, on analyse divers éléments tels que la définition légale des gestes commis, le traitement des plaintes, les décisions judiciaires, etc.

En somme, il est possible d'envisager les comportements catégorisés comme de la violence sexuelle sous l'angle d'un enjeu social, personnel, professionnel ou judiciaire. On les associe alors à la sphère publique. De leur côté, les comportements catégorisés comme de la sexualité consentie peuvent être abordés sous l'angle d'un enjeu moral (dans l'une ou l'autre de ses variantes), personnel, professionnel ou judiciaire. Selon le cas, on les associe au privé ou public (voir la figure 8.1).

Figure 8.1

Cadres en fonction de la distinction entre la sexualité consentie et la violence sexuelle et en fonction de la distinction entre le privé et le public



Méthodologie

Partant de l'hypothèse que les cadres ne seraient pas les mêmes en France et aux États-Unis et que l'affaire du Sofitel modifierait ces cadres, nous avons examiné trois éléments avant et après 2011 : les comportements de DSK envers les femmes de manière générale, l'affaire Nagy et l'affaire Banon. Comme nous envisageons ici l'affaire du Sofitel en tant que « moment de transformation sociale », nous ne nous intéressons pas au cadrage des événements de New York eux-mêmes, mais bien à « l'avant » et « l'après²⁵ ».

25. Pour une analyse du traitement médiatique de l'affaire du Sofitel, voir Sarah Jacob-Wagner (2013). *Op. cit.*, p. 77-93.

Pour déterminer les cadres, nous avons procédé à une analyse de contenu. Le corpus étudié se compose d'articles provenant de trois quotidiens français (*Libération*, *Le Monde* et *Le Figaro*) et de quatre quotidiens américains (*New York Post*, *The New York Times*, *The Wall Street Journal*, *The Washington Post*). Deux types de textes ont été analysés, soit des articles descriptifs (c'est-à-dire des reportages et des brèves) et des textes d'opinion. Pour constituer le corpus, nous avons retenu dix moments clés des affaires DSK²⁶. Les articles descriptifs ont été sélectionnés pour une période de trois jours après chaque événement, alors que les textes d'opinion l'ont été pour une période d'une semaine. Nous avons effectué des ajustements afin de retenir le même nombre de jours pour chaque quotidien. Au total, nous avons conservé 354 articles descriptifs et 167 textes d'opinion.

Pour les articles descriptifs, nous avons eu recours à une analyse de contenu par codification. Nous avons choisi l'article dans son ensemble comme unité d'enregistrement et nous avons produit des tableaux de fréquences (tableaux 8.2 à 8.4). Pour qualifier le comportement de DSK de manière générale, deux catégories positives («Séduction» et «Pas le profil de l'agresseur sexuel») et trois catégories négatives («Violence sexuelle», «Maladie ou problème» et «Débauche») ont été retenues. Nous avons également tenu compte des combinaisons. Pour le cadre des allégations liées aux affaires Nagy et Banon, nous avons retenu trois catégories principales, soit «Violence sexuelle», «Libertinage» et «Invention», de même que les combinaisons de ces éléments. La catégorie «Libertinage» a été utilisée pour coder les articles où on cadrerait les allégations comme une relation consentie ou comme un jeu de séduction, alors que la catégorie «Invention» a été employée pour coder les articles où on présentait les gestes allégués comme un mensonge total (aucune relation entre les protagonistes, même consensuelle, n'a eu lieu).

26. Ces moments clés sont les suivants : la révélation par le *Wall Street Journal* d'une relation entre DSK et Nagy ; le dépôt du rapport par la firme d'avocats blanchissant DSK (affaire Nagy) ; la publication, dans l'hebdomadaire français *L'Express*, d'extraits d'une lettre de Nagy dans laquelle elle dénonce une situation de harcèlement sexuel ; l'arrestation de DSK à New York ; l'audience où le procureur révèle les problèmes de crédibilité de Diallo ; le dépôt de la plainte de Banon ; l'abandon des chefs d'accusation par le procureur de New York (affaire du Sofitel) ; l'entrevue télévisée de DSK à son retour en France dans lequel il invoque une «faute morale» pour désigner les événements de New York ; le classement sans suite de la plainte de Banon ; l'accord à l'amiable entre DSK et Diallo.

Tableau 8.2

Cadres du comportement de DSK de manière générale (articles descriptifs)²⁷

		Avant l'affaire du Sofitel			Après l'affaire du Sofitel		
		France (17)	États-Unis (12)	Total (29)	France (217)	États-Unis (108)	Total (325)
Positif	Séduction/Libertinage	1	-	1	21	8	29
	« Pas le profil »	-	-	-	6	-	6
	Combinaison	-	-	-	3	-	3
	Total Positif	1	-	1	30	8	38
Négatif	Violence sexuelle	-	-	-	10	8	18
	Maladie/problème	2	-	2	8	2	10
	Débauche	-	-	-	3	-	3
	Combinaison	-	-	-	3	2	5
	Total Négatif	2	-	2	24	12	36
Partagé	Total Positif/Négatif	1	1	2	9	8	17
Total		4	1	5	63	28	91

Tableau 8.3

Cadres de l'affaire Nagy (articles descriptifs)

	Avant l'affaire du Sofitel			Après l'affaire du Sofitel		
	France (17)	États-Unis (12)	Total (29)	France (217)	États-Unis (108)	Total (325)
Libertinage	15	10	25	21	15	36
Invention	-	-	-	-	-	-
Violence sexuelle	-	-	-	1	-	1
Libertinage ou invention	-	-	-	-	-	-
Libertinage ou violence sexuelle	2	2	4	2	2	4
Invention ou violence sexuelle	-	-	-	-	-	-
Libertinage ou violence sexuelle ou invention	-	-	-	-	-	-
Total	17	12	29	24	17	41

27. Dans les tableaux, les quotidiens ont été regroupés par pays. Le nombre entre parenthèses qui suit le nom du pays indique le nombre total d'articles publiés pour la période correspondante. La ligne «Total» au bas du tableau fait référence au nombre total d'articles pour chaque grille.

Tableau 8.4

Cadres de l'affaire Banon (articles descriptifs)

	Avant l'affaire du Sofitel			Après l'affaire du Sofitel		
	France (17)	États-Unis (12)	Total (29)	France (217)	États-Unis (108)	Total (325)
Libertinage	-	-	-	-	-	-
Invention	-	-	-	-	-	-
Violence sexuelle	-	-	-	19	15	34
Libertinage ou invention	-	-	-	-	-	-
Libertinage ou violence sexuelle	-	-	-	8	8	16
Invention ou violence sexuelle	-	-	-	8	4	12
Libertinage ou violence sexuelle ou invention	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	35	27	62

Pour les textes d'opinion, nous n'avons pas réalisé de tableaux de fréquences parce que nous nous intéressions à la structure des arguments plutôt qu'à la présence ou à l'absence d'une opinion. Nous avons donc analysé les différents arguments associés à chaque cadre (moral dans ses deux variantes, social, personnel, professionnel, judiciaire). Les cadres relevés dans les textes d'opinion figurent au tableau 8.5.

Tableau 8.5

Cadres des comportements de DSK (textes d'opinion)

Avant l'affaire du Sofitel (Contexte de l'affaire Nagy)		Après l'affaire du Sofitel (Retour sur la période qui précède l'arrestation de DSK)	
France	États-Unis	France	États-Unis
Moral (rejet du puritanisme)	Professionnel	Social Moral (rejet du puritanisme)	Social Moral (condamnation morale du libertinage)
Professionnel		Judiciaire Personnel Professionnel	Professionnel

CADRES AVANT ET APRÈS 2011

D'abord, les résultats pour la période qui précède les événements de New York seront présentés et discutés. Le même exercice sera ensuite effectué pour l'après-Sofitel.

Avant l'affaire du Sofitel

Avant l'affaire du Sofitel, la question du comportement de DSK envers les femmes ne retient pas beaucoup l'attention dans le corpus étudié ni en France ni aux États-Unis (voir le tableau 8.2). Très peu d'articles descriptifs abordent le sujet (5/29). Dans le contexte de la révélation de l'affaire Nagy, DSK est cadré comme un homme qui a un « problème » avec les femmes (2 articles) et comme un séducteur (1 article). On présente également un portrait contrasté de sa personne dans deux articles. Dans les textes d'opinion, on ne soulève pas la question du comportement de DSK en dehors de l'affaire Nagy, c'est-à-dire que l'on ne retrouve pas de texte d'opinion portant sur son comportement de manière générale.

Avant 2011, l'affaire Nagy est avant tout cadrée comme un cas de libertinage dans les articles descriptifs, et ce, autant du côté français (15/17) que du côté américain (10/12) (voir le tableau 8.3). On mentionne la possibilité de harcèlement sexuel dans quelques articles descriptifs (4/29), mais cette hypothèse est confrontée à celle de la relation mutuellement consentie dans tous les cas. Dans les textes d'opinion, on recourt à deux cadres, soit ceux de l'enjeu moral et de l'enjeu professionnel (voir le tableau 8.5). Les commentateurs français envisagent principalement l'affaire Nagy sous la perspective d'un enjeu moral. On associe cette affaire à un cas de puritanisme américain : ce que l'on reproche à DSK, c'est une infidélité dans un pays où il faut faire preuve d'exemplarité sur le plan moral, surtout en matière de sexualité. À titre d'exemple, la journaliste Christine Kerdellant s'exprime ainsi, dans les pages du *Figaro*, au sujet des excuses publiques présentées par le haut dirigeant :

L'exercice, inhabituel pour lui – en France, on ne fustige guère les libidos débridées – a dû être douloureux, mais, aux États-Unis, DSK ne faisait que rejoindre la longue (et prestigieuse) liste de hauts fonctionnaires ou d'hommes politiques contraints de reconnaître leur péché de chair : du président Bill Clinton au patron de la Banque mondiale, Paul Wolfowitz,

ou, dernier en date, Eliot Spitzer, gouverneur démocrate de New York. Si le premier n'a pas été puni pour son libertinage avec Monica Lewinsky, les deux autres ont dû abandonner leur poste²⁸.

On oppose ici la culture américaine puritaine à la culture française tolérante en matière sexuelle. Par ailleurs, les commentateurs rappellent que les comportements reprochés à DSK font partie de la vie privée en France. On réaffirme donc l'importance de la distinction entre le privé et le public en France²⁹. Alors que du côté français, on considère l'affaire Nagy comme un cas de puritanisme américain, on ne retrouve aucune condamnation morale du comportement de DSK dans les textes d'opinion des quotidiens américains du corpus étudié. En effet, aux États-Unis, seul l'enjeu professionnel retient l'attention des commentateurs. En France, on s'intéresse aussi à cet enjeu. Dans cette perspective, on s'interroge au sujet d'une possible interférence entre le travail et la vie personnelle. Même si on reconnaît la possibilité d'un manquement sur le plan professionnel (relevant du népotisme), on juge qu'il ne s'agit pas d'une erreur très grave³⁰. En France, la préoccupation première est que cette histoire ne détourne pas l'attention d'enjeux plus importants tels que la crise économique qui sévit alors.

Dans le corpus étudié, aucun quotidien n'aborde l'affaire Banon avant l'affaire du Sofitel. Soulignons qu'entre 2003 et 2011, Banon a parlé publiquement de cet épisode à deux reprises, soit dans une émission de télévision et dans une entrevue publiée sur Internet. Malgré le fait qu'elle ait évoqué publiquement des comportements relevant de la violence sexuelle, aucun des quotidiens du corpus étudié ne s'est intéressé à ces événements avant l'affaire du Sofitel, ni en France ni aux États-Unis. Même si d'autres quotidiens ont traité de l'affaire à quelques reprises entre 2003 et 2011, il est permis de parler d'une relative invisibilité médiatique de l'affaire Banon avant l'arrestation de DSK. On peut penser que c'est parce que cette affaire n'était pas prise au sérieux qu'elle n'a pas suscité beaucoup d'attention médiatique avant 2011.

28. Christine Kerdellant (2008). « Mea Culpa », *Le Figaro*, 27 octobre, p. ENT2.

29. Pour des constats similaires au sujet du traitement médiatique de l'affaire Nagy en France en 2008, voir Sylvie Tissot (2011). « Une "affaire de jupons" : le traitement médiatique de l'affaire DSK en 2008 », dans Christine Delphy (dir.), *Un trousseau de domestique*, Paris, Éditions Syllepse, p. 50-51.

30. Voir notamment Didier Pourquery (2008). « Dérisoire? », *Libération*, 20 octobre, p. 3.

En résumé, avant l'affaire du Sofitel, la question du comportement de DSK envers les femmes ne retient pas beaucoup l'attention ni en France ni aux États-Unis. L'affaire Nagy est avant tout traitée comme un cas de libertinage des deux côtés de l'Atlantique. Alors que, dans le contexte de cette affaire, on critique surtout le puritanisme américain en France, on ne fait que soulever un enjeu de nature professionnelle aux États-Unis (on aborde également ce deuxième enjeu en France). La question du harcèlement sexuel est presque complètement évacuée dans le contexte de l'affaire Nagy, que ce soit en France ou aux États-Unis, ce qui illustre la difficulté à envisager ce type de comportement comme un problème social dans les deux pays. Pour sa part, l'affaire Banon est complètement ignorée dans le corpus étudié, autant dans la presse française que dans la presse américaine.

Après l'affaire du Sofitel

Après les événements de New York, les rapports que DSK entretient avec les femmes deviennent un sujet d'intérêt. La question est abordée à 91 reprises dans les articles descriptifs (voir le tableau 8.2). De manière globale, on retrouve approximativement autant d'articles où on présente DSK sous un jour favorable (38 articles) que sous un jour défavorable (36 articles). Dans le reste des cas, le cadre est partagé (17 articles). On peut dégager deux éléments prédominants parmi les catégories retenues pour qualifier le comportement de DSK envers les femmes. Du côté positif, on cadre surtout DSK comme un séducteur et un libertin. Du côté négatif, on fait principalement référence à la violence sexuelle. Toutes proportions gardées, on accorde un traitement plus positif à DSK en France qu'aux États-Unis : près de la moitié des articles qui abordent la question du comportement de DSK envers les femmes (30/63) le présentent sous un jour positif, alors que c'est le cas dans moins du tiers des articles des quotidiens américains (8/28).

L'affaire du Sofitel ne change pas fondamentalement la perspective sur l'affaire Nagy (voir le tableau 8.3). Dans les articles descriptifs, la thèse du libertinage prédomine encore largement en France (21/24) et aux États-Unis (15/17). On évoque l'hypothèse de la violence sexuelle à cinq reprises, mais dans presque tous les cas, on la confronte à la version de DSK et de ses avocats, soit celle de la relation consentie (4/5).

Contrairement à l'affaire Nagy, l'affaire Banon est principalement cadrée comme un cas de violence sexuelle (voir le tableau 8.4). Dans la majorité des articles descriptifs, on mentionne seulement cette hypothèse (34/62). Dans le reste des cas, on confronte l'hypothèse de la violence sexuelle à celle de la tentative de séduction ratée (16/62) ou à celle de l'invention totale de la part de Banon (12/62). On n'observe pas de différences notables entre la France et les États-Unis en ce qui concerne le traitement médiatique de cette affaire.

Dans les textes d'opinion, un enjeu retient beaucoup l'attention après 2011: qu'est-ce qui aurait dû être fait avant l'arrestation de DSK à New York? La réponse à cette question dépend de la manière dont on considère le comportement de DSK envers les femmes, soit selon un cadre social, judiciaire, moral, personnel ou professionnel.

Autant en France qu'aux États-Unis, le comportement de DSK est envisagé par plusieurs personnes sous l'angle d'un problème social après l'affaire du Sofitel. On fait alors référence aux affaires Nagy³¹ et Banon³², mais aussi à d'autres éléments. En ce qui concerne les affaires Nagy et Banon, le principal point soulevé est que l'on a ignoré le témoignage de femmes qui ont affirmé avoir subi du harcèlement sexuel et une tentative de viol, ce qui illustre la tolérance sociale face à ce type de comportement. Si certains blâment le PS ou le FMI pour avoir fermé les yeux sur les gestes de DSK, d'autres évoquent une responsabilité collective. On rappelle également la difficulté de porter plainte pour les victimes de violence sexuelle. Dans le cas de l'affaire Nagy, on pose la question de la «liberté» du consentement dans le contexte d'une relation

-
31. Le traitement de l'affaire Nagy est différent dans les articles descriptifs (avant tout un cas de libertinage) et dans les textes d'opinion (avant tout un problème social). Cette différence pourrait s'expliquer par le fait que les journalistes qui écrivent des articles descriptifs s'en tiennent avant tout à la version « officielle », peut-être dans le but de maintenir une image de « neutralité ». Le texte d'opinion constitue quant à lui un espace où une plus grande liberté est permise et où des non-journalistes (p. ex. des sociologues, des militantes féministes, etc.) peuvent s'exprimer.
 32. Soulignons que les affaires Nagy et Banon ne sont pas seulement cadrées comme un problème social après 2011. Pour l'affaire Nagy, nous avons relevé le cadre professionnel en France et le cadre moral aux États-Unis (condamnation du libertinage). En ce qui concerne l'affaire Banon, le cadre judiciaire a été relevé en France et aux États-Unis. Mentionnons également que Banon a subi certaines critiques pour avoir porté plainte huit ans après les faits. Pour plus de détails, voir Sarah Jacob-Wagner (2013). *Op. cit.*, p. 47-76.

de nature hiérarchique, un enjeu qui avait été complètement évacué en 2008. Au-delà de cette affaire, on dénonce aussi une tolérance générale à l'égard du harcèlement sexuel au FMI.

En France, les personnes qui considèrent que DSK avait une réputation de séducteur ou de libertin avant l'affaire du Sofitel jugent que rien n'aurait dû être fait autrement. La question est alors pensée sous l'angle d'un enjeu judiciaire ou moral (ou sous ces deux angles à la fois). Dans les deux cas, on associe le comportement de DSK à la sphère privée et on estime que les journalistes n'avaient pas à enquêter. Certains s'appuient sur la distinction entre le légal et l'illégal : comme les comportements de DSK semblaient légaux, il fallait respecter sa vie privée. D'autres font valoir que le fait d'enquêter sur les comportements de DSK aurait cédé à l'« idéologie de la transparence », elle-même associée au puritanisme. Le journaliste Bernard Guetta compare ainsi le cas de DSK à ceux de Winston Churchill, Franklin D. Roosevelt et Adolf Hitler :

Non seulement un journaliste n'a aucun titre à se proclamer gardien d'on ne sait quelle vertu sexuelle, mais, tant que leur sexualité ne nuit pas aux autres et ne tombe sous le coup de la loi, ce n'est pas en fonction d'elle que se juge un homme ou une femme politique, pas plus que n'importe quel individu d'ailleurs. Churchill et Roosevelt ont sauvé le monde du nazisme, mais, à l'aune des avocats de la « transparence », ni l'un ni l'autre n'auraient même été en situation de le faire puisque ni l'un ni l'autre n'étaient sexuellement irréprochables – contrairement à Hitler dont personne n'aurait pu dévoiler la moindre liaison puisqu'il n'en avait pas³³.

Ainsi, on insiste sur le fait qu'il ne faut pas juger les individus sur leur exemplarité en matière de comportements sexuels. On rappelle aussi la relative banalité des comportements de DSK dans le monde politique français. Soulignons que le cadre de l'enjeu moral sous cette variante (rejet du puritanisme) ne se trouve pas dans la presse américaine. Toutefois, la condamnation du libertinage de DSK est présente dans certains textes de quotidiens américains. Par contre, quand on critique l'ancien directeur général du FMI pour avoir été « infidèle »,

33. Bernard Guetta (2011). « Les quatre vérités de l'affaire DSK », *Libération*, 6 juillet, p. 19.

on rappelle aussi les accusations de violence sexuelle qui ont pesé sur lui par le passé³⁴. On ne se situe donc pas exclusivement dans une logique de condamnation morale du libertinage aux États-Unis.

Dans la presse française, certains envisagent le comportement de DSK envers les femmes sous l'angle d'un problème personnel. Selon ce point de vue, il était connu que DSK avait une « dépendance au sexe » ou une « boulimie sexuelle », mais comme il n'aurait pas commis de gestes de violence sexuelle, il n'était pas nécessaire de lever le voile sur ses comportements. C'est la position défendue ici par le journaliste Étienne Mougeotte : « Le mur de la vie privée existe pour les hommes politiques comme pour tous les autres. L'addiction au sexe n'a jamais relevé de la loi ; seul le harcèlement est un délit et le viol est un crime³⁵. » Même si on considère que le comportement de DSK n'aurait pas dû être dénoncé publiquement, on se demande pourquoi personne dans son entourage ne lui a conseillé de se « faire soigner ». DSK apparaît ici comme une personne « malade » qui aurait pu être guérie.

Enfin, le comportement de DSK envers les femmes constitue aussi un enjeu de nature professionnelle en France et aux États-Unis. En effet, on estime qu'il aurait pu s'attirer plusieurs ennuis, notamment du chantage. Par exemple, on soulève l'idée que DSK aurait pu être manipulé par des adversaires au FMI en raison de son passé sexuel³⁶. Ici, ce n'est pas la nature des gestes de DSK (libertinage ou violence sexuelle) qui pose problème, mais ses conséquences sur sa vie professionnelle et sur l'échiquier politique.

À la lumière de ces résultats, on peut conclure que des différences marquent le traitement médiatique en France et aux États-Unis : on dépeint DSK de manière plus positive en France et le cadre moral est opposé dans les deux pays. On remarque également que l'affaire du Sofitel n'a pas complètement transformé les cadres, ni en France ni aux États-Unis. D'une part, on avait déjà formulé certaines critiques à l'égard des comportements de DSK avant 2011. D'autre part, après les événements de New York, l'affaire Nagy est toujours principalement cadrée

34. Voir par exemple Michael Goodwin (2011). « Stunning response is french twisted », *New York Post*, p. 9.

35. Étienne Mougeotte (2011). « La leçon », *Le Figaro*, 21 mai, p. 21.

36. Voir notamment John Crudele (2011). « Shame of Strauss-Kahn goes beyond sex », *New York Post*, 17 mai, p. 28.

comme un cas de libertinage et DSK continue à être cadré comme un séducteur. Dans un contexte où des allégations de violence sexuelle pèsent contre DSK, le fait de le présenter comme un séducteur suggère que Nagy, Banon et Diallo ont peut-être mal interprété les « signaux romantiques » qu'il a envoyés. À cet égard, on peut se demander pourquoi certaines personnes, dans leur analyse de la situation, ne tiennent pas compte des récits évoquant de la violence sexuelle dans le passé de DSK. Il ne s'agit sans doute pas d'un oubli fortuit : on peut penser que le fait de ne pas aborder ces épisodes découle d'une volonté de ne pas les « voir » pour ne pas avoir à les considérer dans l'analyse. C'est précisément cet « oubli » qui permet de déclarer, par exemple, que « la violence physique semblait absente » du « donjuanisme » de DSK³⁷. Soyons clairs : il ne s'agit pas ici d'affirmer que DSK est nécessairement coupable de tous les gestes dont on l'a accusé. Il s'agit simplement d'insister sur le fait que la sélection ou non de certains éléments de contexte change complètement le cadre de l'enjeu et de rappeler que cette sélection découle d'un choix qui n'est pas neutre.

On peut également relever certains éléments nouveaux après les événements de New York. D'abord, les cadres se complexifient autant en France qu'aux États-Unis. Considérée sous l'angle d'un problème moral ou professionnel en 2008, la question du comportement de DSK est cadrée à la fois comme un problème social, judiciaire, personnel, professionnel et moral (dans ses deux variantes) après l'affaire du Sofitel. Ensuite, l'affaire Banon obtient de l'attention médiatique après les événements de New York et, contrairement à l'affaire Nagy, elle est principalement cadrée comme un cas de violence sexuelle. Comment interpréter les différences de cadrage entre ces deux affaires ? Il est permis d'avancer deux pistes d'explication. Premièrement, le harcèlement sexuel constitue une forme de violence qui est généralement prise moins au sérieux que la tentative de viol et l'agression sexuelle³⁸. Deuxièmement, Banon a porté plainte de manière officielle,

37. Gérard Courtois (2011). « DSK en plein polar ou en plein délire ? », *Le Monde*, 17 mai, p. 22.

38. Marian Meyers (1997). *Op. cit.*, p. 7 ; Deborah Zalesne (1999). « Sexual harassment law: Has it gone too far, or has the media ? », *Temple Political & Civil Rights Law Review*, vol. 8, p. 356-359.

ce que n'a pas fait Nagy. La version des faits de Banon a donc été nettement plus rapportée dans les quotidiens que celle de Nagy, complètement écartée dans beaucoup d'articles étudiés.

CONCLUSION

Nos résultats de recherche indiquent que l'affaire du Sofitel a transformé, en partie, le cadrage de DSK et des affaires Nagy et Banon, mais que certains éléments sont demeurés constants après 2011. Au-delà du cas de DSK, notre étude contribue à la réflexion sur les scandales sexuels impliquant des figures politiques. D'une part, elle illustre l'importance de tenir compte de la catégorisation des comportements sexuels (violence sexuelle ou sexualité consentie) quand on s'intéresse à ces phénomènes. Ainsi, il ne faut pas faire l'erreur de considérer que la sexualité des figures politiques appartient en soi à la vie privée et contribuer ainsi à l'invisibilisation de la violence sexuelle. D'autre part, dans le même ordre d'idées, notre étude montre bien qu'il est pertinent de s'intéresser aux justifications avancées pour associer un comportement au «privé» ou au «public». Ce n'est pas toujours au nom de la reconnaissance de la violence sexuelle qu'on critique la distinction privé/public quand il est question des comportements sexuels des figures publiques. En ce sens, nous estimons que la grille de lecture originale que nous avons développée pourra être utilisée pour d'autres scandales sexuels.

BIBLIOGRAPHIE

- Adut, A. (2008). *On Scandal. Moral Disturbances in Society, Politics, and Art*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Benedict, H. (1992). *Virgins and Vamps: Sex Crimes and the Press*, New York, Oxford University Press.
- Berns, N. (2001). «Degendering the problem and gendering the blame: Political discourses on women and violence», *Gender & Society*, vol. 15, n° 2, p. 262-281.
- Blic, D. de et C. Lemieux (2005). «Le scandale comme épreuve. Éléments de sociologie pragmatique», *Politix*, vol. 3, n° 71, p. 9-38.

- Bornstein, S.E. (1992). « La politique des scandales », dans P.A. Hall, J. Hayward et H. Machin (dir.), *L'évolution de la vie politique française*, Paris, Presses universitaires de France, p. 361-377.
- Carll, E. (2003). « News portrayal of violence and women: Implications for public policy », *American Behavioral Scientist*, vol. 46, n° 12, p. 1601-1610.
- Contamin, J.-G. (2009). « Analyse des cadres », dans O. Fillieule, L. Mathieu et C. Péchu (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 38-46.
- Dakhli, J. (2008). *Politique people*, Rosny, Éditions Bréal.
- Franiuk, R. et al. (2008). « Prevalence and effects of rape myths in print journalism: The Kobe Bryant Case », *Violence against Women*, vol. 14, p. 287-309.
- Jacob-Wagner, S. (2013). *Le traitement médiatique des affaires DSK et la distinction privé/public*, Mémoire de maîtrise en science politique, Québec, Université Laval.
- Jewkes, R., P. Sen et C. Garcia Moreno (2002). « La violence sexuelle », dans E.G. Krug et al. (dir.), *Rapport mondial sur la violence et la santé*, Genève, Organisation mondiale de la santé (OMS), p. 163-201.
- Kuhn, R. (2004). « Vive la différence? The mediation of politicians' public images and private lives in France », *Parliamentary Affairs*, vol. 57, n° 1, p. 24-40.
- Lamoureux, D. (2004). « Public/privé », dans H. Hirata et al. (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, Presses universitaires de France, p. 85-190.
- Lisak, D. et al. (2010). « False allegations of sexual assault: An analysis of ten years of reported cases », *Violence against Women*, vol. 16, n° 12, p. 1318-1334.
- Markovits, A.S. et M. Silverstein (1988). « Introduction », dans A.S. Markovits et M. Silverstein (dir.), *The Politics of Scandal: Power and Process in Liberal Democracies*, New York, Holmes and Meier, p. 1-12.
- Meyers, M. (1997). *News Coverage of Violence against Women: Engendering Blame*, Thousand Oaks, Sage.
- Morellini, A. (2008). « Addictions sexuelles: où commence la pathologie? », *Perspectives Psy*, vol. 47, n° 1, p. 38-44.
- Mougeotte, É. (2011). « La leçon », *Le Figaro*, 21 mai, p. 21.
- Okin, S.M. (2000). « Le genre, le public et le privé », dans T.-H. Ballmer-Cao, V. Mottier et L. Sgier (dir.), *Genre et politique. Débats et perspectives*, Paris, Gallimard, p. 345-395.
- Parquet du tribunal de grande instance de Paris (2011). *Affaire Banon/DSK*, Communiqué de presse du procureur de la République, 13 octobre.

- Pateman, C. (1983). «Feminist critiques of the public/private dichotomy», dans S.I. Benn et G.F. Gaus (dir.), *Public and Private in Social Life*, New York, St. Martin's Press, p. 281-303.
- Pourquery, D. (2008). «Dérisoire ?», *Libération*, 20 octobre, p. 3.
- Rayner, H. (2005). *Les scandales politiques, l'opération « Mains propres » en Italie*, Paris, Éditions Michel Hourdir.
- Romito, P. (2006). *Un silence de mortes: la violence masculine occultée*, Paris, Éditions Syllepse.
- Sampert, S. (2010). «Let me tell you a story: English-Canadian newspapers and sexual assault myths», *Canadian Journal of Women and the Law*, vol. 22, n° 2, p. 301-328.
- Soothill, K. et S. Walby (1991). *Sex Crime in the News*, Londres, Routledge.
- Tissot, S. (2011). «Une "affaire de jupons": le traitement médiatique de l'affaire DSK en 2008», dans C. Delphy (dir.), *Un trousseage de domestique*, Paris, Éditions Syllepse, p. 49-53.
- Trouille, H. (2000). «Private life and public image: Privacy legislation in France», *International and Comparative Law Quarterly*, vol. 49, p. 199-208.
- Zalesne, D. (1999). «Sexual harassment law: Has it gone too far, or has the media ?», *Temple Political & Civil Rights Law Review*, vol. 8, p. 351-376.

Notices biographiques

FRÉDÉRIC BOILY, titulaire d'un doctorat en science politique de l'Université Laval, est professeur agrégé au Campus Saint-Jean (Université de l'Alberta). Ses recherches portent sur la droite, le conservatisme et le populisme, tant au Canada qu'au Québec, sujets sur lesquels il a publié plusieurs articles. Il est notamment l'auteur de l'ouvrage *Le conservatisme au Québec. Retour sur une tradition oubliée* (Presses de l'Université Laval, 2010), qui a obtenu le prix Donald Smiley (2011) décerné par l'Association canadienne de science politique. Son plus récent ouvrage est *La droite en Alberta. D'Ernest Manning à Stephen Harper* (Presses de l'Université Laval, 2013).

fboily@ualberta.ca

AURÉLIE CAMPANA est professeure agrégée en science politique à l'Université Laval. Elle est titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les conflits et le terrorisme depuis 2007. Elle est également directrice adjointe du programme Paix et sécurité internationales (PSI) des Hautes Études internationales, membre du Comité exécutif du Canadian Research Network on Terrorism, Security and Society et membre du Centre international de criminologie comparée de l'Université de Montréal. Ses recherches portent sur le terrorisme dans les conflits internes aux États, sur la diffusion de la violence à une échelle régionale, sur les répertoires d'actions des mouvements violents et sur les discours sur le terrorisme et le contre-terrorisme. Elle a publié dans *Civil Wars*, *Studies in Conflict and Terrorism*, *Terrorism and Political Violence* et *Critical Studies on Terrorism*.

aurelie.campana@pol.ulaval.ca

ISABELLE GARCIN-MARROU est professeure des Universités à Sciences Po Lyon (France) et directrice de l'Équipe de recherche de Lyon en sciences de l'information et de la communication (ELICO – <http://www.elico-recherche.eu/>). Elle s'intéresse aux représentations médiatiques comme mode d'intelligibilité des problématiques sociopolitiques. Elle étudie notamment les violences (urbaines, sociales), le terrorisme, le Genre, les territoires et les identités. Parmi ses publications, notons: «Une "mère", une "meurtrière": les deux figures médiatiques de la violence d'une femme», *Sciences de la Société*, n° 83, 2012, p. 67-81; «Les émeutes de 2005 dans les discours de presse américains et français. Mémoires et diversité des regards médiatiques», dans S. Thiéblemont et A. Koukoutsaki-Monnier (dir.), *Médias, dispositifs, médiations*, Presses universitaires de Nancy, 2010, p. 121-140.

isabelle.garcin-marrou@sciencespo-lyon.fr

ANNE-MARIE GINGRAS est professeure titulaire au Département de science politique de l'Université du Québec à Montréal. Ses recherches portent sur divers aspects de la communication politique, dont le rapport des journalistes à la démocratie, l'accès à l'information et la transparence gouvernementale. Elle est l'auteure de *Médias et démocratie. Le grand malentendu* (Presses de l'Université du Québec, 1999, 2006 et 2009) et de *La communication: état des savoirs, enjeux et perspectives* (Presses de l'Université du Québec, 2003). Elle a publié, entre autres, dans *World Political Science Review*, *Revue canadienne de science politique*, *Canadian Public Administration*, *Politique et Sociétés*, *Canadian Journal of Communication* et dans *The International Encyclopedia of Political Communication*, sous la direction de Gianpietro Mazzoleni *et al.* chez Wiley Blackwell (à paraître en 2015).

gingras.anne-marie@uqam.ca

SARAH JACOB-WAGNER est titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise en science politique de l'Université Laval (Québec). Ses intérêts de recherche principaux ont trait à la sociologie politique, la politique comparée et le féminisme. Son mémoire de maîtrise portait sur le traitement médiatique de trois affaires (affaire Nagy, affaire Banon et affaire du Sofitel)

concernant des allégations de violence sexuelle à l'endroit de Dominique Strauss-Kahn (DSK), ancien directeur du Fonds monétaire international (FMI) et homme politique français.

sarah.jacob.wagner@gmail.com

VIRGINIE JULLIARD est maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'Université de technologie de Compiègne (UTC). Ses recherches portent sur la construction du Genre, les dispositifs d'écriture numérique, la médiatisation des problèmes publics et la structuration des débats publics. Elle est l'auteur de *De la presse à Internet, la parité en questions* (Hermès-Lavoisier, 2012).

virginie.julliard@utc.fr

SANDRINE LÉVÊQUE est maîtresse de conférences en science politique à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne et directrice adjointe du Centre européen de sociologie et de science politique/Centre de recherches politiques de la Sorbonne (UMR 8209). Elle travaille sur la question des femmes en politique et des femmes journalistes. Elle a publié, avec Catherine Achin, *Femmes en politique* (Paris, Repères, 2006). Membre du groupe de recherche sur « l'Invention de l'élue » qui travaille sur les conséquences de l'application de la loi sur la parité en France depuis 2001, elle a participé à la rédaction de l'ouvrage collectif *Sexe, genre et politique* (Paris, Economica, 2009). Elle poursuit actuellement ses recherches sur la question de la professionnalisation des élues du Conseil de Paris.

sandrine.leveque882@orange.fr

FRÉDÉRIQUE MATONTI est professeure de science politique à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne et chercheure au Centre européen de sociologie et de science politique/Centre de recherches politiques de la Sorbonne (UMR 8209). Après avoir travaillé sur les intellectuels et les artistes communistes, elle s'intéresse à l'histoire sociale des idées politiques. Membre du groupe de recherche sur « l'Invention de l'élue », elle s'est parallèlement tournée vers les questions de Genre et de sexualité. Après avoir participé à l'ouvrage collectif *Sexe, genre et politique* (Paris, Economica, 2009), elle achève *Le genre présidentiel* à paraître aux Éditions La Découverte.

frederique.matonti@wanadoo.fr

ÈVE ROBIDOUX-DESCARY est candidate à la maîtrise en études canadiennes au Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta. Elle a obtenu un baccalauréat en géographie de l'Université du Québec à Montréal. Ses recherches portent sur les stéréotypes de genre chez les femmes politiques, particulièrement dans les médias de l'Alberta et du Québec.
robidou@ualberta.ca

De plus en plus de femmes se hissent dans la structure du pouvoir politique en France et au Canada. Certaines ont accédé aux plus hauts échelons des gouvernements ou encore ont été candidates pour ceux-ci. Comment le genre entre-t-il en jeu dans la médiatisation de ces personnalités politiques ? Les stéréotypes jouent-ils encore un rôle dans cette médiatisation ? D'autres marqueurs identitaires, tels la classe sociale, l'âge, l'origine ethnique ou l'orientation sexuelle, interviennent-ils en conjonction avec le genre ? L'idée d'un renouvellement de la politique fondé sur les qualités dites féminines se reflète-t-elle dans les stratégies communicationnelles des partis ? Comment les femmes en politique gèrent-elles leur image dans la presse ? Voilà quelques-unes des questions traitées dans la première partie de l'ouvrage qui a pour objet la médiatisation du parcours de femmes et d'hommes politiques français et canadiens. Les études de cas portent, entre autres, sur François Hollande, Ségolène Royal, Marine Le Pen, Christiane Taubira, Pauline Marois, Christy Clark, Alison Redford et Danielle Smith. Une seconde partie comporte les analyses de la médiatisation de trois sujets politiques qui mettent en scène des différenciations entre hommes et femmes : la parité dans la représentation politique en France, les femmes terroristes et les affaires de nature sexuelle concernant Dominique Strauss-Kahn. Les registres argumentatifs, les cadres médiatiques, les biais paternalistes et culturalistes ou encore les stéréotypes à l'œuvre dans la presse sont examinés.

ANNE-MARIE GINGRAS est professeure titulaire au Département de science politique de l'Université du Québec à Montréal. Ses recherches portent sur divers aspects de la communication politique. Elle a publié, chez le même éditeur, *Médias et démocratie. Le grand malentendu* (1999, 2006 et 2009) et *La communication politique : état des savoirs, enjeux et perspectives* (2003).

Avec la **collaboration** de Frédéric Boily, Aurélie Campana, Isabelle Garcin-Marrou, Anne-Marie Gingras, Sarah Jacob-Wagner, Virginie Julliard, Sandrine Lévêque, Frédérique Matonti et Ève Robidoux-Descary.